

# Henri Bernèche

en religion

FRÈRE NORBERT DE MARIE

NOVICE

de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes

1898 — 1910

C'est une grande gloire que de  
suivre le Seigneur : s'attacher à  
lui, c'est la longueur des jours.

(*Reclès.*, XVIII, 27.)



Bibliothèque  
Hervé Gagné  
Faculté De Théologie  
Université Laval



PARIS  
78, RUE DE SÈVRES

MONTREAL  
44, RUE COTÉ





7.

**HENRI BERNÈCHE**

*Nil obstat.*

O. ROLAND-GOSSELIN, c. h.

*IMPRIMATUR*

Parisiis, die 27 Octobris 1911

P. FAGES, v. g.





HENRI BERNÈCHE (JUN 1909).

# HENRI BERNÈCHE

en religion

*FRÈRE NORBERT DE MARIE*

NOVICE

de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes

1893-1910

C'est une grande gloire que de  
suivre le Seigneur : s'attacher à  
lui, c'est la longueur des jours.  
*(Ecclesi., xxiii, 27.)*



PARIS  
78, RUE DE SÈVRES



MONTRÉAL  
44, RUE COTÉ

BX4705

B375

H4

C.3

## DÉCLARATION DE L'AUTEUR

---

*Pour me conformer aux décrets des Pontifes romains, et notamment à ceux du Pape Urbain VIII, concernant la béatification des serviteurs de Dieu et la canonisation des saints, je déclare que les qualifications contenues dans ce livre n'ont d'autre portée que de représenter mes impressions personnelles et celles des témoins immédiats de l'histoire que je raconte, sans que j'aie l'intention de préjuger en rien des décisions de la sainte Église, dont je me fais gloire d'être le fils très humble et très soumis.*

---





## PRÉFACE

---

« Dieu a voulu, dit saint Cyprien, qu'il y eût des saints dans tous les états et dans toutes les conditions de la vie, pour montrer à tous les hommes que chacun, dans son propre état, peut sanctifier son âme et parvenir au salut. »

Cette douce Providence qui embrasse ainsi tous les hommes et tous les âges dans une paternelle sollicitude, s'exerce d'une manière spéciale à l'égard de la jeunesse. Sans doute, la plupart des saints ont été exemplaires dès leurs plus tendres années, mais cette période de leur vie n'est pas celle qui attire le plus nos regards. D'ordinaire les historiens passent rapidement sur leur premier âge, dont il ne reste, semble-t-il, que de vagues souvenirs, et nous entraînent de suite vers une époque plus fertile en événements. L'enfant et le jeune homme ont disparu ; nous ne voyons plus que l'homme fait, le saint accompli ; et si le héros dont on nous parle a rempli un ministère public, nous voyons encore en lui, selon la grâce qu'il a reçue, un envoyé de Dieu, puissant en œuvres et en paroles, un évêque, un missionnaire, un fondateur d'Ordre, un grand thaumaturge, etc.

Mais le Seigneur, qui aime d'un amour de prédilection la chère jeunesse, et veut lui donner des

modèles à imiter, choisit parfois quelque enfant privilégié, âme généreuse et docile, qu'il enrichit de ses grâces et conduit rapidement jusqu'à une vertu consommée. Parvenue en peu d'années à la perfection dont elle était capable, cette âme est mûre pour la récompense. Par une mort prédestinée, Dieu lui donne la consécration définitive, et la marque du sceau des élus. Fleur printanière, fruit précoce, après avoir un instant charmé nos regards et embaumé de son parfum un coin du parterre de l'Église, elle est cueillie par la main divine pour être transplantée, dans toute sa fraîcheur et son éclat, dans les jardins du Paradis.

Plus tard, lorsque l'Église a constaté authentiquement leurs vertus et ceint leur front de l'auréole de la sainteté, de tels élus deviennent les patrons aimés de la jeunesse, et ainsi nous avons un saint Louis de Gonzague, un saint Jean Berchmans, un saint Stanislas Kostka, etc.

Sans prétendre peut-être à de tels honneurs, d'autres âmes, imitatrices courageuses de ces grands modèles, participent à la même bénédiction et, par la puissance de la grâce dont elles sont remplies, exercent aussi sur leur milieu, pendant leur vie et après leur mort, une influence des plus salutaires.

C'est l'une de ces âmes, cher lecteur, que nous vous présentons aujourd'hui, humble violette qui a passé parmi nous à peine quelques printemps, se cachant et s'ignorant toujours, mais dont le parfum suave et pénétrant révélait la vertu secrète et bienfaisante.

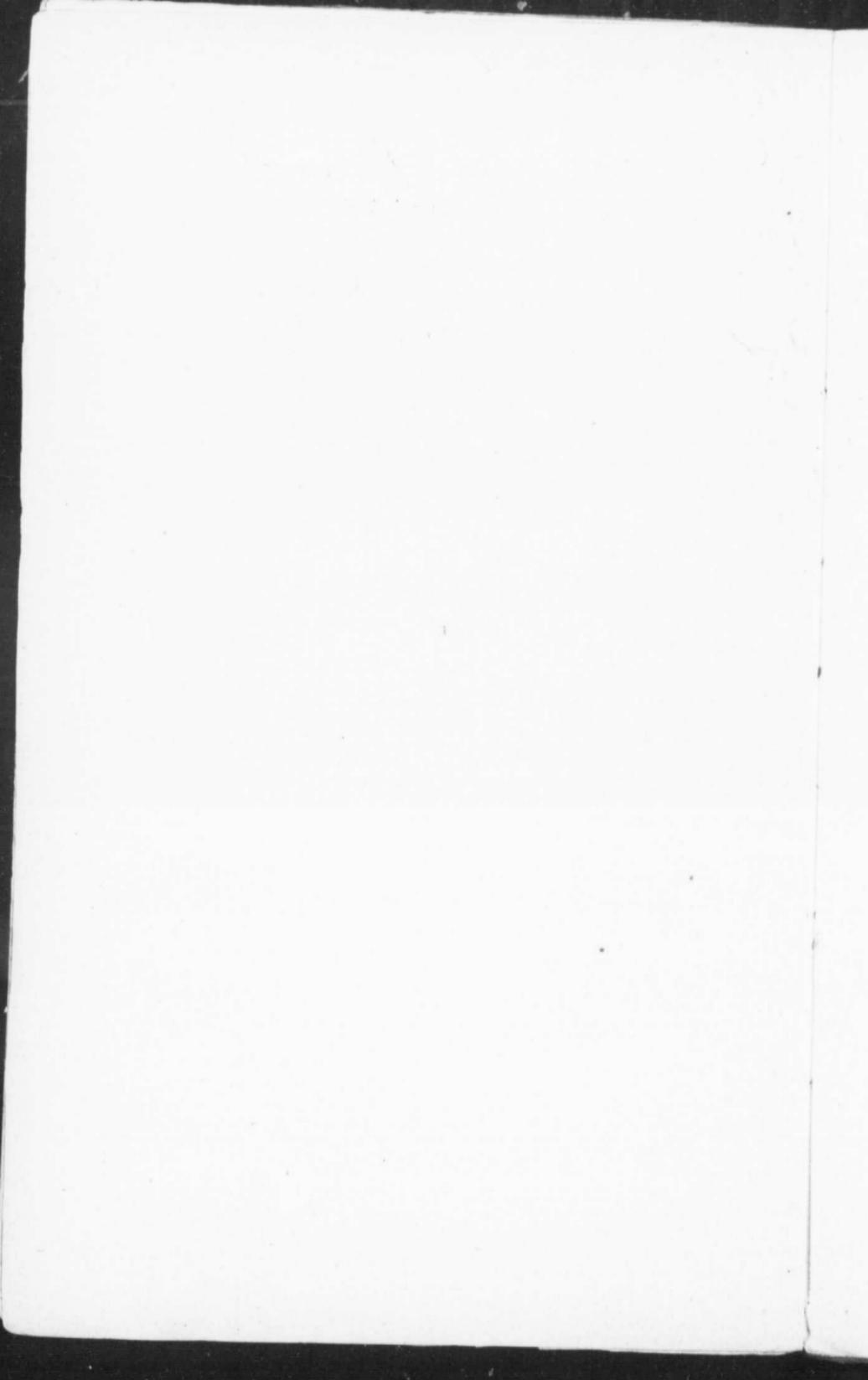
A vous, enfants pieux, écoliers chrétiens, à vous

surtout, généreux adolescents qui, épris des charmes de la vie parfaite, brûlez du désir de consacrer au Seigneur les énergies de votre jeunesse et de votre vie entière, nous venons proposer ce nouveau modèle. Il est vraiment vôtre. Sorti de vos rangs, ses exemples sont à votre portée. Vous ne trouverez dans cette vie, rien d'effrayant, rien de ce qu'on est convenu d'appeler « extraordinaire », si ce n'est une extraordinaire constance à remplir tout devoir. Mais cette fidélité inviolable est précisément ce qui fait de notre héros un type accompli de vertu, digne d'être offert à votre imitation, capable de provoquer votre émulation et d'encourager vos efforts.

Henri Bernèche vous appartient encore à un autre titre. Il vous aimait, chers enfants ; tous ses désirs, toutes ses aspirations tendaient vers vous. Dans le travail intense qu'il s'imposa pour se former à la science et à la vertu, il ne voyait que Dieu et vous. Se préparer de toutes les forces de son âme à la sublime vocation d'éducateur chrétien, telle était son unique pensée. Ces humbles pages vont essayer de le faire revivre ; et pendant qu'elles lui aideront à réaliser une partie du bien que rêvait pour vous son cœur tout apostolique, du haut du ciel, où, nous en avons le ferme espoir, ses vertus lui ont mérité une place de choix, il priera pour vous, accomplissant dans la gloire la promesse qu'il faisait aux jours de sa maladie :

« Je prie pour eux tous maintenant, mais je prierai bien davantage lorsque je serai au Paradis. »

---





## PREMIÈRE PARTIE

# L'ENFANT CHRÉTIEN

---

## CHAPITRE PREMIER

### Le Pays natal. — La Famille.

---

La contrée où s'écoulent les premières années de la vie d'un homme n'est pas sans influence sur le développement de son caractère. Un climat extrême ou modéré, un sol aride ou fertile, un paysage riant ou sévère, des montagnes abruptes, de gracieux coteaux, de vastes plaines : des ruisseaux timides, de larges fleuves, ou l'Océan sans limites, tranquille parfois comme un miroir immense, d'autres fois secoué violemment par la tempête ; un horizon borné ou largement ouvert : toutes ces choses impressionnent la jeune imagination et y laissent une empreinte ineffaçable. Comme les plantes se sentent du terrain où elles poussent, ainsi l'homme semble emprunter au pays qui l'a vu naître quelque chose de ses qualités, parfois aussi de ses défauts. De là, sans doute, dans toute biographie, l'intérêt qui s'attache au lieu d'origine du

héros, comme si un lien mystérieux existait entre ce coin de terre et les âmes qu'il plaît à Dieu d'y appeler à l'existence.

Sous ce rapport, le cher enfant dont nous allons retracer la trop courte carrière, fut singulièrement favorisé. Le pays où se déroule la première partie de son histoire est l'un des plus pittoresques du Canada. Il s'étend de Québec, la vieille cité majestueusement assise sur son fier promontoire, au confluent de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent, jusqu'à Sainte-Anne de Beaupré, à quelques kilomètres du cap Tourmente, sur la rive Nord du même fleuve.

Entre ces points extrêmes, le vaste cours d'eau est divisé en chenal du nord et chenal du sud par l'île d'Orléans, riante et fertile, qui ne mesure pas moins de quarante-six kilomètres de longueur sur treize dans sa plus grande largeur.

L'immense courbe du fleuve est bordée de riches prairies qui s'étalent d'abord sur une bande horizontale, de largeur variable, puis s'élèvent en terrasses verdoyantes d'une colline à l'autre, jusqu'au pied des sombres montagnes, aux contours arrondis, qui forment l'arrière-plan de ce vaste amphithéâtre.

Faisant face à Québec, sur la rive opposée du fleuve, se dressent les hauteurs escarpées de Lévis, sur lesquelles se trouve établie la ville du même nom. Dans le lointain, on aperçoit les sommets bleutés des monts Notre-Dame.

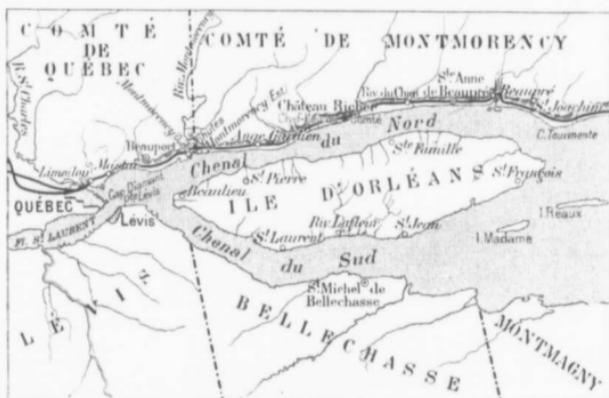
Trois voies relient Québec à Sainte-Anne de Beaupré, célèbre pèlerinage dont l'origine se confond avec celui de la colonie.

Une route traverse la plaine de Limoilou, gravit doucement les premières pentes et continue sa course le long des côtes. Des peupliers et des ormeaux touffus la dessi-

nent au loin en un long ruban bruni qui se détache sur le vert tendre des prairies.

Cà et là de blanches chaumières se serrent plus près les unes des autres autour de l'église, dont le clocher, dominant la cime des arbres, marque le centre d'une paroisse.

Les villages les plus importants que nous rencontrons ainsi sont, après Limoilou, Beauport, à six kilomètres de



LOCALITÉS EN AVAL DE QUÉBEC, RIVE GAUCHE DU SAINT-LAURENT.

Québec, Saint-Grégoire, l'Ange-Gardien, Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré.

Tous ces sites, surtout les plus voisins de Québec, sont pleins du souvenir des luttes héroïques qui signalèrent la fin de la domination française. Sur plusieurs points, des restes de remparts sont encore debout, témoins muets qui en redisent la poignante histoire aux générations nouvelles.

Un chemin de fer spécial, établi au bord du fleuve, conduit aujourd'hui plus commodément au sanctuaire de

la bonne sainte Anne, la foule des pèlerins qui, chaque année, viennent rendre leurs hommages à la puissante thaumaturge du Canada et réclamer sa protection.

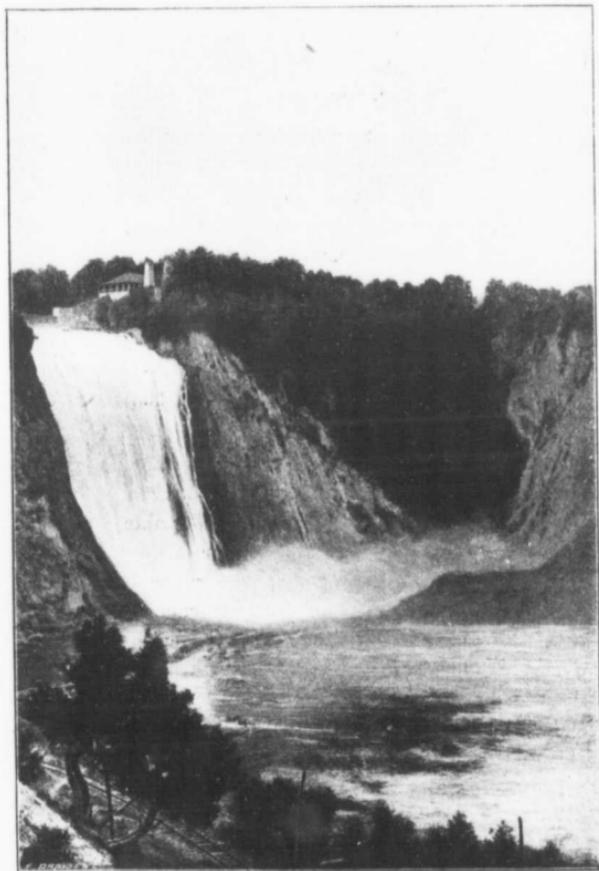
Enfin, on peut aussi se rendre à Sainte-Anne par la voie fluviale. Le voyage est plus long, mais on peut ainsi jouir d'une vue d'ensemble pleine de charmes dans les beaux jours d'été. La distance de la terre ferme fait disparaître, il est vrai, certains détails du tableau, mais, en revanche, le regard embrasse l'immense panorama qui s'étend de Québec au cap Tourmente et comprend toute la côte de Beaupré.

Ce coup d'œil général donné sur un paysage partout intéressant, revenons sur nos pas. A mi-distance entre les villages de Beauport et de l'Ange-Gardien se trouve la station du Sault-Montmorency. Ici, cher lecteur, nous devons nous arrêter.

La rivière Montmorency, qui sépare les anciennes paroisses de Beauport et de l'Ange-Gardien, est traversée par le chemin de fer à deux cents mètres environ des célèbres chutes. Le Niagara excepté, Montmorency n'a point de rival en Amérique. Toute une rivière, large de huit à neuf mètres, se précipite d'une hauteur de quatre-vingts à quatre-vingt-dix mètres (274 pieds) pour aller se perdre à peu de distance dans la branche nord du Saint-Laurent.

Le site est grandiose et le spectacle imposant. Aussi attire-t-il en grand nombre les voyageurs et les touristes, en hiver aussi bien qu'en été.

Durant la froide saison, un cône de glace se forme graduellement à la base, atteignant parfois une hauteur considérable, tandis que sur les côtés d'épaisses lames frangées de stalactites aiguës, recouvrent en partie le flot liquide.



CHUTE DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY.

En été, au contraire, c'est la masse entière qui se précipite avec de solennels roulements, jetant au ciel des nuages de poussière étincelante, où se jouent les rayons irisés du soleil ; en bas, les flots pressés heurtent l'abîme avec un bruit terrible, soulevant des montagnes d'écume.

La région du « Haut du Sault » comme celle du « Bas du Sault » ont été colonisées peu à peu. Là s'est formée une population qui, d'abord dépendante de la paroisse de Beauport en a été détachée pour constituer la paroisse nouvelle de Saint-Grégoire-le-Grand du Sault-Montmorency (1).

Cette nouvelle paroisse est d'organisation assez récente. Avant 1870, une centaine de familles trouvaient là, au point de vue temporel, des facilités relatives d'existence, mais que de difficultés au point de vue spirituel : pas de prêtre, pas de chapelle, l'église éloignée de plus d'une lieue, et les communications très incommodes, parfois même impossibles en hiver. Une telle situation réclamait un remède. Vers 1869, M. Grégoire Tremblay, curé de Beauport, voulut procurer à cette partie de son peuple les avantages d'un service religieux régulier. Une humble bâtisse, mise à sa disposition par le seigneur de l'endroit, fut transformée en chapelle et livrée au culte au mois de novembre 1870, sous le vocable de Notre-Dame de la Miséricorde. A partir de cette date, M. le Curé et son vicaire vinrent alternativement, chaque dimanche, y célébrer la sainte messe, à la grande joie des pieux habitants. Ce provisoire dura jusqu'en 1890.

A cette époque, la *Compagnie du Coton* ouvrit une

(1) Il existe au Canada plusieurs localités désignées sous le nom de *Sault*. Les plus remarquables sont : le *Sault-Sainte-Marie* (Ontario), sur le lac Supérieur ; le *Long-Sault*, où Dollard des Ormeaux s'est illustré en 1660 ; le *Sault-Saint-Louis*, aux rapides de Lachine ; le *Sault-au-Récollot*, en souvenir du P. Nicolas Viel, précipité par les sauvages dans la rivière des Prairies ; enfin le *Sault-Montmorency*.

usine au Bas-du-Sault et le noyau primitif de la population s'accrut rapidement. Par l'intermédiaire de M. Légaré, curé de Beauport, les paroissiens obtinrent de S. Em. le cardinal Tachereau l'établissement d'une succursale temporaire, et le 5 juin 1890, jour de la Fête-Dieu, M. l'abbé J.-B. Ruël, le desservant nommé, prenait possession de ce poste de dévouement.

Son zèle, secondé par la générosité de ses paroissiens, eut bientôt tout transformé. Pour remplacer l'humble chapelle des débuts, une église magnifique s'éleva, et fut solennellement inaugurée, le 11 septembre 1905, par Mgr Bégin, archevêque de Québec.

Cette nouvelle église est placée sous le vocable de saint Grégoire le Grand, en souvenir, probablement, de M. Grégoire Tremblay, le prêtre dévoué qui, le premier, en qualité de curé de Beauport, s'était occupé de l'établissement de la nouvelle paroisse.

\*  
\*\*

Ouvrons le registre baptistaire. Le premier nom qui s'y trouve inscrit nous introduit dans la famille qui va maintenant nous retenir.

Marguerite Mercier, née le 20 décembre 1871, fut présentée aux fonts baptismaux le 25 du même mois, jour de Noël, dans la chapelle du Sault-Montmorency. Cette enfant, la première baptisée dans l'humble sanctuaire, devait être la mère de celui dont nous écrivons l'histoire.

La famille Mercier est originaire de la province française de Normandie. L'ancêtre de la descendance canadienne, Pierre Mercier, quittait Rouen le 22 octobre 1669, et venait se fixer à Saint-Thomas de Montmagny (1).

(1) D'après M. l'abbé Tanguay.

Dans la suite, des membres de la même famille habitèrent Berthier et Québec.

Damase Mercier, grand-père maternel d'Henri Bernèche, était né le 15 octobre 1823 à Sainte-Brigitte-de-Maria, dans le comté de Bonaventure, sur la frontière du Nouveau-Brunswick. A l'âge de deux ans, il perdit sa mère et fut adopté par une vieille tante, fixée à Carleton, sur la baie des Chaleurs. C'est là qu'il fut élevé.

A peine âgé de quatorze ans, il partait pour la navigation. Son instruction était sommaire comme bien l'on pense, mais il était doué d'un rare bon sens, d'un coup d'œil sûr, d'une volonté énergique. Des services appréciés, joints à ses connaissances pratiques, lui gagnèrent l'estime et la confiance des patrons, armateurs et officiers. Après quelques années, il parvint au grade de second, poste qu'il occupa longtemps.

L'Océan Atlantique et le golfe Saint-Laurent surtout furent le théâtre de ses exploits : sauvetages nombreux, secours de toutes sortes aux sinistrés, naufrages essayés ou prévenus.

Le plus fameux de ces naufrages eut lieu en 1864. Nous en empruntons l'émouvant récit au vieux marin, dont les souvenirs sont encore très vivaces. Le lecteur, qui n'ignore pas ce qu'un enfant doit d'ordinaire à l'hérédité, verra quelle sève puissante d'énergie chrétienne la Providence avait mise en réserve dans la souche dont notre jeune héros devait sortir. A ce point de vue, un trait de ce genre a sa place dans le cadre de notre histoire.

« Nous montions le *Leader*, aux ordres du capitaine Vigneault. Partis de Québec, le 27 novembre, avec une cargaison à destination de Saint-Jean de Terre-Neuve, le vent, d'abord favorable, nous conduisit assez rapidement au sud d'Anticosti. Soudain, dans l'après-midi, un

vent violent du sud-ouest nous poussa vers la côte occidentale de Terre-Neuve, qu'il fallait éviter. Les avis de reconnaissance sont partagés ; à la fin le capitaine doit avouer qu'il va droit au cap à l'Anguille. Le danger devenait imminent. Damase Mercier assure en vain le capitaine qu'avant minuit, le vent aura changé et qu'ainsi il est expédient d'attendre pour reprendre la route du sud. — « Nous allons retourner vers le nord », fut la réponse du capitaine. L'ordre était formel. Il fallait obéir.

A minuit, les voiles sont emportées, et le lendemain, une tempête de neige met l'équipage dans l'impossibilité de rien distinguer. Pas moyen d'allumer de feu : on déjeune froid. La mer est toujours très mauvaise. Mercier, qui se tient à la barre, essuie de violentes bourrasques. Tout à coup un paquet de mer rase le pont du bateau, emporte la chambre des matelots avec quatre d'entre eux ; le brave pilote n'avait eu que le temps de se cramponner à la vergue. Cette terrible secousse passée, il veut se rendre compte du sort de l'équipage : au large deux hommes se noyaient, deux autres avaient disparu à tout jamais ; un cinquième, projeté dans les cordages, s'y trouvait embarassé, le poignet brisé ; lui Mercier, avait, au-dessus de l'arcade sourcilière, une blessure d'où le sang s'échappait. Restaient le capitaine et un autre matelot. Où étaient-ils ? que leur était-il arrivé ? Le premier gisait sous un madrier, éprouvant au côté une violente douleur ; l'autre, les deux hanches déboîtées, appelait au secours de l'avant du navire. Mercier se multiplie pour procurer assistance aux uns et aux autres ; hélas ! ses ressources sont par trop restreintes ; pas de feu, impossible d'en faire ; pour toute nourriture, du lard cru avec de la farine délayée dans l'eau : c'était la mort en perspective. En effet, quelques jours après, le capitaine succombait à ses blessures ; les deux autres malheureux devaient, cinq semaines



encore, traîner une existence qui ne fut qu'une longue et douloureuse agonie.

Des huit hommes qui composaient l'équipage du *Leader*, voilà Mercier resté seul. Quel sort l'attend ? Il l'ignore. A huit milles du rivage, que tenter et que devenir ? Il ne peut songer à diriger le bateau : la roue du gouvernail est cassée par le milieu. La mer toujours démontée enlève tout espoir de salut. A tout hasard, le malheureux naufragé fait vent arrière et l'embarcation, sous l'effort d'un vent violent, est jetée à un mille de terre, sur une chaîne de rochers où l'étrave se brise. Une nouvelle rafale pousse l'épave dans l'embouchure de la « Rivière au charbon ».

Mercier, dans l'eau jusqu'à la ceinture, peut enfin gagner la terre. Il se met à chercher du secours, gravissant les montagnes, les escarpements ; mais après plusieurs jours de marches et contremarchés, il comprend que tout espoir de secours extérieur est perdu. Un instant, il céda au découragement et se prit à pleurer. Mais en homme de foi, qui met en Dieu toute sa confiance, il se ressaisit bientôt, et se rappelant la devise : « Aide-toi, le Ciel t'aidera », il s'occupe à se construire une cabane de branchage qu'il garnit de toile intérieurement. Combien il eut à souffrir du froid, nous renonçons à le dire.

Ce n'est qu'après la mort de son dernier et infortuné camarade qu'il sentit ses propres douleurs. Ayant enlevé ses chaussures, il se vit contraint de couper ses bas pour se rendre compte de l'état de ses pieds. O spectacle terrifiant ! Sous l'effet de la gelée, tous les orteils du pied droit se détachent. Un instant, il pensa perdre entièrement ce pied ainsi mutilé ; mais il eut le courage de retourner au bateau pour y chercher de l'huile de lin, avec laquelle il frictionna la partie malade. Au bout de quelques jours Mercier se sentit soulagé ; mais à défaut

de bas, il doit employer une crémone pour envelopper et réchauffer ses pieds à demi gelés.

Bientôt ses vêtements sont en loques. Le moindre mouvement lui est une torture ; et cependant la dure nécessité l'oblige à retourner de temps à autre au bateau pour en tirer quelques provisions de bouche.

Cette situation, toutefois, devait prendre fin. Le 22 mars 1865, Mercier adresse à Dieu les plus instantes prières, lui demandant de l'appeler au paradis, ou d'envoyer quelqu'un à son secours.

Neuf jours après, Mercier se trouvait dans la cale du *Leader*, lorsqu'il entendit parler sur le pont. Il monte en hâte et se met à crier. Quatre hommes étaient là que son apparition et le son de sa voix avaient jetés dans la stupeur.

Mercier leur parle en anglais : pas de réponse. Il parle en français, même silence.

Cependant Mercier leur demande le moyen de faire du feu, leur raconte son naufrage et le douloureux hiver qu'il vient de passer, exposé au froid et privé de tout secours.

A ce récit, ces hommes atterrés s'approchent du malheureux, le considèrent un instant sans mot dire et se mettent à pleurer. Puis frappés d'une telle endurance, ils ne songent plus qu'à soulager une si grande infortune. L'un d'eux passe à Mercier un pantalon, les autres lui donnent du biscuit pour manger avec son lard cru. Le cher homme avouait n'avoir jamais fait un aussi bon repas.

Ces hommes étaient des matelots occupés à la pêche aux lous marins dans les parages de Terre-Neuve. Leur bateau se trouvait cerné par les glaces à quelque distance. Croyant l'épave du *Leader* déserte, ils étaient venus pour l'examiner.

Bientôt arrivèrent six autres de leurs compagnons. On se consulte sur ce qu'on pourrait faire de Mercier ; la solution est vite trouvée. On le transportera au bateau de pêche, Mercier est donc enveloppé dans une voile du *Leader*, suspendu à une perche, et l'on se met en route.

On devait marcher sur la glace. Malgré leurs précautions les porteurs glissent et laissent tomber leur fardeau. Un violent contre-coup fait à la tête du malheureux une double blessure, d'où le sang s'échappe en abondance. Après un pansement provisoire, on se remet en marche ; enfin au bout de sept heures d'efforts, on arrive à destination. Mercier était exténué.

Ce singulier convoi avait intrigué le capitaine de la pêche. A la distance d'un mille, il cherchait, avec sa longue-vue, à découvrir la nature de la manœuvre qui se rapprochait de lui. Bien vite, il eut la clé du mystère, et aussitôt s'empessa auprès du blessé. Mercier fut lavé, pansé, changé de linge : c'était pour lui une existence nouvelle. Après dix jours des soins les plus délicats, le naufragé se trouvait presque guéri.

Toutefois, quarante jours devaient encore s'écouler avant qu'on pût se déprendre des glaces. Alors seulement le bâtiment de pêche fut entraîné à la dérive jusque dans le détroit de Belle-Isle.

Enfin, l'équipage eut la bonne fortune d'atteindre le Havre-au-Baste, à l'ouest du cap Pic, de Terre-Neuve. Après une halte de trois jours, Mercier prit place à bord d'une goélette qui faisait voile pour Saint-Jean. Qu'on juge de la joie de sa femme et de ses jeunes enfants en le revoyant après une si longue absence et de pareils dangers !

Damase Mercier, en effet, avait fondé une famille. Le 11 juillet 1857, il avait épousé Mary-Elisabeth O'Farrell, née à Saint-Jean (Terre-Neuve) en 1836. Le nom de cette

future grand-mère d'Henri Bernèche dénote son origine irlandaise. Ses parents, natifs de Tipperary (Irlande), étaient venus se fixer à Saint-Jean, où le père, M. Edward O'Farrell, exerçait la fonction d'architecte, au service du gouvernement anglais. C'était un fervent catholique, instruit, d'humeur toujours gaie et d'une austère sobriété.

L'union de Damase Mercier avec Mary-Elisabeth O'Farrell, fut bénie de Dieu. Il en naquit sept enfants, dont deux filles ; l'une, Marguerite, aura un rôle prépondérant, mais trop court, dans la première partie de cette histoire.

Après le naufrage dont nous avons raconté les douloureuses et providentielles péripéties, la famille Mercier, demeura peu de temps à Terre-Neuve. Elle vint se fixer au Sault-Montmorency, où Damase occupa divers postes à la *Compagnie du Coton*.

Fidèle à la foi de ses pères, il n'avait jamais, durant ses longs voyages, négligé les pratiques d'une vie strictement chrétienne. Lorsque, sur sa route, se trouvait une église catholique, il ne manquait pas de s'y rendre, fallût-il pour cela s'imposer une longue marche à pied. Juste envers tous, il était surtout bon et serviable à l'égard des plus faibles. L'éducation de ses enfants lui tenait à cœur :

« Je n'ai pas eu de mère, disait-il souvent, pour me donner de bons conseils, mais je veux que mes enfants soient bien lancés dans la voie du bien. »

Sous ce rapport, sa pieuse épouse lui prêtait le concours le plus efficace, et nous verrons bientôt comment ses vœux ont été accomplis.

A l'heure où nous écrivons, Damase Mercier, âgé de quatre-vingt-huit ans, mène encore, entouré de sa femme et de ses enfants, une existence paisible, sanctifiée par les pratiques de la religion, et spécialement par l'assistance

quotidienne au saint sacrifice de la Messe. Dans sa modeste demeure, au milieu des portraits de famille, on voit une croix emportée de son pays natal. C'est un souvenir de son père, qui depuis plus de soixante-dix ans, même au cours de ses lointains voyages, ne l'a jamais quitté.

Nous vous avons fait connaître, cher lecteur, les aïeuls maternels de celui dont nous voulons vous raconter la vie. Du côté de ses ancêtres paternels, il aura aussi de qui tenir.

Le nom de *Bernèche* se trouve mentionné pour la première fois dans les registres de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny, en 1739. A cette date, Jean Bernèche, brillant officier français, originaire de la paroisse de Saint-Martin, au diocèse de Bayonne, vient se fixer au Canada, et s'unit à Marie Chrétien. De cette souche unique paraissent venir tous les rejetons de même nom dispersés aujourd'hui au Canada (1).

Jean-Baptiste Bernèche, grand-père d'Henri, est né à Saint-Thomas de Montmagny en mars 1823. Fils aîné de Jean-Baptiste Bernèche et de Marie Boutet, il se distinguait de ses frères et sœurs par son obéissance et sa sagesse.

Il vint s'établir au Sault-Montmorency où, en 1854, il épousa Élisabeth Laroche. De ce mariage naquirent deux enfants : Jean-Baptiste-Pierre, père d'Henri, qui vint au monde le 18 octobre 1856, et Élisabeth, tante qui éleva Henri après la mort de sa mère.

Instruire ses enfants de la religion, les former à la piété, les élever dans la crainte et l'amour de Dieu, telle fut la préoccupation principale du grand-père d'Henri.

(1) *Dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay.*

Après la classe, il contrôlait et développait par des questions nombreuses les leçons reçues à l'école. Surtout il en assurait l'effet en les faisant pratiquer et appuyait ses enseignements par ses exemples.

« Faites comme moi, disait-il en toute simplicité à ses enfants, et je suis sûr que le bon Dieu sera content. »

Il insistait sur la prière, l'obéissance, l'assistance à la sainte Messe, sa principale dévotion. Chaque soir, il présidait la prière en commun ; on récitait le chapelet en famille ; bien chère aussi lui était la pieuse pratique de l'Angelus, il n'y manqua jamais.

Il ne tolérait pas qu'en sa présence on tint des propos malséants et ne craignait pas de reprendre celui qui se serait oublié à cet égard. Sa probité, délicate jusqu'au scrupule, lui faisait un devoir d'avertir ses clients des défauts de la marchandise qu'il leur livrait. Aussi jouissait-il de la confiance universelle. C'était « l'homme juste » ; ainsi le désignait la voix populaire. S'élevait-il un différend, c'est à lui qu'on s'adressait pour le régler. « Allons consulter *l'homme juste*, disait-on ; quel meilleur juge pourrions-nous trouver ? »

Il mourut en juin 1873, à l'âge de cinquante ans, après une longue maladie endurée avec une patience et une résignation toute chrétienne. « Notre père, *l'homme juste*, est mort », répétaient les pauvres, fondant en larmes.

Élisabeth Laroche fut aussi une excellente chrétienne, une mère exemplaire, qui prenait grand soin de l'éducation de ses enfants. D'une grande affabilité de caractère, d'une humeur toujours égale, charitable pour tous, et surtout pour les pauvres, elle ne craignait pas d'exposer, sa vie en allant soigner des malades qui lui étaient complé-

tement étrangers. Elle mourut le 3 novembre 1895, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Le 22 février 1892, Jean-Baptiste-Pierre Bernèche, leur fils, épousait, au Sault-Montmorency, Marguerite Mercier. Ainsi se trouvait constitué le nouveau foyer où devait bientôt apparaître l'enfant de bénédiction destiné à en être la joie et l'ornement.

---



## CHAPITRE II

---

### La Première Enfance.

---

Ce fut le 11 mars 1893 que fit son entrée en ce monde, pour y accomplir son court mais fécond pèlerinage, l'enfant dont nous allons raconter l'histoire. Sa pieuse mère le consacra aussitôt à la très sainte Vierge.

Dès le lendemain, 12 mars, il fut présenté au saint Baptême et reçut le sacrement de la régénération des mains de M. l'abbé Ruel, curé de la paroisse. Il était tenu sur les fonts baptismaux par son grand-père maternel, Damase Mercier, et par sa grand-mère paternelle, Élisabeth Laroche, veuve de Jean-Baptiste Bernèche.

Le rite sacré s'accomplit avec la solennité accoutumée. Mais lorsque le prêtre, après avoir versé l'eau purificatrice et consacré par l'onction du saint Chrême ce nouveau temple spirituel, présenta à l'enfant le vêtement symbole d'innocence, en lui recommandant de le porter sans souillure jusqu'au jour de Jésus-Christ, les Anges, témoins du mystère, durent sans doute tressaillir et chanter un cantique de joie. A voir la complaisance spéciale avec laquelle la Trinité auguste s'inclinait vers le nou-

veau baptisé, ils comprirent que celui-ci serait vraiment leur frère. Cette robe de pureté, dont ils contemplaient le merveilleux éclat, serait portée par lui sans atteinte grave, à travers les souillures du monde, et, embellie chaque jour de nouveaux ornements, elle resplendirait dans toute sa blancheur au soleil de l'éternité.

L'enfant reçut les noms de Jean-Baptiste-Henri-Joseph. Le premier de ces prénoms était en quelque sorte un héritage familial ; depuis le fondateur de la branche canadienne, il avait été porté jusqu'à ce jour par tous ses descendants (1). Né pendant le mois consacré à saint Joseph, l'enfant devait aussi, selon le vœu de sa mère, porter le nom de ce grand patriarche, en qui elle avait une confiance particulière. Toutefois le nom sous lequel il fut ordinairement appelé parmi ses proches est celui d'Henri ; c'est aussi celui sous lequel nous le désignerons.

Le jeune Henri était doué d'une forte constitution. Sa croissance physique s'accomplit sans incident. A quatre ans, c'était déjà un petit homme, énergique, aimant le jeu, marchant sur la neige, les raquettes aux pieds, en compagnie de son grand-père Mercier. Ce côté de son éducation ne laissa rien à désirer. Mais ce n'était pas le plus important. M<sup>me</sup> Bernèche, personne très pieuse, connaissait le prix du trésor que la Providence lui avait confié. Sa maternité lui apparaissait comme une sorte de sacerdoce. Ce qu'elle voyait en ses enfants, c'était surtout des âmes à former pour la vie chrétienne et pour le ciel. Son cher Henri fut le premier objet de ses soins attentifs, et celui qui devait en jouir le plus longtemps. Les premiers mots que l'enfant apprit à bégayer furent les noms sacrés de Jésus et de Marie. Ses premières pensées, les premiers

(1) Le saint précurseur Jean-Baptiste est aussi le patron national des Canadiens-Français.

mouvements de son cœur furent dirigés vers le Père qui est au ciel, vers Jésus notre doux Sauveur, vers Marie sa Mère bien-aimée. Un œil toujours vigilant sut écarter de cette chère petite âme jusqu'à l'ombre du danger. En même temps, les instructions maternelles ouvraient son esprit aux choses de la foi, développaient dans son cœur les germes des vertus, lui inspiraient, avec l'amour du bien, une horreur profonde pour tout ce qui est mal.

Rarement, hâtons-nous de le dire, les parents pieux durent trouver dans leurs enfants semblable docilité et des dispositions si précoces pour tout ce qui regarde la vertu. Encore au berceau, Henri tressaillait et manifestait sa joie dès qu'on lui montrait l'image de Jésus ou de Marie. Si parfois, par manière de jeu, on les lui présentait renversées, vite il les redressait et les regardait avec amour.

Charmée de ces dispositions, sa grand'mère avait pour son filleul une tendre prédilection. « Le bon Dieu, disait-elle, destine cet enfant à quelque chose de grand. Que je voudrais vivre assez pour voir mon petit Henri grandir ! »

Montrant une grande estime pour les instructions qu'il recevait de ses parents, il les écoutait avec un profond respect, se faisait expliquer la doctrine chrétienne, et aimait à entendre raconter la vie de notre divin Sauveur. Aussi, dès l'âge de cinq ans, pouvait-il répondre à toutes les questions qu'on lui adressait sur ce sujet.

Déjà ce cher enfant avait au cœur l'amour des pauvres. Voyait-il un mendiant, vite il accourait à la maison chercher une aumône. Recevait-il des fruits, il en gardait une partie pour les petits pauvres. Avec la permission de sa mère, il leur donnait de ses jouets et ne rougissait pas de s'amuser avec eux.

Il avait une horreur invincible de tout ce qui peut

offenser Dieu. De sa bouche ne sortit jamais une parole tant soit peu malsonnante. Si parfois, dans la rue, il entendait des mots grossiers, vite il rentrait chez lui et disait à sa mère :

« Que c'est triste d'entendre dire de pareilles choses ! »

Toutefois, ce qui charmait le plus dans cet enfant de bénédiction, c'était son extraordinaire inclination pour la piété. Henri avait un grand amour pour la très sainte Vierge, et comme il savait dire le chapelet, il le récitait souvent. Il disait sa prière tout seul, le matin et le soir. Son grand bonheur était d'accompagner sa mère à l'église, où sa tenue était remarquable pour son âge. Était-il empêché de s'y rendre, il se mettait à genoux à la maison devant une image de l'Enfant Jésus, et il lui parlait avec une touchante familiarité.

Quelle joie aussi quand sa mère lui donnait quelques sous pour les déposer dans le tronc, surtout dans celui des bonnes âmes du Purgatoire !

Ces belles dispositions n'allaient pas cependant sans quelque alliage. Henri était d'un caractère vif. D'ordinaire, il parvenait à se maîtriser, mais parfois une saillie lui échappait. Un jour, il fut pris d'un tel accès de colère qu'il brisa un objet qu'il avait sous la main. Son père le mit au pain et à l'eau pour une journée entière. L'enfant versa des larmes abondantes et promit de se corriger. Nous verrons comment il sut tenir parole.

Chaque année, pendant la saison chaude, la famille allait à Sainte-Anne de Beaupré. Henri prenait un plaisir extrême à voir le nombreux concours de pèlerins qui affluaient de tous côtés pour rendre leurs hommages à la grande protectrice du Canada. Les yeux ravis, il contemplait les belles processions qu'on organisait alors, et

plusieurs fois il eut le bonheur d'être témoin d'éclatants miracles.

Dès l'âge de trois à quatre ans, Henri fréquenta l'école du village, où il eut successivement pour maîtresses M<sup>lle</sup> Lessard et Mathieu. Celles-ci s'étonnaient de voir la sagesse d'un enfant si jeune, son assiduité à la classe, son attention à tout ce qu'on lui disait. Il était très désireux d'apprendre et profitait des leçons qu'on lui donnait.

En promenade avec son grand-père, il accablait le bon vieillard de questions sur tout ce qu'il voyait. Ses jouets ne devaient garder pour lui aucun secret. Lorsqu'il les avait démontés — ou cassés —, on le grondait parfois, sa réponse était toujours la même :

« Je voulais savoir comment c'est fait. »

Si, par ces derniers traits, Henri ressemblait à beaucoup d'enfants, il les surpassait par la candeur, la piété, la grâce qui rayonnaient sur son visage, et par la distinction de sa personne. Déjà se posait à son sujet la question que les heureux témoins de la naissance du Précurseur s'adressaient les uns aux autres : « Que pensez-vous que sera un jour cet enfant ? » Et les pronostics ne manquaient pas.

Henri se trouvait un jour à Beauport, chez une dame âgée, amie de la famille. Un missionnaire entra. L'enfant le salue et le regarde. Frappé par l'extraordinaire candeur de ce beau visage, le prêtre s'informe du petit visiteur et entre en conversation avec lui. Après quelques moments d'entretien, le missionnaire l'embrasse.

« Que je voudrais, dit-il, emmener cet enfant avec moi à la ville ! Le bon Dieu fera quelque chose de lui ; il le porte écrit sur sa figure, et ses réponses sont si bien pour un enfant de son âge ! »

A quelque temps de là le missionnaire revint et ne manqua pas de prendre des nouvelles de son cher petit garçon. La bonne dame rapporta ses paroles aux parents d'Henri, qui ne pouvaient que se réjouir de tels augures.

Chaque fois que le petit Henri rencontrait un prêtre, il le fixait avec une grande attention. Se trouvant un jour à Sainte-Anne de Beaupré avec sa mère, ils rencontrèrent un Père Rédemptoriste (1) qui dit à l'enfant :

« Veux-tu faire aussi un Père, mon petit ?

— Non, je veux faire un Saint-Antoine de Padoue. »

Henri avait vu la statue du saint. Il aimait les Pères Franciscains qui portent le même costume, et les appelait des Saint-Antoine. Il avait alors cinq ans.

Nous pourrions multiplier ces épisodes ; qu'il nous suffise de constater ceci : dans l'entourage du petit Henri, nul ne le croyait appelé à vivre dans le monde, et chacun lui présageait une vocation de choix.

\*  
\* \*

Un grand malheur devait bientôt frapper la famille Bernèche. Cette mère si pieuse et si bonne, cette femme si douce, si charitable, estimée, vénérée même dans toute la paroisse, allait être, par une mort prématurée, ravie à l'affection des siens et à son œuvre d'éducation chrétienne.

C'est à l'occasion de la naissance de son troisième enfant que M<sup>me</sup> Bernèche ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Entourée des meilleurs soins, elle revint à la santé, mais ne recouvra jamais entièrement

(1) Les Pères Rédemptoristes sont chargés de la paroisse et du pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré.

ses premières forces. A la naissance du cinquième enfant la maladie réapparut, et cette fois sans espoir de guérison.

La pauvre mère endurait d'atroces souffrances, mais les yeux constamment fixés sur une image de Notre-Dame des Sept-Douleurs, elle ne laissait échapper aucune plainte. Parfaitement résignée à la volonté de Dieu, joyeuse même au milieu de ses douleurs, elle n'avait qu'un seul regret : quitter ses jeunes enfants. Pour cela encore, elle s'en remettait à la divine Bonté, comptant aussi, pour en prendre soin après sa mort, sur le dévouement bien connu de sa belle-sœur, M<sup>lle</sup> Élisabeth Bernèche.

Mais jusqu'à la fin, elle prodigua à son cher Henri les plus tendres conseils. De son côté, il s'empressait auprès d'elle et lui tenait presque continuellement compagnie. La nuit même, lorsqu'il se réveillait, il descendait voir sa bonne maman.

Dans le cours de cette même année, M<sup>me</sup> Bernèche avait perdu l'un de ses enfants ; un autre, le petit Émile, âgé de deux ans et demi, tomba malade et mourut huit jours avant sa mère. En apprenant sa mort, loin de formuler la moindre plainte, cette mère chrétienne s'écria : « Qu'il est heureux ! Le voilà rendu au ciel avant moi ! »

A l'égard de ce cher petit frère, Henri avait aussi montré tout son bon cœur. Comme il couchait non loin de lui, il se levait de temps en temps pendant la nuit, s'approchait du petit malade, et si l'enfant ne dormait pas, il le berçait doucement, jusqu'à ce qu'il fermât les yeux.

Enfin arriva le jour où cette pieuse mère devait aller rejoindre au paradis les deux anges qu'elle y avait envoyés. La nuit précédente elle avait eu une crise. M. le curé Ruel, averti, était venu aussitôt. Bien qu'il ne passât aucun jour sans visiter la malade, il ne manquait pas d'accourir dès que le mal empirait. A cette dernière visite,

il promit à la moribonde que la messe du lendemain serait dite à son intention. Cette messe était l'ouverture de l'Adoration perpétuelle.

Le matin, se sentant plus mal, elle fit appeler les membres de la famille et leur dit : « Je m'en vais. Au revoir au ciel. » Elle embrassa son mari et ses enfants, puis, se tournant vers l'image de la très sainte Vierge : « Bonne Mère, lui dit-elle, je vous confie mes orphelins. Veillez sur eux et sur leur père affligé. » S'adressant alors à sa sœur Marie Mercier, qui était présente, elle ajouta : « Voici mes petits enfants qui viennent au-devant de moi » ; et, pressant sur son cœur le crucifix qu'elle tenait en mains, elle rendit sa belle âme à Dieu. Elle n'avait pas achevé sa trentième année.

Au moment où elle exhalait le dernier soupir, M. l'abbé Giroux, ami de la famille, pénétrait dans l'appartement. Il présida les premières prières pour la défunte. A l'église, le saint Sacrifice, célébré à son intention, n'était pas encore terminé. On était au samedi de Pâques, 13 avril 1901.

Impossible de peindre la désolation qui suivit. La mourante avait recommandé le calme et la résignation. « Ne pleurez pas, disait-elle, ne faites pas de bruit autour de moi après ma mort. » Mais comment retenir ses larmes, comment refouler ses sanglots ? Le jeune Henri surtout pleura beaucoup.

Toutefois, la douleur générale trouvait un adoucissement dans la pensée qu'après une vie si chrétienne, et une maladie si longue et si patiemment supportée, l'entrée de cette chère âme dans la gloire ne pouvait être longtemps différée. La sympathie publique ne fit pas défaut. C'était à qui enverrait des fleurs ou des couronnes pour orner la chambre mortuaire. L'inhumation ne devait avoir lieu que le mardi matin ; tous les paroissiens, sans

exception, se firent un devoir de venir prier auprès de la défunte.

Henri ne quittait presque pas le corps de sa mère. De longues heures durant, il était là, offrant à Dieu ses innocentes prières pour celle qui l'avait tant aimé. Le soir surtout, c'était là un spectacle des plus impressionnants.

Au moment de la voir disparaître dans la tombe, il déposa sur son front un dernier baiser dont l'écho retentit dans le cœur de tous les assistants. Mais ses larmes ne devaient pas tarir si tôt, et le souvenir de cette mère si affectueuse restera impérissable dans sa mémoire et dans son cœur.

Un mois plus tard, le dernier né des petits orphelins, âgé seulement de quelques semaines, était réuni à celle qui lui avait donné le jour.

De cette famille si heureuse auparavant quatre membres avaient disparu ; trois seuls restaient : le père, Henri et sa petite sœur Marguerite.

Henri avait alors huit ans. Voyant le malheur de son frère, M<sup>lle</sup> Élisabeth Bernèche s'offrit à demeurer avec lui pour prendre soin des deux orphelins. Il accepta, et c'est elle désormais que, sous le nom de tante Élisabeth, nous verrons occuper auprès d'Henri la place laissée vide par la mort de sa pieuse mère.

Quelques semaines après le triste événement qui venait de modifier si profondément son foyer, M. Bernèche quitta le Sault-Montmorency et vint se fixer à Québec.

En cela aussi la Providence avait ses desseins.

---





### CHAPITRE III

---

#### La Première Communion.

---

Bâtie à l'origine sur l'éminence qui forme le cap Diamant, entre le Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles, la ville de Québec ne tarda pas à déborder ses remparts. A mesure que s'augmentait la population et que l'industrie se développait, on vit des maisons se construire, d'abord sur les parties les moins abruptes de la colline, puis sur la plaine qui s'étend à ses pieds et qui est devenue ce qu'on nomme aujourd'hui la *Basse-Ville*, par opposition à l'ancien Québec, qui retient le nom de *Haute-Ville*.

Saint-Roch, la plus ancienne paroisse de la Basse-Ville, est la plus rapprochée de la pointe du cap, ainsi que du port.

En 1853, une église succursale fut construite dans un quartier nouveau appelé alors Boisseauville, du nom de l'un des principaux propriétaires du terrain. Mgr Bailargeon invita les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée à prendre la charge de cette église qui portait le titre de Saint-Sauveur.

Aussitôt les œuvres paroissiales furent établies : écoles des Sœurs et des Frères, Confrérie de la Sainte Famille, Union Saint-Joseph, Société de Tempérance, Archiconfrérie du Sacré-Cœur, etc.

En 1867, à la suite d'un incendie qui avait détruit presque toutes les maisons et les établissements religieux, la fabrique de Saint-Roch céda ses droits, et Saint-Sauveur fut érigé en paroisse.

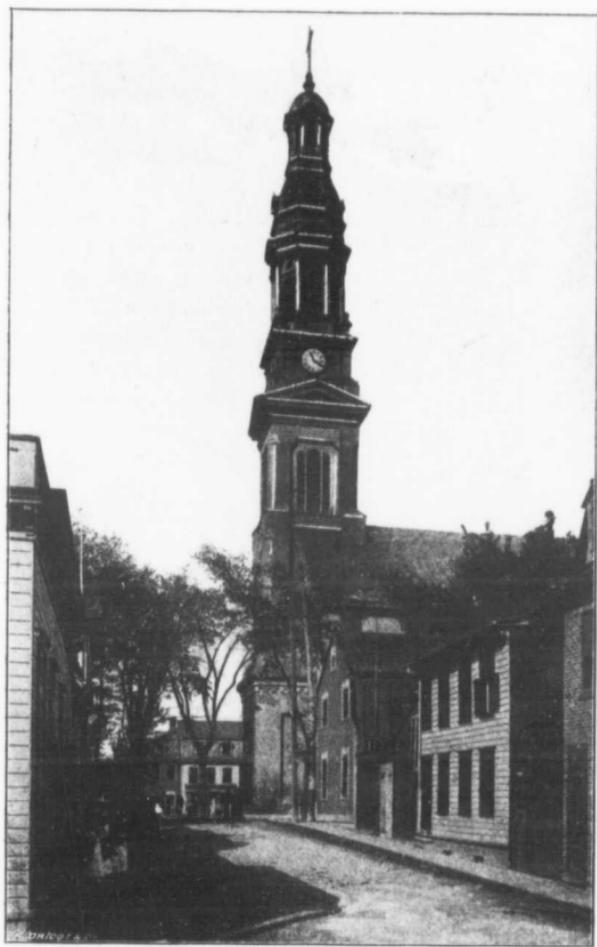
Les ruines sont promptement réparées et l'église agrandie : de nouvelles œuvres, de nouvelles congrégations, s'ajoutent aux précédentes. Mais la population s'accroît sans cesse, et Saint-Sauveur voit à son tour se détacher en 1898 la nouvelle paroisse de Saint-Malo.

Toutes les paroisses de Québec, sous la direction de leurs pasteurs dévoués, rivalisent de piété et de zèle pour les œuvres chrétiennes. Parmi elles, cependant, on pourrait dire que Saint-Sauveur est la paroisse à *vie intense*. Un nombreux clergé, uni par les liens de la vie commune, permet de pourvoir abondamment aux besoins spirituels du peuple. Des offices solennels, des œuvres multiples alimentent la piété, saisissent les âmes et maintiennent parmi les fidèles une activité religieuse toujours renaissante.

Laissons un instant la parole à un voyageur français, fervent catholique, bien connu au Canada (1).

« Il existe à Québec, dit-il, une paroisse exclusivement ouvrière : c'est Saint-Sauveur. La population tout entière, pauvre mais profondément chrétienne, est composée des

(1) M. Pierre Gerlier, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de l'Association de la Jeunesse Catholique Française. En 1908, il avait été délégué par cette Association, dont il était alors vice-président, pour la représenter aux fêtes du troisième centenaire de Québec et au Congrès de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne qui se tenait à cette occasion.



ÉGLISE SAINT-SAUVEUR, A QUÉBEC.

travailleurs des usines et des manufactures. Je passais, le premier vendredi du mois, devant l'église de cette paroisse, lorsqu'un ami qui m'accompagnait m'invita à y pénétrer. Je n'oublierai jamais le spectacle qui frappa mes yeux. Le Saint Sacrement était exposé dans l'embrasement de mille lumières, et, prosternés devant Lui, j'aperçus plus de deux mille ouvriers en costume de travail, tour à tour recueillis dans la prière, ou chantant, avec un accent de foi inoubliable, sous la direction d'un religieux. Et ils viennent ainsi chaque mois, au sortir de l'usine, adorer humblement durant une heure le Dieu de l'Eucharistie. Je saisis alors le secret de tout ce que j'avais vu dans ce pays admirable, de cette prospérité des familles, de cette moralité des individus, de cette paix sociale enfin qui fait le bonheur de nos frères d'outre-mer.

Il n'est pas rare que des protestants, témoins de pareilles manifestations, reviennent à la foi catholique.

Une grande partie de ces heureux résultats doit être attribuée à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. De l'église, elle s'est répandue dans les familles et jusque dans les usines. Entrez dans une manufacture, grande ou petite, vous y apercevrez, bien en vue, entourée de lampes électriques, une statue du Sacré-Cœur. « Je ne connais pas à Québec un patron protestant, dit un publiciste, qui ait refusé à ses employés catholiques de dresser un autel au Sacré-Cœur dans son usine. Bien au contraire, tous ont semblé contents, et plusieurs « boss » protestants (1), comme disent nos ouvriers, se sont fait un plaisir d'illuminer le Sacré-Cœur le premier vendredi du mois...

Bien plus, chaque mois, le premier vendredi, tous les

(1) *Boss*, mot familier anglais pour désigner un patron ou chef d'atelier.

employeurs d'ouvriers de Québec, les protestants comme les catholiques, ferment une heure plus tôt, afin de permettre à leurs employés d'aller faire l'heure de garde devant le Saint Sacrement (1). »

Il était nécessaire de faire connaître à nos lecteurs, au moins par cette esquisse rapide, le milieu paroissial où va maintenant se développer la vie chrétienne de notre cher Henri, milieu qui exercera sur cette jeune âme une si large et si profonde influence.

Toutefois, en arrivant à Québec, ce ne fut pas d'abord sur Saint-Sauveur que M. Bernèche vint habiter, mais sur Saint-Malo, la paroisse voisine, dont les Révérends Frères Maristes dirigeaient l'école. Henri en suivit les cours pendant un an et mérita, par son application et sa bonne conduite, les éloges de ses maîtres.

Ensuite, M. Bernèche et sa famille se fixèrent à Saint-Sauveur. Henri avait neuf ans. On le présenta à l'école paroissiale dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes. Comme il devait, cette année, faire sa première Communion, il fut placé dans une classe dite des « *Préparants* ».

Dans les écoles populeuses du Canada, il était alors d'usage, en effet, de réunir, en une ou plusieurs classes spéciales, les enfants qui se préparaient à leur première Communion. Cette organisation avait ses avantages. Sans nuire à leur progrès dans les études ordinaires, on pouvait donner à la formation religieuse de ces enfants des soins particuliers, et le seul fait d'appartenir à la classe des « *Préparants* » leur rappelait sans cesse le devoir de se disposer de leur mieux à ce grand acte de leur vie.

Par son application au travail, sa conduite édifiante et

(1) Extrait du journal *la Vérité*, de Québec, n° du 19 novembre 1910.

sa piété sincère, Henri devint bientôt le modèle de ses disciples.

Outre le catéchisme fait chaque soir par le professeur de sa classe, Henri suivait les instructions données par le R. P. Bernèche, son parent. Voici le témoignage rendu par cet excellent missionnaire :

«... Sa physionomie était de celles que l'on n'oublie jamais. Sa figure douce, aimable et franche laissait voir une belle âme. Je le vois encore à Saint-Sauveur de Québec, assistant à mes classes de catéchisme de première communion. Attentif aux leçons, il donnait ordinairement la réponse juste aux questions posées.

Sans être d'une intelligence très vive, il savait cependant pénétrer les explications un peu trop techniques que je me plaisais parfois à donner dans sa classe. Henri Bernèche était, pour moi, de ceux que l'on interroge en dernier lieu, pour avoir la vraie réponse, lorsque tous les autres n'en donnent que d'insuffisantes (1). »

C'était avec son cœur, plus encore qu'avec son esprit, qu'Henri écoutait la doctrine sacrée. L'expression de sa physionomie disait assez combien il était heureux d'entendre parler du bon Dieu.

Il apportait toute son ardeur à étudier la lettre du catéchisme, résumé substantiel des excellentes instructions qu'il recevait.

Henri ne passait aucun jour sans assister à la sainte Messe. Le jeudi et le vendredi, il faisait pieusement le Chemin de la Croix.

Deux fois par jour, après la classe, il allait visiter le Très Saint Sacrement. C'était là, dans ses entretiens intimes avec le divin Maître qu'il puisait les grâces dont

(1) Lettre au Rev. Frère Directeur du Petit Noviciat.

il avait besoin pour accomplir fidèlement tous ses devoirs et se bien préparer à sa première Communion.

Cette constante régularité d'Henri à rendre visite à Notre-Seigneur lui suscita bientôt des imitateurs. Plusieurs de ses petits camarades, attirés à sa suite vers le Dieu de l'Eucharistie, prirent l'habitude d'aller avec lui offrir à Jésus leurs hommages et leurs prières avant de rentrer dans leurs familles. Ainsi, sans se douter du bien qu'il accomplissait, le pieux enfant devenait déjà pour son entourage un véritable apôtre, l'apôtre du bon exemple.

Un jour, au sortir de la classe du matin, Henri, suivi de ses compagnons de piété, dirigeait ses pas vers l'église pour y faire ses dévotions accoutumées. Tout à coup, le tocsin donne l'alarme du feu. Aussitôt ses camarades l'abandonnent et se précipitent comme d'instinct vers la station des pompiers, voisine de l'église. Autant pour faire plaisir à ses petits amis que pour voir la manœuvre, Henri s'élançait à la suite de ses camarades, qui l'avaient devancé de la largeur de la rue où devaient passer les voitures. Nos petits curieux, détournés un instant de l'œuvre sainte qu'ils s'étaient proposé d'accomplir, n'avaient pourtant pas oublié leur Mentor. Ils le cherchent du regard et que voient-ils ? Henri entre les jambes d'un cheval de pompier ! Dieu ! quelle position ! Que va devenir le pauvre enfant ? On s'attend à ne relever qu'un cadavre. Mais ô surprise ! Henri se redresse, se demandant ce qui vient de se passer. On l'entoure, on l'examine. Quel n'est pas l'étonnement des spectateurs, et surtout de ses petits amis, de n'apercevoir en lui aucune trace de blessure ? On crie au miracle. Lui-même attribue son salut à la main puissante de Marie. Il la priait si bien, cette bonne Mère ! Chaque jour il lui demandait d'être

préservé de tout malheur. Sa foi et sa piété avaient été récompensées.

Au reste, l'ascendant de sa vertu ne devait pas tarder à recevoir une sorte de consécration. Pour stimuler le zèle des nombreux enfants qui se préparaient à leur première Communion, on avait établi parmi eux une petite congrégation des Saints-Anges. Henri en fut élu président. Il prit sa charge à cœur et s'en servit pour exercer au milieu de ses jeunes camarades un fructueux apostolat.

Au cours de cette année, il eut le bonheur d'accompagner une fois sa tante dans un pèlerinage de la paroisse Saint-Sauveur au *Cap de la Madeleine*, à Trois-Rivières. Henri suivit pieusement les offices et autres exercices du pèlerinage, fit de nombreuses visites à l'église et s'en revint la joie au cœur, plein de reconnaissance envers Dieu pour les grâces qu'il avait reçues.

Le grand jour approchait. Cette année d'attente et de préparation touchait à sa fin. Au mois d'avril eurent lieu les examens ordinaires. Henri les subit avec succès. Libre désormais de ce souci, toute son attention se porte à disposer son cœur à la prochaine venue de Jésus tant aimé.

La retraite préparatoire fut prêchée par le R. P. Desilets, O. M. I. Par sa piété, son silence, son recueillement, Henri fut l'édification de tous. Son unique préoccupation était la pensée de recevoir le bon Dieu. « Il ne faut pas s'occuper de la toilette, » avait dit la bonne tante. Cette simple parole avait suffi pour couper court à tout désir inspiré par la vanité.

Chaque jour de cette retraite, Henri suivait les stations de la voie douloureuse, les bras en croix. Un petit espiègle, de ses compagnons, le tire par derrière, lui disant qu'il va se fatiguer. Sans se déranger, Henri continue sa prière.

HENRI LE JOUR DE SA PREMIERE COMMUNION (Mai 1903).





Sa préparation se poursuit au sein de la famille. A table il se prive de dessert ; il passe la soirée en prières et en lectures pieuses, s'abstient de tout jeu bruyant et observe un silence rigoureux.

La veille de sa première Communion, il redouble de ferveur : il ne veut rien prendre au souper ; avant de se retirer, il demande à son père un pardon général pour tous ses manquements, sollicite de lui une bénédiction très particulière. Sa pensée était si vivement fixée sur Jésus qu'il allait recevoir le lendemain, qu'il ne put dormir de la nuit.

C'est le jeudi 14 mai 1903 que devait s'accomplir pour la première fois l'union de cette âme si pure avec son Dieu caché sous les espèces sacramentelles. Le matin de ce grand jour, Henri était comme un ange. Sa physionomie, d'une sérénité parfaite, rayonnait de joie intime.

Il se rendit à l'école, où les Chers Frères attendaient les petits communians pour les conduire à l'église.

A 6 heures, la sainte messe fut célébrée par Mgr Gauvreau, curé de Saint-Roch. Henri l'entendit avec une piété angélique. De retour à sa place, avec Jésus dans son cœur, il resta plongé dans un recueillement profond jusqu'au moment de la Confirmation, qui eut lieu immédiatement après la messe.

Ce fut des mains de Mgr Brunault, évêque de Nicolet, qu'il reçut le sacrement qui faisait de lui un soldat de Jésus-Christ.

Dans l'après-midi, il y eut rénovation des promesses du baptême, consécration à la très sainte Vierge, réception dans les confréries des scapulaires.

Le soir, le jeune Henri, entouré de sa famille, racontait tout ce qui l'avait le plus impressionné durant ce beau jour. Sa figure souriante révélait la joie de son âme,

et il ne cessait de dire quel bonheur il avait éprouvé en recevant son Dieu et son Sauveur.

Il est toutefois des choses que la langue humaine ne saurait décrire, des secrets que l'esprit de l'homme est impuissant à sonder. Qui dira l'amour avec lequel Jésus eucharistique descendit dans cette âme si bien disposée et les trésors de grâce dont il la combla ? La suite de cette histoire nous permettra peut-être de soulever un coin du voile qui recouvre ce mystère ; mais ce n'est qu'au ciel qu'il nous sera donné de le pénétrer.

---



## CHAPITRE IV

---

### L'Écolier.

---

Après sa première Communion, Henri Bernèche poursuit normalement, à l'école Saint-Sauveur, le cours de ses études primaires. Il n'est pas doué de facultés brillantes, mais son sérieux et son application au travail, bien au-dessus de son âge, lui permettent de tenir un rang convenable parmi ses condisciples. D'année en année il avance de classe, et les prix qu'il remporte sont la conquête de ses efforts et de sa vertu, plutôt que le résultat d'une facilité à qui les succès sembleraient promis d'avance.

Aussi bien, n'est-ce pas par des triomphes scolaires qu'Henri se distinguera de ses camarades. Sa piété, une tenue irréprochable, sa réserve et sa politesse, une fidélité absolue au règlement, suffisent à fixer sur lui l'attention de tous ceux qui l'approchent : parents et voisins, maîtres et élèves.

En classe, il écoutait et travaillait de son mieux. Vou-  
lant éviter à son père toute dépense superflue, il prenait grand soin de ses habits et de tout ce qui était à son

usage. Son bureau était tenu en ordre, ses livres, ses cahiers toujours bien couverts et rangés avec soin. Rien en sa personne ne sentait la négligence ou la mollesse ; il avait une égale horreur de la vanité et de la recherche. Il se faisait couper les cheveux très courts et partout de même longueur, bien que la coutume générale fût de les avoir longs sur le front et courts derrière la tête. Un jour, son professeur s'avisait de lui en demander la raison : « La toilette est plus vite faite, » répondit-il.

Le vrai motif n'était pas celui-là ; le professeur le comprit bien.

Il employait chez lui les veillées à étudier. Ses devoirs étaient faits exactement. Les difficultés ne l'arrêtaient point. Pour plaire à Dieu et accomplir sa sainte volonté, il passait par-dessus tout, et, quelque pénible ou difficile que fût pour lui la tâche imposée, il y déployait tous ses efforts. Une petite statue ou une image pieuse placée devant lui, sur sa table de travail, lui rappelaient des pensées de foi qui servaient à l'encourager. Quant aux leçons, se défiant de sa mémoire, il préférait les étudier le matin. Il ignorait sans doute qu'un premier coup d'œil donné le soir à la leçon facilite grandement le travail du lendemain.

Malgré sa bonne volonté, un insuccès en classe lui attirait parfois quelque reproche ; il se levait alors avec respect, baissait modestement la tête et ne disait pas un seul mot, offrant au bon Dieu cette petite humiliation. Jamais il ne laissa échapper le moindre murmure, ni le blâme le plus léger à l'égard de ses maîtres auxquels il témoignait une grande vénération.

Joyeux avec ses camarades, il était plein d'entrain dans les récréations. Il ne pouvait souffrir les disputes. Dès

que s'élevait une contestation, il jouait le rôle de pacificateur. Volontiers il prenait dans les jeux la place que d'autres n'aimaient pas, et loin d'imposer ses jeux favoris il s'accommodait au bon plaisir de ses condisciples.

Avec son caractère bouillant, il dut lui en coûter plus d'une fois, surtout dans les débuts, pour se faire à cet esprit de paix et de douceur.

Un jour, Henri rentre de l'école en pleurant. Qu'y avait-il ? Depuis quelque temps, un élève, mû sans doute par quelque sentiment de jalousie, avait pris à tâche de le taquiner, de le provoquer de toutes manières. Interrogé par sa tante, Henri explique le fait et ajoute :

« Ecoutez, tante, je ne veux pas me battre ! »

La bonne tante prit ses mesures pour faire cesser les continuelles vexations du méchant camarade.

Plus tard, aguerri par la pratique, Henri, dans de telles occasions, se contentera de sourire, en levant les yeux au ciel comme pour offrir sa peine à Notre-Seigneur.

Il savait pratiquer la charité à ses dépens. Pour une raison futile, un de ses petits amis avait cessé de lui parler ; Henri paraissait mal à l'aise. C'était au mois de septembre ; vint la retraite de rentrée. Un soir, après le sermon, en revenant de l'église, il aperçoit son ami qui marchait à quelques pas devant lui. Il court aussitôt pour le rattraper et lui demande pardon. L'accord fut vite rétabli et cet ami, tout joyeux, s'empressa de raconter le fait à son professeur.

Excuser les autres, imputer à soi-même toute la faute était dès lors sa méthode ordinaire d'apaiser un différend. N'est-ce pas la meilleure ? Et qui donc la lui avait enseignée, sinon l'Esprit de grâce, qui déjà gouvernait sa vie jusque dans ses moindres détails.

Ce même Esprit de grâce qui, secondé par une mère

pieuse, avait inspiré à Henri, dès ses plus tendres années, une si vive horreur pour tout ce qui aurait pu ternir sa pureté, entretenait avec soin dans son âme ce sentiment délicat, et portait le cher enfant à user d'une prudence extrême, surtout dans ses fréquentations. Au sortir de l'école, sa visite à l'église terminée, il revenait vite chez son père, et ne s'attardait jamais dans les rues avec des compagnons quelconques, à plus forte raison avec des compagnons suspects.

Un jour, notre écolier rentre agité, bouleversé, tout hors de lui. Sa tante, inquiète, l'interroge :

« Qu'est-il donc arrivé ? »

Henri avait entendu un de ses condisciples tenir de vilains propos et l'horreur qu'il en éprouvait l'avait mis en cet état. Ses explications furent plutôt sommaires, indignées, et pour tout dire d'un coup, il ajouta :

« C'est un petit garçon que je n'aime pas !

— Pourquoi ? Il faut aimer tous ses camarades.

— Non, tante, du reste, le Frère Directeur est au courant. »

Et Henri, craignant sans doute, même en ce cas, de blesser la charité, n'en voulut pas dire davantage.

Loin de s'émousser avec les années, sa délicatesse de conscience brille au contraire chaque jour d'un nouvel éclat et déjà sa vertu commence à s'imposer. D'ordinaire sa seule présence suffit à prévenir tout écart de la part de ses compagnons. Si parfois, dans un groupe la conversation s'égare et menace de prendre une direction mauvaise, son arrivée remet tout en ordre, comme on le rapporte de saint Bernardin de Siemie. En apercevant Henri, les étourdis semblent se dire : « Cessons, causons d'autre chose, voici Henri Bernèche qui vient vers nous. »

A cet apostolat de l'exemple, il ne craignait pas à l'occasion de joindre celui de la parole, et alors il y mettait une telle fermeté qu'elle ne laissait aucune place à la réplique.

Henri s'amusait un jour dans la cour de ses parents, lorsqu'un petit garçon qui avait perdu quelque objet y entre pour le chercher. Ne le trouvant pas, il se fâche et, de dépit, laisse échapper une exclamation peu honnête. A l'instant Henri le saisit par le bras et le met à la porte.

« Tu vois, lui dit-il, notre cour est nette et moi aussi, ne viens pas nous salir.

— Je ne suis pas sale, répond l'autre, j'ai marché sur le trottoir, je n'ai pas été dans la boue.

— Tu n'as pas été dans la boue du chemin, reprend Henri, mais dans celle du péché. Si tes habits sont propres, ton âme ne l'est pas. »

Ainsi parlait et agissait cet enfant de douze ans. Puisse-t-il trouver un grand nombre d'imitateurs !

Autant la Sainte Écriture insiste, surtout pour les enfants et les jeunes gens, sur le danger des mauvaises compagnies, autant relève-t-elle le prix d'une amitié sincère, basée sur de communes aspirations vers le bien.

C'est une amitié de ce genre qu'Henri avait liée en classe avec un enfant de son âge, l'année de sa première Communion. Elle devait être précieuse à l'un et à l'autre. Chaque soir, après avoir accompagné Henri à l'église, Émile C... le reconduisait jusque chez lui, en causant des incidents de la journée ou de leurs devoirs du lendemain.

Dans le but de s'aider réciproquement à progresser dans la vertu, ces deux vrais amis s'étaient engagés à s'avertir l'un l'autre après la classe des défauts dans lesquels ils auraient pu tomber : dissipation, paroles désagréables pour leurs condisciples, etc.

Nous aurons l'occasion de le redire, l'un des traits principaux du caractère d'Henri fut la constance. Elle se manifeste spécialement par rapport à ses exercices de piété. Aucune des pratiques adoptées par lui pour se préparer à sa première Communion, ne fut par la suite abandonnée. Il y ajouta seulement la sainte Communion plusieurs fois par semaine. Mais plus remarquable encore que cette exactitude était la ferveur croissante de cet enfant béni.

A l'école, pendant les prières, il se tient le corps droit, sans s'appuyer, les yeux baissés, et sa voix domine toujours celle de ses condisciples.

Le soir, à la maison, on récitait la prière et le chapelet en commun. Lorsque c'était le tour d'Henri de présider, il ajoutait toujours quelques invocations. Un prédicateur ayant fort recommandé la pratique des « trois *Ave Maria* » dans laquelle il voyait un gage certain de la grâce d'une bonne mort, la famille l'adopta aussitôt. Jusqu'à son dernier jour, Henri demeura fidèle à cette pieuse pratique.

Peu à peu l'attrait pour la prière augmente dans cette âme candide ; il deviendra bientôt irrésistible.

Henri restait le soir de longues heures à genoux, les yeux fixés au ciel ; totalement absorbé dans sa méditation, rien ne le dérangeait. Une fois il était très tard, Henri n'était pas encore au lit. Sa tante va se placer devant la porte de sa chambre qui était entre-bâillée, et l'appelle plusieurs fois, lui disant de se coucher. Comme il ne bougeait pas, elle s'approche et le touche. Elle s'aperçoit alors qu'il ne dort pas. Sa prière était si intense qu'il n'avait rien entendu.

Parfois Henri se promenait dans la cour ou dans la maison l'air recueilli, et, quand on lui parlait, il ne répondait

pas. Un jour, sa petite sœur Marguerite, qui était curieuse, lui demanda ce qu'il faisait ainsi en se promenant.

« Je parle à Notre-Seigneur ou je dis mon chapelet. »

Telle fut sa réponse.

Pour ne pas laisser voir qu'il priait, il usait alors d'une innocente ruse ; il mettait ses mains dans ses poches, et personne ne lui voyait égrener son chapelet.

La conduite d'Henri, à la maison et au dehors, répondait à sa piété. Il aimait et respectait ses bons parents, et il évitait avec soin tout ce qui aurait pu leur causer le moindre déplaisir. Sans doute, dans les premières années, sa bonne tante eut encore à souffrir un peu, de temps à autre, de sa pétulance et de la vivacité de son caractère ; mais jamais il ne laissa échapper ni une parole déplacée, ni un acte répréhensible. Du reste, ces défauts eux-mêmes s'atténuèrent pour ne laisser bientôt paraître que ses excellentes qualités : charité, dévouement, complaisance envers tous. Il rendait à ses parents tous les services dont il était capable et, dans la mesure de ses forces, exécutait bien des petits travaux pour en exempter son père. Jamais il n'allait prendre son repos sans l'avoir embrassé ainsi que sa tante, et reçu leur bénédiction.

Son obéissance était absolue. Il ne faisait rien sans en avoir d'abord obtenu la permission. Son ami l'invitait parfois à venir chez lui ou à l'accompagner dans une promenade. S'il n'y était pas autorisé, il répondait simplement : « Je ne puis sortir aujourd'hui, ma tante ne me le permet pas. »

Un soir, Henri jouait à cache-cache avec quelques amis dans la cour de la maison. Sa tante, voyant le jour décliner, lui dit de cesser le jeu. Aussitôt sans un mot d'observation ni le moindre signe de mécontentement, il obéit.

Nous avons dit son affection pour les pauvres. Il aimait aussi les vieillards et se montrait compatissant envers les malheureux. Loin de rire de leurs infirmités, comme le font certains enfants mal élevés, il prenait part à leurs peines et, lorsqu'il le pouvait, s'efforçait de les consoler.

A Québec, une dame vivait avec deux de ses sœurs âgées et malades. Leurs ressources étaient plutôt modiques. Henri se montrait toujours disposé à faire leurs commissions, empressé pour rentrer leur bois et même le scier, car il avait une petite scie et s'en servait volontiers pour rendre service.

« Ne vous gênez pas, leur disait-il, je suis tout à votre disposition. »

Une bonne vieille, qui demeurait dans la même maison que ses parents, aimait beaucoup aller à l'église ; mais elle ne pouvait s'y rendre seule à cause de la difficulté qu'elle éprouvait à marcher. Comme on en parlait devant Henri, il s'offrit aussitôt pour l'y conduire quand elle le désirerait. De plus, lorsqu'elle voulait marcher un peu dans la cour, Henri laissait là ses jeux et allait près d'elle pour l'aider. Cette bonne vieille, très sensible à ces délicates attentions, disait à tous ceux qui venaient la voir : « Cet enfant est un ange ; il fera sûrement un religieux. » L'événement a vérifié la prédiction.

A l'égard de sa petite sœur Marguerite, de deux ans plus jeune que lui, Henri prenait très au sérieux son rôle de frère aîné et de gardien. C'était curieux, disent les voisins, de le voir reprendre sa petite sœur de ses légers manquements. Il ne voulait pas qu'elle courût dans la rue. En l'absence de sa tante, il s'en tenait strictement aux ordres reçus. D'ailleurs, en ce cas, cette prudente chrétienne n'omettait jamais de recommander les deux

enfants aux soins vigilants des bonnes dames dont nous venons de parler.

Ce n'était pas en vain, non plus, que chaque semaine Henri suivait, au moins une fois, les stations du chemin de la croix. L'amour de son Sauveur souffrant le poussait à l'imitation. Souvent, quand il se sentait malade, il n'en soufflait mot. Interrogé par ses parents, il répondait :

« Ce n'est rien ; ce n'est qu'une petite indisposition ; d'ailleurs il faut bien souffrir un peu si l'on veut se sauver. »

Chaque hiver les RR. PP. Oblats organisaient une loterie dont le profit servait à acheter des vêtements aux enfants pauvres qui devaient faire leur première Communion. Le placement des billets était confié au zèle des élèves. Henri fut toujours des plus empressés. Après en avoir placé un certain nombre chez ses parents ou connaissances, il allait de porte en porte pour en offrir. « Je l'accompagnais souvent, raconte son ami, et je me souviens qu'un jour, rebuté de partout, il ne se découragea pas, acceptant gaiement les rebuts par amour pour Notre-Seigneur. Je ne voulais pas entrer, mais lui ne se lassait point. »

« Je ne l'ai jamais entendu se vanter, ajoute le même témoin, chose pourtant assez générale chez les enfants. Nature énergique, caractère bouillant, s'il lui arrivait de faire involontairement de la peine à quelqu'un, vite il lui en demandait pardon. Toute sa vie n'avait déjà pour but que d'aimer et de servir Jésus et Marie ; son bonheur était d'avoir à souffrir quelque chose pour Notre-Seigneur. »

\*  
\*\*

Mêlé à la troupe joyeuse de ses compagnons d'école, Henri prenait part à leurs jeux avec entrain, faisant, comme nous l'avons dit, abnégation de ses goûts person-

nels, et se prêtant à leurs désirs. Mais laissé à lui-même, chez ses parents, ou dans la compagnie de son ami de choix, quels étaient ses amusements préférés ? Nous allons le voir.

Dès sa tendre enfance, Henri avait toujours aimé les cérémonies du culte. A l'église, il les observait avec une grande attention, puis, à la maison, s'essayait à les reproduire.

Il avait un petit autel que son père lui avait construit, et s'appliquait à l'orner de son mieux, avec tous les menus objets que tante Mercier et d'autres personnes se faisaient un plaisir de lui procurer.

A Noël, une année, il voulait avoir une vraie crèche. Sa bonne tante lui avait fourni à peu près l'indispensable, mais il lui manquait un Enfant Jésus, « un vrai », disait-il. Une personne amie lui fit cadeau d'un petit Jésus en cire ! Comme il était heureux ! Ne pouvant aller à la messe de minuit, il chantait des cantiques avec sa petite sœur auprès de son Enfant Jésus.

En grandissant, ses goûts pieux ne firent que s'accroître. A Québec, il avait la joie d'assister souvent, soit à Saint-Sauveur, soit dans d'autres paroisses, à de magnifiques cérémonies. Sa jeune et pure imagination en restait frappée, son cœur enthousiasmé. On peut dire qu'il en vivait.

Son autel l'avait suivi du Sault-Montmorency à Québec. Suivant les périodes liturgiques, il y plaçait tantôt la statue de la très sainte Vierge, tantôt celle du Sacré-Cœur ou celle de saint Joseph, et les jours de fête particulièrement, il ornait cet autel avec ses plus belles fleurs. Il n'avait garde pourtant d'agir tout seul, mais il intéressait sa

sœur à ces pieuses entreprises, en consultant son goût pour mieux disposer toutes choses. La bonne tante Élisabeth y contribuait pour sa part. Sachant combien Henri aimait les fleurs, elle avait soin d'en rapporter quelques-unes lorsqu'elle allait au marché. Si le samedi ou la veille de quelque solennité elle oubliait d'en acheter, Henri paraissait contristé, et importunait sa tante jusqu'à ce qu'elle lui eût donné quelques sous pour se procurer un petit bouquet.

Le soir, c'était au pied de cet autel qu'il faisait sa prière avec sa sœur ; et les jours de fête, quand, par leurs soins, l'autel était plus richement paré qu'à l'ordinaire, il semblait à ces deux enfants que leur prière était plus fervente et plus agréable à Dieu.

Quelquefois aussi pendant le jour, ils allaient s'agenouiller ensemble au pied de leur autel ; c'était pour Henri un vrai bonheur que de prier et de faire prier sa sœur, surtout lorsqu'ils s'adressaient à leur bonne Mère du Ciel.

Pendant le mois de mai, il ne manquait pas d'orner la statue de la très sainte Vierge, et d'aller de temps en temps lui rendre visite, laissant échapper du fond de son cœur une courte prière. Il lui demandait avant tout de garder son âme bien pure.

C'est là aussi, sur ce petit autel que les jours de congé il « célébrait la messe ». Ses bonnes tantes lui avaient procuré ou confectionné un assortiment complet d'objets, de vêtements et linges liturgiques. Soutane, aube, chasuble, calice, missel, burettes avec leur contenu, quoique le vin ne fût pas toujours du « vin de messe », rien n'y manquait.

Pour lui servir la messe et représenter l'assistance,

Henri n'avait à la maison que sa petite sœur. Il exigeait qu'elle accomplît ses fonctions avec tout le sérieux possible. Si la légèreté venait se mêler à l'exercice, ou bien il s'arrêtait, disant qu'il ne faut pas rire des choses du bon Dieu, ou bien il lui faisait tout recommencer.

Lorsque ses relations avec son ami Émile C... furent devenues plus intimes, c'était tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre qu'avaient lieu ces pieuses cérémonies. Aux jours de fête, tels que le Jeudi Saint, Pâques, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la Toussaint, le jour des Morts, nos amis préparaient de grandes solennités. Ces jours-là, on chantait une Messe très solennelle et les parents alors devaient y assister. Henri officiait et prêchait; Émile servait et chantait. Tout se passait avec une parfaite dignité.

Mais de toutes les fêtes de l'année, la plus aimée comme la plus solennelle était, on le devine, la belle fête de Noël. Une jolie crèche avec personnages, animaux, villages, rochers, ruisseaux, etc., était disposée dans un endroit de la maison. Non loin de là, l'autel pour la cérémonie liturgique.

Entrons, si vous le voulez, cher lecteur, et voyons comment, dans ces pieuses familles, se passe la sainte veillée de Noël. Nous sommes chez Émile C... Le souper ou collation vient de prendre fin. L'heure fixée pour la « messe de minuit » est sept heures du soir! Quelques minutes auparavant, Henri arrive, salue la famille, et va se revêtir des ornements sacerdotaux. Pendant ce temps le « sacristain » allume les cierges de l'autel.

A l'heure précise, le célébrant s'avance majestueusement vers l'autel pendant que son ami d'un ton grave entonne l'introït.

La grand'messe continue ainsi jusqu'après l'évangile. A ce moment, le jeune célébrant se retourne et donne un

sermon « de circonstance ». Tous l'écoutent sérieusement. Puis la grand'messe continue. Après celle-ci la « messe de l'aurore » est célébrée. On se dirige alors vers la crèche pour rendre hommage au petit Enfant Jésus couché sur la paille. Mais pendant que s'achèvent les dernières cérémonies, voilà que tout à coup retentissent les joyeuses envolées des cloches de la paroisse appelant les fidèles à l'église. Chacun alors s'empresse de s'y rendre pour assister à la véritable messe de minuit.

Henri gardera de ces scènes à la fois sérieuses et enfantines un souvenir des plus délicieux. « Nous faisons tout cela pour nous amuser, disait-il plus tard, mais j'en tirais tout de même quelque profit. » De combien de vies saintes et apostoliques de tels « amusements » ont été l'innocent présage ! L'Église ne dédaigne pas de les relever dans ses bulles de canonisation.

Souvent aussi, Henri chantait « les vêpres », tantôt seul avec sa sœur, tantôt avec la participation des personnes présentes, auxquelles il demandait de les aider. Doué d'une voix douce et sympathique, il montra dès son enfance un goût prononcé pour le chant liturgique. A Québec, il aimait aller entendre les vêpres chez les Pères Franciscains de la Haute-Ville, qui, des premiers, avaient adopté le chant grégorien, et l'exécutent de manière à faire école dans toute la contrée. Ce chant le ravissait ; il croyait entendre comme un écho des chants du Paradis, et serait volontiers resté de longues heures à l'écouter.

« Si le couvent des Pères n'était pas si loin, disait-il à sa tante, j'irais volontiers chaque dimanche assister à leurs offices. »

De retour à la maison, il s'exerçait à imiter ce qu'il venait d'entendre, il fredonnait les versets et répons en

s'efforçant d'y mettre l'accent prosodique. Il cherchait aussi à former son élève — c'est ainsi qu'il appelait sa sœur — en chantant alternativement avec elle les psaumes du dimanche.

Parfois encore, se voyant entouré de petits camarades, il organisait avec eux une procession, puis il montait sur une chaise ou sur une pierre, et là, il donnait un sermon.

Il aimait aussi à faire la classe. Comme il commençait par le catéchisme, il arriva souvent qu'à la fin de l'après-midi ce premier sujet n'était pas terminé. Il ne se lassait jamais de parler de Dieu ou d'en entendre parler.

Ses conversations, surtout avec son ami intime, reflétaient ce courant habituel de ses pensées. « Dans nos promenades, raconte celui-ci, la conversation roulait sur la classe, sur nos *autels* ou tout autre sujet innocent ; mais souvent aussi Henri me parlait du ciel, de sa beauté, du bonheur d'y voir Dieu. Il me disait combien il avait hâte d'y aller et quels moyens nous devons prendre pour y parvenir. Parfois il me parlait de la mort, de l'enfer, du malheur terrible d'être privé éternellement de la vue de Dieu, etc. Je puis dire que je sortais de sa conversation tout enflammé. Henri avait un ton si doux, si persuasif, que je voyais bien qu'il était lui-même tout pénétré de ce qu'il me disait. »

Henri passait d'ordinaire ses vacances et d'autres congés à la campagne, chez ses grands-parents. Bien qu'il aimât le séjour de Québec, cette ville si remplie de souvenirs patriotiques, qui lui offrait en outre tant de facilités pour son développement religieux, c'était pour lui une joie bien vive de revoir les lieux qu'il avait

connus petit enfant, où il avait reçu les premières impressions de la grâce, où, surtout, il avait joui de l'amour et des soins d'une mère chrétienne si tôt ravie à son affection.

En ces occasions, Henri montrait la plus tendre vénération à son cher grand-père, M. Damase Mercier, et pouvait à peine s'en séparer. Quelle joie pour lui d'aller, le soir, avec le vieux marin, faire un tour en chaloupe sur le fleuve Saint-Laurent !

« Oh ! que je trouvais cela beau et bon pour mon âme, s'écriait-il un jour. En contemplant cette masse énorme d'eau si calme, en entendant le bruit léger des rames, en voyant ce beau coucher de soleil, là-bas dans les montagnes, cette tranquillité qui régnait dans toute la nature, je me disais : Oh ! que vous êtes grand, mon Dieu, que vous êtes bon d'avoir fait des choses si belles pour vos créatures ! Je vous en remercie de tout mon cœur. »

Et il ajoutait :

« Comment est-il possible de n'être pas ému, de ne pas croire qu'il y a un Dieu tout-puissant et tout bon, lorsque l'on contemple la nature avec toutes ses beautés. »

Henri n'oubliait pas d'aller prier sur la tombe de sa mère, et prenait plaisir à l'orner de fleurs, se rappelant combien la chère défunte les avait aimées.

Plein de respect et de déférence pour tous ses parents, Henri témoignait la plus cordiale affection aux jeunes compagnons qui accouraient près de lui, et qu'il cherchait à intéresser. C'étaient généralement ses jeunes cousins, ou des enfants du voisinage, que sa politesse et ses bonnes manières attiraient.

« J'aime bien à jouer avec le jeune Bernèche, disait à

ses parents un enfant protestant de l'âge d'Henri, il est toujours si poli : il ne dit pas de mauvaises paroles, comme certains autres garçons. »

De Québec, Henri apportait une lanterne magique et donnait des séances à ses petits cousins. Aussi quelle joie pour tous de le voir arriver !

« Malheur, a dit Jésus-Christ, à quiconque scandalise un de ces petits qui croient en moi : il vaudrait mieux pour cet homme qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'ainsi, on le précipitât au fond de la mer. »

Pensant à notre cher Henri, nous prendrons la contrepartie du terrible anathème, et nous dirons :

« Heureux, oui, mille fois heureux, l'enfant qui, dès son jeune âge, fait le charme de ses frères par sa douce charité, et devient le préservatif de leur innocence par le parfum vivifiant de ses vertus ! »

---



## CHAPITRE V

---

### L'Enfant de Chœur.

---

Il est d'usage au Canada de constituer dans chaque paroisse un chœur très nombreux composé en grande partie d'enfants des écoles. La nef principale des églises, ordinairement très large, pour permettre au plus grand nombre possible de paroissiens de voir l'autel et de suivre aisément les offices, est continuée par un sanctuaire, de même largeur, où s'étagent, de chaque côté de l'autel, plusieurs rangs de stalles, que viennent occuper, peu d'instant avant l'office, de longues théories d'enfants, revêtus de leurs habits de chœur. La plupart ne remplissent aucune fonction liturgique ; ce sont, aux grands offices, de simples assistants. Parmi eux se recrutent toutefois les servants de messe pour les jours ordinaires ; et, suivant leurs aptitudes et leur bonne conduite, ils peuvent être appelés à prendre part, comme acolytes, thuriféraires, etc., aux grandes cérémonies.

Cette institution fut importée, sans doute, de Normandie, où nous la retrouvons encore aujourd'hui. Elle offre d'incontestables avantages. Un grand nombre d'enfants, commodément placés, peuvent suivre avec fruit les saints

offices. Cet avantage s'accroît lorsque, bien exercés, ils prennent au chant une part active. En spectacle, comme ils le sont, à toute une paroisse, leur tenue, d'ordinaire satisfaisante, est une source d'édification, et ces enfants eux-mêmes en bénéficient les premiers.

Quoi qu'il en soit, cette organisation réclame de ceux qui s'y trouvent préposés, prêtres, frères ou autres personnes, une vigilante sollicitude, soit au moment de l'arrivée et du départ des enfants, soit pendant que, dans de vastes salles, ils revêtent ou quittent leurs habits de chœur, soit même à l'église pour qu'ils y demeurent constamment et pieusement occupés. Si les enfants remplissent autour de l'autel la fonction des Anges, ils sont loin encore d'en avoir l'impeccabilité, et ils ont besoin qu'on les aide à parfaire la ressemblance que l'on désire voir entre eux et ces bienheureux Esprits.

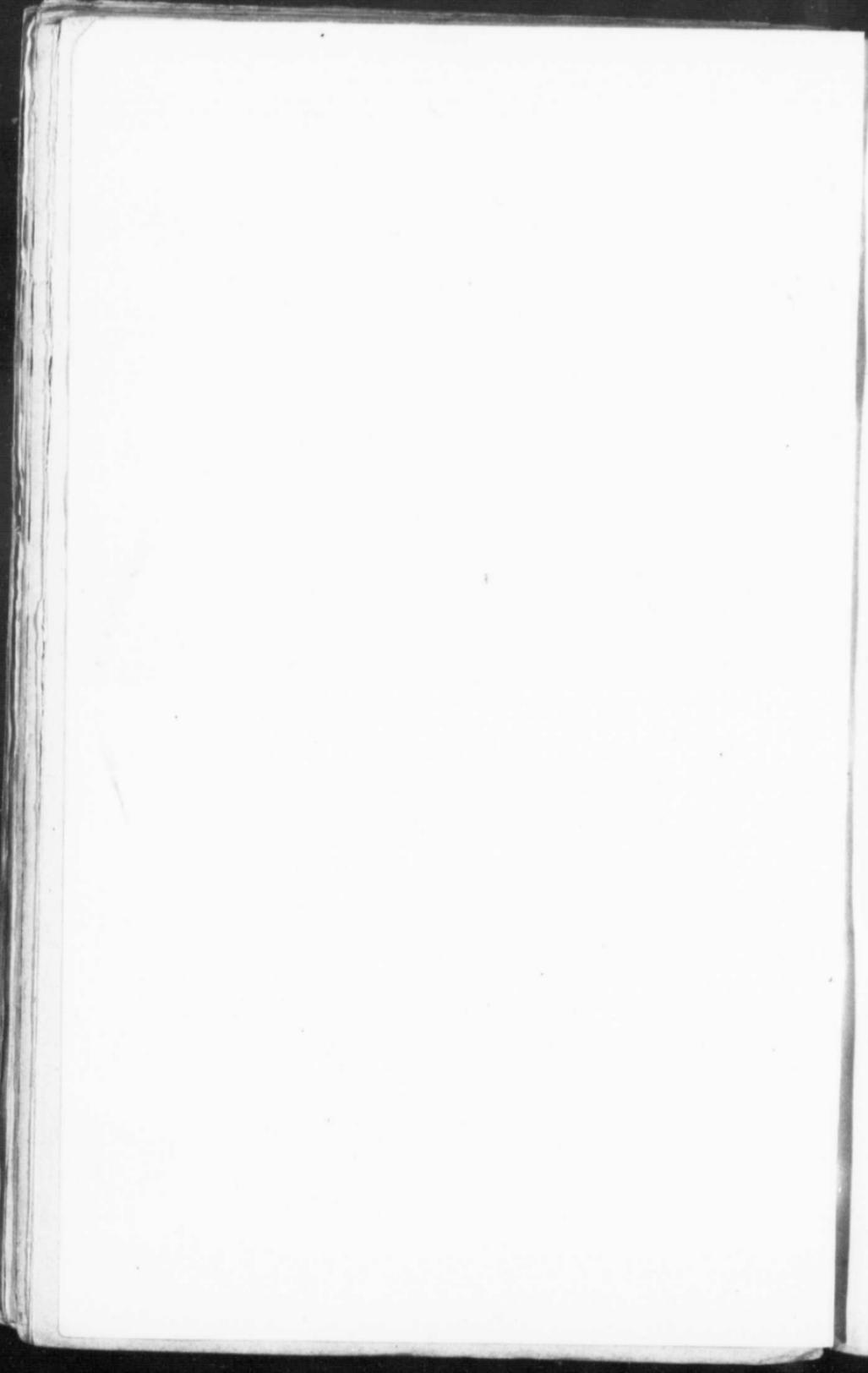
A Saint-Sauveur de Québec, le chœur ne comprend pas moins de soixante-douze enfants. Ils forment, sous le patronage de saint Louis de Gonzague, une société ayant comme dignitaires un président, deux vice-présidents et six chefs de quinzaine. Ces derniers sont préposés chacun à un groupe de huit enfants qui prennent successivement, par quinzaine, le service des messes.

Henri nourrissait depuis longtemps l'ambition d'être admis au sanctuaire. Il n'y avait dans ce désir rien de puéril. Il voulait apprendre à servir la messe pour approcher davantage de l'autel où Notre Seigneur s'offre chaque jour en Victime à son Père, et du saint tabernacle où il daigne résider en permanence par amour pour nous.

Peu après sa première Communion, se trouvant dans les conditions réglementaires pour être admis, Henri présenta sa demande; elle fut exaucée. Pour lui, quel bonheur!



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR A QUÉBEC.



Il en remercia le bon Dieu et se mit en état de remplir au plus tôt ses nouvelles fonctions.

Quelques jours lui suffirent pour apprendre à servir la messe, et dès qu'il eut pris rang parmi les servants attirés, il se montra d'une ponctualité remarquable. Il était toujours prêt. Aucun mauvais temps ne pouvait l'arrêter. En hiver, par les froids les plus rigoureux, souvent à cinq heures il était debout.

Il aurait fait les plus grands sacrifices plutôt que d'être absent lorsque c'était son tour de servir la messe. L'année de son admission au chœur, il partit comme de coutume le lundi qui suivait la distribution des prix pour aller prendre ses vacances au Sault-Montmorency. Le samedi suivant, voilà notre Henri qui revient. Quel n'est pas l'étonnement de son père !

« Qu'y a-t-il ? Qu'est-il arrivé ? Pourquoi es-tu déjà de retour ?

— A présent, cher papa, je suis enfant de chœur ; et, comme un soldat, je dois être à mon poste. »

Pourtant, le Frère chargé du chœur avait accordé dispense aux servants qui allaient en vacances à la campagne.

Les années suivantes, même fidélité. Malgré les permissions et les dispenses, lorsqu'arrivait le tour de sa quinzaine, rien ne pouvait l'empêcher de partir.

« Je reviendrai, disait-il, mais il ne faut pas que je manque mes messes. »

Cette fidélité presque héroïque pour un enfant de son âge, Henri la gardait dans tous les autres points du règlement. Jamais on ne le vit, non plus que son ami, qui l'avait suivi au sanctuaire, prendre la plus petite part à des scènes de dissipation auxquelles se livrent parfois d'autres enfants. Que le surveillant fût présent ou absent,

c'était toujours le même sérieux. Il savait quel était son devoir, et simplement, sans respect humain comme sans forfanterie, il l'accomplissait.

Henri servait avec beaucoup de dignité. Entre tous, il se faisait remarquer par sa modestie, son recueillement, sa scrupuleuse attention à observer les rubriques.

Il aimait à se trouver au chœur et à prier en compagnie des Révérends Pères, présents à tous les offices au nombre d'au moins dix ou douze. De toute son âme il chantait avec eux les louanges du Seigneur.

Sa bonne tenue et sa piété étaient, sans qu'il s'en doutât, l'édification de la paroisse.

« Tant que je ne vois pas le petit Henri dans le chœur de l'église, disait à sa tante une dame de Québec, il me semble qu'il y manque quelque chose ; il sert si bien à tous les offices ! »

Elle ajoutait :

« Qu'il est édifiant, que j'aime à le regarder ! »

Et plus tard, lorsque Henri se sera éloigné, son souvenir restera vivant dans la mémoire de cette dame ; il lui semblera chaque jour le voir, modeste comme un ange, sortir de la sacristie pour servir la sainte messe.

Cette impression, générale parmi les fidèles, était partagée par ceux qui voyaient Henri de plus près. Voici ce qu'en écrit dans une lettre déjà citée, le R. P. Arthur Bernèche, qui l'avait introduit au sanctuaire :

« La piété d'Henri se manifestait dans ses fonctions de servant de messe ; il les remplissait avec une gravité et un maintien qui laissaient bien voir qu'il comprenait la sublimité de cet office envié des anges. Toujours au poste, il servait volontiers plusieurs messes chaque matin, et

sa dévotion semblait trouver un aliment nouveau à cet exercice. »

Un jour, dans une réunion des enfants de chœur, le R. P. Valiquette, supérieur de la paroisse, proposa Henri comme modèle et le félicita de son exactitude et de sa piété.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à la fin de l'année, il remportait pour le chœur les plus beaux prix. En 1905, il en eut un pour le chant et un autre pour sa bonne conduite.

Deux ans après son entrée au chœur, Henri fut appelé, malgré son jeune âge, à la vice-présidence de la société des enfants de chœur. Cette dignité lui donnait sur ses condisciples une influence dont il sut tirer le meilleur parti pour l'édification commune. Doux et ferme comme nous le connaissons, il était à la fois aimé et respecté. Sa conduite exemplaire suffisait à rappeler le devoir à cette nombreuse jeunesse dont le sérieux n'est pas toujours le principal apanage. Fallût-il parfois aller plus loin et réprimer un commencement de légèreté ou de dissipation ? un mot, un signe d'Henri, et tout rentrait dans l'ordre.

Par ailleurs, sa charge nouvelle n'était pas pour lui une simple sinécure, flatteuse à l'amour-propre. Outre les obligations que lui imposait, comme aux autres enfants de chœur, un règlement plutôt sévère, dans une paroisse où les messes commencent de bonne heure, où les offices sont nombreux et solennels, il avait à aider le président dans la distribution des habits et des objets du culte : chandeliers, encensoirs, etc., et, avec lui, à remettre tout en place après chaque cérémonie. De plus, il était chargé d'ouvrir et de fermer les portes de la salle, très vaste, qui sert de sacristie aux enfants de chœur. Arrivé

le premier, il n'en devait sortir que le dernier, après s'être assuré que tout demeurait dans un ordre parfait. Jamais son dévouement ne fut en défaut, malgré l'heure tardive où se terminaient parfois certains offices du soir.

Les RR. PP. Oblats, qui le connaissaient bien, recouraient souvent à son obligeance pour des services exceptionnels. Fallait-il servir une messe plus matinale à l'occasion du voyage d'un Père ? Henri était là. Les religieux sacristains ne pouvaient lui procurer de plus vif plaisir que de réclamer son aide pour l'entretien de la sacristie, la décoration des autels, etc. Aussi combien l'ont-ils regretté à son départ.

Il aimait à accompagner le Très Saint Sacrement porté en viatique chez les malades, et se montrait d'une grande édification dans ces touchantes cérémonies. Sa seule vue était une consolation pour les familles éprouvées.

Il ne paraît pas qu'il ait jamais reçu de gratification spéciale pour ces services purement volontaires. Mais que faisait-il des modestes honoraires alloués pour le service des messes ? C'est la question quelque peu indiscrète, peut-être, que lui adressait un de ses amis.

« J'en donnais un peu aux pauvres, répondit-il, et je déposais le reste dans ma tirelire. Je me servais ensuite de cet argent pour payer mes livres et mes cahiers de classe, afin d'éviter des dépenses à mon père. »

Ainsi exerçait-il en même temps l'amour filial et la charité.

Bien plus que ses essais de reproduction des cérémonies pieuses, sa participation active, fervente, désintéressée aux saints offices de l'Église exerçait sur son âme une influence salutaire et profonde. Sa piété y puisait chaque jour un aliment substantiel, et sa dévotion prenait dès lors ce caractère de solidité qu'elle conservera jusqu'à la

fin : elle était principalement *liturgique*. Il aimait à chanter les offices, à prier dans les termes mêmes que lui fournissaient les oraisons de l'Église. Ses communions, en dehors du dimanche, étaient réglées par les fêtes qu'on célébrait chaque semaine, fêtes de Notre-Seigneur, de la très sainte Vierge, des Saints vers lesquels il se sentait davantage incliné.

Avec quelle dévotion il assistait aux exercices du mois de saint Joseph, du mois de Marie, du mois du saint Rosaire, aux neuvaines du Saint-Esprit, de la bonne sainte Anne, etc. Avec quelle modestie, quel recueillement, il s'approchait du saint Tribunal et de la sainte Table !

Ainsi, ses fonctions d'enfant de chœur, accomplies avec ce profond esprit de religion, réagissaient sur l'ensemble de sa conduite. Elles furent, nous n'en doutons pas, l'un des facteurs principaux de cet admirable développement de piété et de vertu que nous avons décrit dans le chapitre précédent et qui préparait notre cher Henri aux destinées que la Providence lui tenait en réserve. Déjà nous pouvons entrevoir, au moins d'une manière générale, le terme heureux auquel aboutiront de si précieux commencements. Les desseins de Dieu vont bientôt se préciser et devenir plus manifestes.

---





## CHAPITRE VI

---

### La Vocation

---

« Dieu veut, dit saint Paul, que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité (1). » Telle est la vocation première et fondamentale : l'offre que Dieu fait à tous les hommes du salut, c'est-à-dire de la gloire et du bonheur éternels, mettant à leur portée les moyens nécessaires pour atteindre cette fin.

Ces moyens sont variés et plus ou moins abondants, mais personne, au tribunal de Dieu, ne pourra se plaindre d'en avoir manqué. Nul ne se perd que par sa faute ; les hommes même qui nous paraissent les plus déshérités seront obligés, au grand jour des solennelles rétributions, de rendre témoignage à la justice du Seigneur et à sa douce Providence, qui n'a jamais cessé de veiller sur eux et de leur prodiguer les grâces nécessaires à leur salut.

Ainsi s'étend à tous le bienfait de la vocation divine. Il n'est pas moins certain, toutefois, que par une prédilection toute gratuite, il a plu à Dieu, dans tous les temps, de se choisir des peuples à l'égard desquels il a multiplié les richesses de sa grâce. De ce nombre sont le peuple

(1) I *Tim.*, II, 4.

juif, sous la loi ancienne, et, sous la loi nouvelle, toutes les nations converties et demeurées fidèles à la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ. La sainte Église catholique est, sur terre, ce véritable paradis arrosé de fleuves nombreux et qui produit en abondance des fruits délicieux pour la nourriture de ses fidèles. Il suffit de rappeler la prédication chrétienne, les sacrements, le saint sacrifice de la messe, la très sainte communion. Comment, au milieu de semblables richesses, est-il possible de trouver des âmes dénuées de vertu, périssant de misère et d'innation ? Avec des moyens de salut si faciles et si multipliés, peut-on concevoir que des chrétiens s'abandonnent encore à une vie coupable, et se précipitent en aveugles vers la damnation éternelle ?

Au sein même du peuple fidèle, le Seigneur s'est choisi une double tribu, qu'il appelle à une sainteté plus haute, pour la glorification de son nom, pour la consolation, l'appui, la direction et la propagation de son Église.

La première de ces tribus est la tribu sacerdotale.

Le sacerdoce est indispensable à l'Église ; sur lui est fondée l'Église, c'est de lui qu'elle a vécu, qu'elle vit et vivra jusqu'à la fin des siècles. De chaque génération le Seigneur prélève donc une part qu'il se consacre spécialement. Il choisit un certain nombre d'enfants, les prévient de ses grâces, les enveloppe des attentions de sa Providence, pour en faire les ministres de sa parole et du sacrifice auguste de nos autels.

A côté de la tribu sacerdotale, et hiérarchiquement au-dessous d'elle, se forme la tribu religieuse.

Des âmes pures et généreuses, favorisées d'une grâce spéciale, conçoivent plus clairement le néant des choses de ce monde et le tout des choses de l'éternité. Éprises

des charmes de la vie parfaite, elles veulent, à la suite de Jésus et de Marie, marcher dans les voies de l'abnégation et du sacrifice, dédaignant richesses, honneurs, plaisirs, pour se livrer à l'action de la grâce et conquérir de haute lutte les trônes élevés du Paradis. Leurs aspirations ne sont point égoïstes ; si elles cherchent à gravir les échelons de la vertu et de l'amour divin, c'est pour coopérer plus efficacement au salut de leurs frères, par la puissance de la prière et du sacrifice, par le zèle et un dévouement absolu dans les services de la charité chrétienne : œuvres d'évangélisation et d'éducation, œuvres destinées au soulagement corporel des pauvres et des souffrants.

De la multiplicité de ces fins particulières sont nées les différentes familles religieuses. Toutes, cependant, ont cela de commun, que leurs membres font profession de renoncer à la vie du monde pour se lier à Dieu par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ils y ajoutent parfois un vœu spécial se rapportant au ministère extérieur de leur institut.

C'est encore la Providence qui veille à la conservation et au progrès de ces Communautés, en y attirant les sujets capables d'y réussir. Cet appel intérieur de Dieu à un état particulier est ce qu'on nomme la *vocation*. Il suppose dans le sujet les qualités nécessaires à ce genre de vie, et l'intention droite, c'est-à-dire la volonté de l'embrasser en vue de la gloire de Dieu, de son propre salut et du salut du prochain.

La vocation est une offre que fait au jeune chrétien l'amour de son Seigneur ; elle sollicite sa libre adhésion, mais d'ordinaire ne s'impose pas à lui avec une force obligatoire. Heureux qui, entendant la voix de Dieu, n'endurcit pas son cœur ! Imprudent pour le moins,

celui qui ferme l'oreille à cette sollicitation de la grâce et détourne son regard des perspectives d'une sainteté plus haute qui lui étaient ouvertes, pour le rabaisser vers l'horizon des réalités vulgaires, absorbantes, et souvent dangereuses de cette vie périssable !

Que notre jeune Henri Bernèche fût appelé de Dieu à une vocation sainte, personne n'en avait jamais douté. Dès sa première enfance, nous avons vu des marques non équivoques de cette prédestination le signaler à l'attention de tous. Depuis, loin de disparaître, ces marques se sont accentuées ; le voici maintenant arrivé à l'heure décisive où son choix doit se fixer.

Plusieurs routes s'ouvrent devant lui : celle du sacerdoce, celle de la vie religieuse, et enfin celle de la vie religieuse unie au sacerdoce comme elle se rencontre dans nombre d'Ordres et de Congrégations, tels que les Franciscains, les Oblats de Marie Immaculée, etc. Laquelle sera la sienne ? De quel côté va-t-il diriger ses pas ?

Le sacerdoce simple, séparé de la vie religieuse, semble n'avoir jamais exercé sur Henri une véritable attraction. Depuis le jour où, âgé seulement de cinq ans, nous l'avons entendu dire qu'il voulait faire un petit *Saint-Antoine* jusqu'à ces derniers temps, son attrait pour la vie religieuse s'est fortifié ; seulement ses rapports avec les Révérends Pères Oblats, à la paroisse Saint-Sauveur, avaient davantage tourné de leur côté ses regards, et plusieurs fois, dans l'intimité, il avait déclaré à son ami qu'il désirait entrer dans cette Congrégation. C'est aussi croyons-nous, la solution entrevue par tout lecteur qui aura suivi son histoire jusqu'au moment où nous sommes parvenus. Ses amusements liturgiques, son zèle à prêcher, son goût pour le chant et les cérémonies, son empresse-

ment et sa piété dans ses fonctions d'enfant de chœur : tout semblait annoncer qu'il se consacrerait définitivement au service des autels. Cette solution, les Révérends Pères Oblats eux-mêmes l'attendaient, et avec toute la discrétion de pères spirituels expérimentés, ils ne négligèrent point, en ce qui les concernait, de diriger les pensées d'Henri de ce côté. Aussi ne fut-ce point sans quelque surprise qu'ils le virent se décider pour une voie différente.

« Je ne fus pas étonné, écrira plus tard le R. P. Arthur Bernèche, d'apprendre son entrée dans votre communauté..... Vous le dirai-je, je regrettais qu'il ne fût pas envoyé dans notre juniorat d'Ottawa, car je pensais bien qu'il aurait été un excellent prêtre religieux... »

C'était l'avis d'un grand nombre de personnes. Dieu, cependant, ne l'appelait pas au sacerdoce.

Laissons l'enfant raconter lui-même à un ami de petit noviciat l'origine et le progrès de sa vocation.

« C'est en fréquentant les classes des Frères des Écoles chrétiennes que l'idée me vint d'être Frère, moi aussi. Quelquefois, après la classe, je faisais des commissions pour les Frères, et petit à petit, le goût me vint d'être en leur compagnie. Je ne sais quel attrait je sentais au fond de mon cœur. C'était un besoin pour moi d'être avec un Frère. Et quelquefois j'étais si content de me trouver en une telle compagnie que je ne savais que dire.

» Je priais aussi beaucoup la très sainte Vierge afin qu'elle daignât me guider et m'éclairer. Tous les jours, après la classe, j'allais à l'église, souvent je faisais le Chemin de la Croix et je priais beaucoup pour être éclairé sur la grande affaire de ma vocation.

» Quand j'eus reconnu d'une manière assez certaine

que Dieu m'appelaît à être Frère des Écoles chrétiennes, je n'eus plus un moment d'hésitation, et tâchai de suivre l'appel de Dieu le plus tôt possible. Plusieurs personnes me représentèrent que je ferais mieux d'entrer au Séminaire pour me faire prêtre, ou encore dans un ordre religieux sacerdotal, vu les dispositions que j'avais pour les cérémonies du culte, ce qui, disaient-elles, était une marque que Dieu me destinait à la prêtrise. Je remerciai ces personnes de leurs conseils, mais je leur dis que malgré ma profonde estime pour l'état du sacerdoce, je ne m'y sentais pas appelé, et qu'avant tout, je devais chercher et suivre la volonté de Dieu. Ainsi je demeurai ferme dans mon dessein.

» Mon sacrifice était fait, et je demandai à la très sainte Vierge de me faire triompher de toutes les épreuves. »

Henri n'avait pas été le seul à prier. Sa bonne tante, elle aussi, se préoccupait de sa vocation. Elle priait, et parfois offrait des cierges pour attirer sur son cher neveu la lumière et la grâce divines.

De son côté, le Frère Directeur de l'école, si zélé pour l'éducation chrétienne et le progrès spirituel de ses élèves, sollicitait ardemment du grand patriarche saint Joseph de bonnes vocations pour notre Institut. Il eut la joie d'être exaucé.

Mais il fallait prévenir la famille et obtenir la permission du père.

Un soir, Henri rentra de l'école plus pensif que de coutume. Sa tante, le croyant malade, se mit à le questionner.

« Tante, répondit-il, j'ai quelque chose à dire à papa, mais cela me coûte beaucoup.

— De quoi s'agit-il donc ?

— Eh bien ! je voudrais être Frère des Ecoles chré-

tiennes, et pour cela il me faut la permission de papa ; ne pourriez-vous pas lui en parler avant moi ? »

M<sup>lle</sup> Élisabeth communiqua en effet à son frère le désir d'Henri.

M. Bernèche appelle alors son fils et lui dit :

« Cher Henri, tu veux donc nous quitter ? »

— Oui, papa, je veux devenir Frère des Écoles chrétiennes, et comme j'ai encore beaucoup à faire pour être parfait, il vaut mieux que je parte à présent, afin de m'habituer de suite à ce genre de vie. Rien ne m'attire dans le monde ; ma place n'y est pas. Dieu m'appelle dans la vie religieuse. J'ai choisi l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes parce que ce sont eux qui forment la jeunesse. C'est une si noble mission ! J'espère que vous voudrez bien me permettre de suivre ma vocation,

— Mon enfant, tu es bien jeune, lui répondit le père avec une émotion visible, mais s'il plait à Dieu de te choisir pour être tout à lui, je l'en remercie ; prépare-toi, et va où Dieu t'appelle. »

Dire la joie d'Henri à ce moment solennel serait impossible. Se jetant au cou de son père, il l'embrassa tendrement en disant :

« Oh ! je vous remercie, cher papa. Soyez sûr que le sacrifice que vous faites à Dieu ne restera pas sans récompense. »

De ce sacrifice, Henri devait lui-même sentir la pointe douloureuse. « Durant les derniers jours que je passai chez moi, confiera-t-il plus tard à un ami, il me semblait que j'aimais davantage ma famille. Je ressentais à l'égard de mes parents une affection plus vive que je ne l'avais jamais éprouvée. Peut-être était-ce là une ruse du démon qui voulait m'arrêter. »

Restait à préparer sa petite sœur Marguerite à cette séparation.

« Que dirais-tu, Marguerite, lui dit-il un jour, si nous nous trouvions tout à coup séparés ? »

Celle-ci avec sa vivacité ordinaire :

« Que dis-tu là ? Tu sais bien que je te suivrais.

— Et si tu ne pouvais pas me suivre ?... Je vois bien que tu ne comprends pas. Il faut que je m'explique. Eh bien ! voici : je veux être un Frère, et pour cela il faut que j'aille loin, bien loin, faire mon noviciat. »

Émile C... fut, lui aussi, mis dans la confiance. « Combien je fus surpris, écrit-il, lorsque soudainement Henri m'annonça qu'il allait partir pour le Petit Noviciat des Frères des Écoles chrétiennes établi à Maisonneuve, près Montréal.

« Comment, vous ne voulez donc plus vous faire Père Oblat ? lui dis-je.

— Non, me répondit-il, j'ai prié, j'ai réfléchi, j'ai consulté. Dieu me veut Frère des Écoles chrétiennes ; j'obéis, je pars ; priez pour moi. »

« Je voulus, continue son ami, profiter du temps qu'Henri devait passer encore à Québec ; nous parlions donc souvent de la vocation, de l'importance de la connaître, de la nécessité de la suivre, etc. ; nous nous excitions à accepter la peine de la séparation, à prier l'un pour l'autre, etc. ; nous nous promettions une correspondance suivie, et nous nous demandions : — Quand nous reverrons-nous ? — où ? — Lequel de nous deux ira le premier voir ce beau ciel, objet de nos entretiens ? etc. »

Le départ approchait. Henri fit ses adieux à la famille. La plupart des parents félicitèrent le cher enfant, lui disant qu'il avait fait le meilleur choix.

Ce concert, toutefois, ne fut pas unanime ; il y eut quelques notes discordantes. Une voisine, proche parente, ne pouvait se faire à l'idée de l'éloignement d'Henri, ne fût-ce que pour continuer ses études. Dès qu'elle connut sa décision, elle mit tout en œuvre pour le décourager.

« Henri, lui dit-elle, tu veux laisser ton père, ta tante, tu n'as pas de cœur. »

Henri protestait de son affection et de son dévouement pour tous les membres de la famille. La cousine alors rejetait le blâme sur les parents :

« N'avoir qu'un fils, disait-elle, et le laisser partir, cela n'a pas de bon sens. »

Puis à Henri :

« Tu es trop jeune pour savoir ce que tu fais. Si j'étais à la place de ton père, je ne te laisserais pas partir.

— Heureusement, répondit Henri, que Dieu m'a donné un père qui a des sentiments plus chrétiens. »

Et il demeura inébranlable.

Comme pour le récompenser de sa fermeté, une joie bien douce lui était réservée.

A l'église Saint-Sauveur, le dernier dimanche de chaque mois a lieu une procession en l'honneur de la très sainte Vierge ; sa statue y est portée solennellement par les plus grands des congréganistes. D'une taille encore peu avantageuse, Henri n'osait prétendre à ce privilège.

Or, le 25 mars, dernier dimanche qu'il passa à Saint-Sauveur, cette faveur lui fut accordée.

Sa joie était indicible. A l'issue des vêpres, il court vers sa tante et lui dit :

« La très sainte Vierge a voulu exaucer mon désir ; j'ai eu le bonheur de porter aujourd'hui sa statue. »

Le 27 mars, jour du départ, Henri se leva de grand matin, se rendit à l'église, entendit la messe et communia. Il passa sa matinée à l'école, faisant ses adieux à ses condisciples et principalement à son fidèle ami, Émile C... Ils s'embrassèrent en pleurant.

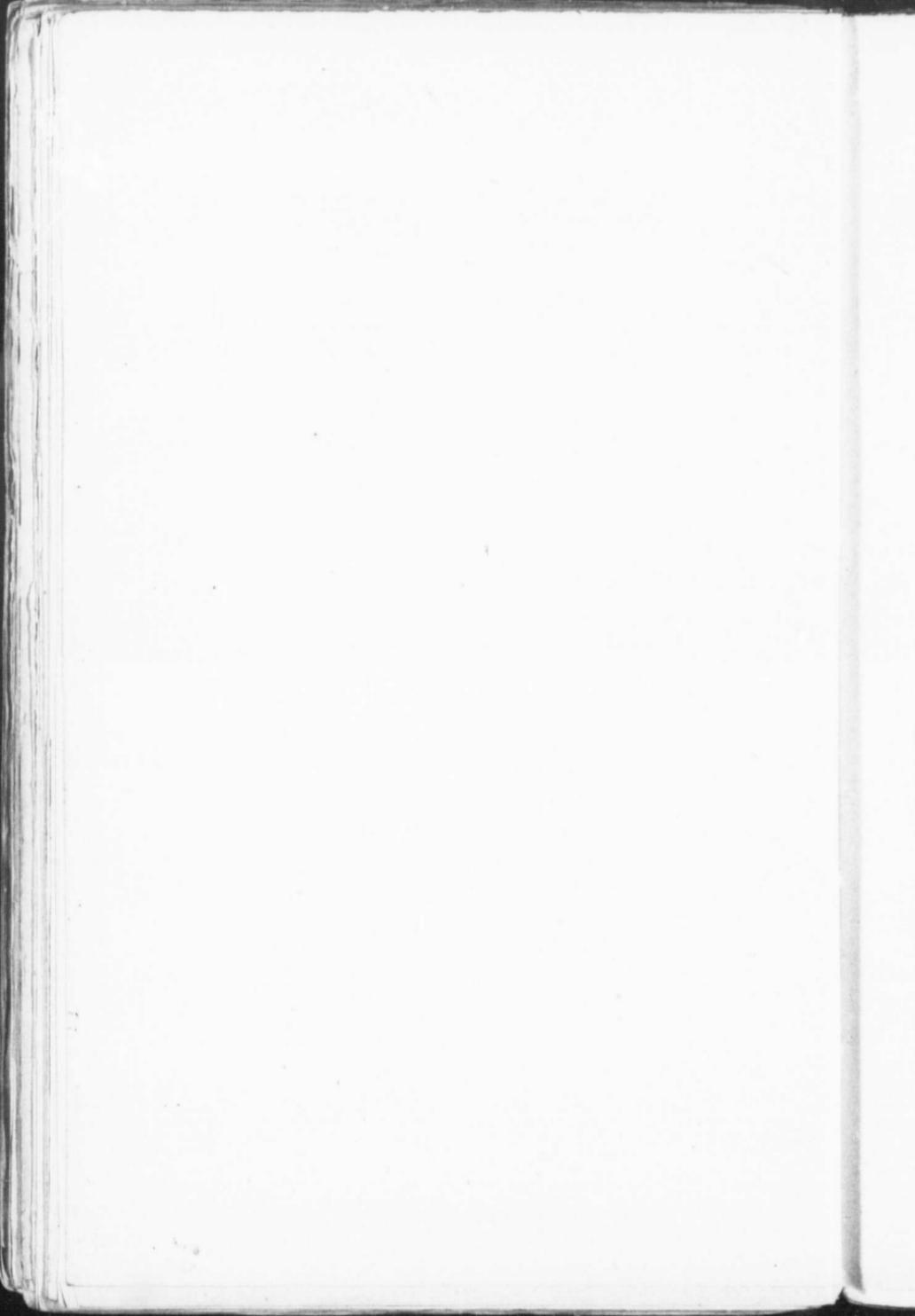
Le Cher Frère Directeur voulait le retenir à dîner avec les Chers Frères, mais il déclina l'offre en remerciant, et prit congé de la communauté. En le voyant s'éloigner, les Frères disaient : « Henri part, et c'est pour toujours. » Ils connaissaient leur élève, et pour eux, cet enfant était dès lors fixé à tout jamais dans sa vocation.

Vers midi, Henri revint à la maison. Là se trouvaient avec sa tante Élisabeth et sa sœur, ses grands-parents Mercier et sa tante Marie. Par un malencontreux hasard, M. Bernèche, attendu à chaque instant, fut retenu à son travail, et ne put prendre part à ce repas d'adieu. On se mit donc à table sans lui. Malgré ce fâcheux contretemps qui jetait un voile de tristesse sur cette réunion intime, Henri se montra plein de prévenance pour tous ; il prodigua ses témoignages d'affection à ses grands-parents et à ses tantes, leur disant toute sa reconnaissance pour leur sollicitude à son égard. Chacun se faisait violence pour contenir son émotion. Henri, cet enfant si doux, si affectueux, soutenu par une grâce d'En-Haut, ne versa pas une larme. Mais voilà que, vers la fin du repas, la petite Marguerite éclate en sanglots. Henri la console de son mieux, l'embrasse affectueusement et part, dissimulant son émotion.

Il arrive tout joyeux à la gare en compagnie du Cher Frère qui devait l'emmener. Là, il s'entretient encore quelques instants avec ses grands-parents et ses deux tantes. A tout moment, on croyait voir entrer M. Bernèche. Retenu trop longtemps par un travail qu'il ne

pouvait laisser, il arriva trop tard, Henri était parti sans avoir pu embrasser son père. Sacrifice bien dur pour l'un et pour l'autre ; mais l'un et l'autre étaient capables de l'accepter.

-----





## DEUXIÈME PARTIE

# LE PETIT NOVICE

---

## CHAPITRE PREMIER

### Le Petit Noviciat

---

Henri avait bien parlé lorsqu'il disait : « J'ai encore beaucoup à faire pour être parfait ; il vaut mieux que je commence de suite mon nouveau genre de vie. » Sans le savoir, peut-être, il faisait ainsi écho à la parole des saints Livres : *Il est avantageux à l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse* (1).

Dans le but d'assurer à l'Église un clergé nombreux, instruit et vertueux, le saint Concile de Trente ordonna la création des séminaires diocésains, où les jeunes aspirants au sacerdoce seraient préparés à leurs saintes et sublimes fonctions par une formation longue et sérieuse.

Les Ordres religieux n'avaient pas attendu ce décret salutaire pour organiser dans leur sein une période de

(1) *Lam.*, III, 29.

formation et de préparation. En effet, bien que la vie religieuse ne soit en elle-même qu'un long exercice de vertu en vue d'arriver à la perfection chrétienne, nul ne pouvait y faire profession, c'est-à-dire s'y engager d'une manière définitive, sans avoir d'abord passé par les épreuves du *Noviciat*. Ce noviciat pouvait être plus ou moins long. D'après les lois de l'Église, qui, dans la suite, ont généralisé et régularisé cette institution, sa durée ne saurait être inférieure à une année entière.

Le noviciat proprement dit a pour but à peu près exclusif la formation du sujet à la vie religieuse. Dans les Ordres ou Congrégations qui s'adonnent, en outre, à des ministères extérieurs, il est généralement suivi de périodes de préparation en rapport avec la nature et les exigences de ces ministères.

L'âge minimum requis pour commencer le noviciat canonique est de quinze ou seize ans. Combien d'enfants, toutefois, entendent avant cet âge l'appel de la grâce qui les sollicite à se donner à Dieu ! Ajourner leur admission, ne sera-ce pas les obliger à se mêler au monde, et même à s'y créer une situation où ils puissent gagner leur vie et diminuer les charges de leur famille ? A ce contact et au milieu de ces préoccupations d'ordre matériel, ne vont-ils pas perdre les germes de vocation dont il avait plu à Dieu de les favoriser ?

D'ailleurs, quel temps précieux perdu pour leurs études, à un âge où la mémoire est facile, l'intelligence ouverte, où les premières notions acquises à l'école primaire ne demandent qu'à être développées !

Aussi presque toutes les Congrégations enseignantes ont-elles été conduites à établir avant le noviciat une période de préparation spéciale pour les adolescents qui, âgés au moins de treize ans, manifestent un désir sincère de se consacrer à Dieu. Ces établissements portent diffé-

rents noms : écoles apostoliques, alumnats, juvénats, etc. Dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, on les appelle Petits Noviciats.

Leur histoire remonte à l'origine même de cet Institut. Saint Jean-Baptiste de la Salle ouvrit son premier Petit Noviciat à Reims en 1686, et deux ans plus tard, le transféra à Paris ; mais il n'y subsista que peu d'années. A son grand regret, le Saint se vit obligé de renoncer à une création si pleine de promesses.

Cette œuvre, ainsi interrompue, ne put être reprise qu'en 1835. C'est au T. H. Frère Philippe qu'on doit de l'avoir assise sur des bases solides et d'en avoir fait une institution durable. Le Petit Noviciat établi par ses soins à la Maison-Mère de Paris fut d'abord unique en son genre. Mais bientôt les accroissements de l'Institut, et sa division en districts, qui devaient eux-mêmes recruter leurs sujets, amena la multiplication de ces utiles établissements.

Celui de Montréal fut ouvert le 23 février 1876, dans l'ancienne maison, rue Coté, où se trouvait déjà le Noviciat proprement dit. Nosseigneurs les évêques de la province de Québec daignèrent encourager et recommander l'institution naissante. Voici la lettre collective qu'ils adressèrent à ce sujet au Cher Frère Armin-Victor, Visiteur Provincial.

Montréal, le 6 janvier 1878.

*Au Cher Frère Visiteur Provincial  
des Frères des Écoles chrétiennes.*

MON CHER FRÈRE,

Nous sommes heureux de vous dire que, de tout cœur, nous bénissons les efforts tentés pour favoriser le développement, dans notre pays, de votre si utile Congrégation. Nous avons appris avec un bonheur particulier la prospérité de vos novi-

ciats, et notamment du *Noviciat préparatoire*, récemment ouvert aux jeunes gens de quatorze à seize ans. Daigne Notre Seigneur Jésus-Christ veiller sur ces chers enfants, et leur susciter de nombreux condisciples !

Chaque jour, nous sommes témoins des fruits que porte l'éducation donnée dans vos écoles, dont nous verrons avec plaisir s'augmenter le nombre. C'est pourquoi nous souhaitons que les membres du clergé emploient leur sollicitude à découvrir et à fortifier les vocations à votre pieux Institut. C'est un des plus grands services qu'ils puissent rendre à l'Église et à la société civile.

Recevez, mon Cher Frère, l'assurance de nos sentiments dévoués en N.-S.

‡ E. A., *Arch. de Québec.*

‡ L. F., *Ev. des Trois-Rivières.*

‡ JEAN, *Ev. de S.-G. de Rimouski.*

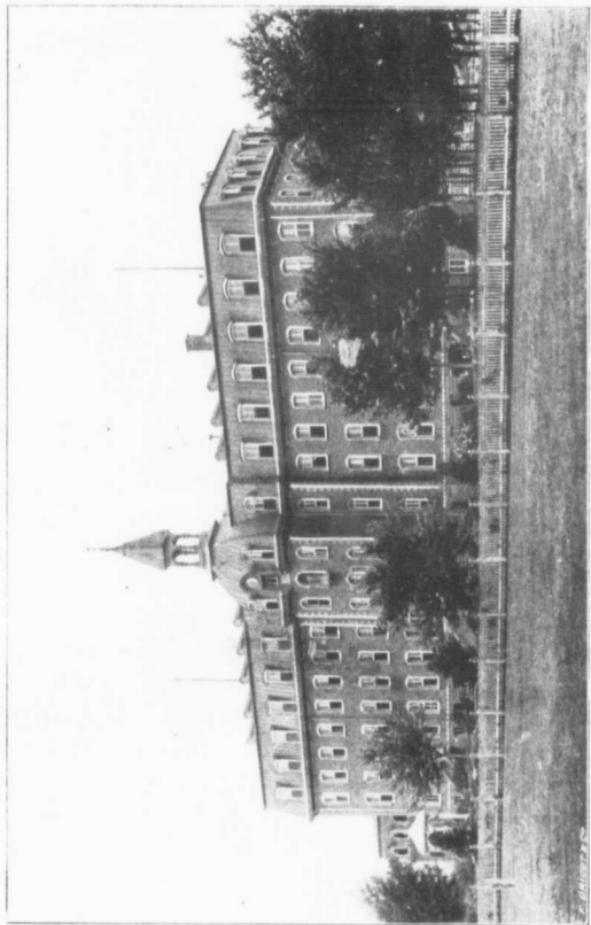
‡ EDOUARD CHS., *Ev. de Montréal.*

‡ ANTOINE, *Ev. de Sherbrooke.*

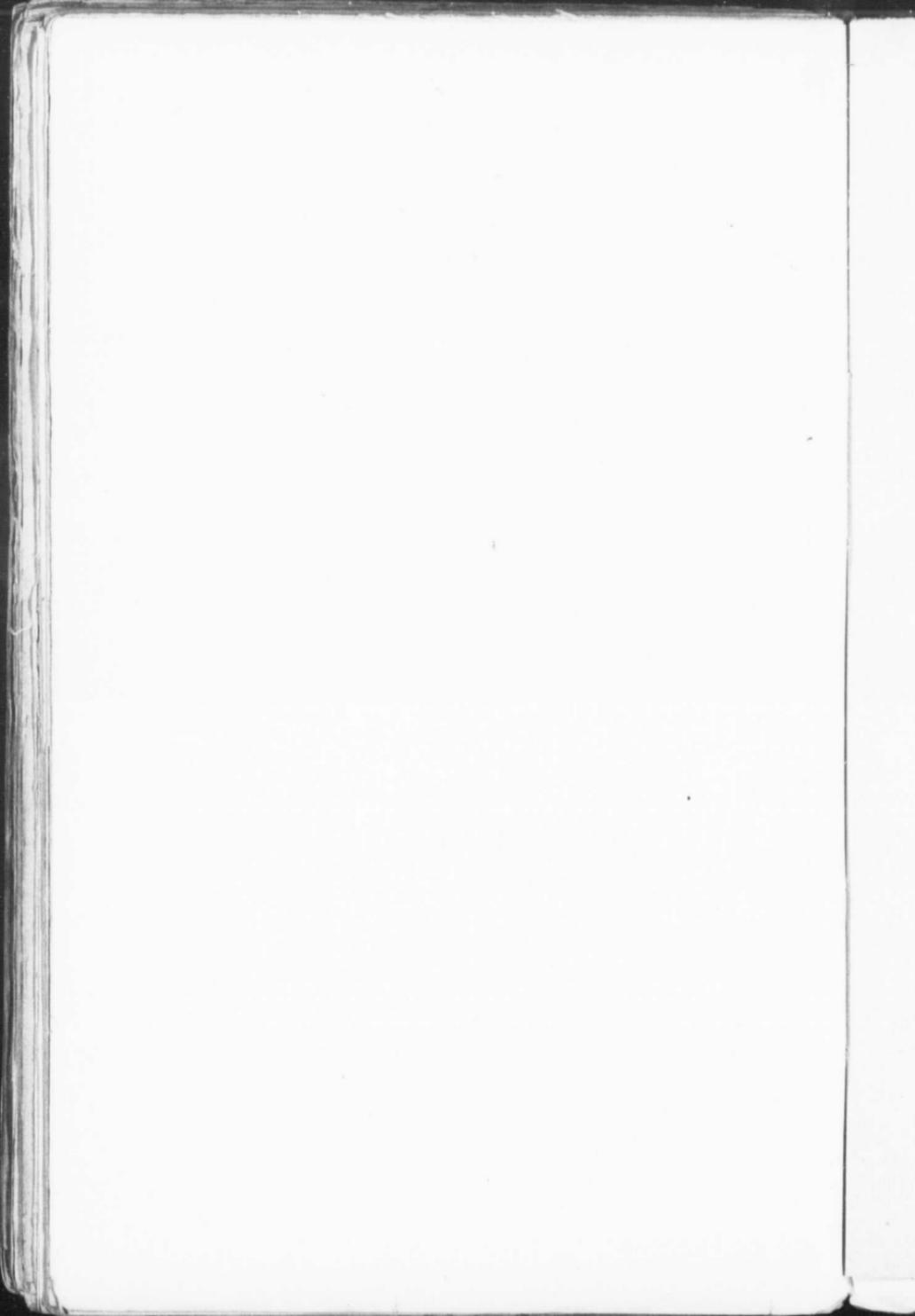
‡ J. THOMAS, *Ev. d'Ottawa.*

‡ L. Z., *Ev. de Saint-Hyacinthe.*

Bientôt, sous la bénédiction divine, l'installation de la rue Coté devint insuffisante, il fallut songer à des agrandissements qui ne pouvaient aisément se réaliser dans ce centre si peuplé de la ville de Montréal. Le Cher Frère Réticius, qui avait succédé au Cher Frère Armin-Victor dans la charge de Visiteur Provincial, acquit heureusement à Maisonneuve, quartier alors presque désert, une vaste propriété dite le Mont de la Salle, où il fit ériger un bâtiment capable d'abriter les trois départements de formation, c'est-à-dire : le Petit Noviciat, qui reçoit les jeunes postulants de treize à seize ans, le Noviciat proprement dit ou Grand Noviciat, enfin le Scolasticat, où les jeunes Frères, après leur noviciat, reçoivent un complément d'instruction générale et la formation technique qui doit les préparer directement à leur mission.



NOVICIAT DE MONT DE LA SALLE, PRÈS MONTRÉAL. — FAÇADE PRINCIPALE DE LA MAISON.



Chacun de ces trois établissements a ses locaux distincts, la chapelle seule leur est commune.

Ce fut le 24 octobre 1887 qu'eut lieu l'installation des trois services au Mont de la Salle.

Le Ciel ne devait pas tarder à donner à cette maison une marque de sa particulière bienveillance. C'est dans la chapelle nouvellement bénite, au milieu de la communauté assemblée, que le 4 mai 1889, le frère Néthelme fut guéri instantanément d'une grave maladie par l'intercession du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, dont on célébrait pour la première fois la fête. Ce miracle est l'un des deux qui, examinés juridiquement, ont été reconnus par la Sacrée Congrégation des Rites en vue de la canonisation du saint Fondateur de l'Institut.

Au moment où, avec Henri Bernèche, nous allons pénétrer pour la première fois dans cet asile béni du travail et de la prière, il importe, cher lecteur, de nous faire une idée exacte du genre de vie qui va commencer pour lui.

Qu'est-ce donc que le Petit Noviciat ?

Le Petit Noviciat est un établissement destiné à préparer de futurs Frères des Écoles chrétiennes.

Or le Frère des Écoles chrétiennes est à la fois religieux et éducateur, il a donc besoin d'une double préparation : la première le forme aux vertus et aux pratiques de la vie religieuse ; la seconde le munit de la science et développe les qualités professionnelles qui seront les instruments de son apostolat. A cette double fonction correspond le double organisme du Noviciat et du Scolasticat.

Sans être ni l'un ni l'autre, le Petit Noviciat tient de l'un et de l'autre, et les prépare tous les deux.

Il n'est pas le Noviciat, puisque sa fin n'est pas exclusi-

vement la formation du religieux et que, d'ailleurs, au jugement de l'Église même, les jeunes aspirants ne sont pas encore mûrs pour plusieurs des pratiques essentielles à ce genre de vie.

Il n'est pas non plus le Scolasticat, puisqu'il ne vise pas, directement du moins, à former le professeur.

Mais il prépare l'un et l'autre. Il prépare le Noviciat d'abord. Le jeune postulant arrive au Petit Noviciat avec le germe de sa vocation sainte, le désir de se consacrer au service de Dieu et des âmes par les œuvres de l'Institut qu'il veut embrasser. Ce germe précieux, il faut le développer. Créer pour cela une atmosphère favorable, écarter ce qui pourrait le mettre en péril, le cultiver, en tenant l'esprit du candidat toujours fixé vers le but élevé qu'il se propose, et en ordonnant à cette fin ses prières, ses études, ses récréations, jusqu'aux soins matériels donnés à son corps, en un mot, sa vie entière.

Cette attention des directeurs du Petit Noviciat à former leurs jeunes disciples et à les maintenir dans l'esprit de leur vocation, sera, du même coup, le moyen de discerner les non-vocations, c'est-à-dire ces enfants à vellétés, à volontés hésitantes, à vues trop basses ou intéressées, qui ne sont pas propres à l'état religieux. Incapables d'aspirations élevées, ces postulants se sentiront étrangers à cette famille aux instincts généreux, et désireront la quitter. Ceux dont les ailes ne peuvent croître, reprendront leur marche sur la voie commune ; si la manne des vérités célestes est pour eux sans saveur, ils retourneront vers des aliments mieux appropriés à leur goût et à leurs dispositions.

Car, si le Petit Noviciat a pour fin principale d'entretenir et de développer les vocations véritables, il entre aussi dans sa fonction d'éliminer celles qui ne le sont pas,

et de rendre au monde les enfants qui, par erreur ou par entraînement, sous l'influence d'une émotion passagère, auraient voulu essayer d'une vie qui n'est pas faite pour eux. C'est un service à leur rendre, ainsi qu'à la Congrégation, déchargée par là d'un poids mort, inutile et même préjudiciable à ses œuvres.

Le Petit Noviciat prépare aussi le Scolasticat. Les élèves y sont instruits selon les méthodes de l'Institut, que plusieurs d'entre eux n'ont pas encore vu pratiquer. En même temps qu'ils acquièrent les éléments de la science, ils observent la manière de la communiquer, et apprennent ainsi, non la théorie, mais la pratique de l'enseignement. C'est une base posée pour leurs études ultérieures de pédagogie et de méthodologie.

Au Petit Noviciat le plus grand nombre des heures de la journée sont naturellement consacrées au travail intellectuel, ce qui lui donne quelques traits de ressemblance avec une école ordinaire, ou avec un internat. Il y a pourtant une différence essentielle entre ces établissements. Si le programme d'études est le même, le but ne l'est pas. Les exercices extérieurs peuvent être en grande partie similaires, l'esprit est différent. A l'école, on prépare de bons chrétiens et de bons citoyens ; ici, l'on vise à former des religieux et des éducateurs. Si l'on veut, nous dirions volontiers que le Petit Noviciat est une sorte d'école professionnelle religieuse et pédagogique. Comparé au Noviciat et au Scolasticat, il y a surtout une différence de degré. Par rapport à l'école et au collège, c'est plutôt une différence d'espèce.

Nos jeunes lecteurs nous pardonneront ce long exposé, destiné à des personnes plus mûres. En l'écrivant sous cette forme générale, nous avons dit ce qu'était le Petit Noviciat du Mont de la Salle, au moment où Henri s'y

présenta ; à cette époque, directeur, professeurs et élèves s'efforçaient tous de réaliser l'idéal que nous venons de tracer.

Reprenons le cours de notre histoire.

Il était sept heures du soir, le 27 mars 1906, lorsque Henri Bernèche arriva à Montréal. Il prit aussitôt le chemin du Mont de la Salle, en compagnie du Cher Frère Sigebert, son guide pendant le voyage. De la gare au Petit Noviciat la distance est assez considérable, et bien qu'ils eussent pris le tramway jusqu'au bas de Maisonneuve, les Petits Novices étaient déjà au repos quand les deux voyageurs firent leur entrée dans la vaste maison.

Henri apportait avec lui un double trésor : son innocence baptismale jalousement conservée et une entière bonne volonté. Malgré la fatigue du voyage et d'une journée si pleine d'émotions, qui se peignait sur le visage de l'enfant, le Directeur perspicace sut deviner, au moins en partie, la valeur du présent que le Seigneur lui envoyait. Il lui fit l'accueil le plus paternel et s'empessa d'introduire les voyageurs à la salle à manger.

Henri soupa de bon appétit. Puis, conduit au dortoir, il s'endormit, pensant à Québec et au Sault-Montmorency, où il avait laissé ceux qu'ici-bas il aimait le plus.

Le lendemain il fit connaissance avec ses nouveaux « petits frères » et commença à suivre leur règlement.

« Ce fut par un matin ensoleillé, nous écrit son premier professeur, que le jeune Henri entra dans ma classe. Sa taille était bien prise pour ses treize ans. Peu avant ma leçon il vint à moi avec un sourire aimable et des yeux humides de timidité. Son attitude simple et digne me frappa dès l'abord. Quand je le vis se mettre à l'ouvrage sans bruit, et avec fermeté, j'augurai bien de ce nouveau venu qui se montrait de suite à l'aise, et à qui tout

paraissait plaire. Ces premières impressions n'ont fait que se confirmer avec le temps. Ce qu'il s'était révélé dès son entrée au Petit Noviciat, Henri le fut avec une perfection toujours croissante jusqu'à son passage au Noviciat. »

Le même jour, Henri écrivit à ses parents pour leur annoncer son heureuse arrivée. Après la pénible épreuve de la veille, il avait hâte de leur porter un mot de consolation. L'absence involontaire et imprévue de M. Bernèche au moment des adieux avait contristé la famille, qui n'en ressentait que plus douloureusement le vide laissé par le départ d'un enfant chéri.

Malheureusement, cette première lettre s'égara et se rendit à Saint-Sauveur de Terrebonne, au lieu de Saint-Sauveur de Québec. Qu'on juge de l'inquiétude des parents. Leurs pensées se portaient vers Montréal, leurs conversations n'avaient qu'un seul objet et lorsque, le soir, M. Bernèche rentrait de son travail, son premier mot était : « Avez-vous des nouvelles d'Henri? »

Chaque jour, au passage du facteur, la tante Élisabeth était sur la porte, anxieuse, les larmes aux yeux. Après plusieurs jours de cette attente qu'Henri ne pouvait même soupçonner, ses parents lui écrivirent, lui demandant la cause de ce retard.

Sa réponse est du 4 avril.

CHER PAPA,

Je suis très peiné que ma lettre ne se soit pas rendue. Je ne sais ce que cela veut dire, je vous en demande pardon.

Aujourd'hui je vous écris pour vous dire combien je suis peiné de ne pas vous avoir embrassé avant de partir, mais nous nous reverrons par la grâce de Dieu.

Je ne m'ennuie pas du tout et je suis très heureux d'être ici... Je crois que je vais réussir dans les compositions; quand elles seront finies, je vous écrirai... Des saluts à tous, surtout à grand-père et à grand-mère.

Quelques jours après, le 9 avril, Henri cherche à expliquer la perte de la première lettre et le malentendu du départ. Il ajoute :

Ne vous affligez pas, je me suis rendu sans peine, et je suis très content d'être au Petit Noviciat. Je ne m'ennuie pas maintenant, mais les deux premiers jours je me suis ennuyé, surtout aux repas. Cela se comprend : un changement comme celui-là fait toujours éprouver quelque chose. A présent tout va bien. J'aime la nourriture, je dors très bien, et je m'arrange bien avec tous.

Puis il songe à sa sœur :

Dites à Marguerite qu'elle fasse bien ses prières et qu'elle les termine par l'invocation : *Vive Jésus dans nos cœurs!* On répond : *A jamais!* Je vous demanderais d'ajouter cette invocation à la fin du chapelet...

Cette oraison jaculatoire qu'Henri, dès son arrivée, goûte si fort et qu'il demande à ses parents d'ajouter chaque jour à la fin de leur prière, sert de signal de communauté dans l'Institut des Frères. C'est à ce cri que le matin, ils s'éveillent, c'est le salut qu'ils s'adressent en s'abordant, et c'est par ces mêmes paroles qu'ils commencent et finissent tous leurs exercices.

Le 15 du même mois, Henri écrit à sa bonne tante Marie, qui lui avait envoyé quelques présents :

Je vous remercie beaucoup, chère tante, de ce que vous m'avez envoyé. Je vous remercie mille fois plus de votre amabilité et de votre délicatesse. Vous êtes si bonne pour moi que j'aurai bien à prier en retour. Je prierai aussi pour grand-père et pour grand-mère, car on m'a dit que grand-père ne croit pas vivre encore vingt ans comme il l'avait pensé. Qu'il ne s'afflige pas, ce bon papa, car les années et les hommes sont bien peu de chose sur la terre ; mais de l'autre côté, l'on se reverra par la grâce de Dieu. Donc, du courage, et tout ira bien.

Je ne m'ennuie pas du tout et je suis très content.

Encore une fois, chère tante, je vous remercie beaucoup de vos cadeaux. Vous remercieriez, s'il vous plaît, grand-père et grand'mère.

Qu'ils prennent courage, car Dieu ne laisse pas sans récompense les sacrifices de séparation des personnes qui nous sont chères.

Je suis très heureux d'être au Petit Noviciat.

Dans chaque lettre désormais, Henri reviendra sur ce bonheur qu'il goûte au Petit Noviciat. Mais, comme il l'a laissé entrevoir, ses débuts ne furent pas exempts de cette tentation si commune et si terrible, cause de découragement pour plusieurs : l'*ennui*. La souffrance fut grande les premiers jours et plus d'une fois, il dut laisser un libre cours à ses pleurs. Dieu voulait par là augmenter le mérite de son sacrifice. Sa propre expérience le rendra compatissant à l'égard des autres, et une grâce peu commune lui permettra d'en aider un grand nombre dans cette crise dangereuse. Voici ce que raconte l'un de ceux qu'il a ainsi encouragés :

« Un jour que j'étais encore tout nouveau, j'allai trouver Henri et lui dis que je m'ennuyais beaucoup. Il me répondit : « Priez, priez bien fort la très sainte Vierge ; « elle seule pourra vous guérir de cette sorte de maladie. « Moi aussi, lorsque j'étais nouveau, j'ai éprouvé ce que « vous ressentez aujourd'hui. Durant le premier mois de « mon petit noviciat, l'ennui fut parfois bien grand, mais à « force de prier ma bonne Mère du Ciel, j'ai fini par triom- « pher, et, vous le voyez, maintenant je suis content et « heureux d'être au service du bon Dieu, et je ne regrette « pas les petits sacrifices qu'il m'a fallu faire pour rester « fidèle à ma vocation. »

« Et certes, ajoute le narrateur, il en fut largement récompensé. »

La vie du Petit Noviciat, quoique variée et très intéressante pour ses habitants, ne se prête guère à un récit. Un lecteur ordinaire le trouverait assez monotone. Les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines dans un cadre à peu près identique. Un changement de règlement pendant les vacances, et les fêtes de l'Église, sont les seuls événements qui en marquent les différentes périodes. Encore faut-il observer qu'au point de vue extérieur, les fêtes elles-mêmes se ressemblent beaucoup. Seules, quelques particularités liturgiques les distinguent entre elles. Le reste regarde plutôt l'intérieur, c'est affaire d'esprit et de dévotion. Nous renoncerons donc, dans cette seconde partie à l'ordre chronologique que nous avons suivi jusqu'ici, pour présenter une série de tableaux où nous pourrons à loisir étudier notre jeune aspirant religieux dans les différentes occupations qui se partagent ses journées. Les pieux adolescents que Dieu appelle à marcher dans une voie analogue auront ainsi en main un clair miroir dans lequel ils contempleront, mises en pratique sous leurs yeux, et avec une fidélité parfaite, chacune de leurs obligations.

Ils se souviendront seulement que les faits ainsi rassemblés se répartissent sur un espace de trois années, et que les plus beaux se rapportent naturellement à la dernière période.

Dans Henri Bernèche ni recul, ni défaillance, mais un progrès constant qui va jusqu'à émerveiller tous ceux qui en sont témoins. Comme Jésus son divin Maître et son Modèle, il croissait tous les jours en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Les vertus si belles que nous avons admirées dans l'enfant sont comme une aurore brillante qui va grandir sans cesse jusqu'à ce que, bientôt, elle s'épanouisse dans les splendeurs du jour parvenu à son plein midi.



## CHAPITRE II

---

### En classe.

---

A l'arrivée d'Henri Bernèche au Mont de la Salle, le Petit Noviciat comptait quatre-vingt-quatre élèves. Quelques semaines plus tard ce chiffre s'élevait à la centaine ; Henri tout joyeux s'empressa de l'annoncer à ses parents.

Pour le travail scolaire, ces enfants étaient divisés en quatre classes. Henri, alors âgé de treize ans, fut d'abord placé en seconde, et y demeura quinze mois. Le 1<sup>er</sup> juillet 1907, à la suite des examens de fin d'année, il fut promu en première classe. Il était âgé de quatorze ans et quelques mois. Il va y rester deux années entières et n'en sortira que pour passer au Grand Noviciat, en juillet 1909.

Le Seigneur, qui voulait faire acquérir à son élu, en peu de temps, une riche moisson de mérites, ne l'avait point doué de ces facultés brillantes qui se portent d'elles-mêmes à l'étude et promettent un succès facile. Pour Henri, chaque pas en avant exigera un travail sérieux, chaque conquête, si minime soit-elle, sera le prix d'un effort, parfois héroïque.

Aux yeux de Dieu, notre vie compte non par les

années, mais par les actes. A son tour, un acte vaut par la difficulté vaincue, par l'intensité et la constance de l'effort, surtout par la pureté et l'élévation du motif qui le fait accomplir. Qui pourra mesurer, dès lors, la valeur d'une vie comme celle d'Henri, serrée, pressée, sans vide, sans lacune, toute composée d'actes pleins, où la volonté se dépense tout entière, en dépit des succès ou des répugnances naturelles, et pour le seul motif de la gloire de Dieu ou du salut des âmes, terme dernier auquel tend chaque action du petit novice, intention toujours fervente et actuelle chez Henri Bernèche. Évaluer une telle existence défie nos calculs ; il y faudrait les mesures dont Dieu seul a le secret.

Intelligence ordinaire, imagination peu éveillée, mémoire plutôt rebelle, tels sont, au dire d'un de ses professeurs de première classe, les éléments défavorables avec lesquels le postulant va entreprendre un programme d'études relativement difficile.

Henri Bernèche, comme d'ailleurs tous les élèves, a des spécialités favorites. L'instruction religieuse (catéchisme, évangile, conférences spirituelles) a ses préférences. Viennent ensuite l'histoire universelle, la géographie générale, la langue anglaise, la rédaction française, et même la physique.

Quant aux mathématiques (les chiffres, disait-il), elles furent son labeur le plus ingrat ; non pas qu'il y fût absolument rebelle, mais c'est ici que le succès couronna le moins ses efforts. En géométrie, pourtant, le cahier des examens relate des notes très heureuses vers la fin de l'année scolaire 1908-1909.

De mois en mois, les progrès s'accroissent. Ayant affaire à des émules, en général mieux doués que lui, non seulement il tient son rang, mais il avance peu à peu, pour la place et le nombre de points.

Ces résultats, il les devait à un jugement solide, à un rare bon sens qui, chez lui, suppléait en partie la promptitude de la mémoire et la vivacité de l'intelligence ; mais il faut surtout en chercher le secret dans sa constante application, dans le combat continuel contre les difficultés de l'étude, comme aussi dans son recours presque incessant à la prière.

Entrons en classe. Voyez-vous ce petit novice au visage souriant, à l'attitude ferme, à l'œil ouvert et transparent, c'est Henri Bernèche. Le corps droit, les pieds presque joints, jamais croisés ni posés sur le barreau de la chaise, il ne se permettra pas la moindre négligence de tenue, même au retour d'une promenade fatigante, même durant les fortes chaleurs de l'été, si déprimantes parfois au Canada, surtout pour des adolescents en travail de croissance. Vous reconnaissez à ce signe le respect profond qu'il a pour Dieu présent, pour le professeur, son représentant visible, pour sa propre personne, temple saint consacré à la divine Majesté, et dont il veut à tout prix conserver la pureté. Non seulement, sur ce point il ne s'accorde aucun relâche, mais, en son cœur, il souffre de voir des voisins se laisser aller à quelque négligence. D'un signe, il sait à l'occasion les rappeler à un peu plus de vigueur.

Le professeur explique la leçon. Regardez Henri, comme il écoute. L'œil étincelant, l'âme tout entière tendue, il cherche à comprendre et à retenir. Il n'importe que l'objet de la leçon lui plaise ou ne lui plaise pas : le devoir l'applique pour le moment à telle spécialité, cela suffit. Le devoir, pour lui, c'est la volonté de Dieu, c'est la préparation de sa mission future, il y donnera donc toute sa bonne volonté.

Un jour, quelqu'un avait prononcé devant lui cette

parole attribuée au Frère Philippe : « Un Frère doit être un moulin à tout grain. » Cette parole lui plut et devint sa devise ; il aimait à la répéter quand on parlait d'activité au travail.

Le professeur interroge. Des premiers Henri demande à répondre. S'il n'a pas compris, avec la même simplicité, il demande une explication. Il va droit à son but ; il n'y a pour lui ni fausse honte ni respect humain. Deux fois, trois fois de suite, et plus, il avouera, en face de la classe étonnée, qu'il ne comprend pas un problème ou qu'il n'a pas saisi un exposé.

Le succès ne répond pas toujours à ses efforts. Ou la leçon n'est pas sue, ou le devoir n'est qu'imparfaitement réussi. Envoyé au tableau pour refaire un problème, il se trouve arrêté et ne sait plus que dire. Dans tous ces cas, il accepte l'humiliation avec une bonne grâce parfaite ; sans ombre de dépit ou de découragement, il se remet au travail, comme si tout allait pour le mieux.

On avait introduit depuis peu au Petit Noviciat l'enseignement de la musique instrumentale, harmonium et violon. Henri se réjouit de cette addition au programme, et s'appliqua dès lors à étudier ces nouvelles spécialités, dont il comprenait l'utilité pour son apostolat futur.

« Les enfants aiment la musique, disait-il, ils aiment à chanter des cantiques. En secondant et dirigeant cette inclination, nous les attirerons à nous davantage, et nous pourrons ainsi leur faire plus de bien. »

Aux études, surtout à celles qui avaient pour objet la religion, Henri était avare de son temps. Dans les moments libres, on le voyait constamment occupé à des choses sérieuses, jamais à des futilités. Le désœuvrement ou la demi-occupation lui étaient en horreur.

Le devoir avant le plaisir, telle était sa règle. Il était toujours prêt à sacrifier l'attrayant à l'utile. La bibliothèque de la première classe était abondamment pourvue de livres instructifs et intéressants ; et bien qu'il eût un goût prononcé pour l'histoire et les récits chevaleresques, ce n'était pas de ce côté que son choix se portait, mais vers les livres de science, moins intéressants pour lui. Combien de fois ne l'a-t-on pas vu, au retour d'une promenade fatigante, saisir les quelques moments qui restaient pour revoir une page difficile, ou refaire un problème d'arithmétique ! S'il avait besoin d'une explication, il la demandait ingénument. Lorsqu'il l'avait reçue, le voisin charitable était récompensé par un beau « merci » et un sourire qui disait toute sa reconnaissance. Lui-même était heureux de rendre service, et son devoir achevé, il s'empressait d'aller, avec permission, aider quelque confrère afin de lui abrégier la besogne.

Son exactitude et son obéissance étaient à toute épreuve. Le moindre signe le trouvait prêt à refermer son livre, à prendre l'ouvrage indiqué. Habits, cahiers, tout ce qui était à son usage était tenu propre et dans un ordre parfait. Ses cahiers de dictée, par exemple, étaient uniformément remplis, le procédé indiqué par le maître constamment suivi, les fautes corrigées une à une.

Était-il chargé du plus petit emploi : il s'en acquittait avec une ponctualité remarquable ; jamais il n'y manquait. En classe, on lui avait confié le soin de régler la pendule ; on ne se rappelle pas qu'il ait oublié de la remonter au temps voulu. Il devait préparer les cartes nécessaires pour les leçons de géographie et d'histoire ; elles étaient toujours là, au moment précis, sans qu'on fût obligé de le lui rappeler.

Pendant les leçons de musique, il se conformait stric-

tement aux indications du professeur. Il ne jouait que les exercices de la *Méthode*, et lorsqu'il désirait jouer autre chose, il se munissait d'une permission expresse. Puisse-t-il être imité par tous les jeunes musiciens, qui trouvent parfois si pesant le joug pourtant si utile de la méthode !

En public comme en particulier, rien n'aurait pu le faire dévier de la ligne du devoir. « Un jour, raconte un condisciple, nous préparions un examen ; nous avons obtenu la permission de revoir ensemble le programme de géométrie. Je me mis à parler d'autre chose. Alors souriant, et sans me froisser, Henri me fit reprendre le travail interrompu. »

Même indisposé, il se rendait autant que possible à tous les exercices, quelque pénibles ou fatigants qu'ils pussent être. « Un jour, raconte un autre élève, nous nous trouvions tous deux indisposés. On nous avait permis de rester en classe pendant une leçon de gymnastique, pour jouer du violon. Henri aimait beaucoup cet instrument, mais il me dit :

« J'aimerais bien rester avec vous et jouer du violon, mais il me semble que je suis en état d'aller à la gymnastique ; j'y vais. »

Et il y alla.

Au Petit Noviciat de Montréal, l'élève qui n'a pas su une leçon doit profiter du premier moment de loisir pour la reprendre et la réciter de nouveau soit au professeur, soit à un moniteur désigné. Lorsqu'elle est sue, la mauvaise note encourue est annulée, et la leçon elle-même est dite « réparée ». Henri eut plus d'une occasion de reprendre ainsi des leçons. Parfois le moniteur se montre sévère ; Henri recommence autant de fois qu'il est nécessaire, toujours avec le même calme et la même simplicité.

En première classe, il fut chargé de tenir le registre des leçons, et remplit cette fonction avec une régularité, une impartialité absolues. Bien que cet emploi fût par lui-même peu agréable, il ne chercha point à l'écartier, et jamais aucune plainte ne sortit de ses lèvres. De sa part on n'avait à craindre ni oubli ni passe-droit.

Lorsque lui-même recevait la récitation des leçons manquées, il usait de modération et de fermeté. Le petit novice avait-il fait son possible, Henri forçait un peu la note. S'apercevait-il, au contraire, qu'il y eût paresse, il se montrait plus exigeant.

En somme, ces emplois devenaient pour Henri passablement onéreux. Désireux, comme il l'était, de s'instruire, et conscient des difficultés que lui offrait l'étude, il sentait plus que personne le prix du temps. Il n'en aurait pas voulu perdre une minute, et voilà que ce temps, si précieux pour lui, était en quelque sorte dévoré par ses confrères, qui venaient le déranger à chaque instant. Jamais, cependant, on ne remarqua chez lui le moindre signe d'impatience, le moindre mouvement d'humeur. Simplement, sans compter, il se donne, s'abandonne, sans avoir même l'air de se douter qu'il fait un sacrifice. Son temps appartient à Dieu ; ses confrères semblent avoir tout droit d'en disposer.

Cette activité toujours en éveil, n'avait pourtant rien de bruyant ni d'enfiévré ; aussi ne semblait-elle pas le fatiguer. S'il avait l'ambition d'être un « moulin à tout grain », remarque un professeur, il ne fut certes pas un moulin à paroles. Grand ami et appréciateur du silence, il ne le rompait jamais en classe ou à l'étude sans une évidente nécessité. Un voisin demandait-il une explication ; si Henri la croyait utile, il répondait simplement

et à voix basse. S'il s'agissait de choses inutiles ou pouvant aisément se remettre, un sourire aimable, et c'était tout. Parfois il ajoutait avec le même sourire : « Les hommes rendront compte de toutes leurs paroles inutiles. »

Pendant plus d'un an, il eut pour voisins, paraît-il, deux enfants enclins au bavardage. (peut-être les avait-on placés intentionnellement à côté de lui). Ils furent pour Henri un réel exercice de patience, et lui rendirent la pratique du silence encore plus méritoire.

Jamais, en classe, il n'interrompait le professeur par des questions ou d'autres manifestations bruyantes. Il écoutait. Ses yeux disaient qu'il avait saisi l'idée du maître. Son sourire marquait son bonheur, et parfois s'accroissait d'un « oui ». C'était sa manière de montrer qu'il avait compris.

Pour lui, le silence était une des formes du respect dû au professeur. A ses yeux, le maître n'était pas seulement un homme plus ou moins instruit, plus ou moins habile ; c'était le représentant de Dieu, et sa foi vive s'attachait à cette vue comme à une idée fixe. Dès lors, jamais de critiques, pas le moindre blâme ni le moindre manque de respect. Au contraire, une affection cordiale et reconnaissante envers tous ses maîtres. Lorsqu'il les quittait en changeant de classe, il les regrettait et priait pour eux. Il trouvait les nouveaux « bien dévoués et fort aimables ». A eux va désormais sa confiance respectueuse, pour eux aussi la meilleure part de ses prières.

A la lecture publique il soulignait, et avec quelle satisfaction, les passages relatifs à cette idée de respect, d'obéissance au maître. Entre autres, le fait si connu de saint Thomas d'Aquin répliquant à qui le blâmait un jour de s'être repris en lisant : « *Il était indifférent de prononcer cette lettre de telle ou telle manière ; ce qui importait,*

*c'était d'obéir* » : ce fait, dis-je, fut remarqué et commenté dans son groupe en récréation.

En résumé, selon le témoignage même de son Directeur, pendant les trois années qu'Henri passa au Petit Noviciat, l'observation de la règle, le respect des Supérieurs, l'amour de l'Institut, n'eurent pas de soutien plus vigoureux ni d'apôtre plus zélé.

Où Henri puisait-il ce courage et cette constance dans le travail de l'étude, qui souvent ne lui offrait que peine et aridité ? Dans la pensée de sa mission future et dans la prière.

« Nous travaillons et étudions, écrit-il, il faut se livrer à ces occupations avec un grand sérieux. Le dirai-je ? C'est quelque peu ardu, mais avec de l'application et de la bonne volonté, on arrive à se dominer...

» Pour bien passer une année scolaire, le mieux est de s'y mettre du premier coup et de se bien acquitter de sa tâche. Il faut en outre se proposer de bien prier, car la prière facilite l'accomplissement du devoir. »

« Un souvenir particulièrement vif que je conserve d'Henri, écrit un de ses premiers professeurs, se rapporte à la sanctification de son travail. Le *Veni Sancte Spiritus*, qui ouvre les heures de classe, plaisait à son cœur désireux de tout faire pour Dieu. C'était avec une visible attention, et le plus souvent les mains jointes, qu'il le récitait. On sentait que son âme se nourrissait du sens des paroles, que j'avais soin de commenter de temps à autre. Aux heures et aux demies, il interrompait tout travail pour se recueillir en la sainte présence de Dieu, et répondre dévotement aux prières d'usage. »

« Il mêlait à toutes ses études, dit un autre témoin, cet esprit de zèle et d'apostolat qui le fit progresser rapide-

ment dans la perfection. Il joignait à ses études profanes un profond esprit de prière, qui se traduisait ensuite dans ses conversations. »

L'exemple d'Henri entraînait. Son influence ira grandissant de jour en jour. Ses condisciples le prennent pour modèle. « Quand je le voyais travailler avec constance à un problème d'arithmétique, écrit naïvement l'un des plus jeunes, j'étais animé à l'imiter. Plusieurs fois j'en repris que j'avais abandonnés, pour essayer de l'imiter dans sa constance. »

Ce cher enfant n'est pas le seul à subir l'ascendant de sa vertu. Peu à peu Henri devient comme un critérium vivant, d'après lequel chacun juge et apprécie sa propre conduite. Sa parole est religieusement écoutée, et ses conseils docilement suivis. Un mot d'estime ou de blâme sortant de sa bouche semble un jugement définitif auquel tous ses compagnons souscrivent, sans ombre d'hésitation.

Si, dans toutes ses études, Henri se préoccupait de sa mission future ; si, non content de meubler son esprit des connaissances théoriques et pratiques dont il aurait besoin plus tard, il remplissait des cahiers de notes variées qu'il croyait pouvoir lui devenir utiles ; de son côté, la Direction de l'établissement ne perdait pas de vue que les jeunes gens confiés à ses soins étaient, par vocation, destinés au professorat. Or, quel est l'instrument du professeur ? C'est la parole, une parole claire, digne, posée, parfaite autant que possible au point de vue de la diction. Apprendre aux petits novices à parler, à bien parler, c'est donc répondre à l'un des besoins les plus urgents de leur avenir. Quel moyen mieux approprié à ce but que des récitations publiques de fragments bien choisis d'œuvres littéraires, prose ou poésie, où la pureté et l'élégance de

la forme font ressortir la délicatesse et l'élévation des sentiments ?

Ces récitations, entremêlées de chants bien exécutés, constituent de petites séances non moins agréables qu'utiles. Leur côté récréatif même n'est certes pas à dédaigner dans un pays comme le Canada, où l'hiver est long, où parfois la neige, qui tombe en tempête, empêche de sortir, même dans la cour.

Donc, au Petit Noviciat de Maisonneuve, on avait introduit l'usage de petites séances littéraires et musicales. Par avance, n'était-ce pas entrer dans l'esprit, sinon dans la lettre même du récent Décret sur les études dans les Noviciats ? Mais en raison du but utilitaire, professionnel, pourrions-nous dire, de ces séances, tous les élèves devaient y prendre part. Chaque classe avait son tour. Un programme bien étudié et proportionné à la force de la classe, était distribué assez longtemps à l'avance pour que, sans fatigue, sans dérangement pour les études, en n'y employant que les courts loisirs, les allées et venues, chacun pût apprendre son morceau, ou son rôle, s'il s'agissait d'une pièce dialoguée.

Le dimanche, l'heure venue, on se réunit à la salle commune qui, d'ailleurs, n'a rien de l'apparence d'un théâtre. Une simple estrade servant de scène, et quelques accessoires indispensables forment tout le dispositif. Point de décors, point de costumes, nul appareil. Les acteurs paraissent dans leurs vêtements ordinaires. Tout au plus, si le sujet le comporte, vous les verrez un bouclier de carton à la main et une épée de bois au côté. D'ordinaire, l'auditoire se compose uniquement des petits novices et de leurs professeurs. Dans les occasions plus solennelles, on invite aussi les scolastiques et les novices, avec tout le personnel de la maison.

Les petits novices, en général, sont excellents apprê-

ciateurs du talent, — et plus encore de la bonne volonté ; ils applaudissent toujours. Lorsque, surtout, celui qui débite est un nouveau venu, timide, appartenant à une classe élémentaire, les anciens, pour l'encourager, lui octroient sans compter de chaleureuses approbations.

Henri Bernèche aimait ces exercices. Que n'aimait-il pas, d'ailleurs, dans son cher Petit Noviciat ? Il se délectait à entendre de belles pensées exprimées dans un beau langage. On venait dans une séance de représenter *Tarcisius*. Il va trouver un ami et s'écrie :

« Qu'il est beau l'exemple de Tarcisius ! Les larmes me venaient aux yeux en voyant se dérouler devant moi l'histoire héroïque de ce jeune saint. »

Une autre fois on donnait une séance de graphophone. Après plusieurs morceaux qui lui avaient beaucoup plu, on fit entendre en chant grégorien l'Introït de la messe de l'Assomption, *Gaudeamus*. — « Oh ! que c'est beau ! » s'écria-t-il. Il en était ravi et ne trouvait plus d'expression pour rendre son sentiment.

Henri avait à ces séances une part active. Sa taille élevée, sa tenue toujours digne, son geste sobre, mais noble, le désignaient pour le rôle grave, le personnage qui tient en équilibre les rivalités trop accusées, et qui par sa sagesse, sa modération est le plus capable de s'imposer aux autres. Tels, *le Chapelain des Chevaliers* dans *Jean de la Valette*, l'évêque *Dyonisius* dans *Tarcisius*, ou *Flavius Clemens* dans *les Flavius* (1).

Longtemps d'avance, il possède son rôle imperturbablement. Il le médite pour en bien saisir les nuances. Son but est de faire passer dans l'âme des auditeurs les

(1) Tragédies du R. P. Longhaye et du R. P. Delaporte, S. J.

beaux sentiments qu'il est chargé d'interpréter. Il déclame avec simplicité, mais d'un accent convaincu qui émeut parfois jusqu'aux larmes.

Quant aux applaudissements, dont il était si libéral pour ses confrères, il n'en avait cure pour lui-même. Il les fuyait, au contraire, et après une séance bien réussie, alors que d'autres acteurs semblaient prendre plaisir à récolter quelques lauriers, cherchant des yeux des signes ou des regards approbateurs, vous auriez vu Henri se retirer à l'écart et, dans la salle de récréation, se promener modestement le long du mur, sans attirer l'attention.

Sa classe avait, à intervalles d'un mois, donné successivement les cinq actes des *Flavius*. On résolut une représentation générale pour la fête patronale de saint Joseph. Le Très Cher Frère Assistant Réticius, arrivé depuis peu de jours au Canada, voulut bien présider cette séance avec le Cher Frère Edward-of-Mary, Visiteur Provincial.

Henri devait y jouer le rôle que nous savons. Or, voici la prière que nous trouvons écrite de sa main, la veille de la fête, dans son agenda spirituel :

« O grand saint Joseph, je vous demande une parfaite pureté, une humilité profonde, un complet détachement des choses terrestres. Faites, je vous en prie, que je demeure méconnu, caché au monde, sans doute, mais même à mes confrères...

» ... Demain nous aurons une petite séance. Probablement je serai applaudi : je dis de si belles choses. Elles méritent d'être applaudies et non pas moi. Je sais bien que ce n'est pas moi qui serai applaudi. Je désire que tous les applaudissements que je recevrai tournent à votre gloire, ô bienheureux Joseph.

» Faites que les paroles, les pensées qui seront applau-

dies, ne le soient pas seulement extérieurement, mais que les auditeurs réfléchissent sur ces paroles et les méditent ; en un mot, qu'ils soient éclairés et qu'ils admirent la vertu chrétienne. »

Que voilà bien l'âme de notre cher Henri !

C'est aussi l'impression qu'en ont gardée ses jeunes confrères. « A nos petites séances de famille, écrit l'un d'eux, Henri Bernèche avait souvent quelque chose à déclamer. Avec quelle admirable simplicité il le faisait ! Il ne s'occupait pas plus des hommes que s'il n'avait pas été de ce monde. Oh ! mais il n'y a rien de surprenant, car, pour moi, son cœur était sans cesse en conversation avec Dieu. »

A ces séances de récréation et de déclamation, on en joignit bientôt d'une autre sorte, toujours avec le même but : la formation des futurs professeurs par l'exercice de la parole.

Dans les conférences-lectures, les élèves les plus anciens se hasardaient à débiter une ébauche de leur propre composition, sur les grands hommes qui ont illustré les débuts de la colonie. Henri fut l'un des premiers désignés. On célébrait cette année-là le troisième centenaire de Champlain et de la fondation de la ville de Québec. *Champlain* fut le sujet choisi. Il le prépara en collaboration avec un de ses confrères de Québec. Lui-même enfant de Québec, il mit tout son cœur à célébrer le héros chrétien qui fut le père de sa patrie.

Cette conférence, débitée avec calme, et agrémentée de vues nombreuses qu'un professeur, à l'aide d'un puissant appareil de projection, faisait apparaître au moment opportun, eut un succès complet. Elle servit d'encouragement et de modèle pour ceux qui, après lui, devaient s'essayer au même exercice.



### CHAPITRE III

---

#### En récréation.

---

Après les pages sérieuses que vous venez de parcourir, voici un titre, jeune lecteur, qui, j'en suis sûr, n'est pas pour vous déplaire.

— Mais, direz-vous, Henri Bernèche n'est pas un enfant comme les autres. Il est trop sérieux. Il n'aime pas à s'amuser.

— Détrompez-vous, cher ami, Henri Bernèche est un enfant comme les autres. Il est sérieux quand il faut l'être, mais il aime bien à s'amuser. Écoutez plutôt. C'est à sa tante Marie qu'il écrit, trois mois après son arrivée à Montréal :

CHÈRE TANTE,

... Nous jouons bien; je vous assure que c'est plaisant de jouer, car on a ici beaucoup de jeux divers, et très beaux.

Et deux mois plus tard, à sa petite sœur Marguerite :

CHÈRE MARGUERITE,

... Jeudi dernier, nous sommes partis dans les bois pour jouer à la petite guerre. Je t'assure que ce jeu nous donne de l'énergie : on ne veut pas se laisser prendre par le camp ennemi, mais on désire faire quelques prisonniers. C'est très

amusant. Nous sommes revenus par les champs, sautant les fossés, franchissant les clôtures, culbutant et se ramassant vite, marchant gaiement, faisant la chasse aux cigales, aux grenouilles et aux papillons.

Où, vous le voyez, Henri Bernèche est bien un réel enfant. C'est le type achevé de l'enfant chrétien, vif, joyeux, ardent au travail, ardent au jeu, riche de sève naturelle, rempli de la grâce divine.

Mais la grâce ne détruit point la nature; elle la purifie, l'élève, la sanctifie. Dieu est à la fois l'auteur de la nature et de la grâce. L'une ne contredit point l'autre en ce qu'elle a de légitime, en tout ce qui est l'œuvre même du Créateur. Or, n'est-ce pas Lui qui a mis dans l'enfance comme dans tous les êtres jeunes, ce besoin de mouvement, cette inclination à jouer, inclination si saine, que la voyant disparaître prématurément chez l'enfant ou l'adolescent, nous sentons l'inquiétude nous envahir, nous étreindre douloureusement. Ou bien cet enfant est malade, ou peut-être, hélas! un ver honteux, pire que toutes les maladies, n'aurait-il pas commencé ses horribles ravages dans ce cœur jusque-là si pur?

Ce dernier cas ne sera jamais celui d'Henri Bernèche. Jamais aucun nuage, ternissant la pureté de son âme, ne viendra jeter un voile sur son beau visage, ni altérer sa franche gaieté. Attendez-vous toutefois à voir ici encore quelque transformation. Pour Henri, le jeu, au début de son petit noviciat, est une innocente récréation qu'il prend de tout son cœur, en la sanctifiant par une intention bien pure d'accomplir la sainte volonté de Dieu. Plus tard, sans dévier de cette intention première et principale, il trouvera moyen de faire de sa récréation un exercice à peu près continu de charité, rehaussé souvent par des actes d'abnégation presque héroïques.

Au Petit Noviciat, la récréation est de plusieurs sortes; ceci demande un mot d'explication.

Saint Jean-Baptiste de la Salle était un grand saint, et un saint très sérieux. En créant l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, il voulut que ses religieux fussent aussi des saints, et des saints sérieux. Il leur accorda quelque récréation après les repas les jours ordinaires, et des promenades les jours de congé; mais il voulut que récréations et promenades fussent employées en conversations saintes, portant sur des matières de piété et d'instruction. Le jeu ne leur est pas permis.

Or les petits novices sont de futurs Frères des Écoles chrétiennes. On leur apprend donc déjà à passer une partie de leurs récréations comme celle des Frères; et vous seriez sûrement surpris, le soir après souper, par exemple, de voir ces joyeux enfants, divisés par groupes, entourer l'un d'entre eux, le président, se promener modestement et causer gravement, quand ils le peuvent, de quelques-uns des sujets très variés du programme.

J'ai dit *quand ils le peuvent*, et cela est ordinaire; mais il ne faudra pas trop s'émouvoir si, tout à coup, de l'un de ces groupes, à propos du moindre incident, part un éclat de rire retentissant, explosion bien naturelle d'une gaieté qu'on avait peine à comprimer.

Voilà ce que nous appelons la récréation *en groupes*.

Elle a lieu, pendant une dizaine de minutes, après le repas de midi, et le plus souvent, le soir après souper.

Mais si intéressante soit-elle, cette récréation ne saurait toujours durer. Les petits novices n'échappent point par leur vocation aux conditions ordinaires de la nature humaine. Ils ont besoin de mouvement, et, certes, il ne serait jamais venu en pensée à saint Jean-Baptiste de la Salle de les en priver. Donc la petite récréation de dix

heures, le matin, celle de quatre heures, le soir, et la plus grande partie de celle de midi se passent à jouer. A midi, la transition de l'une à l'autre ne peut glisser inaperçue. Que vous soyez tout près ou bien loin, il ne vous sera pas permis d'en ignorer, à moins que vous n'avez totalement perdu le sens de l'ouïe. A ce moment, une joyeuse clameur faite de toutes les voix proposant les jeux préférés, s'en va réveiller les échos d'alentour.

Cette récréation n'a pas besoin de nom particulier, on l'appelle simplement : la *récréation*.

Les promenades sont aussi des récréations, mais des récréations plus longues, comportant les deux genres que nous venons de décrire.

A l'aller et au retour, les petits novices, par rangs de trois, devisent ensemble sur toutes sortes de sujets édifiants ou utiles, — parfois aussi inutiles — mais jamais nuisibles ou défendus.

Arrivés au lieu du rendez-vous, ils organisent les grands jeux.

Les petits novices ont deux promenades par semaine, une plus courte, le lundi et une plus longue, le jeudi. Parfois celle du lundi à Maisonneuve est remplacée, à la vive satisfaction des enfants, par une longue récréation à grands jeux, sur le plateau qui domine la propriété du Mont de la Salle.

Conformément aux usages anciens des Ordres religieux, usages que S. S. Léon XIII désirait voir s'étendre aux séminaires (1), les petits novices ne retournent pas dans leurs familles pendant les grandes vacances; ils jouissent, à la maison, de tous les adoucissements possibles. Ils ont trois promenades régulières par semaine,

(1) Lettre du 18 septembre 1899 à l'évêque du Brésil, DARRAS, *Histoire de l'Église*, t. XLIV, p. 109.

et pour changer un peu les horizons, leur faire respirer en plus grande abondance l'air pur des champs et des bois, l'une de ces promenades hebdomadaires occupe toute la journée. C'est probablement l'un de ces congés extraordinaires qu'Henri peignait à sa petite sœur au début de ce chapitre.

Maintenant, cher lecteur, que vous connaissez à fond l'organisation de nos récréations, vous allez voir comment s'y comporte notre cher Henri.

Admirons d'abord sa ponctualité.

De la classe ou du réfectoire, il se rend modestement au lieu de la récréation. Là, les bras croisés, il attend le signal du commencement qui n'est autre que l'invocation connue : *Vive Jésus dans nos cœurs !* A ce nom de Jésus, il lève complètement sa coiffure et la remet posément après avoir répondu d'un ton ferme et pieux : *A jamais !* Puis, sans perdre un instant, il est au jeu ou à la conversation.

Prompt à commencer la récréation, il est non moins exact à la finir. Pour lui, le coup de sifflet est comme un ordre du Ciel qui doit être immédiatement obéi. Pas une fois, on ne le verra prolonger d'une seconde le jeu ou la conversation. Grave et modeste, il va prendre son rang, attendant en silence le même signal pieux, auquel il répondra avec le même respect et la même affection.

Cette invariable fidélité édifiait au plus haut point, non seulement ses petits confrères, mais aussi tous les religieux qui en étaient témoins. Et non sans raison. Car, à voir la facilité avec laquelle cet adolescent passait de la partie de jeu la plus animée au recueillement le plus tranquille, il était aisé de conclure que toute cette agitation, très voulue de sa part, n'était pourtant que très superficielle, tandis que le fond de son âme, semblable

aux masses liquides qui remplissent les abîmes de l'Océan, restait dans un calme inaltérable. Ce calme est la paix profonde de l'âme pure où Dieu fait sa demeure : et je ne suis pas loin de me rallier ici à l'opinion de cet enfant qui nous disait : « Pour moi, je crois que sa conversation avec Dieu ne cesse jamais. »

Mais voyons Henri dans son groupe.

Puisque nous avons parlé de chef et de président, vous pensez sans doute, cher lecteur, qu'Henri ne tardera pas à être investi de cette modeste charge. En effet, après ses premiers mois de Petit Noviciat, Henri sera le plus souvent président d'un groupe. Pas toujours cependant, car le Frère Directeur, plus soucieux de faire avancer ses enfants dans la vertu que de satisfaire leur amour-propre, a soin, de temps en temps, de changer tous ses chefs. Ceux qui étaient supérieurs deviennent inférieurs, et ceux qui obéissaient ont maintenant le devoir de commander. Un pareil changement donna lieu une fois à cette remarque d'Henri :

« Il en sera de même en communauté. Peut-être qu'un jour l'un de nos anciens élèves deviendra notre supérieur ; eh bien ! il faudra le considérer, aussi bien qu'un autre, comme le représentant de Dieu, et se soumettre à tout ce qu'il nous dira. »

Lorsqu'il n'est pas président de groupe, Henri se distingue entre tous ses confrères par sa soumission, son bon esprit, son zèle à maintenir la conversation dans la voie régulière. Il écoute plus volontiers qu'il ne parle, mais lorsqu'on lui donne la parole, il montre beaucoup de gaieté et tâche de se rendre intéressant par ses récits, assaisonnés parfois de quelques pointes lancées délicatement et sans blesser personne. Quel que soit le sujet de

la conversation, il a soin de glisser quelques mots de piété qui puissent édifier.

Un petit novice vient-il à s'oublier à l'égard du jeune président ou de tout autre confrère, un regard sévère d'Henri, ou même une parole de reproche, toujours bien prise d'ailleurs, font aussitôt rentrer le délinquant dans le devoir. Dans ces rares occasions, il ne craint pas de sortir de sa réserve et de prendre la parole, mais il le fait avec une telle modestie et d'une manière si charitable, que nul ne songe à se froisser. On voit que, seuls, le bon esprit et l'amour du règlement ont inspiré cette délicate intervention.

Chef de groupe, son premier soin est d'orienter la conversation vers des sujets religieux. L'usage veut que l'entretien porte d'abord sur ce qui vient d'être lu au réfectoire. Par esprit d'obéissance, il tenait la main à ce que l'on observât cette partie du règlement. On le savait, et un jour, pour le tenter, quelqu'un lui dit :

« J'ai lu une belle histoire.

— Parlez d'abord de la lecture du réfectoire, vous conterez votre histoire ensuite. »

C'est ce que l'on fit.

Il aidait au besoin la mémoire par quelques questions, provoquait les réflexions, encourageait chacun à parler, à donner son impression. Lui-même n'était ni grand, ni beau parleur. Ses phrases étaient brèves, sentencieuses, mais pleines de sens, et surtout d'onction. On aimait à l'écouter, on ambitionnait la faveur de faire partie de son groupe ; on attendait avec impatience l'heure de la récréation.

Henri savait maintenir le bon ordre sans froisser personne. Si parfois la conversation s'engageait sur des

futilités, il la ramenait, mais toujours d'une manière aimable, sur des sujets utiles.

Il aimait surtout à parler de la très sainte Vierge et des Saints. Leurs actions héroïques le remplissaient d'enthousiasme. Il insistait sur l'usage établi dans la communauté par le saint Fondateur de dire toujours *très sainte Vierge* en parlant de la Mère de Dieu. « Il y a beaucoup de *saintes vierges*, disait-il, mais il n'y a qu'une seule *très sainte Vierge*. »

Venait-on à parler de la vocation, il disait : « Être bons petits novices, voilà le meilleur moyen d'assurer notre persévérance. »

La charité, on le conçoit, ne courait aucun risque en sa compagnie. Non seulement il ne se serait pas permis la plus petite infraction sur ce point, mais il coupait court à toute tentative pour introduire un sujet qui aurait pu donner occasion à quelque manquement.

Lorsqu'un professeur venait visiter son groupe, il en éprouvait une joie visible. Il le saluait avec un bon sourire, puis suivait modestement la conversation.

Telles les conversations en groupes, telles les conversations en promenade. Mais, plus longues, celles-ci sont plus variées. Elles sont aussi plus libres, car ici le Règlement n'impose aucun ordre. Les sujets n'en sont pas moins tout ce qui touche à la piété : Dieu et ses perfections manifestées dans les créatures, Notre-Seigneur et ses mystères, la très sainte Vierge, les Saints, la vocation, les fêtes et les cérémonies de l'Église, les sermons ou les catéchismes entendus et qui ont laissé dans l'âme des impressions plus profondes ; les traits édifiants retenus dans les lectures spirituelles, etc. Puis viennent des questions d'histoire ou de géographie, ou enfin tout ce qui

peut intéresser utilement de jeunes aspirants à la vie de religieux éducateur.

Il ne choisissait pas ses compagnons ; il les recevait de la Providence qui les lui désignait par le Frère Directeur, et les accueillait tous avec une égale charité. Mais, comme la taille des enfants jouait naturellement un rôle dans la formation des rangs pour la promenade, tel de ses condisciples put jouir plus fréquemment du bonheur envié de sa compagnie.

« Quelles belles promenades je fis avec Henri Bernèche, s'écrie-t-il ! Je les trouvais toujours trop courtes, tellement je me sentais heureux auprès de lui. »

Avec cet ami, Henri se laisse aller à un peu plus d'intimité. Il parle de ses études, de ses *succès*, de ses *défaites*, terminant toujours par la résolution de mieux faire à l'avenir.

Un jour, un changement de direction est ordonné, le rang revient sur ses pas ; nos amis, placés à l'arrière, le regardent défiler et Henri de dire :

« Voyez donc quelle joie est empreinte sur la physionomie des petits novices. Cela respire la paix et la tranquillité de l'intérieur, ne trouvez-vous pas ? En observant les physionomies, ajouta-t-il, on pourrait presque reconnaître ceux qui sont vraiment petits novices et ceux qui ne le sont pas. »

Il venait de peindre son propre portrait.

Une autre fois, ils passent en revue les différentes étapes qu'ils ont à parcourir pour leur formation religieuse et pédagogique.

« Que le temps s'écoule avec rapidité !... s'écrie Henri. Bien vite nous serons au terme de notre vie, et que nous

serons heureux alors d'avoir bien employé le temps qui nous est donné. Profitons-en donc pour former notre caractère et nous préparer à notre mission future. »

Ils s'étaient raconté réciproquement leur arrivée au Petit Noviciat. Ils comparaient leur conduite des premiers jours avec celle qu'ils menaient à présent, et, naturellement, ils constataient quelques progrès. Mais Henri :

« Oh ! nous constatons que nous avons fait quelques pas en avant, mais, n'est-ce pas, combien nous en reste-t-il encore à faire ? Ayons donc recours à Marie, notre bonne Mère, et demandons-lui son assistance afin d'avancer rapidement dans la voie de la perfection. »

Même sous couleur d'excitation à la vertu, Henri n'aimait pas à porter son attention ou celle des autres sur les défauts du prochain. Il préférerait de beaucoup relever les bons exemples et tout ce qui était propre à édifier.

« Pendant plus d'un an que j'ai été son compagnon de promenade, écrit un novice, je ne l'ai entendu qu'une seule fois parler de la malice des hommes. C'était à l'occasion d'un catéchisme qui, la veille, avait fait sur lui une vive impression. On avait traité des péchés d'habitude, et Henri faisait l'application de cette théorie aux juréments et paroles grossières que tant d'hommes ont la malheureuse habitude de préférer si légèrement.

— Ah ! cher ami, disait-il, que c'est triste de voir et d'entendre tant de gens, et même de petits enfants, profaner le saint nom de Dieu ! Que le monde est méchant ! Sans doute, pour beaucoup cette habitude a été contractée par étourderie plus que par malice. Ce nous est une consolation de penser que ces blasphèmes ne sont pas toujours des péchés mortels. Mais n'est-ce pas déjà

un grand mal que de prononcer ce Nom trois fois saint avec une telle irrévérence ?

» Pour nous, faisons le contraire, prenons une habitude tout à fait opposée. Accoutumons-nous à prononcer les noms de Jésus ou de Marie fervemment, avec amour et respect. Plus tard, lorsque cette pieuse habitude nous sera devenue comme naturelle, nous n'en aurons pas moins de mérite...

» Ce sera aussi un devoir pour nous de bien instruire les enfants sur ce point, et, en attendant, prions beaucoup pour eux, afin qu'ils ne profanent jamais d'aucune façon le saint Nom de Dieu. »

\*  
\*\*

Tels étaient les entretiens d'Henri avec ses pieux compagnons. Suivons-les maintenant à leurs jeux.

Ce qui caractérisait Henri dans les jeux, écrit un surveillant, c'était le respect de soi et des autres, allié à l'esprit d'apostolat.

Ce respect se manifestait par sa tenue modeste, aisée, sans contrainte, mais aussi sans mollesse. On ne le vit jamais décolleté ou les bras nus. Dans la cour il ne quittait son uniforme que le plus rarement possible ; même dans les fortes chaleurs de l'été, il ne se permettait pas de s'appuyer contre la barrière qui borde le camp.

Il avait à cœur de commencer immédiatement le jeu. Pour lui, pendant la récréation, le jeu était un devoir au même titre que le travail en classe, ou la prière à la chapelle. Aussi ne pouvait-il voir sans peine quelques petits novices isolés dans les coins ou absorbés dans une causerie. Il allait vers eux et les entraînait à sa suite.

Ennemi de toute contestation, Henri était toujours

prêt à renoncer à ses propres goûts pour adopter ceux des autres, ou à s'interposer pour rétablir la paix et l'harmonie.

Deux petits novices commencent à se quereller, Henri arrive : « Pas de ça ! » fait-il. Un coup d'œil à droite et à gauche, et nos deux échauffés de retourner à leur poste, calmés et résolus à mieux se dominer.

D'autres fois une bonne parole excite au sacrifice un caractère trop prompt à s'enflammer. La leçon est généralement comprise. Dans le cas contraire, le coupable est menacé de l'exclusion du groupe, et si la dispute ne cesse immédiatement, la menace est exécutée.

Pour rendre l'admonition plus profitable, Henri sait attendre le moment propice. Une après-midi de congé, un jeune novice avait manifesté du mécontentement, et s'était laissé aller à la mauvaise humeur à propos du jeu. Au retour, Henri se trouvait avec cet enfant. Il amène la conversation sur la partie qu'on vient de finir et fait à son jeune ami une remontrance amicale, lui reprochant le peu d'empire qu'il avait exercé sur soi-même. Le petit novice, édifié du ton modeste d'Henri et de sa manière si charitable de le corriger, commença à pleurer. Depuis ce jour, il changea totalement de conduite, travaillant avec courage et succès à modifier son caractère.

Une discussion s'élève entre deux joueurs ou entre deux groupes. On vient prendre son avis. Souvent il ne répond rien et se contente de hausser les épaules en souriant. D'autres fois il dira :

« A quoi sert de tant discuter, nous ne jouons pas pour de l'argent, mais pour nous récréer. »

S'agit-il de choisir un jeu, il veut que chacun puisse faire connaître ses préférences et qu'on respecte cette

liberté. Il défend ainsi un groupe qui voulait se livrer à un jeu favori :

« Laissez-les prendre leur plaisir, puisqu'on est libre. Ils n'offensent personne, et vous les offenseriez en les critiquant. »

Mais si le jeu est imposé par un supérieur, il en va tout autrement. Quelles que soient ses répugnances, on le voit toujours le premier parler en sa faveur et le lancer :

« Plus de discussion ; le professeur a parlé, le mieux est d'obéir. »

Certains manifestent leur mécontentement.

« Mais jouez donc, dit-il, vous ne changerez rien par vos récriminations et votre conduite vous fera commettre des fautes. »

Généralement son entrain, sa bonne humeur, suffisaient à faire passer à ses compagnons des soirées agréables. Parfois aussi, son zèle et sa bonne volonté étaient mis à une épreuve plus qu'ordinaire.

Les chefs avaient peut-être tiré maladroitement leurs camps. C'était alors pour Henri, mal posté, une rude soirée en perspective. Quand même, il se donnait au jeu, encourageant autour de lui, voyant à tout pour donner les meilleures chances à son parti.

Si, au contraire, il appartenait au camp trop facilement vainqueur, il ne souffrait pas longtemps cet état de choses ; il avertissait le surveillant, qui sagement rétablissait l'équilibre.

D'autres fois, certains élèves plus forts et plus habitués évinçaient du jeu les nouveaux et les malhabiles. Henri s'ingéniait à réparer ces oublis. Ou bien on le voyait admonester l'égoïste, et généralement sa parole était écoutée ; ou il prenait lui-même le ballon, le mettait dans les mains du nouveau qu'il excitait à frapper.

Ce soin des nouveaux, si conforme aux traditions du Petit Noviciat, fut l'une des vertus caractéristiques d'Henri. Il se manifestait partout, mais nulle part plus qu'en récréation. Dès que l'un d'eux paraissait triste, il allait à lui, l'encourageait par de douces paroles, l'amenait dans son groupe pour le faire jouer, et, pour lui faire plaisir, il perdait afin de le laisser gagner.

« Nous jouions aux billes dans la cour, raconte un condisciple, et nous avions un nouveau dans notre groupe. Le nouveau n'était pas habitué à notre manière de jouer, il ne gagnait jamais. Henri nous glisse à l'oreille :

« Faisons exprès de perdre pour qu'il gagne la partie, cela lui fera plaisir. »

« Un jour de congé pendant l'hiver, raconte un autre, nous jouions dans la cour. Dans un coin, un nouveau qui ne jouait pas, frissonnait de froid, s'ennuyait et même pleurait. Dès que Bernèche s'en aperçoit, il court vers lui, le console en lui disant de joyeuses paroles, le conduit dans la salle pour le réchauffer, et le réchauffe lui-même en lui frottant les mains. Puis il le ramène jouer avec nous. Comme il n'avait pas de mitaines, Henri lui prête les siennes, afin de lui tenir les mains chaudes. Il l'encourage et le fait jouer en lui donnant souvent le ballon. »

Cette charité lui était ordinaire. Une autre fois, par une froide journée d'hiver, il avait prêté ses mitaines à un compagnon. Plusieurs fois, durant l'après-midi, celui-ci voulut les lui remettre, mais chaque fois il s'excusa de les accepter, disant qu'il n'avait pas froid.

Au cours d'une promenade, vers la fin de décembre, un de ses confrères avait perdu dans la neige une de ses claques. Il ne s'en aperçut qu'une dizaine de minutes plus

tard. Aussitôt, sans hésiter, voilà Henri, les mains nues, cherchant dans la neige glacée la chaussure disparue.

« Un jeudi, raconte un jeune confrère, Henri et moi, ne pouvant aller en promenade, nous étions restés à la maison et, comme d'habitude en pareil cas, nous avons commencé à jouer du violon. Un petit novice qui ne connaissait pas l'instrument, était resté aussi et avait l'air de s'ennuyer. Henri s'en aperçoit. Aussitôt il laisse le violon et va s'amuser avec lui toute l'après-midi.

Au moment où il me quittait je lui dis :

« Pourquoi ne jouez-vous plus du violon ?

— Un tel est là, il a l'air de s'ennuyer ; je vais tâcher de l'intéresser.

— Et vous ne jouerez pas du violon de l'après-midi ?

— Peut-être reviendrai-je tout à l'heure ; si je ne puis venir, j'en ferai le sacrifice. »

« Je fus tellement édifié, ajoute le compagnon, que moi aussi je laissai le violon et voulus l'accompagner. »

C'est par des pensées de foi qu'Henri consolait et encourageait ses chers nouveaux. Il dit à l'un d'eux :

« Vous éprouvez de la peine d'avoir quitté votre papa, votre maman et vos petits frères ; souvenez-vous qu'au ciel vous avez un bon père, le grand saint Joseph, et une bonne mère, la très sainte Vierge. Oh ! la bonne Mère ! L'Enfant Jésus est aussi votre frère ; n'est-ce pas un bon petit frère ?...

» Pensez souvent au grand saint Joseph, à la très sainte Vierge et à l'Enfant Jésus, et ils vous protégeront et vous béniront.

» Priez aussi saint Jean-Baptiste de la Salle, et il attirera sur vous beaucoup de bénédictions, puisque vous venez

vous faire Frère pour être son disciple. Il n'oublie jamais ses chers disciples qui le prient. »

A un autre :

« Si vous voulez être heureux, aimez toujours Dieu et sa sainte Mère. Vous les aimerez surtout en les imitant. »

Et il ajoutait :

« Quelle belle vocation que celle du Frère des Écoles chrétiennes : enseigner la jeunesse, faire aimer le bon Dieu aux petits enfants ! »

Dans les promenades, il s'intéressait aussi à ce que les nouveaux prissent au jeu une part active. Que de fois ne l'a-t-on pas vu, étant chef de camp, sacrifier un bon joueur pour choisir un nouveau, afin que celui-ci fût un peu encouragé !

Jeunes joueurs, après la victoire, prenez ici une leçon de modération et de charité.

Les saisons intermédiaires de printemps et d'automne ne permettaient guère que le jeu de barres ou le jeu de balle.

« Qu'il était beau, disent à l'envi ses professeurs, de le voir alors activer le mouvement, disperser les groupes, exciter les indolents, entraîner les paresseux. Il était alors évident qu'il agissait de la sorte pour accomplir son devoir, et que, naturellement, il eût préféré une autre distraction. Et quel service il rendait ainsi au surveillant ! »

Pourtant cette ardeur entraînant ne lui faisait rien perdre de son calme et de son esprit de douceur.

« En récréation, comme il était bon ! écrivit un condisciple. Il n'aimait pas à frapper ses confrères avec la balle. S'il le faisait, il lançait la balle doucement, pour éviter de faire mal, ou bien il la passait aux autres. Il veillait pour

empêcher toute imprudence de ce genre de la part de ses confrères. Un petit novice ayant été frappé assez rudement, il intervint en disant : « Ayez donc un peu de charité ; vous voyez bien qu'il a déjà été frappé. »

Un accident involontaire pouvait aussi lui arriver. « Un jour, raconte un autre élève, au jeu de *base-ball* une balle lancée par lui m'atteignit au visage. Bien que ce fût par ma faute, et non par la sienne, il vint aussitôt me faire ses excuses, disant en toute simplicité :

« Je suis peiné de vous avoir fait mal : vous me pardonnez ma maladresse, n'est-ce pas ? »

« Je fus fort édifié, ajoute le narrateur, de cet acte de charité et d'humilité, et j'essayai d'en faire mon profit. »

Ici encore sa sollicitude allait principalement aux nouveaux. Citons l'un de ses protégés.

« Lorsque je suis arrivé, je ne connaissais qu'un petit novice. Voyant que j'étais nouveau, Henri Bernèche s'empressa de me faire jouer, et souvent il venait me parler afin de m'empêcher de m'ennuyer.

» Un petit confrère, par étourderie, m'ayant frappé un peu trop fort à la balle, il l'en reprit, disant : « Est-ce ainsi que vous agissez envers les petits nouveaux ? Il faut tâcher de vous surveiller un peu. »

» Henri a été vraiment pour moi un père et un bon maître lorsque j'étais nouveau.

» Environ deux mois après mon arrivée — je n'étais donc plus nouveau, — on mûrit vite dans cette chaude atmosphère du Petit Noviciat — j'avais manqué au jeu en contredisant le chef. Henri me dit avec une douceur et une bonté de saint : « Attention, attention, ne faites pas cela. »

» Oh ! ce confrère est vraiment un saint. Avec lui c'était le devoir, et pas autre chose. »

Nous avons voulu conserver à ce récit sa forme naïve. Des traits de ce genre sont innombrables, et la conclusion toujours la même. On conçoit l'impression produite sur de jeunes adolescents, nouvellement arrivés du monde, par de tels exemples de charité.

« Dès les premiers jours, dit encore un autre, je le distinguai de tous ses confrères par ce dévouement et cette amabilité pour les petits nouveaux et souvent je l'appelais « le saint » et j'avais une haute idée du Petit Noviciat et de la sainteté qui y régnait. »

Dans les grands jeux, Henri cédait volontiers son rôle à qui désirait être mieux placé, et jouait à la place de ceux qui étaient fatigués.

Très souvent élu chef de camp, il s'arrangeait de manière à prendre la place la moins avantageuse.

Au *foot-ball*, il se mettait dans les « goals » (1) pour laisser courir les autres petits novices, afin qu'ils n'aient pas froid.

L'emploi de président de jeu est peu ambitionné. Le plus souvent cette charge prive de jouer celui qui la remplit. Elle exige de sa part une grande impartialité dans les différends qui surgissent, et avec la justice la plus exacte, à peine le président peut-il échapper aux plaintes des joueurs, même animés du meilleur esprit. Les qualités bien connues d'Henri le faisaient désigner pour ce poste de confiance. Il l'acceptait et l'exerçait avec simplicité sans jamais chercher à s'y dérober, et sans laisser paraître le moindre mécontentement. Au besoin, si personne n'en voulait, il s'offrait à le remplir. Ses paroles étaient empreintes de douceur, d'humilité et de charité fraternelle.

(1) C'est-à-dire les *buts*.

Ses décisions, données en conscience — tout le monde le savait, — étaient facilement acceptées.

L'un des jeux favoris des petits novices, les jours de grande promenade, était le jeu de soldats. On simulait la petite guerre. Souvent les localités s'y prêtaient. Des mouvements de terrain, des bois, des bosquets, des fourrés, des taillis, des haies permettaient aux troupes ennemies de masquer leurs évolutions, alors que ces accidents auraient mis obstacle à d'autres jeux.

Henri aimait ce jeu surtout à cause de l'énergie qu'il y fallait déployer. Les chefs étaient nommés par acclamation et ces chefs formaient leurs bataillons. Le plus souvent, Henri était élu, alors même qu'il ne se trouvait pas présent. Plusieurs fois on dut le chercher longtemps, les joueurs ne voulant pas commencer avant son arrivée. Une fois averti, il se livrait simplement à ses condisciples, ne voulant pas les contrister.

Le thème du combat, donné par le professeur, rappelait généralement un fait connu de l'histoire nationale. Henri prenait son rôle au sérieux, dirigeait les opérations, veillait surtout à ce que personne ne demeurât inactif. Souvent ses combinaisons stratégiques et l'élan qu'il communiquait à ses troupes lui assurèrent la victoire. La date de plus d'un exploit de ce genre reste gravée dans les souvenirs.

Le 8 juillet 1908, par exemple, on tenta une reproduction de la bataille de Carillon, dont on célébrait le troisième cinquantenaire. Le sujet plut à Henri ; il mit tous ses soins à faire réussir la partie. Elle s'organisa à Longue-Pointe dans un bois magnifique dont une extrémité avait été disposée en fortin sur lequel flottait l'étendard *Carillon-Sacré-Cœur*. Henri reçut avec joie le nom de Montcalm, et manœuvra si bien qu'il fit honneur à ce nom glorieux.

« Combien, remarque un professeur, les bons Anges de nos petits novices devaient être heureux de les voir innocemment entraînés dans un jeu si actif par leur confrère Henri, véritable ange gardien de ce groupe d'enfants. »

Les « grandes promenades » fournissaient à Henri d'autres occasions de montrer son dévouement. Le but choisi était assez éloigné : le Sault-au-Récollet, Saint-Léonard, la Longue-Pointe, etc. ; et comme on devait passer la journée à la campagne une voiture amenait les provisions.

Lorsque le moment du dîner approchait, on voyait Henri accourir pour prêter la main à tous les préparatifs : aller chercher de l'eau, parfois à une assez grande distance, éplucher les légumes, préparer les bancs, arranger les tables, etc. Disposé à tout, indifférent à tout, il ne manifesta jamais ni répugnance ni préférence pour aucun travail. Toujours calme, sans fièvre, il se portait à la chose commandée avec une entière simplicité et une constante énergie.

Sa mortification brillait alors autant que sa charité. Tandis que d'autres chercheurs d'eau, par exemple, s'empressaient de se désaltérer, lui-même, souvent harassé de fatigue, ou ne buvait pas, ou ne le faisait que sur l'invitation du professeur, et encore très modérément, après que tous les autres étaient servis.

Un jour, après avoir joué et travaillé, Henri se reposait à l'ombre avec quelques confrères, lorsqu'il aperçoit un professeur qui coupait des branches d'arbres pour organiser un jeu. Aussitôt, sans rien dire, il se lève et va lui aider.

Vers la fin de son petit noviciat, Henri, déjà malade, ne pouvait plus, sans grande fatigue, se livrer au jeu ou à la marche. Il n'en continua pas moins ses exercices de

dévouement. L'incroyable énergie qu'il mettait à toutes choses dissimulait sa fatigue, au point qu'il eût été facile d'abuser de sa bonne volonté.

« Nous étions assis plusieurs ensemble au rendez-vous de la promenade, raconte un de ses confrères, lorsqu'un petit novice s'approche d'Henri et lui demande s'il vient jouer à la balle.

« J'ai joué, répond Henri, et j'ai abandonné le jeu parce que je ne suis pas bien. »

Peu d'instants après, un Cher Frère vient demander quelques petits novices pour aller chercher de l'eau, et Henri de s'offrir le premier. Il part aussitôt, suivi de plusieurs autres, heureux de l'imiter.

Sa charité prenait toutes les formes et n'était jamais en défaut.

En juillet 1909, il avait reçu de son père une flûte. Il l'emporta en promenade. Ne pouvant guère se livrer à de grands jeux, il avait l'intention de jouer de cet instrument une partie de la journée. A peine arrive-t-on au lieu désigné qu'un petit novice vient le prier de lui prêter sa flûte pour une heure environ. Sur-le-champ il remet la flûte à son confrère comme s'il n'avait jamais eu l'idée de s'en servir.

Un deuxième étant venu lui demander son instrument, il lui répond :

« Un tel l'a en ce moment, mais vous pourrez l'avoir après lui. »

Plusieurs se succédèrent ainsi, et il en fit joyeusement le sacrifice tout le jour. Sur le soir seulement, il put s'en servir, mais très peu de temps.

Un trait d'un genre différent.

Dans une excursion, un de ses condisciples s'offrit à lui

expliquer de l'algèbre. — Jugez de ce que l'algèbre peut avoir de récréatif pour un cerveau fatigué et rebelle aux mathématiques ! — Henri accepte avec bonne grâce. L'autre parle presque toute l'après-midi. Henri écoute attentivement sans rien dire. « Au retour, raconte le professeur volontaire, il me remercia d'une manière si naturelle que je ne m'aperçus pas que c'était par charité qu'il m'avait laissé causer. »

Un devoir ne lui en faisait pas oublier un autre.

Avant le passage d'un groupe de petits novices au Noviciat, il est d'usage au Mont de la Salle, lorsque la saison le permet, de faire une promenade en leur honneur. Dans une de ces promenades, il avait beaucoup intéressé les petits novices à la petite guerre durant toute la matinée. Après le dîner, on se réunit autour de lui pour lui demander de continuer la partie.

« Je le regrette, dit-il d'un ton aimable, mais je ne le puis pas. Pendant le chapelet j'étais occupé au service des tables, il faut que je le dise maintenant. Ensuite, je m'entretiendrai avec les confrères qui vont demain au Noviciat. Ayant dépensé la matinée au jeu, il n'est que juste que je leur donne quelques instants l'après-midi. »

Chaque année, pendant les vacances, les petits novices vont faire un pèlerinage au sanctuaire de la Réparation, en face de la Pointe-aux-Trembles, dans l'île de Montréal. Le tramway les y conduit et les ramène. Là, on voyait Henri se livrer à quelque acte de piété, suivre le chemin de la croix dans les allées du bois, prier à la grotte de Lourdes, visiter Notre-Seigneur au Saint Sacrement. Une fois, le soir, en attendant les voitures, quelques petits novices causaient avec lui :

« Quelle bonne journée nous venons de passer ! dit-il. Nous avons pu prier à notre aise et faire des visites au

Très Saint Sacrement. Puis un salut pour terminer ! Vraiment, il n'y a pas de lieu préférable pour les promenades des petits novices. »

Nous n'en finirions pas de raconter ces faits édifiants qui se succèdent presque sans interruption. En récréation ou en promenade, qu'il veille au bon ordre de son rang et des rangs voisins, qu'il converse ou qu'il s'amuse, qu'il commande ou qu'il obéisse, qu'il serve à table ou qu'il se repose, qu'il chante ou qu'il prie, il ne voit qu'une chose : Dieu et son devoir, ses frères à aider dans la voie du bien. Il est là beaucoup plus pour eux que pour lui-même. Sa récréation est un véritable apostolat.

Saint Louis de Gonzague faisait un jour récréation avec quelques scolastiques, ses confrères. L'un d'eux vint à poser cette question :

« Que ferions-nous si l'on nous annonçait que nous allons mourir dans une demi-heure ? »

Et chacun de donner son sentiment. L'un : « J'irais me confesser. » Un autre : « J'irais passer cette demi-heure devant le Saint Sacrement, etc.

— Et vous, frère Louis, que feriez-vous ?

— Je continuerais la récréation.

— Comment ?...

— Sans doute. A cette heure, c'est ici que Dieu nous veut ; c'est ici qu'il devrait nous trouver. »

Or, le 20 juin 1909, les petits novices prenaient leur récréation du soir, lorsque le Frère Directeur se présente dans le groupe où se trouvait Henri Bernèche, et après avoir salué :

« De quel saint célébrons-nous la fête demain ? »

Et tous de répondre :

« De saint Louis de Gonzague.

— Oh ! dit alors le Frère Directeur, quand aurons-nous un saint Louis de Gonzague au Petit Noviciat ? »

Écoutez la réflexion des enfants qui racontent ce dernier trait :

« Nous avons un saint Louis de Gonzague dans notre groupe ; le Cher Frère Directeur le savait bien ; et si nul d'entre nous n'y songea en ce moment, c'est que nous étions loin de penser que le bon Dieu voulût nous le ravir si tôt, et compléter ainsi la ressemblance avec ce jeune saint. Plus tard nous avons compris. »

Le lecteur, lui aussi, peut commencer à établir un parallèle entre les dispositions du saint scolastique et celles de son fervent imitateur.

---



## CHAPITRE IV

---

### Gymnastique et Travaux manuels.

---

A la récréation se rattachent, comme exercices hygiéniques, les leçons de gymnastique et les travaux manuels.

La gymnastique élémentaire, telle qu'elle se pratique dans les écoles et au Petit Noviciat, a pour but de promouvoir le développement harmonique des muscles du corps, de corriger des attitudes défectueuses, et de contre-balancer les effets pernicioeux de certaines postures qu'entraîne presque fatalement le travail scolaire. Ce dernier point est d'importance pour tous les élèves, mais surtout pour de futurs professeurs. Appelés à faire plus tard un usage presque constant de la parole dans des milieux où, quoi qu'on fasse, l'air manquera toujours plus ou moins de pureté, il est nécessaire qu'ils aient la poitrine large et bien développée, afin de pouvoir compenser par une respiration ample ce qui peut manquer à l'air au point de vue de la qualité.

De plus, devenus maîtres à leur tour, ces enfants auront, pour la plupart, à diriger dans leurs classes respectives des exercices analogues à ceux qu'ils font aujourd'hui. Un but pédagogique s'ajoute donc ici à la question

d'hygiène, et ainsi se trouve doublement motivée l'introduction de leçons de gymnastique au Petit Noviciat.

Henri déployait à ces leçons toute son énergie. Il fut bientôt chargé, comme chef, de la section des commençants. Nouvelle occasion de se dévouer. Il le fit de tout son cœur. La rectitude de sa tenue, l'énergie de ses mouvements servaient d'exemple. Son regard et la fermeté du commandement faisaient le reste. Pourtant, il n'y avait dans sa personne rien de hautain ou d'autoritaire. On ne sait comment définir ce mélange de bonté, de simplicité et de fermeté qui lui valait d'être si facilement aimé et obéi de tous.

Il expliquait les mouvements avec une douceur et une patience inlassables. Quelqu'un vient-il à se tromper ? Le moniteur parle un peu plus fort en regardant avec affection l'enfant distrait ou maladroit, comme pour lui dire : Allons, un peu d'énergie, un peu de vigueur dans ce que vous faites !

Un élève tombe en quelque faute... Henri ne le reprend pas, il le regarde ; cela suffit.

Pour les plus arriérés, le jeune professeur décompose les mouvements, les exécute le plus lentement possible, et les leur fait répéter.

« Faites du moins votre possible, leur disait-il, et je serai content. »

Ou encore :

« Regardez, et faites comme moi. »

Aidés et encouragés par un dévouement si cordial, les nouveaux faisaient de rapides progrès et, en peu de temps, se trouvaient en état de monter à une division supérieure. D'autres arrivaient pour les remplacer ; c'était à recommencer. Henri recommençait avec la même ardeur et la même charité.

Telle qu'on la pratique au Petit Noviciat, la gymnastique élémentaire n'exige aucun appareil. On y emploie cependant les haltères et les massues, dont l'usage contribue à développer les muscles des bras et de la poitrine. Pour ces exercices, Henri était ordinairement chef du premier groupe, et savait enseigner les mouvements par l'exemple et par la parole.

Développer ses forces physiques et celle de ses confrères en vue de leur vocation future, tel était le but élevé qu'il se proposait alors et qui suffisait à lui faire accomplir avec bonheur ce que, vu son âge et son caractère, nous pourrions appeler des prodiges de patience et d'énergie.

\*  
\* \*

Les Frères des Écoles chrétiennes, comme les autres religieux, font profession de pauvreté ; et ce n'est pas là pour eux un vain mot. Les traitements relativement modiques qu'ils reçoivent les empêchent, dans les communautés ordinaires, de se payer le luxe de domestiques. Chacun prend soin de son petit ménage et participe à l'entretien général de la maison. Les novices sont en conséquence exercés aux travaux domestiques : balayer, tenir en ordre meubles et habits, servir à table, laver la vaisselle, etc., etc.

En outre, à titre de diversion et d'exercice hygiénique, ils aident aussi à la culture du jardin, à l'entretien des allées, etc. Les petits novices ont leur part de ces travaux ; part, on le comprend, sagement proportionnée à leurs forces et n'empiétant que dans une mesure raisonnable, d'ailleurs déterminée par la Règle, sur leurs autres occupations.

Vous vous attendez, cher lecteur, à voir Henri déployer ici encore, toute sa bonne volonté. Vous ne vous trompez pas. Tour à tour balayeur, réfectoier, laveur de vaisselle, il se porte, sans préférence, au travail qui lui est attribué. L'obéissance est sa règle. A ses yeux, les moindres choses prennent de l'importance dès que l'obéissance les marque de son sceau. Promptitude et gaieté, tels étaient les caractères de cette obéissance. Avec lui, point de précautions à prendre ; on le savait prêt à tout. « Que de fois, écrit un professeur, lui ai-je dit d'échanger tel travail contre tel autre, sans qu'il ait manifesté un désir. En lui, le moi était mort. »

Cette vertueuse indifférence lui tenait l'âme en paix et mettait à l'aise les Frères surveillants. Si un travail pénible, répugnant même, se présentait, l'homme de dévouement était là, sur lequel professeur ou condisciples jetaient instinctivement les yeux.

Souvent chef de groupe, mais pas toujours. — on a dit pourquoi, — il se montrait aussi heureux d'obéir que de commander. Avait-il à faire quelque représentation, c'était avec le plus grand respect, et dans la disposition d'obéir. Le professeur ayant parlé, il sacrifiait aussitôt ses vues, et s'empressait joyeusement de se conformer à ce qui était dit.

Inutile de contrôler le travail à lui confié ; on était sûr d'avance qu'il serait très bien fait.

Entrons dans quelques détails.

Voici l'heure du balayage. Les enfants se hâtent de choisir les meilleurs balais. Quoi de plus naturel ? Pour bien balayer ne faut-il pas un bon balai ? Henri est là qui les laisse faire. Quand tout le monde s'est bien servi, simplement, sans affectation, il prend celui qui reste et commence le travail.

Sa tâche achevée, il pense à ses confrères, surtout à ceux qu'il voit fatigués ou un peu indisposés, et s'empresse de les aider jusqu'à ce que tous aient fini.

Tel nous avons connu Henri président d'un groupe de récréation ou moniteur à la gymnastique, tel nous le retrouvons à la tête d'un groupe de travailleurs. Il commande avec autorité, mais sa parole et son regard sont si doux que l'on se sent comme poussé à faire avec le plus grand soin ce qu'il a indiqué.

Laissons un instant la parole à un témoin, vénérable Frère ancien, chargé du service des réfectoires :

« Son groupe, dit-il, parlant de Henri Bernèche, était employé à laver la vaisselle. L'activité et le silence y régnaient. Cependant, au début, je n'apercevais aucun Frère présidant cet office, ce qui m'intriguait fort. — Assurément, pensais-je, l'esprit de foi est bien développé chez ces enfants. A leur âge, et longtemps après, je n'aurais été capable de donner semblable édification. — Cependant, comme il est dur de se condamner tout à fait, et comme on m'accusait d'admiration trop facile, je voulus mieux étayer mon opinion. Je me mis donc en observation. Je surpris par moments des regards qui sollicitaient une décision ; et le doute était aussitôt résolu par un jeune homme qui se tenait l'œil attentif à tout. Vigilance active et prévoyante à laquelle rien n'échappait et qu'on ne pouvait observer que furtivement, tant on avait crainte d'en être soi-même l'objet. Volontiers, comme l'ami de saint François de Sales, j'aurais fait un trou à la cloison pour prolonger le plaisir que j'éprouvais à ce spectacle ; c'était une supériorité qui s'exerçait sans fracas et sans morgue, et que les sujets semblaient plutôt aimer que subir. »

Henri fut longtemps chef du balayage au dortoir. C'était, nous dit-on, l'endroit de la maison le plus difficile à balayer : plancher usé, grand nombre de lits, temps court, nombre restreint de balayeurs. Il se dépêchait, et les autres, électrisés par son exemple, travaillaient avec ardeur, non pour les hommes, mais pour le bon Dieu.

Vers la fin, un coup d'œil à tout. Les coins de la salle et le dessous des radiateurs sont-ils propres ? les cadres d'aplomb et bien alignés ? en classe, les chaises et les bureaux soigneusement époussetés ? à la cuisine, les tables essuyées, la vaisselle en place, les linges à sécher ? etc. Tout oublié était par lui réparé sur-le-champ, et c'était la meilleure leçon donnée à de jeunes disciples un peu négligents.

Il agissait de même pour les travaux qui se font sur la propriété : sarclage, cueillette de fruits ou de légumes, etc. Là encore il choisissait son outil le dernier pour laisser prendre les meilleurs à ses compagnons.

Pendant le travail, s'apercevait-il que certains confrères faiblissaient, se plaignaient de la chaleur ou du froid, il tâchait de relever leur courage par quelques mots affectueux ; mais surtout il redoublait d'efforts et d'entrain, aimant toujours mieux prêcher d'exemple que de parole. Cette ardeur, toutefois, — nous l'avons déjà remarqué, — n'avait rien d'outré. Henri restait maître de lui-même ; il commençait, continuait et achevait son travail avec le plus grand calme, toujours activement occupé mais ne courant jamais.

Un de ses travailleurs remplissait-il sa tâche imparfaitement ? Il le lui faisait remarquer avec douceur. Mais sa méthode favorite était, là aussi, d'achever silencieusement ce que l'autre avait négligé. Un petit novice, par

exemple, laisse quelques mauvaises herbes. Henri lui fait un signe discret. L'enfant s'applique davantage, mais peu habitué à ce genre de travail, il en laisse encore. Henri passe alors tranquillement derrière lui et arrache ce qui reste. Le petit novice, touché de sa délicatesse, lui demande :

« Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ? »

— Oh ! ce n'était pas la peine, répond-il ; d'ailleurs, il n'y en avait que quelques-unes. »

Il travaillait sans fléchir jusqu'à la fin ; et parfois, dit l'un de ses compagnons, il fallait une grande force de volonté pour se surmonter ainsi vers la fin du travail, quand tout le monde était fatigué. Ensuite, il remettait tout en ordre, rentrait les outils, etc.

De retour en classe, alors que les autres avaient peine à ne pas se laisser aller, lui gardait toujours la même tenue énergique.

Outre ces travaux qui se font à jours et heures déterminés, il est une foule de petits services que peuvent rendre les enfants. Henri n'attendait pas qu'on les lui demandât, il en prenait l'initiative. S'apercevait-il qu'un objet fit défaut dans sa classe ou ailleurs, vite il demandait la permission d'aller le chercher, ou de remettre en place ce qui était momentanément dérangé.

« J'étais chargé, raconte un condisciple, d'essuyer après le balayage les cartes géographiques de la première classe. Obligé parfois de m'absenter, je trouvais au retour le travail achevé, Henri s'en était chargé. Un sourire répondait à mes remerciements. »

A la sacristie des enfants de chœur, il tenait à ce que les soutanes, les surplis, les livres de prière fussent toujours à leurs places respectives et convenablement dispo-

sés. S'apercevait-il du moindre désordre, vite il s'offrait à tout arranger.

Il en était de même pour les autres services supplémentaires qu'il était en état de rendre : ouvrir ou fermer les fenêtres, gonfler les ballons, passer le thé après les promenades, réparer un objet, etc., on le trouvait prêt à tout.

Ce qu'il faisait devait être bien fait. « Lorsque nous restions pendant les promenades, raconte un petit novice, il arrivait souvent que le Cher Frère Directeur nous donnait un petit travail. Je disais à Henri :

« Hâtons-nous de faire ce travail ; ensuite nous irons jouer.

— Ne vous pressez pas, répondait-il, nous ferons le travail comme il a été indiqué, et s'il reste du temps, nous pourrons jouer. »

Mais il n'avait garde de laisser passer une soirée sans la sanctifier par quelque acte de piété. Avec la permission du Frère surveillant, il allait faire une visite à la chapelle et y emmenait ses compagnons.

« Venez, disait-il, nous réciterons une dizaine de cha-pelet ; nous reviendrons ensuite. »

D'ordinaire, les travaux manuels se font en silence ; parfois cependant on donne la permission de causer. Henri s'en tenait à l'ordre reçu. Pour sa part, il gardait le silence d'une manière admirable, ne parlant que pour des choses nécessaires et en peu de mots.

Chef dans un emploi, il était aussi très exact à garder le silence et à le faire garder. Pour cela un signe lui suffisait : le doigt sur la bouche pour les paroles, sur l'oreille pour le bruit.

« Un jour de fête, raconte un jeune élève, je me dissi-

pais en me rendant à la cuisine pour laver la vaisselle. Henri me rencontre près du petit lavabo. Il met un doigt sur la bouche en me regardant d'un œil à demi sévère ; puis, du doigt, me montre le tableau appendu au mur, où était écrite cette maxime de saint Joseph Calasanz : « Un religieux qui se dissipe fait la joie du démon. » Cela me fit une si profonde impression que, depuis, cette maxime me revient toujours à l'esprit lorsque je suis porté à me dissiper. »

Un fait est resté mémorable. On allait entreprendre quelques réparations au réfectoire ; et pour cela on devait l'abandonner et s'installer provisoirement dans une grande salle assez éloignée et située à un étage différent. Le chemin qui conduisait d'une pièce à l'autre était peu commode et assez sombre. Débarrasser les tables, les transporter ; transporter de même les banes, les chaises, les bouteilles et autres menus objets, rétablir le tout dans un ordre nouveau, donner des places aux enfants, etc., il y avait là de quoi occuper une partie de l'après-midi.

En pareille occasion, le silence est de règle, et les petits novices le gardèrent relativement, c'est-à-dire aussi bien qu'on pouvait l'attendre d'enfants de leur âge. Quand tout fut fini, le Frère Directeur, accordant d'ailleurs, à part lui, le bénéfice des circonstances atténuantes, fit passer au milieu de la salle, tous ceux qui avaient manqué au silence. Or, pour les petits novices, un mot est un mot ; avec eux, point de casuistique ni de subterfuge... Tous passèrent au milieu, excepté un seul : Henri Bernèche.

Qui fut surpris et confus ?... Henri Bernèche. Non d'avoir accompli son devoir, il était incapable de pareilles faiblesses, mais de se trouver ainsi mis en évidence, seul absolument fidèle, alors qu'il espérait un bon nombre d'émules.

Une diversion, opérée par le Frère Directeur, vint heureusement le tirer d'embarras.

Quel était le mobile d'une conduite si constamment égale à elle-même et si extraordinaire pour un adolescent de quatorze à seize ans ? La pensée de la sainte présence de Dieu et de sa divine volonté ; la pensée de Jésus à Nazareth et de Marie au Temple de Jérusalem. C'étaient là les deux modèles qu'il se proposait principalement d'imiter.

« Les petits nouveaux, écrit-il, peuvent se demander pourquoi nous travaillons. Je leur répondrai : C'est afin de ressembler davantage à Notre-Seigneur, qui a voulu lui même se soumettre à la loi du travail...

« Si nous pensons à Dieu en faisant notre ouvrage, il plaît à Dieu et devient méritoire.

« Appliquons-nous bien à ce travail, disait-il à ses compagnons, non pas pour nous attirer des compliments, mais parce que c'est Dieu, par le Frère Directeur, qui nous commande de le faire. »

En promenade, aux travaux manuels, tout servait à l'élever à Dieu : le ciel avec les astres, la terre avec les plantes, les arbres, les fleurs, les fruits.

« Que Dieu est bon, disait-il, voyez quelles belles choses il a faites pour nous ! »

Une après-midi d'hiver, il était occupé à charroyer de la neige. Le soleil très ardent la faisait resplendir.

« Oh ! que c'est beau, dit-il, une neige si blanche ! Cela me représente une âme blanche et toute pure, comme celle de la très sainte Vierge, par exemple. »

« Ces paroles, ajoute le narrateur, se sont profondé-

ment gravées dans ma mémoire, aussi bien que l'accent avec lequel Henri les prononça. Et maintenant je pense que cette neige dont il aimait la blancheur était la fidèle image de son âme si éclatante de pureté. »

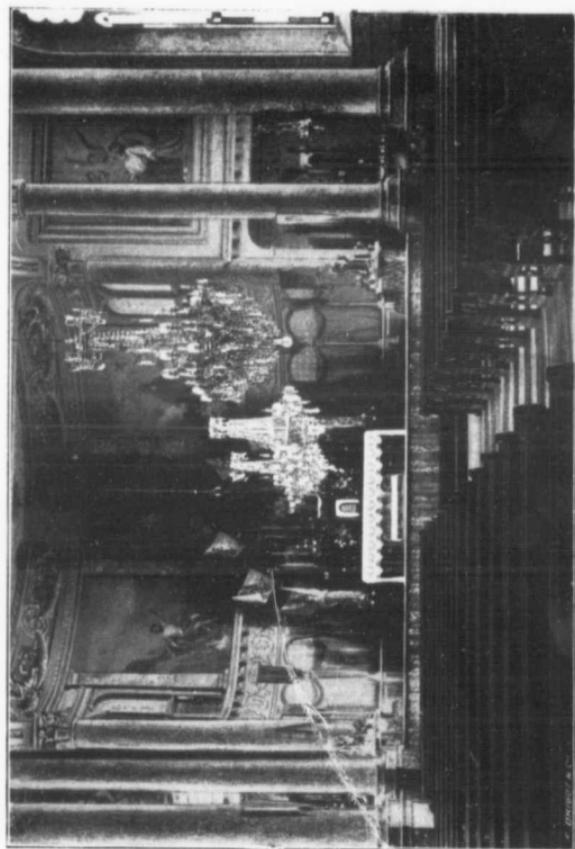
A voir cette sérénité constante, cette promptitude joyeuse à se porter à tout bien, cette suite ininterrompue d'actes vertueux parfois difficiles, ne viendra-t-il pas à l'esprit du lecteur que nous sommes en face d'une créature exceptionnelle, singulièrement favorisée de la grâce, exempte, ou à peu près, des passions auxquelles, tous, nous nous trouvons sujets ? Plusieurs de ceux qui l'ont connu ont pu le croire, mais en cela ils se méprenaient. Prévenu de la grâce, certes, Henri l'était, et à un haut degré. Il n'en est pas moins vrai que ses progrès étonnants dans la vertu, comme ses progrès dans la science, ont été le résultat d'efforts constants et généreux pour demeurer fidèle à cette grâce. D'un caractère naturellement bouillant, très porté à l'impatience, il avait été formé de bonne heure par ses pieux parents à combattre ses défauts. Cette lutte, il la poursuivit avec courage, durant le cours de son petit noviciat. En sont témoins les confidents intimes de son âme, et un très petit nombre d'observateurs plus attentifs, qui, de fois à autre, ont pu surprendre sur son visage quelque trace légère de la violence qu'il se faisait pour ne laisser échapper ni un mot ni un signe qu'il eût pu croire tant soit peu contraire à la charité.

Et si nous plaçons ces réflexions à la fin du chapitre que l'on vient de lire, c'est que nous avons de bonnes raisons pour penser que les travaux manuels et les récréations ont été le principal théâtre de la lutte dont nous venons de parler. Non qu'il éprouvât une difficulté spéciale à refouler ses propres répugnances pour tel ou tel travail, — sur ce point, il était vite passé maître ; — mais

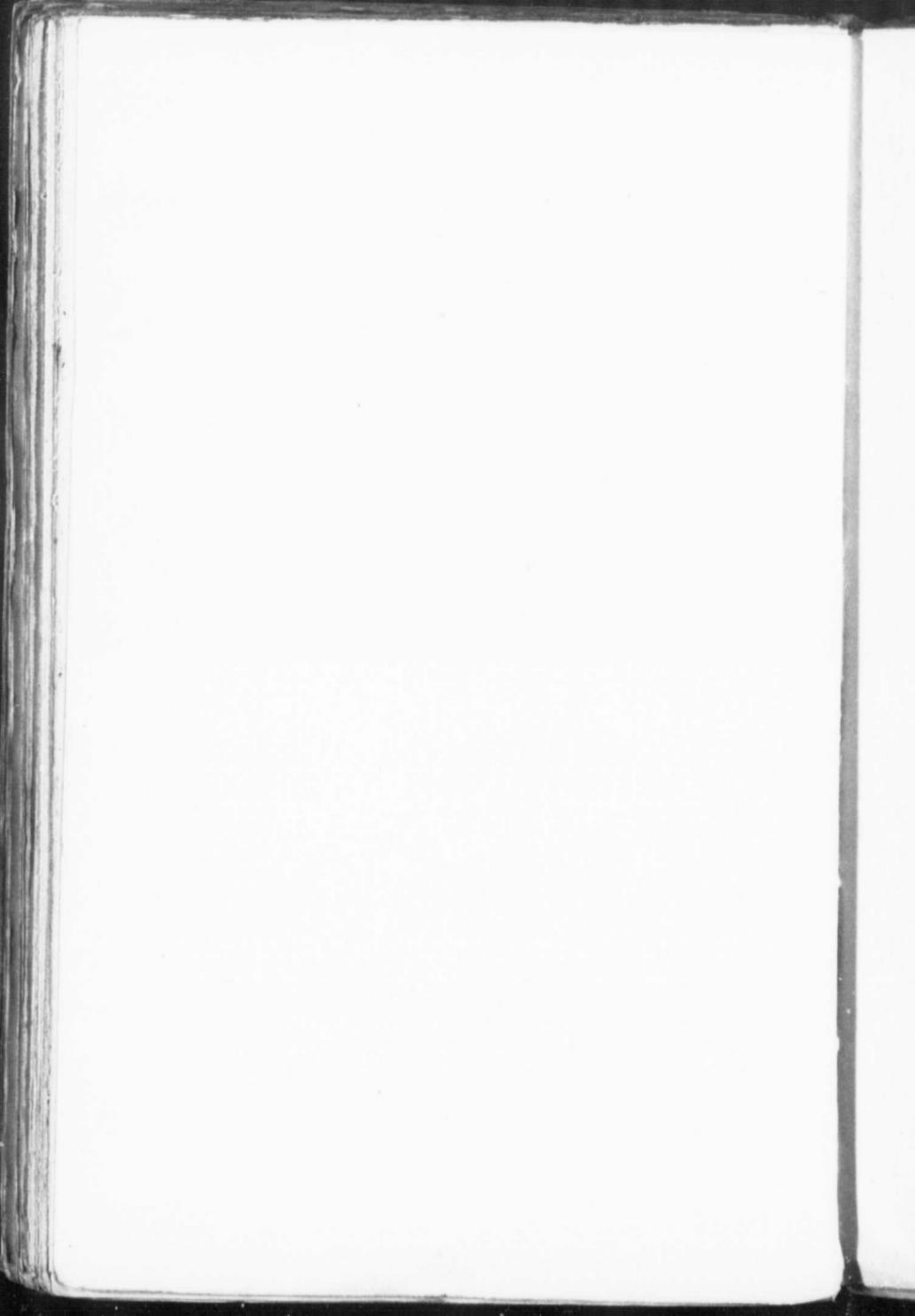
il se trouvait en contact avec d'autres enfants qui, tous, ne marchaient pas aussi vite et aussi fermement que lui dans la voie du devoir. Leurs fautes ou imperfections le peinaient, et pour ne les reprendre, comme il le faisait, qu'avec une exquise charité, il était obligé de remporter sur son tempérament une réelle victoire. De sorte que, par un phénomène singulier, le zèle de la justice, l'amour de la perfection devenaient, pour cet adolescent, l'épreuve de la patience et de la charité.

Or, cette facilité acquise pour la vertu, qui ne laisse plus que très rarement transparaître l'effort, et encore d'une façon si légère que le plus grand nombre des observateurs ne peuvent même l'apercevoir, cette facilité, demandons-nous, et cette promptitude toujours souriante, ne seraient-elles pas des caractères essentiels de l'héroïcité ? Nous laissons à des juges plus compétents le soin d'en décider.

---



CHAPELLE DE MONT DE LA SALLE. — VUE INTÉRIEURE.





## CHAPITRE V

---

### Fêtes et événements divers.

---

Interrompons, si vous le voulez bien, cher lecteur, la série de nos tableaux pour parcourir d'un pas rapide, à la suite d'Henri, les petits événements qui émergent quelque peu durant ces trois années, et en marquent le cours. Sa correspondance nous servira de guide.

Nous connaissons déjà le sujet de ses premières lettres. Au 22 mai 1906, il annonce une joyeuse nouvelle. « Que j'ai été heureux, dit-il, d'avoir servi comme cérémoniaire à la grande fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, qui a été célébrée avec pompe dans notre chapelle ! »

C'était de bon augure. D'ordinaire, cette fonction, la première du chœur, n'est confiée qu'à des petits novices anciens, déjà bien formés, et au courant des cérémonies. Henri Bernèche était jeune et nouveau, mais il montrait pour ce service des aptitudes si remarquables qu'on n'hésita pas à le choisir.

Le voilà donc dès l'abord redevenu enfant de chœur. Il ne cessera de remplir cette fonction qu'au moment de son entrée au Grand Noviciat.

Ami de l'ordre et du silence, il était à la sacristie le modèle de tous, l'auxiliaire le plus compétent et le plus dévoué pour le Frère chargé du chœur. En l'absence de ce dernier, il usait de l'autorité que lui donnait sa charge, son ancienneté, et surtout, mais sans qu'il s'en doutât, sa vertu, pour maintenir dans le devoir ses compagnons plus jeunes. L'un d'eux s'oubliait-il à parler sans nécessité, Henri l'avertissait charitablement d'un mot, d'un signe, ou plus souvent d'un simple regard. Plus tard, en récréation par exemple, il complétait son avertissement :

« Ce n'est pas bien de parler à la sacristie, puisque c'est une partie de la maison de Dieu. »

« Une fois, dit un de ses confrères, je lui demandai à la sacristie où il y avait de l'eau bénite. Sans mot dire, il alla chercher un vase qui en contenait. »

Quand il était prêt, il égrenait son chapelet en attendant le moment de partir pour la messe ou un autre office.

Henri connaissait à fond le cérémonial romain, et, autant que cela dépendait de lui, il tenait à ce qu'il fût bien observé. Lorsqu'une cérémonie devait avoir lieu, il se faisait un devoir d'étudier à l'avance ce qui regardait sa fonction ; et telle était son attention qu'on ne l'a jamais vu se tromper. Aussi, le Frère préposé au chœur l'employait-il volontiers à former les débutants, et Henri se donnait de toute l'ardeur de son âme à ce service qui se rapportait si directement à la glorification du Seigneur. En exerçant ses condisciples, il faisait l'office de célébrant, et suivait exactement, pour les contrôler et les corriger au besoin, les prières que récitaient ses acolytes.

Si parfois l'on manifestait quelque surprise de l'étendue et de la sûreté de ses connaissances liturgiques :

« Oh ! il est tout naturel que je sache ces petits détails, répondait-il. Ce serait une honte pour moi de les ignorer, après avoir servi la messe cinq ou six ans. »

Toujours prêt à renseigner qui le consultait, Henri n'était pas moins disposé à céder sa place à d'autres pour les grandes cérémonies.

Il montrait en cela un détachement vraiment admirable. Désireux comme il l'était de se rapprocher de l'autel et de servir la Messe, il ne le demandait pourtant jamais. Était-il nommé, il acceptait avec une vive satisfaction. S'il ne l'était pas, il se réjouissait, se disant qu'un autre ferait mieux que lui.

Pour les messes solennelles de Noël, Pâques, etc., c'était à qui servirait. Longtemps d'avance, les places étaient sollicitées. Henri, ne demandant pas, le Frère chargé du chœur croyait qu'il aimait autant ne pas servir. C'est ainsi que trois années de suite, il ne fut pas employé à la messe de minuit, et nous savons combien il dut se sentir privé ! Pendant la semaine sainte, on le faisait servir parce que, seul, il était capable de remplir convenablement la charge de cérémoniaire aux offices de ce temps.

« Pendant quelques mois, raconte un petit novice, Henri avec un autre confrère, pouvaient seuls remplir les fonctions de cérémoniaire ; je lui manifestai le désir de le remplacer quelquefois.

— Très volontiers, me répondit-il ; aussitôt que vous saurez, je serai très heureux de vous céder la place. Il n'est pas du tout nécessaire que ce soit toujours moi. »

\*  
\*\*

Au Canada, les vacances scolaires ont lieu pendant les fortes chaleurs, c'est-à-dire pendant les mois de juillet et d'août. Avant son entrée au Petit Noviciat, Henri avait

coutume d'aller passer une grande partie de ce temps au Sault-Montmorency. Sachant quelle privation ce serait pour son vénérable grand-père et les autres membres de la famille, de ne pas le voir cette année, il prend les devants, et vers la fin de juin, il écrit, pour eux tous, à sa tante Marie :

... Sans doute vous serez peïnés de ne pas me voir pendant les vacances ; ce sera un sacrifice de plus à offrir à Dieu, et c'est certain qu'il vous en récompensera en cette vie ou en l'autre.

« Vous ne pouvez pas vous imaginer, chers parents, le bonheur que j'ai d'être loin du monde, où l'on est exposé à succomber aux tentations... »

Le 24 juillet, il écrit à sa petite sœur Marguerite cette lettre où paraît, avec sa piété, l'intérêt qu'il prend déjà aux choses de la maison :

*Vive Jésus dans nos cœurs !*

CHÈRE MARGUERITE,

Ta lettre, que j'ai reçue, m'a fait bien plaisir ; je t'en remercie... Tu diras à tante Élisabeth, que j'aimerais qu'elle vienne avec toi, afin que vous voyiez comme j'ai grandi. Mais ne venez pas pendant la retraite annuelle, du 9 au 15 août.

Si tu pouvais trouver quelque chose comme des étoffes de toutes sortes avec le nom de chacune, tu me ferais plaisir, car nous montons un petit musée pour notre classe. Envoie-moi également des cartes postales de Québec, de Beauport, du Sault, de Sainte-Anne, je serai très content.

Ton petit frère qui t'aime.

HENRI.

*Vive Jésus dans nos cœurs !*

Ces objets reçus, il ne manquera pas d'en remercier sa sœur en son nom et au nom de son professeur.

Au mois d'août, Henri reçut la visite de son père. Il en éprouva une grande joie. Il s'empessa d'aller chercher le Frère Directeur, qui descendit au parloir, très heureux

de faire la connaissance du père d'un de ses petits novices. M. Bernèche et son fils passèrent ensemble une agréable journée.

Deux ou trois fois par an, Henri recevait la visite de quelques membres de sa famille : son père, sa petite sœur, ses tantes, des amis. Tous revenaient charmés de sa gentillesse et de son amabilité. Il leur faisait les honneurs de la maison et de la propriété, commençant toujours la visite par la chapelle. Il y priait avec tant de ferveur que les personnes présentes en étaient grandement édifiées. A le voir, disent-elles, on sentait que n'eût été le devoir de leur tenir compagnie, il aurait pu passer en prière toute la journée.

Il n'oubliait pas ses chers grands-parents, et lorsque c'était le tour de sa tante Marie Mercier de le visiter, ses premiers mots étaient : « Comment vont grand-père et grand-mère ? » Puis il s'informait du reste de sa famille.

Il mettait ses parents au courant de sa vie d'écolier :

« Comme j'aime le dessin ! Comme j'aime la musique ! disait-il. Mais il y a des leçons que j'ai bien de la peine à apprendre... Ah ! les leçons d'arithmétique ! j'ai beau travailler, je n'y arrive pas.

— Prends courage, cela viendra peut-être.

— Oui, je ferai mon possible, toujours. »

Mais sa conversation était plutôt de Dieu et des choses de Dieu, de l'état religieux, de sa vocation, de la vie du Frère des Écoles chrétiennes. « Parlons d'ici, » était son mot favori.

Parfois son père, croyant l'intéresser, lui racontait ce qui se passait à Québec ou ce qu'il avait vu dans son voyage. Henri l'écoutait pour lui être agréable ; mais à son attitude et à ses réponses, on pouvait aisément juger

qu'il devenait de plus en plus étranger à toutes ces choses.

« Ici, disait-il, on est dans un paradis ; chaque jour nous faisons un pas de plus vers le ciel. »

Le R. P. Arthur Bernèche était de résidence à Montréal lorsque Henri arriva au Petit Noviciat. Il vint le voir plusieurs fois durant ces trois années, et fut toujours agréablement impressionné de le trouver si parfaitement heureux dans son nouvel état.

Les étrangers eux-mêmes qui, par hasard, se trouvaient en rapport avec lui, restaient sous le charme de sa politesse et de sa modestie. La mère d'un autre petit novice attendait au parloir avec la tante d'Henri. La conversation s'engage entre ces deux dames, et à l'arrivée d'Henri, continue avec lui. Après son départ, la mère dit à son fils :

« Ton camarade doit être bien sage. Qu'il est poli ! Sa figure est celle d'un ange. »

Au mois d'octobre, sa tante Élisabeth lui avait envoyé des bonbons. Voici la carte postale qu'il lui écrit :

Chère Tante, je vous remercie beaucoup des bonbons que vous m'avez envoyés ; ils étaient excellents. Mais je vous demanderai de ne pas tant m'en apporter quand vous viendrez. Je préférerais avoir un petit souvenir de Sainte-Anne, une statuette par exemple...

Le mois de novembre arrive, Henri entre pleinement dans la pensée de l'Église. Le 11, il écrit à sa sœur :

... Il y a déjà quinze jours que le mois des morts est commencé. Offre souvent une petite prière du cœur pour les bonnes âmes du Purgatoire, car les prières du cœur plaisent davantage à Dieu. Applique-toi à la prière : sans elle on ne peut pas faire grand'chose...

Voici les souhaits qu'aux approches de la nouvelle année il adresse à ses parents :

Chers Parents, je viens tout joyeux vous donner un affectueux bonjour et vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Je désire que Dieu vous bénisse dans toutes vos entreprises, qu'il vous donne la santé du corps et celle de l'âme qui est plus nécessaire et qui doit le plus nous intéresser.

Je ne serai pas à Québec cette année pour Noël et le jour de l'an ; néanmoins, je m'y trouverai en esprit, en priant ces jours-là plus particulièrement. Je ne pourrai pas non plus vous embrasser, mais je prierai Jésus-Enfant de vous embrasser spirituellement.

Pendant cette année, je m'appliquerai à avancer de plus en plus dans la vertu et à me sanctifier davantage, afin qu'un jour nous nous rassemblions de l'autre côté. Je crois que c'est le plus beau bouquet que je puisse vous offrir, et j'espère que Dieu en sera content.

Il faut offrir, chers parents, à Notre Seigneur Jésus-Christ le sacrifice que vous avez fait de me laisser aller sans opposition au Petit Noviciat. Si nous offrons ce sacrifice avec résignation, nous abandonnant à la Providence divine, il sera agréable à Dieu, qui nous en récompensera même en cette vie.

Vous vous demandez peut-être quelles étrennes me donner. Eh bien ! tout ce que je souhaite, c'est votre bénédiction, afin que je persévère et que je réalise le désir de mon cœur, qui est de mourir Frère des Écoles chrétiennes...

Sa lettre à ses grands-parents est conçue en termes analogues. Mais il ajoute :

Vous vous souvenez sans doute de l'an passé, bien-aimés parents, quand, à midi, nous arrivions au Sault pour recevoir votre bénédiction.

Et à la fin :

S'il vous plaît, ne m'envoyez pas la plume-fontaine que vous m'aviez promise, ni de bonbons, je serai plus content.

Ce sont dorénavant les fêtes de famille du Petit Noviciat qui feront le sujet le plus ordinaire des lettres d'Henri. Il cherche à intéresser ses bons parents sans jamais oublier le mot d'édification qui fait du bien au cœur.

Il leur écrit le 18 janvier 1907 :

... Nous avons eu une belle fête de Noël. En me levant le matin, je pensais à la messe de minuit, à la crèche qui était si belle, à ces lampions tout autour de la chapelle et à l'ornementation de l'autel. Je pensais aussi au beau chant grégorien que nous avons entendu, comme à la sainte Communion que j'avais reçue.

Après la Messe, nous fîmes une petite promenade. Au retour, en entrant dans la salle, nous apercevons un grand arbre de Noël orné de cornets où, par une ouverture, on distingue des souris et des violons de chocolat ; des engins, des canons et des balles à jouer servaient à l'ornementation de l'arbre. Tout en haut se balançait un gros bas rempli de bonbons et de joujoux. Vous imaginez les acclamations de joie qui accueillirent cette apparition.

La veille, vers quatre heures, j'étais allé avec un Cher Frère couper l'arbre ; mais on m'avait bien recommandé de garder le silence, et je fus discret.

... Voyez, chers parents, le dévouement de nos bons professeurs. Vous sentez aussi que l'on ne s'ennuie pas, que l'on est comme en famille, et surtout en bonne famille.

Le 5 avril, il donne à son père quelques détails relatifs à la fête de saint Joseph et à celle de Pâques :

Le 19 mars nous avons assisté à une messe basse et fait la sainte Communion. Nous étions heureux de recevoir Jésus en cette grande fête. Vers 8 heures, nous avons chanté un service pour le repos de l'âme d'un vieux Frère, trouvé mort assis sur sa chaise, où il était prêt à recevoir la sainte communion. Ceci nous montre qu'il faut être prêt à partir.

Après dîner, nous allâmes en promenade, quoique le temps ne fût pas très beau. Au retour, nous apprîmes la mort d'un

cher Frère ; ce qui rendit la fête un peu moins joyeuse. Pourtant nous nous disions : « Qu'il est heureux d'aller fêter saint Joseph au ciel !... » La journée s'est terminée par un magnifique salut. L'autel de saint Joseph était très bien orné et illuminé. Le soir, en me couchant, je me rappelais tous ces souvenirs de la journée. Je me demandais si je m'étais uni aux Anges du ciel qui fêtaient aussi saint Joseph. A n'en pas douter, ce fut plus magnifique là-haut qu'ici. Je m'endormis avec ces pensées, et le lendemain, à mon réveil, ma première pensée fut pour saint Joseph qui est si bon...

La fête de Pâques a été splendide. Vers quatre heures, nous avons eu une séance qui nous a réjouis et instruits en même temps. Ces petites réunions développent l'esprit et nous font vivre en famille.

Nous venions de passer une semaine sainte qui fut une vraie retraite. Nous y avons puisé la force de combattre les tentations et de faire les sacrifices imposés par notre vocation.

Il y avait un an, le 27 mars dernier, que j'étais au Petit Noviciat. J'ai renouvelé en ce jour le sacrifice que vous m'avez laissé faire en me consacrant au service du Seigneur...

Je ne saurais trop prier pour vous, cher papa, ni vous remercier de ce que vous m'avez donné une éducation chrétienne. Après le bienfait de la vie, c'est le plus grand dont je bénisse le bon Dieu.

Henri, au Petit Noviciat, n'oubliait pas son ami Émile C... de Québec. Leurs relations continuèrent par correspondance. C'est à lui que semblent s'adresser les lignes suivantes du 14 mai 1907 dont on saisira le but voilé.

Cher ami, laisse-moi te communiquer ces quelques idées qui me viennent à l'esprit en cette veille de la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle. Il était grand dans le monde, et voilà qu'il se fait petit ; il était riche, il se fait pauvre, et de chanoine, simple frère. Il fonde un Institut qui fait beaucoup de bien dans l'Église.

S'il n'avait pas fondé cette Congrégation, serais-je son

enfant ? Certes non. Si le Mont de la Salle n'existait pas, je n'y serais pas non plus et je ne servais pas le bon Dieu comme j'ai le bonheur de le faire. Avec tous les soins dont on entoure notre jeunesse : formation de l'intelligence, réforme du caractère et conseils spirituels, comment serais-je ingrat ? Non, cela ne peut être, cela ne sera pas. Je remercie saint Jean-Baptiste de la Salle du soin qu'il prend de moi. Je soupire après la fête de demain, car c'est le grand jour pour nous, et je glorifierai de mon mieux mon Père et Fondateur. Comme je sais qu'il est au ciel, et par conséquent très puissant auprès de Dieu, je lui demande de m'accorder la grâce de persévérer et de faire du bien dans l'Institut. Je le supplierai de me donner les belles vertus de pureté, de pauvreté et d'obéissance. Je crois fermement qu'il me les accordera.

Bien cher ami, j'espère que ces quelques mots te feront réfléchir et qu'ils t'aideront à aimer davantage saint Jean-Baptiste de la Salle.

Après la fête il écrivait à sa tante Élisabeth :

Le 14 mai au soir, saint Jean-Baptiste de la Salle se demandait où l'on allait le mettre à la chapelle. Saint Joseph, devinant sa pensée, lui dit : « Ne vous troublez pas, je vous céderai ma place pour un jour. » Alors la statue bénie fut déposée sur l'autel de saint Joseph en même temps que les saintes reliques. Je me disais : « On est heureux au ciel ; là, il n'y a pas de jalousie. »

Suit le détail des offices du jour, et à la fin :

Auriez-vous l'obligeance de m'envoyer un cordon de saint Joseph, cela me ferait plaisir, car le mien est rompu.

Henri, nous le savons, avait en saint Joseph une confiance sans bornes, souvent justifiée par l'obtention de grandes faveurs. Dès l'année de sa première Communion, sa bonne tante l'avait habitué à porter le cordon de saint Joseph. Il demeura fidèle à cette pratique et sa tante resta sa pourvoyeuse jusqu'à sa mort.

A la fin du mois de juin, il écrit encore à sa tante Élisabeth :

Le 26 mai, c'est-à-dire le jour de la Sainte Trinité, à 6 heures du matin, après la sainte Communion, eut lieu la rénovation des vœux de plusieurs Frères. La cérémonie commença par le chant du *Veni Creator*, puis devant le Très Saint Sacrement exposé, plusieurs Directeurs et beaucoup de Frères renouvelèrent leurs vœux pour la vie... C'était très imposant et cela me rappelait le renouvellement des promesses du baptême que j'ai fait à ma dernière retraite.

Le 30, fête du Saint Sacrement, la procession a été très belle ; je doute que celle de Saint-Sauveur ait été aussi recueillie que la nôtre.

Le 11 juin, nous sommes allés sur le Mont Royal... En grim pant la côte un petit novice se mit à la tête, rangea sa troupe en bataille, et l'escalade commença. Un orchestre de mir litons et d'harmonicas excitait les soldats à l'assaut. Beaucoup de plaisir, vous voyez, à peu de frais.

Nous avons visité le cimetière catholique. J'y eus cette pensée que nous irons aussi rejoindre ceux qui sont sous terre et qui nous disent : Aujourd'hui à moi, demain à toi. Si nous voulons avoir une place au ciel comme beaucoup d'entre eux, il faut nous mortifier, nous tenir prêts, car nous ne savons ni le jour ni l'heure, ni même la minute. Jésus viendra comme un voleur, est-il dit dans l'Évangile.

Le 24 juin, c'était la saint Jean-Baptiste. Nous étions heureux de recevoir, au matin de ce grand jour, Jésus notre seul soutien et bonheur ici-bas...

Le 23 juillet, il s'adresse à sa petite sœur :

Chère Marguerite, aujourd'hui nous avons fait une magnifique promenade. Nous avons voulu donner une dernière joie de famille à nos confrères sur le point de passer au Noviciat. Dix-huit jeunes gens vont donc faire un pas de plus dans le service de Dieu. Je t'assure que je les envie...

La retraite annuelle approche. Le 4 août 1907, Henri envoie à sa tante Marie les lignes suivantes :

Chère Tante, nous serons en retraite du 8 au 15 de ce mois : je compte que vous, ainsi que grand-père et grand-mère, ne m'oublierez pas dans vos prières. J'espère faire une bonne retraite qui me fortifiera dans la lutte contre moi-même. J'ai le bonheur, chère Tante, de recevoir tous les jours Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Communion ; je ne vous oublie pas, vous pouvez le croire dans ces heureux moments.

Je vous demande, pour plaire à Jésus, de faire pendant cette retraite le léger sacrifice de ne pas m'écrire ; car, vous le comprenez, nous serons en exercices continuels, et je n'aurais pas grand temps pour vous répondre. Si vous voyez tante Elisabeth, ayez la bonté de le lui dire.

Je suis en bonne santé, vous n'avez pas besoin d'être inquiète, les Chers Frères ont bien soin de nous.

Sa retraite fut bonne, comme il l'annonça à sa sœur quelques jours plus tard. On en jugera mieux encore par les fruits.

Chère Marguerite, j'ai fait une bonne retraite cette année : elle a été meilleure que celle de l'an dernier... On ne saurait calculer les grâces reçues pendant ces saints jours. J'ai demandé surtout l'horreur du péché, la grâce d'aimer Dieu davantage et de le mieux servir... Nous nous sommes entretenus plus souvent avec Notre-Seigneur et sa très sainte Mère dans l'oraison.

Tu me dis, Marguerite, que tu veux aller au couvent de Saint-Michel. C'est très bien ; mais il faut être sage ; il faut bien prier et obéir sans murmurer aux ordres qui te sont donnés...

Jusqu'à ce moment, la correspondance d'Henri avec sa famille avait été assez fréquente. Il profita de la reprise des classes, au moins de septembre, pour proposer à son père de la ralentir.

Cher papa, écrit-il le 12 de ce mois, dorénavant, je vous enverrai une lettre toutes les six semaines, en forme de journal ; c'est-à-dire que chaque dimanche, pendant le temps destiné à

la correspondance, je vous raconterai les événements de la semaine écoulée ; j'espère que ce mode vous fera plaisir.

Cette semaine, notre bon chapelain a été changé. Ce départ nous fait beaucoup de peine, car M. X... était simple et aimable ; il a fait beaucoup de bien au Petit Noviciat en favorisant la communion fréquente...

Bientôt la fête de la Toussaint et celle des Trépassés ramenèrent sous sa plume les pensées sérieuses. Au ciel, il voit Jésus, Marie, Joseph, ses saints patrons, puis ses grands-parents paternels, et surtout sa mère et ses petits frères qui l'appellent. Le jour des Morts, il prie avec ferveur pour les chères âmes du Purgatoire. Puis il ajoute :

Si nous voulons bien vivre et obtenir le ciel un jour, nous devons avoir la mort toujours présente à notre esprit. Nous éviterons ainsi tous les péchés, même les plus petits. Je me suis couché avec cette pensée de la mort.

La chute des feuilles lui inspire ces austères réflexions :

Voyez, chère Tante, comme les arbres sont dépouillés de leurs feuilles. Cela nous montre qu'il faut nous dépouiller, comme dit saint Paul, du vieil homme, et nous revêtir du nouvel homme, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur. Mais nous pouvons croire que jamais nous ne nous dépouillerons entièrement du vieil homme en cette vie, car nous voyons, même en hiver, de vieilles feuilles qui restent suspendues. Il ne faut pas se décourager, mais prier le bon Dieu de nous aider.

Henri avait alors quatorze ans et demi.

Le 21 novembre, on célèbre la fête patronale du Petit Noviciat. Pourquoi, se demande Henri, la fête de la Présentation de la très sainte Vierge est-elle la fête du Petit Noviciat ?

« C'est répond-il, parce que le petit novice s'est aussi offert à Dieu en entrant au Petit Noviciat.

» A l'exemple de Marie, il a dû se donner à Jésus, complètement, sincèrement et pour toujours.

» Lorsqu'un enfant arrive au Petit Noviciat, il doit faire à Dieu cette prière : « Voilà mon cœur, bon Jésus, je vous le donne.

» Je veux que mes affections se tournent vers vous, et non pas vers la créature. Je veux assujettir mes sens par la modestie, l'humiliation, la mortification et la pureté.

» Dès que je me sentirai coupable de quelques fautes légères, je me plongerai dans le sang divin des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Je me surveillerai sérieusement et constamment, pour conserver la grâce en mon cœur, et mon cœur à Vous, mon Jésus !

» Donnez-moi la force, l'énergie pour apprendre, afin de pouvoir enseigner, plus tard, à vos chers petits enfants. »

« Le petit novice doit faire des actes de mortification, obéir promptement aux ordres de ses supérieurs, et ainsi plaire à Notre-Seigneur.

» Il faut qu'il vive sous le regard de Dieu et se mette sous la protection de Marie sa bonne Mère. En accomplissant ces choses, il se rend semblable à sa divine Mère. »

A ses bons parents, Henri raconte les détails de la fête : méditation, messe de communion, offices solennels, promenade, séances récréatives, etc.

Ainsi se trouve parcouru le cycle entier des fêtes du Petit Noviciat. Chaque année les ramène, et Henri sait y puiser des grâces précieuses, un stimulant toujours nouveau qui le pousse sans arrêt dans les voies de la perfection. Ses lettres à sa famille portent la trace de ses progrès constants, en même temps qu'elles permettent de suivre à nouveau cette série de petits événements sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Recueillons toutefois ce dernier trait. Pour Henri, l'un des charmes les plus doux des longues promenades était la prière, récitée en commun avec ses confrères, à haute voix, au milieu des bois et des champs.

On vient de terminer le modeste repas ; les petits novices reprennent leurs rangs et récitent le chapelet.

« Rien n'est plus beau et plus impressionnant, écrit Henri, que la récitation du chapelet au milieu des bois, au pied de ces grands arbres, ouvrages de la main de Dieu. Nous éprouvons une joie inconnue au monde. Comment comprendrait-il le bonheur que nous avons de prier Dieu pendant une promenade, lui qui ne pense qu'aux jeux et à la dissipation ?... »

Et dans une autre circonstance :

« Que cette prière a de charme, s'écrie-t-il, lorsqu'on la récite au milieu d'une vallée et au chant des oiseaux... »

Ainsi, cette belle âme s'épanouissait au contact de la nature et unissait sa louange à l'hymne inconscient que tous les êtres chantent à leur Créateur.

Dans le courant de l'année 1908, Henri reçut une visite qui lui fut particulièrement agréable. Son ami Émile C... vint le voir au Mont de la Salle, et eut l'occasion d'admirer son exactitude à observer la règle. « Il m'accueillit joyeusement, rapporte Émile, mais presque aussitôt, la cloche appelait la communauté pour les vêpres. Henri s'excuse de ne pouvoir prolonger l'entretien, mais ajoute qu'une fois l'office terminé, il sera tout entier à ma disposition. »

On avait sans cesse l'occasion d'admirer cette fidélité. En 1909, sur les instances de sa famille, il avait demandé et obtenu la permission de faire tirer son portrait. Sa

tante Marie le conduisit chez le photographe. L'opération terminée, elle lui dit :

« Veux-tu venir chez ton oncle Édouard, voir ta tante, tes cousins et cousines ?

— J'aimerais bien aller les voir, répondit-il, mais je n'ai pas la permission, je ne l'ai pas demandée.

— S'il en est ainsi, il est mieux de ne pas venir.

— Oui, je ne veux pas désobéir. »

Henri était alors à la veille d'entrer au Grand Noviciat. Avant de l'y accompagner, étudions encore quelques traits de sa physionomie morale, plus belle incomparablement que son extérieur, déjà si attrayant.

---



## CHAPITRE VI

---

### Les exercices spirituels.

---

Nous avons suivi Henri Bernèche dans quelques-unes de ses principales occupations journalières, en classe, en récréation, aux travaux manuels ; il nous reste à le voir dans les exercices principaux où il retrepait la vie de son âme, et puisait la force nécessaire pour pratiquer avec constance les plus belles vertus : je veux parler des exercices spirituels.

Auparavant disons un mot de sa conduite au réfectoire et au dortoir ; car, pour un chrétien et surtout pour un jeune religieux, la manière de prendre la réfection et de se livrer au sommeil a plus de rapports avec la vie spirituelle qu'on ne serait porté à le supposer.

En entrant au réfectoire, Henri prend de l'eau bénite et fait pieusement le signe de la croix. Dans la manière dont il accomplit cet acte si simple, il est facile de lire son intention toujours vive et actuelle de ne prendre son repas qu'en vue de Dieu, et d'implorer pour cela sa divine bénédiction.

Il se rend modestement à sa place et s'y tient les yeux

baissés, s'abstenant de regarder les aliemnts servis, auxquels, d'ailleurs, il est fort indifférent.

Il récite dévotement les prières et prend sa nourriture avec simplicité.

Sa place est propre, son tiroir toujours bien rangé.

Sa tenue est ferme sans raideur. Il est poli et charitable envers ses condisciples, prêt à se déranger pour les servir et pour aller chercher ce qui pourrait manquer.

Il sait se mortifier mais sans attirer l'attention. Plusieurs fois pourtant, on a pu lui reprocher de manger trop peu, ou trop vite, ce qui au fond signifiait la même chose, car s'il avait fini le repas avant les autres, ce n'était pas qu'il eût mangé avec précipitation, mais plutôt parce qu'il avait su adroitement se priver.

Henri écoutait avec attention la lecture de table, d'abord pour distraire son esprit des mets servis, puis pour faire provision de bonnes pensées pour le temps de la récréation. Si parfois la lecture était remplacée par la conversation, Hepri entretenait ses voisins gaiement, causant de matières de piété ou de classe, ou d'autres objets utiles. Jamais le moindre mot pouvant blesser la charité. Il ne l'aurait pas non plus toléré chez ses confrères.

Un petit novice, remis par la suite à sa famille, s'était permis quelques remarques peu respectueuses au sujet d'un professeur. Henri se tourne vers son voisin et lui dit :

« Trouvez-vous bien ce qu'un tel vient de dire ?

— Non, répond celui-ci, il a scandalisé plusieurs petits nouveaux, et je me charge de relever ce fait à l'occasion. »

Henri n'attendit pas. Arrivé en récréation, il s'approche du délinquant et lui demande qui l'a chargé d'examiner la conduite des professeurs. Il lui fait comprendre l'obli-

gation où il est de réparer la mauvaise impression qu'il a produite sur les nouveaux, et lui indique la manière de la faire. La leçon profita : le soir même, comme on eut encore *Benedicamus*, le petit novice s'empressa de réparer sa faute.

Après le repas, Bernèche avait coutume de joindre les mains sur la table ou de croiser les bras. Il portait alors toute son attention à la lecture. Les grâces pieusement récitées, il se prêtait à débarrasser les tables ou à tout autre travail qui pouvait se présenter.

Au dortoir, Henri fut toujours un modèle parfait. Il avait coutume de dire aux nouveaux qu'on doit respecter ce lieu autant que la chapelle, ou encore que l'on doit s'y trouver aussi seul que si l'on était en cellule.

Depuis la prière du soir, il gardait la plus exacte modestie. Les nouveaux surtout ont dû en être frappés. Les confrères plus anciens savaient qu'à ce moment son esprit était tout occupé du sujet de méditation pour le lendemain matin.

Arrivé au dortoir, Henri prenait de l'eau bénite, se signait sans hâte, selon son habitude, puis allait à son lit sur lequel il traçait aussi le signe de la croix. Il s'agenouillait et récitait avec ferveur quelques prières, en particulier les trois *Ave Maria*, auxquels il avait été accoutumé dès son enfance. Jamais on ne remarqua dans ses dévotions aucune singularité. En toutes choses, dans la piété peut-être plus qu'en aucune autre, il recherchait la simplicité. Ses prières dites, son unique souci était de se coucher. Dès son plus jeune âge cette promptitude à se mettre au lit aussi bien que son extrême modestie avaient été remarquées.

Dans son lit, Henri s'étendait sur le côté, fermait les yeux et d'ordinaire s'endormait vite. S'il ne s'endormait

pas de suite, il s'absorbait dans la prière et ne rouvrait pas les yeux.

Vers la fin de juin 1909, une toux persistante et très pénible l'empêchait de dormir durant de longues heures. Que faisait-il pendant ces heures d'insomnie ? Le chapelet en main et le crucifix sur la poitrine, il unissait ses souffrances à celles de Jésus et de sa sainte Mère.

Sa grande charité pour ses confrères lui faisait un devoir d'étouffer autant que possible le bruit de la toux, afin de ne pas troubler leur repos. Malgré l'insomnie et la fatigue qui en était la suite, il se levait chaque matin à l'heure réglementaire pour ne pas être privé de la sainte Communion.

Très prompt pour se mettre au lit, Henri ne l'était pas moins pour en sortir à l'heure du lever. Avec quelle fermeté il répondait au *Vive Jésus dans nos cœurs* ! Cette invocation qui le rappelait à la vie consciente commençait aussi sa vie d'union à Dieu. La même hâte et la même modestie présidaient à sa toilette. Il était toujours prêt le premier : il laissait son lit et sa valise dans un ordre parfait et descendait à la salle de réunion, qu'il était chargé d'aérer.

Le recueillement semblait lui être naturel, le matin. Son esprit était sans doute imprégné des points de la méditation qu'il avait écoutés la veille avec une sérieuse attention ou qu'il avait lui-même préparés. En attendant l'heure de la prière, il se promenait dans la cour ou la salle, les yeux baissés, dans une attitude des plus édifiantes. Il se disposait ainsi aux grâces qu'allaient lui apporter les exercices spirituels qu'il était sur le point de commencer.

Durant les prières vocales, sa posture respectueuse et

sa modestie n'auraient pu être plus parfaites. Sa voix claire ne fléchissait jamais ; il n'était pas distrait. « Combien de fois, dit un condisciple, étant distrait moi-même, me suis-je senti recueilli rien qu'en le regardant. » Sur ce point ses confrères sont unanimes. « On n'avait qu'à le regarder durant les prières, dit un autre, pour être ramené à la présence de Dieu, si auparavant on avait l'esprit égaré dans quelque distraction. »

Lui-même s'apercevait-il qu'un voisin fût silencieux ou rêveur, il le rappelait au devoir par un signe, mais si charitable que celui-ci ne pouvait s'en offenser.

Lorsque, pendant la prière, le Cher Frère Directeur était obligé de s'absenter, Henri présidait. Il allait lentement, faisait bien les pauses, et surtout il avait un ton de voix, un accent qui touchait les cœurs. « J'en étais saisi d'admiration, dit un témoin. Cette voix si douce, ce ton harmonieux me faisait prier mieux que d'habitude. J'aime aujourd'hui à me rappeler ces moments de ferveur, cela me fait du bien. »

Entre toutes les prières vocales, le chapelet paraissait avoir ses préférences. A genoux sur sa chaise, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux baissés ou fermés, il récitait d'une voix douce et ferme soit l'*Ave Maria*, soit le *Sancta Maria*, heureux d'alterner avec les Anges et avec l'Église la louange et la supplication à sa tendre Mère du Ciel.

On remarquait surtout la fermeté de son attitude lorsque, en été, les petits novices revenaient, après la récréation de midi, réciter la partie du chapelet que le règlement place à cette heure. Alors que la chaleur et la fatigue endormaient les plus vaillants, Henri demeurait toujours le même, aussi appliqué, aussi courageux.

Non content de l'hommage régulier que la Commu-

nauté rend chaque jour à Marie, ce dévot serviteur de la Reine du Ciel profitait de tous les moments libres, en particulier des allées et venues, pour lui adresser quelques dizaines du chapelet. On n'aurait pu trouver de vide dans cette existence. « Voici, dit un élève, un fait qui m'a singulièrement frappé alors que j'étais tout nouveau au Petit Noviciat. On commençait la lecture spirituelle. Henri avait remis le livre dont il venait de terminer la lecture. En attendant qu'on lui en donnât un autre, il prit son chapelet et se mit à le réciter. »

Mais ces *Ave Maria* qu'Henri prenait plaisir à répéter ainsi tout le jour, il les disait sans hâte, sans précipitation, et toujours avec une piété visible. Chacun d'eux était une instante supplication, un véritable hommage à Marie. Peu lui importait le nombre ; il ne comptait pas, il priait.

Ses exemples sont devenus contagieux ; de nombreux petits novices ont pris à cœur de l'imiter dans la suite ; puissent-ils surtout le reproduire dans sa ferveur ! Sans la ferveur, en effet, le grand nombre des prières vocales surrogatoires deviendrait facilement une surcharge plus nuisible qu'utile à la vraie dévotion. Que chacun suive ici son attrait sagement contrôlé. Les actions des saints sont pour nous une lumière et un stimulant, mais non une règle qui s'impose.

Nous avons nommé la *lecture spirituelle*. Au Petit Noviciat, cet exercice se pratique tous les soirs, pendant environ une demi-heure. Après avoir lu ensemble et à genoux une demi-page du Nouveau Testament, les petits novices, à l'instar des Frères, se rendent dans la cour, si le temps le permet, et lisent chacun dans un livre pieux qui leur a été remis par le Frère Directeur. Les livres sont choisis d'après l'âge et l'aptitude intellectuelle et morale

des enfants. La maturité d'Henri appelait une alimentation plus forte que celle réclamée par la généralité des petits novices. Pendant près d'une année il fit ses délices de la *Vie de la B. Marguerite-Marie*, par le R. P. Daniel, S. J. Il relevait dans son agenda des passages qu'il goûtait particulièrement, tels que celui-ci :

La Croix est ma gloire ;  
L'Amour m'y conduit.  
L'Amour me possède,  
L'Amour me suffit.

Après la retraite de 1908, il reçut le *Tout pour Jésus* du R. P. Faber, et le garda jusqu'au moment d'entrer au Noviciat, c'est-à-dire un peu moins d'une année.

Pendant la lecture spirituelle, Henri se promenait d'un pas modéré, modeste, recueilli et absorbé dans sa lecture. Lorsqu'un passage le frappait, il s'interrompait, fermait quelques instants le livre pour réfléchir. Ses yeux, alors, ne s'égarèrent point de côté et d'autre, mais restaient fixés sur le sol, tandis qu'il continuait à se promener, toujours au même endroit de la cour qu'il avait une fois choisi. Jamais on ne le vit perdre une seule minute de ce temps précieux.

Nous avons dit que les livres sérieux faisaient les délices d'Henri, ils faisaient aussi les délices de ses jeunes condisciples, qui ne manquaient pas, à la promenade du soir, de lui demander ce qu'il avait lu dans son livre spirituel. Il leur communiquait alors, avec sa simplicité et sa bonne grâce ordinaires, les choses excellentes dont il avait lui-même nourri son âme, heureux de trouver ainsi l'occasion de faire croître en leur cœur l'amour de Jésus et de sa très sainte Mère.

La lecture spirituelle n'est pas le seul exercice destiné à fournir un aliment à la piété des petits novices.

Chaque jour après la prière du matin, le Frère Directeur, et s'il y a plusieurs divisions, un sous-directeur, exposent le sujet de la méditation. Le soir, après la lecture spirituelle, courte exhortation en vue de préparer la visite au Saint Sacrement. Les dimanches, les jours de fête, et souvent le jeudi, conférence sur l'évangile, sur l'objet de la fête, ou sur quelque autre sujet de morale chrétienne. Chaque jour en classe, catéchisme d'au moins une demi-heure. Bien que ce dernier exercice vise plutôt l'instruction, la formation du cœur n'y est pourtant pas négligée.

Quelle que fût la forme de l'instruction religieuse, sermon de M. le Chapelain, conférence du Frère Directeur, catéchisme du professeur, c'était toujours pour Henri la *parole de Dieu*. Il s'y portait avec joie, écoutait avec une vive attention, s'appropriait les belles pensées et les réflexions pratiques. Son visage épanoui, son œil brillant manifestaient le bonheur qu'il éprouvait à entendre parler de Dieu, des mystères de Notre-Seigneur, du Ciel, de l'adorable Sacrement de nos autels, de la très sainte Vierge, du grand saint Joseph et des autres Saints, etc. Entre autres sujets, les instructions des veilles des dimanches et des fêtes l'intéressaient vivement. Il suivait, livre en main, l'explication de l'office qu'on devait célébrer, se promettant d'utiliser les réflexions et les exhortations du professeur.

Il ne gardait point jalousement pour lui-même ces trésors de bonnes pensées et de sentiments pieux, mais il en faisait volontiers, comme nous l'avons vu, le sujet de ses entretiens journaliers avec ses condisciples, comme aussi de sa correspondance avec sa famille ; il est rare qu'une lettre à ses parents ne contienne pas au moins le résumé d'un sermon entendu à la chapelle.

Un exercice particulièrement affectionné d'Henri était

la visite au Saint Sacrement, qui précède le souper.

« Que je suis content, après la visite au Saint Sacrement, disait-il à un confrère, je me sens de nouveau tout disposé à bien faire mon devoir. Je ne regrette qu'une chose, c'est de n'y avoir pas plus de temps. »

Il goûtait particulièrement le cantique qu'on a coutume de chanter vers la fin de cette visite, et disait qu'après ce chant il était encore mieux disposé à prier, et se trouvait tout renouvelé pour accomplir généreusement ses devoirs de petit novice.

Assez souvent cette visite est remplacée par un exercice en commun avec toute la communauté : offices, chemin de la Croix, salut du Très Saint Sacrement.

Pendant les offices, Henri veillait à ne pas précipiter le mouvement, chose assez naturelle à ces voix juvéniles. Jusqu'à la fin, on ne remarquait chez lui aucun relâchement, mais il continuait jusqu'au bout la récitation avec la même vigueur.

Chargé, en hiver, d'aérer les classes, il devait refermer les fenêtres au moment opportun, et pour cela il était obligé de sortir de la chapelle pendant l'exercice. Il le faisait doucement et sans bruit, ayant soin de faire très pieusement son acte d'adoration et la génuflexion en sortant et en rentrant.

Pendant le Chemin de Croix, les yeux baissés ou fixés sur les stations, il s'unissait aux prières de l'Église et aux intentions de Notre-Seigneur durant sa divine passion. Avec son Sauveur souffrant, il intercédait surtout pour les pauvres pécheurs et demandait avec instance la grâce de leur conversion.

Au salut du Saint Sacrement, lorsqu'il ne servait pas comme enfant de chœur, il s'appliquait à bien chanter

afin d'honorer de son mieux Jésus-Hostie, sorti de son tabernacle pour bénir ses serviteurs et ses enfants.

Mais, de tous les exercices religieux, ceux qui avaient ses préférences étaient l'oraison et la sainte Messe.

Son oraison était préparée avec soin. Le soir en se couchant, le matin en se levant, il en avait l'esprit tout occupé. Sans doute, il attendait de Dieu les saintes pensées et les pieuses affections, mais il n'avait garde de négliger la coopération que Dieu exige pour l'ordinaire. Afin de ne rien laisser au vague, à l'imprécis, il notait sur un carnet spécial le sujet qu'il voulait méditer : c'était généralement pendant la lecture spirituelle qu'il devait se livrer à ce travail. Le soir, à la fin de la prière, il relisait son canevas.

La dernière année de son Petit Noviciat, il demanda, comme étrennes, à sa tante, un livre de méditations. Il en reçut un petit volume fort bien composé, à l'usage des jeunes gens. Tout heureux, il s'empressa de le montrer à ses professeurs. Livre et précieux carnet ont malheureusement disparu.

Qui pourrait dire ce que fut son oraison ? Ses rapports habituels avec Dieu, sa facilité surprenante à se recueillir, à se plonger, pour ainsi dire, dans la divine présence, même au sein des occupations les plus distrayantes, surtout la simplicité, la candeur, la pureté merveilleuse de son âme, le laissent soupçonner. Connut-il la sécheresse ? C'est possible ; mais jamais à l'extérieur n'apparut la moindre défaillance ; jamais aucun de ses voisins ne put, même un instant, le supposer distrait.

Sa bonne volonté ne fit jamais défaut. Le reste est le secret de Dieu. Tout ce qu'il est permis d'ajouter, c'est que son respect pour Dieu, son estime de la prière, son énergie habituelle dans le devoir ne se seraient pas

accommodés d'une oraison somnolente et rêveuse. Les résolutions qu'il y prenait avaient les caractères réclamés par saint Jean-Baptiste de la Salle : elles étaient particulières, présentes, efficaces. Il en contrôlait avec soin l'exécution à l'examen du soir et à l'examen particulier.

Ce dernier exercice était pour lui comme le complément pratique de l'oraison. Les deux points sur lesquels se porte constamment son attention sont la répression de l'impatience, de la promptitude naturelle, et l'acquisition de l'humilité. Plus tard, pendant sa maladie, ses sujets d'examen seront surtout les vertus de patience et de charité, dont il s'efforcera de multiplier les actes. Jusqu'à son dernier jour, Henri fut fidèle à noter sur son carnet le résultat de son travail spirituel. Il ne manquait pas, chaque semaine, de le soumettre à son directeur et de solliciter humblement ses conseils.

La sainte Messe était pour Henri l'exercice principal de la journée. Il suivait l'action du prêtre à l'autel avec une activité calme, et s'y unissait intérieurement selon la méthode de saint Jean Baptiste de la Salle. « On ne peut rien faire de mieux, disait-il à son groupe de récréation, après avoir entendu expliquer cette méthode, que ce que le Fondateur propose à ses disciples. » Aussi la messe, pour lui, était-elle *une action*. Le prêtre était comme le centre vers lequel se portaient ses regards, et leur vivacité trahissait l'ardeur de ses affections. Il ne quittait l'autel des yeux que pour suivre dans son livre les prières du propre du jour, ou celles de l'ordinaire. Qu'il fût à genoux, debout ou assis, son âme demeurait tendue vers l'objet du sacrifice. A l'élévation, il regardait l'Hostie avec amour, lui jetant de tout son cœur le cri de l'apôtre : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Il sortait du saint sacri-

fice préparé aux efforts et aux dévouements qui formaient la trame de ses journées.

Non seulement à la sainte Messe, mais durant tous les exercices à la chapelle, sa tenue était admirable. Le corps droit, les bras croisés sur la poitrine, ou les mains sur le prie-Dieu, il était là, modeste et recueilli en Dieu. Sur sa figure transparaisaient les sentiments de respect et de dévotion dont son âme était pénétrée. On prenait plaisir à le regarder prier.

Lorsqu'il se rendait à la sainte Table, il se tenait les mains jointes, les yeux baissés, et s'avancait à la tête du rang, pénétré d'un saint respect pour l'Hôte divin qu'il allait recevoir. On aurait dit, raconte un témoin, qu'il voyait Jésus-Christ en personne.

Quand il en revenait, son visage rayonnait d'une sainte joie et resplendissait d'une angélique pureté. Arrivé à sa place, il entrait dans un profond recueillement, et s'entretenait cœur à cœur avec son Jésus. « O bon Jésus, écrivait-il, je désire ardemment vous recevoir. Qu'il fait bon vous posséder, vous parler familièrement ! » Et dans une autre circonstance : « Oh ! qu'il fait bon avec vous, mon Jésus. Que de douceurs on éprouve en présence du saint Tabernacle, s'entretenant avec vous ! »

Les jours de fête spécialement, et le premier vendredi du mois, Henri aimait à parler de la sainte Communion, le soir, en récréation. Il était visible pour tous que la divine Eucharistie était vraiment la vie de son âme, et que, dans son contact avec Jésus, il jouissait des délices spirituelles dont le Seigneur favorise ses amis de prédilection.

C'est surtout au sanctuaire que la piété d'Henri brillait d'un plus vif éclat. Plus rapproché du Tabernacle, il sentait

son cœur en quelque sorte plus près de celui de Jésus, et c'était pour lui un bonheur indicible qui rayonnait sur toute sa personne. Les mains jointes, les yeux baissés, la figure souriante : tout son extérieur marquait le respect profond et le tendre amour dont son âme était remplie. Henri, disent tous les témoins, était comme un ange au sanctuaire, mais surtout au moment de l'élévation, lorsqu'il encensait la divine Victime. Il était ainsi le modèle des enfants de chœur et l'édification de la communauté.

Les novices complimentaient un jour un de leurs confrères de ce qu'il avait bien servi la messe. Tout à coup l'un d'eux prend la parole :

« Vous avez bien servi, dit-il, mais ce n'est pas comme Henri Bernèche. Je ne sais pourquoi, mais il me semble que personne ne sert aussi bien que lui. On voit en lui quelque chose que l'on ne remarque pas dans les autres. »

Tous alors d'approuver, ajoutant que c'était sa dévotion à l'Eucharistie qui le rendait si modeste et si recueilli.

Plus tard, un autre novice, rappelant ses souvenirs disait :

« N'avez-vous pas remarqué Henri Bernèche lorsqu'il servait les jours de fête ? Ses yeux étaient plus beaux qu'à l'ordinaire, et je ne sais quelle sainte joie resplendissait sur son visage. A l'autel ! il m'apparaissait comme un ange ; il était plus au ciel que sur la terre ! »

Dans ces circonstances la simplicité et la modestie d'Henri étaient égales à sa piété. Jamais on ne l'a entendu dire la moindre parole à sa louange. Il semblait ignorer ses qualités et se trouvait aussi heureux à la dernière place qu'à la première. Il ne cherchait point le regard des hommes, il ne voyait que Notre-Seigneur, et ne voulait plaire qu'à lui.

Un petit novice avait décliné l'invitation d'aller au chœur ; les raisons qu'il en donnait étaient celles-ci : il se trouvait trop grand et avait honte de paraître devant les Frères. Henri lui répondit :

« Ce n'est pas pour attirer les regards des Frères que nous servons au chœur ; il y a quelqu'un qui est sur l'autel et qui doit attirer toute notre attention. Pour moi, je suis content quand j'assiste le prêtre, on est tout près de Notre-Seigneur et on peut lui parler à son aise. Nous allons au chœur pour faire plaisir à Notre-Seigneur, et Lui ne regarde point la taille, mais l'amour et le zèle qu'on met à le servir. »

Il dit ces paroles avec une telle simplicité et une telle conviction que, de suite, son condisciple redemanda une place dans le sanctuaire.

Pendant les jours bénis de la retraite annuelle, Henri était tout entier avec Dieu et avec lui-même. Cela se remarquait à sa grande modestie sur la cour et dans les couloirs. Il avait constamment son chapelet à la main, et malgré la chaleur, rarement il s'asseyait hors le temps des instructions.

Voici les résolutions qu'il prit à la retraite de 1907, étant alors âgé de quatorze ans et demi.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

I. Si je me fâche contre un confrère, je m'empresserai auprès de lui.

II. Je réciterai deux dizaines de chapelet, en plus, chaque jour.

III. Je m'unirai souvent à Notre-Seigneur pendant la journée.

IV. Je donnerai l'exemple de la modestie.

V. Je dirai un mot de Notre-Seigneur dans mes conversations.

VI. Je serai charitable envers mes confrères.

VII. J'accepterai les humiliations qui me surviendront.

Il est intéressant de suivre les transformations que ces résolutions subissent aux retraites suivantes. On y voit la marque de la constance du novice aussi bien que de ses progrès.

Le Jeudi Saint, 16 avril 1908, il écrit :

« Je renouvelle aujourd'hui devant le Très Saint Sacrement toutes les résolutions de la retraite de 1907. »

Suit la nouvelle rédaction.

La première résolution, devenue probablement sans objet, par suite de l'empire plus grand qu'Henri a su acquérir sur lui-même, est remplacée par la suivante :

I. Je travaillerai bien pendant la classe, surtout pour mon catéchisme, en vue de vous plaire, ô mon Jésus.

A la deuxième, il s'engage à *trois* dizaines supplémentaires au lieu de *deux*.

La troisième, la quatrième et la septième sont identiques.

La cinquième est devenue sans objet, ses conversations donnant beaucoup plus à la piété qu'il ne l'avait promis. Elle est remplacée par la suivante :

V. Je demanderai fréquemment après la sainte Communion les vertus d'humilité, de chasteté, de persévérance.

A la sixième résolution il ajoute ces mots : *le plus possible*.

Le lendemain, Vendredi Saint 1908, il écrit la note suivante, qui n'est qu'un commentaire de sa première résolution.

« Je veux que cette année soit une année de progrès, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue surnaturel. Je tâcherai de bien travailler afin de vous

plaire, ô mon Jésus. Mais comme je sais que je ne peux rien faire sans votre grâce, je vous la demanderai souvent après la sainte Communion. »

Quelques mois plus tard, à la retraite d'août 1908, ses résolutions restent dans le même cadre, mais simplifié. On y remarque aussi quelques nouvelles modifications. Mieux vaut, cette fois, les reproduire intégralement.

I. Je pratiquerai la patience (surtout au jeu).

II. Je m'unirai souvent à Notre-Seigneur. Pour cela je me recueillerai aux prières qui se font en classe aux heures et aux demies.

III. Je donnerai l'exemple de la modestie.

IV. J'accepterai avec l'aide de Notre-Seigneur les humiliations venant de mes professeurs et du Cher Frère Directeur.

V. Je veux que cette année, qui est ma dernière au Petit Noviciat, soit excellente et passée sous le regard de Dieu, sans préoccupation du regard des hommes.

Il est facile au lecteur d'établir le lien entre ces résolutions et les précédentes aussi bien qu'avec l'ensemble de la vie d'Henri, telle que nous la connaissons à présent. Il ne sera pas surpris de voir supprimée la résolution de réciter deux ou trois dizaines de chapelet en plus du chapelet régulier. Les habitudes d'Henri allaient maintenant bien au delà de cette mesure. En revanche il écrit le 30 septembre, à la veille du mois du saint Rosaire :

« Demain nous commençons le beau mois d'octobre. — Marie, ma bonne Mère, je réciterai le Rosaire chaque jour. Ce sera comme un petit bouquet que je vous offrirai. J'espère que vous l'accepterez. »

La mention spéciale faite, à la quatrième résolution, du Frère Directeur et des professeurs, s'expliquera d'elle-

même lorsque, plus loin, nous aurons raconté l'innocente conjuration tramée entre ses chefs pour prévenir chez cet enfant privilégié tout mouvement d'orgueil, et correspondre à son désir d'avancer dans la vertu d'humilité.

Le 24 février 1909, Henri prend la résolution suivante :

« C'est aujourd'hui le premier jour de Carême. Je veux m'appliquer pendant ce saint temps à être très modeste, à me tenir dans l'humilité en vue de plaire à Notre-Seigneur et de me bien préparer à la Semaine Sainte. »

Le Vendredi Saint, 9 avril, Henri adresse à Jésus en croix cette prière :

« Répandez, mon bon Jésus, une goutte de votre sang sur mon âme et purifiez-la. Aujourd'hui je suis bien disposé à vous servir; faites, Seigneur, que je ne me démente jamais. Que je persévère dans ma vocation. Que j'y instruisse bien les enfants. Que je leur apprenne à vous aimer; à avoir une grande horreur du péché et à conserver intacte leur innocence baptismale.

» Je ne veux pas faire un Judas, être traître. Je veux vous bien servir. Mais, divin Jésus, vous savez que je suis faible, secourez-moi.

» O divine Marie, faites-moi bien comprendre tout ce que Notre-Seigneur a souffert pour moi. Obtenez-moi une grande horreur du péché. »

Le 18 avril, Dimanche de Quasimodo, avait lieu à Rome la béatification de la glorieuse vierge lorraine, Jeanne d'Arc, la libératrice de la France. Au Mont de la Salle, cet événement remplit de joie tous les cœurs, et la nouvelle Bienheureuse fut célébrée de toutes manières. Conférence religieuse par le Cher Frère Visiteur, séance de projections lumineuses avec explications historiques, chants patriotiques, rien n'y manqua. Naturellement

Henri prit sa part à ces réjouissances ; mais au fond de son âme, il pria et s'unissait à l'héroïque Vierge d'une tout autre manière. Voici quelle prière il lui adresse :

« O bienheureuse Jeanne d'Arc, vous vous êtes conservée pure au milieu de tant de dangers auxquels vous étiez exposée. Vous avez été fidèle aux *voix qui vous parlaient*. Obtenez-moi la grâce d'être pur et d'être fidèle aux inspirations divines, afin de bien remplir ma mission. Comme vous, je dois combattre, non pas matériellement, mais spirituellement. Obtenez-moi cette énergie que vous avez montrée. Vous avez converti des âmes plongées dans le mal ; faites que je convertisse aussi des âmes à Jésus-Christ. »

Au commencement du mois de mai il renouvelle encore ses bonnes résolutions et les offre à Marie. C'est sous son regard maternel qu'il veut passer ce beau mois. Afin de lui plaire et de plaire à son divin Fils, il s'appliquera plus que jamais à la prière, à la charité. Il demande en retour que les humiliations ne lui soient point épargnées. *« Ne les ménagez pas, ô douce Vierge Marie, suggérez-en de bonnes à mon Directeur, afin de me préserver de l'orgueil. Avec votre protection et la grâce de votre divin Fils Jésus, je les accepterai de bon cœur. »*

La fête de saint Jean-Baptiste de la Salle approchait. Henri s'adresse à lui pour obtenir les grâces qu'il désire ardemment.

« O saint Jean-Baptiste de la Salle, je veux me bien préparer à votre fête. J'ai déjà commencé, mais je veux continuer, afin d'obtenir de vous une grande humilité, une grande pureté, et la grâce de bien faire mon Noviciat. Je veux être un apôtre de la jeunesse comme vous l'avez été. Aidez-moi, car je suis faible ; vous savez sur quel

point je suis sujet à manquer, fortifiez-moi sur ce point, je vous en supplie. »

Arrêtons là ces extraits de son carnet intime. Nous l'ouvrirons de nouveau pour admirer les progrès de la grâce dans cette chère âme au milieu de la dure épreuve qui va bientôt fondre sur elle, et dont Dieu se servira pour achever de la détacher de toutes choses, et parfaire en peu de mois l'œuvre de sa sanctification.

---

t  
l  
r  
v  
I  
I  
c  
f  
I  
v  
C  
l  
h  
p  
la  
et  
D  
lo  
ou



## CHAPITRE VII

---

### Portrait.

---

Henri a seize ans. C'est un beau jeune homme de haute taille, d'une tenue pleine de réserve et de distinction. Il porte avec une rare dignité, quoique sans la moindre recherche, des habits d'une propreté irréprochable. Le visage souriant laisse transparaitre le bonheur d'une âme pure. Ses yeux de couleur sombre compatissent au compagnon affligé, mais ils s'illuminent joyeusement avec ceux qui paraissent heureux. Il suffit d'avoir une seule fois aperçu cette figure si douce pour ne l'oublier jamais. Il est vrai que l'ayant vue, on veut la revoir encore, on voudrait la voir toujours. Rien de sensuel dans ce désir. Ce qui le provoque, ce n'est point l'harmonie des traits, la finesse et le coloris du visage, qu'Henri possède à un haut degré ; sans s'arrêter à cette beauté physique, la pensée se porte tout entière sur la limpidité du regard, la sérénité, la joie de la physionomie, reflets de la pureté et de la paix d'un cœur en communication habituelle avec Dieu. « A l'approcher, dit un de ses maîtres, on était involontairement saisi de respect. Toute vulgarité en paroles ou en actes devenait impossible ; on voyait Dieu en lui. »

Ses condisciples subissaient le charme de cette vertu. Ils aimaient la compagnie d'Henri et la recherchaient. Plusieurs considéraient comme une faveur du ciel de se trouver près de lui en classe, en récréation ou dans son emploi, et lors de la distribution des places ou des charges, ils sollicitaient cette grâce par une prière intérieure. C'est qu'en effet la seule vue d'Henri était une prédication vivante ; elle disait la joie que goûte l'âme généreuse au service de Dieu ; elle invitait à la lutte contre les passions et ravivait la résolution de se garder pur et de croître en toute vertu. Elle était en même temps une direction. Il suffisait de le regarder agir pour avoir une règle sûre de conduite. En lui rien qui méritât le blâme ou la critique ; rien non plus d'excentrique ou d'exagéré, rien d'empresé ou de fiévreux, mais une application calme et constante au devoir, capable de servir de modèle à tous, et que beaucoup, en effet, s'exerçaient à imiter.

Esquissons encore quelques traits de cette belle physionomie.

Le caractère d'Henri était fait surtout de simplicité, d'humilité et d'énergie.

Toute sa vie, il garda la simplicité de son enfance. La franchise, la loyauté étaient peintes dans ses yeux. Jamais il n'y eut en lui l'ombre de duplicité ou d'hypocrisie. Le regard intérieur fixé en Dieu, il n'avait d'autre intention que de lui plaire et d'accomplir sa sainte volonté en se préparant à sa mission future. Point de retour intéressé sur soi-même : ni désir immodéré du succès, ni vaine appréhension de l'insuccès. Il recevait l'un et l'autre avec une égale tranquillité, remerciant Dieu du premier, renouvelant, à l'occasion du second, ses résolutions de mieux faire. Il ne cherchait point le regard des hommes, il le

fuyait plutôt ; mais si le devoir l'appelait, toute considération humaine disparaissait : il allait, accomplissait jusqu'au bout ce qu'il avait à faire, puis, avec la même facilité, rentrait dans l'ombre et le silence.

Jusqu'à la fin, Henri conserva le goût des fleurs, des petits autels, des crèches, des images pieuses. Jusqu'à la fin, il se prêta aux jeux de toutes sortes en usage au Petit Noviciat. Avec ses supérieurs, il était la candeur même. Dans ses rapports avec Dieu, avec la très sainte Vierge ou les Saints, il porta toujours cette naïve simplicité d'un enfant qui parle à son père, à sa mère, à ses frères et ses sœurs plus âgés. En un mot, Henri n'eut pas à se convertir pour redevenir enfant, selon la parole du Seigneur ; il garda cet esprit de sublime enfance jusqu'à son dernier soupir.

L'humilité d'Henri allait de pair avec sa simplicité et semblait se confondre avec elle. Il avait horreur de la flatterie et repoussait avec une sainte indignation les félicitations et les louanges exagérées.

« Taisez-vous donc, dit-il à un confrère qui le complimentait, on ne parle pas de cela. »

Un autre jour, il confia à un professeur combien il lui répugne de se voir louangé, ainsi que d'autres petits novices, par telle personne en autorité ou par des Frères à l'infirmerie :

« Ils nous ennuient en nous disant à chaque instant que nous sommes de bons enfants. »

Quant aux compliments qui gardaient une plus juste mesure et qu'il ne pouvait écarter, il les rapportait aussitôt à Dieu, auteur de tout bien, à ses parents et à ses maîtres, qui avaient pris soin de sa formation chrétienne.

« C'est à l'éducation que j'ai reçue de ma mère, de mon

père, de ma tante Élisabeth, dira-t-il à maintes reprises, que je dois de n'être pas plus mauvais. »

On ne l'entendit jamais se vanter. A moins d'être interrogé spécialement, il ne parle point de ses parents, de son pays natal, de ses jeunes années. Il met sa famille au courant des places qu'il obtient dans les examens, places qui, d'ailleurs, ne furent jamais très brillantes. Il leur raconte aussi les séances littéraires, auxquelles souvent il avait eu sa part, mais jamais il ne dit mot du rôle qu'il a joué ni des succès obtenus.

Au contraire, ses défauts, ses mauvaises tendances sont toujours devant ses yeux. Il se croit grand pécheur, s'empresse au tribunal de la Pénitence, demande sans cesse pardon à Dieu de ses fautes et de ses imperfections.

Cette humilité sincère et profonde, Henri la puisait à sa source véritable, c'est-à-dire dans la vue de Dieu et de ses infinies perfections.

C'est en face de Dieu que notre âme apprend à se connaître, et en se connaissant à s'humilier.

Plus haut elle s'élève dans la contemplation de l'Être divin, plus profondément s'abaisse-t-elle ensuite dans la considération de ses défauts et de son néant. Et cette connaissance qu'elle prend d'elle-même en présence de la divine Majesté, loin d'être pour elle une cause de trouble ou de perplexité, l'établit au contraire dans une joie suprême et une paix inaltérable.

Tel était, pensons-nous, l'état d'âme habituel d'Henri. Cet état était en lui le fruit d'une grâce abondante, qu'il sollicitait par d'incessantes prières. Il était aussi le résultat de ses efforts pour correspondre à cette grâce et prévenir jusqu'au moindre mouvement d'orgueil et de vanité. Libre de son choix, il se portait vers ce qu'il y

avait de moindre, se réservant, dans les emplois, le travail le plus dur et le plus répugnant. Il acceptait avec reconnaissance tout ce qui pouvait l'aider à la conquête de l'humilité : humiliations, réprimandes publiques, etc., et suppliait son directeur de ne pas l'épargner.

Parfois l'humiliation venait seule. Henri n'avait qu'à la prendre.

On donne un jour une composition d'arithmétique aux deux premières classes réunies. Henri, qui appartient à la première, arrive parmi les derniers. Sans la moindre émotion, il va prendre sa place. Le fait, remarqué de tous ses condisciples, défraye leurs conversations aux récréations suivantes.

Henri se trouvait chef du lavage de la vaisselle. Un petit novice, dans un mouvement précipité, renverse un plat contenant la desserte, puis, croyant n'être pas vu, il laisse tout et se sauve. Henri va prendre un torchon et se met en devoir de nettoyer la place. Arrive le Frère chef cuisinier. Persuadé qu'Henri est l'auteur de la maladresse, il l'accable de sévères reproches. Celui-ci se tient debout, se découvre, baisse les yeux et ne répond rien. Le Frère parti, il reprend son ouvrage. Un confrère présent à la scène lui demande :

« Pourquoi ne vous êtes-vous pas excusé ?

— Notre-Seigneur, répond-il, en a reçu bien d'autres ! »

Mais pour lui procurer, au gré de ses désirs, ce pain de l'humiliation dont il était si friand, il fallait le plus souvent aider les circonstances, et la tâche n'était pas toujours facile, tant sa conduite irréprochable offrait peu de prise à la réprimande. Bien que le Frère Directeur et ses professeurs se fussent donné le mot pour user à son égard

d'une sévérité exceptionnelle, ces derniers ne purent lui retrancher une note de travail, au compte rendu hebdomadaire, que cinq ou six fois dans le cours de deux années, et encore pour des imperfections très excusables. Force était donc de se rabattre sur des choses où la volonté n'avait aucune part, où, souvent même, elle avait déjà du mérite. Car on tenait surtout à ce que la réprimande ou l'humiliation eussent au moins une apparence de fondement. A quoi servent, en effet, pour des enfants et des jeunes gens, ces prétendues humiliations purement extérieures, qui en réalité n'humilient personne, qui parfois même servent plutôt d'aliment à la vanité ?

Pour les Supérieurs d'Henri, l'arithmétique, les mathématiques en général, sauf la géométrie, nous l'avons dit, étaient une ressource toujours prête, ménagée en quelque sorte par la Providence.

« Allons, apportez donc plus d'attention, réfléchissez davantage.

— Comment, vous ne comprenez pas ! La question est pourtant si simple !

— Vous devriez connaître ce principe : on l'a rappelé tant de fois, » etc., etc.

En arrivant au Petit Noviciat, Henri avait un léger défaut de prononciation. Il n'ouvrait pas assez la bouche et n'articulait pas distinctement. Au réfectoire, sa lecture était ou un peu rapide, ou un peu monotone, ou supposée telle. On le reprenait et l'invitait à répéter un mot, à reprendre un passage entier.

Quelle était en ces occasions la conduite d'Henri ? Il acceptait simplement l'apostrophe, continuait d'apporter à la leçon ou à la lecture toute l'application possible, faisait de réels efforts pour se corriger du défaut qu'on lui

signalait ; puis loin de montrer ou de garder de la peine, il remerciait avec un sentiment de vive reconnaissance pour la sollicitude dont on l'entourait.

Quelqu'un, plus tard, lui rappelant ces circonstances, lui demandait s'il n'en avait pas éprouvé quelque peine.

« Mais, pas du tout ! Pourquoi me serais-je contristé de ce qui était pour mon bien ? Au contraire, je me disais souvent : « J'ai demandé au cher Frère Directeur de m'humilier ; il m'a promis de le faire ; j'attends, et rien ne vient. Oh ! je remercie bien le cher Frère Directeur et les chers Frères Professeurs de tout ce qu'ils ont fait pour moi. »

Qu'on ne s'imagine pas, d'ailleurs, à entendre le concert de louanges dont cette histoire est un écho fidèle, qu'Henri fût dès lors au milieu de ses condisciples comme une sorte d'idole, objet d'un culte universel. Il n'en était rien. Sa vertu attirait, charma, suscitait des imitateurs ; à part cela, rien ne le distinguait des autres. Lui-même s'ignorait et voulait être ignoré. « Il a mené une vie toute cachée, écrit l'un de nos jeunes correspondants ; il faisait une action, disait une parole, puis se fauflait dans l'ombre. Il a passé sans faire de bruit. »

Ce n'est qu'à sa mort que l'enthousiasme a soudain éclaté.

La reconnaissance est fille de l'humilité. Or, quel cœur fut jamais plus reconnaissant que celui d'Henri ? Reconnaissance envers Dieu, envers ses parents, envers ses maîtres, envers tous ceux qui lui rendaient le moindre service. Sa prière, nous l'avons vu, était une action de grâces presque perpétuelle. Tout lui était motif à remerciement. Le firmament, les astres, la terre, les arbres, les fleurs, les rivières, la neige, les aliments, les objets

nécessaires à la vie ; mais principalement la grâce, les sacrements, les instructions, les saintes inspirations, sa vocation. De tout et pour tout il remerciait Dieu et ne cessait de le louer.

Quant à sa reconnaissance envers les créatures, cette histoire est pleine de traits que nous ne pouvons répéter, pas plus que nous ne voulons anticiper sur ce qui nous reste à raconter. Disons seulement que, plein de gratitude pour les soins physiques ou intellectuels, il l'était à un bien plus haut degré pour ceux qui tendaient plus directement à le rapprocher de Dieu, car s'unir plus étroitement à Dieu était son ambition suprême.

Le trait le plus saillant du caractère d'Henri était sans aucun doute la fermeté, la constance dans le bien. Doué d'un rare bon sens et d'une foi éclairée, il saisissait vite où était le devoir, et sa volonté, comme aimantée pour le bien, l'y portait avec une promptitude et une puissance extraordinaires. Il y demeurait fixé invariablement. On eût dit qu'il s'était tracé un programme, une voie à suivre, et une fois entré dans cette voie, rien n'aurait pu l'arrêter ou le faire dévier jusqu'à ce qu'il eût atteint le terme désiré. Il n'est pas rare de trouver chez des jeunes gens une certaine ardeur pour la perfection ; mais cet élan ne se maintient pas, et leur marche connaît des arrêts regrettables. Chez Henri, rien de semblable. Toujours égal à lui-même, il avance à grands pas dans le chemin de la vertu ; il ne connaîtra d'autre arrêt que l'ordre de son Seigneur d'entrer dans l'éternel repos.

Tel était donc le caractère de cet enfant béni : humilité, reconnaissance, énergie constante dans le bien. Cherchons maintenant à pénétrer plus avant dans l'intime de son âme pour y observer, si nous pouvons ainsi parler, le jeu

de  
cor  
vet  
de  
I  
dar  
offi  
flex  
tiqu  
son  
con  
par  
A  
l'an  
grâc  
vie  
tien  
tien  
vif t  
pers  
édifi  
des  
défu  
de se  
Qu  
enfan  
« I  
ver t  
A  
ture  
« F

de ces ressorts sublimes que le Saint-Esprit y a établis comme les moteurs principaux de la vie spirituelle, je veux dire les vertus surnaturelles de foi, d'espérance et de charité.

La foi d'Henri était vive. Nous en avons eu la preuve dans sa tenue et son application à la prière et aux saints offices ; elle brillait dans ses signes de croix, ses génuflexions si respectueuses, et jusque dans les moindres pratiques de religion. Elle ne se manifestait pas moins dans son attention aux instructions religieuses et dans ses conversations, toujours émaillées de réflexions inspirées par la foi.

A cette vertu, nous pouvons rapporter l'estime et l'amour pour sa vocation. Il s'estimait très honoré de la grâce que le bon Dieu lui avait faite en l'appelant à la vie religieuse dans l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, où il espérait se dévouer à l'éducation chrétienne des enfants. Il ne parlait de la vocation qu'avec un vif accent de reconnaissance, dont ses condisciples ou les personnes venues pour le visiter restaient grandement édifiés. En particulier, la lecture que l'on fait au réfectoire des « Notices nécrologiques », histoire abrégée des Frères défunts, donnait lieu entre lui et ses jeunes confrères, à de sérieuses et pieuses causeries.

Qu'il était heureux de voir s'augmenter le nombre des enfants de sa famille d'adoption !

« Nous avons un frère de plus, disait-il en voyant arriver un enfant ; c'est un nouveau soldat de Jésus-Christ. »

A un confrère qui allait servir avec lui au salut d'ouverture du mois de Marie, il dit, plein d'ardeur :

« Faisons violence à la très sainte Vierge pendant ce

beau mois pour qu'elle nous envoie de bons petits confrères, et qu'elle conserve ceux que nous avons déjà. »

A la foi se rapporte aussi la vertu d'obéissance, puisque c'est uniquement par une vue de foi que nous devons obéir.

Henri voyait Dieu dans la personne de ses supérieurs. Il était pénétré pour eux d'un profond respect et le manifestait en toute occasion.

Un jour de grande promenade, les professeurs sont occupés à préparer le repas champêtre. Henri et un disciple font la corvée de l'eau. Tout à coup il aperçoit le Frère Directeur marchant devant eux un seau à la main.

« Voyez, dit-il à son compagnon, quel dévouement. Oh ! que nous devrions être sages et nous bien conduire pour lui rendre au moins un peu de ce qu'il fait pour nous ! »

Les ordres de ses Supérieurs étaient pour lui des ordres de Dieu. Il leur obéissait au premier signe et se conformait de tout point à leurs recommandations, avis, conseils. Souvent même il prévenait leurs désirs.

Quelle que fût l'occupation dans laquelle il se trouvait engagé, il la quittait sans hésiter dès qu'un désir nouveau lui était manifesté. « Que c'était beau, écrit un témoin, de le voir écouter attentivement ce que ses supérieurs lui commandaient, et se mettre aussitôt en état de l'exécuter ! »

Il était prêt à tout sacrifice qui aurait pu lui être demandé par l'obéissance. Sa tante lui parlait un jour d'un jeune Frère parti pour Cuba, et remarquait en même temps que c'était aller bien loin.

« Il faut des Frères pour ces pays, reprit Henri.

J  
de  
ne  
at  
de  
la  
tr  
il  
po  
vo  
de  
à  
ré  
au  
rej  
lor  
)  
e  
l  
att  
éne  
lui  
pag  
I  
Jés  
que  
c'es  
eux

— Si tu venais à être envoyé par là, que dirais-tu ?

— Je serais content, puisque c'est pour faire le bien. J'irais n'importe où, s'il le fallait. »

Il voulait que l'obéissance sanctifiât jusqu'à ses actes de charité. Un groupe de petits novices était chargé du nettoyage de la grande salle de récréation et des cabinets attenants. Comme cette salle était le lieu du rendez-vous de tous les enfants après leur travail, le Frère Surveillant envoyait parfois un second groupe pour aider les travailleurs. Or, un jour, au lieu de fournir des auxiliaires, il fait appel, au contraire, aux hommes de bonne volonté pour une cueillette urgente au jardin. Presque tous s'en vont. Un petit groupe restait dans la salle. Le chef d'emploi demande à ces enfants de l'aider. Mais ceux-ci, perplexes à cause de l'appel du professeur, ne savent à quoi se résoudre, et finalement vont rejoindre leurs compagnons au jardin. Quelques instants après, voici Bernèche qui reparait.

« Pourquoi n'êtes-vous pas resté pour nous aider lorsque je vous l'ai demandé ? » interroge son confrère.

Henri répond simplement :

« Je suis allé demander la permission. »

Henri pratiquait excellemment la vertu d'espérance. Il attendait tout de Dieu. Déployant de son côté toutes les énergies dont il était capable, il ne comptait en rien sur lui-même pour le succès. Toutes ses actions étaient accompagnées de prières.

Par l'esprit et par le cœur, il habitait déjà le Ciel. Dieu, Jésus, Marie, Joseph, ses saints Patrons, les Anges, voilà quels étaient les confidents ordinaires de ses pensées ; c'est avec eux qu'il aimait à s'entretenir. C'est aussi en eux qu'il cherchait ses modèles. « Pour bien célébrer une

fête, écrit-il à sa tante, il faut surtout penser à la manière dont les Anges et les Saints la célèbrent au Ciel, et s'associer avec eux. » Plusieurs fois, nous retrouvons sous sa plume des paroles comme celles-ci : « Me suis-je uni aux Anges et aux Saints qui célébraient cette fête au Paradis ? Oh ! combien différentes sont les solennités du Ciel, de celles que nous célébrons ici-bas !... »

Mais on peut dire que la vertu de prédilection d'Henri, celle qui, en lui, dominait les autres et leur donnait leur forme propre, c'était la divine charité.

Il aimait Dieu de tout son cœur, et il aurait préféré mourir mille fois plutôt que de l'offenser volontairement. Que de prières n'a-t-il pas adressées à la très sainte Vierge dans le but d'obtenir cette grâce insigne d'être préservé de tout péché grave, et de mourir plutôt que de perdre l'amitié de son Dieu ! Pour s'assurer cette faveur, il s'associait parfois d'autres petits novices, et faisait avec eux des neuvaines ferventes. Il y a toute apparence que ces vœux ont été exaucés. Deux de ses condisciples sont morts avant lui dans de grands sentiments de piété, et Henri les a encore surpassés.

Un signe évident de son amour pour Dieu était son ardente piété. Cette piété était *forte et tendre*. Elle allait tout d'abord à l'accomplissement intégral de la règle, au devoir. « Celui qui garde mes commandements, voilà celui qui m'aime », a dit Notre-Seigneur. Tel était bien le caractère de la dévotion d'Henri ; elle se nourrissait de sacrifices, de renoncements, d'efforts continuels. Elle ne s'en traduisait pas moins par des pratiques charmantes de foi et de simplicité.

Notre divin Sauveur était l'objet premier de cette dévotion. Il en vénérât tous les états, tous les mystères, mais

un  
à q  
en  
me  
il fi  
dan  
ses  
C  
l'ais  
et l  
en a  
  
P  
il av  
de  
opp  
gne  
M  
sa c  
pieu  
C  
jeu  
pro  
  
Si  
fidèl  
cher  
de p  
Noël  
enfa  
grac  
  
Er  
saint  
avait

un attrait spécial l'affectionnait à Jésus-Adolescent. Jésus à quinze ans, à Nazareth, croissant en science, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes : voilà comment il aimait à se représenter le doux Sauveur. Sur Lui, il fixait habituellement le regard de son esprit, se demandant souvent : Comment Jésus agirait-il ? Quelles seraient ses intentions ? etc.

Cette préoccupation d'imiter Jésus produisait en lui l'aisance, la simplicité des manières, l'oubli de soi-même et l'estime d'autrui ; elle simplifiait sa vie spirituelle et en augmentait la fécondité.

Pour se faciliter ce souvenir de Jésus-Adolescent, il avait discrètement placé au fond de son bureau l'image de *Jésus modèle de la jeunesse*, et récitait, en temps opportun, la belle prière qui s'y trouve imprimée : *Seigneur Jésus, nous sommes heureux...*

Malade, il placera cette image bien en évidence dans sa cellule et, devant elle, restera fréquemment dans une pieuse contemplation.

Combien il aimait le cantique : *Salut à Vous, Roi du jeune âge*, dont les paroles semblaient l'expression de son programme spirituel !

Si, durant tout le cours de l'année, Henri tenait ainsi fidèle compagnie au divin Adolescent de Nazareth, il n'en cherchait pas moins, à l'occasion des fêtes, à se pénétrer de plus en plus des autres mystères. Les solennités de Noël, surtout, lui rappelaient les douces émotions de son enfance, et sa piété revêtait alors les formes les plus gracieuses et les plus naïves.

En première classe, se trouve une statue de bronze du saint Enfant Jésus, avec relique de la Crèche. Cette statue avait été donnée par le T. H. F. Joseph au Petit Noviciat

de Besançon. Au moment de la dispersion en 1904, les jeunes Bisontins qui émigrèrent au Canada voulurent emporter avec eux leur chère statue. Henri se plaisait à l'orner le 25 de chaque mois, et au temps de Noël jusqu'à la Purification. Sa piété le rendait ingénieux à en varier la décoration ; il avait soin aussi d'y entretenir une lampe allumée pour exciter la dévotion de ses disciples.

Nous connaissons l'ardent amour d'Henri pour la divine Eucharistie et pour Jésus souffrant. Dès son jeune âge, il avait aussi été initié à la dévotion au Sacré-Cœur. Il récitait tous les jours la courte consécration ou offrande quotidienne commençant par ces mots : *Mon aimable Jésus*, et souvent dans la journée il répétait de pieuses jaculatoires au divin Cœur ; il en avait même recommandé plusieurs à sa chère tante Élisabeth.

Parmi ses pratiques familières, citons cette courte prière : « O Jésus mourant sur la croix, agréez le sacrifice absolu de moi-même ; ne permettez pas que mon âme qui vous a tant coûté périsse pour l'éternité. »

Et enfin cette autre au Sacré-Cœur, que nous relevons dans son agenda spirituel, et qui semble peindre le fond de ses pensées et de ses sentiments :

« Cœur aimable de mon Sauveur, je vous adore ; Cœur débonnaire de mon Jésus, je vous aime ; Cœur très miséricordieux, je vous donne mon cœur, et je suis vivement touché de tout ce que vous avez fait et souffert pour moi. Oui, je vous donne mon cœur tout entier ; attachez-le tout entier à vous, à jamais. Embrassez-le de votre divin amour, inspirez-lui vos sentiments, faites-lui connaître vos volontés et pratiquer vos vertus. »

La dévotion d'Henri pour la très sainte Vierge était manifeste. Il se préparait à ses fêtes par des neuvaines qui

pouvaient bien comporter quelque prière additionnelle ou quelque pratique extérieure, mais consistaient surtout dans un soin plus grand d'imiter ses vertus.

Il fut, jusqu'au jour même de sa mort, fidèle à la pratique des *trois Ave Maria* récités matin et soir, en vue d'honorer la puissance, la sagesse et la miséricorde de Marie, et par là de s'assurer sa maternelle protection. Il les disait à genoux au pied de son lit, les mains jointes, les yeux baissés ou fixés sur une image de la très sainte Vierge qu'il avait suspendue à la tête du lit. Son intention était d'être préservé de tout péché et des mauvais rêves pendant la nuit et d'obtenir les grâces nécessaires pour bien faire oraison.

Jamais il ne prenait son repos sans passer son chapelet autour de son cou ou de son bras, comme une cuirasse ou un bouclier contre les attaques de l'ennemi.

Durant le jour, son recours à Marie était en quelque sorte incessant. Les petits novices qui ont vécu avec lui ne peuvent guère se le figurer, dans les allées et venues, que les yeux modestement baissés et le chapelet en main.

Volontiers il parlait de la très sainte Vierge, non seulement les jours de ses fêtes, mais tous les jours et en tous lieux. Il exhortait ses condisciples à prier « cette bonne Mère du Ciel » pour obtenir la grâce d'être de bons petits novices. Il leur recommandait la récitation du rosaire, et surtout la pratique des *trois Ave Maria*, dont il se fit le promoteur aussi zélé que discret.

Les jours de fête, il avait soin de mettre une bougie devant la statue qui se trouve en première classe, et devant celle de la salle de réunion. Il les allumait et les éteignait au temps convenable. Il apportait aussi de la sacristie quelques bouquets pour les disposer de chaque côté.

En septembre 1907, à la suite d'une conférence où l'on avait dit tout le bien qu'opèrent dans nos classes les Congrégations de la très sainte Vierge, et le zèle que déploient parfois certains congréganistes, Henri résolut d'établir au Petit Noviciat une association de ce genre. Avec quelques confrères, durant une promenade, il en élabora le règlement. Il s'agissait de faire du Petit Noviciat le « royaume de Marie », royaume de pureté et de ferveur. Les associés, vrais chevaliers de Marie, devaient être zélés pour parler à la louange de leur Reine, et imiter ses vertus, surtout sa pureté et son humilité ; ils devaient être apôtres au milieu de leurs confrères et y établir un courant de piété et de régularité ; enfin, par leurs prières, ils devaient solliciter de saintes et nombreuses vocations. Chaque jour, quelques membres désignés communieraient à ces intentions ; le samedi la communion serait générale.

Ce plan fut proposé au Cher Frère Directeur, mais vu le caractère spécial d'un Petit Noviciat, qui est tout entier dédié à Marie, celui-ci n'approuva pas la création d'une association proprement dite ; il permit seulement une sorte de *convention* qui aurait le même but et pourrait agir par les mêmes moyens. Henri fut l'âme de ce petit groupe d'apôtres de Marie. Son zèle personnel, secondé par celui de ses jeunes confrères, n'a pas peu contribué à développer dans le cœur des petits novices, futurs apôtres de l'éducation chrétienne, l'amour et le culte de la Reine du Ciel.

Dans un groupe de récréation, le soir, on parle de la très sainte Vierge.

« Oh ! dit un enfant, si tous les petits novices aimaient Marie comme Henri Bernèche, quel bonheur nous goûterions ! »

gr  
de  
mo  
Di  
sa  
pa  
du  
d'  
fo  
tie  
be  
su  
sa  
Se  
ét  
pr  
so  
ta  
d'i  
sé  
co  
on  
all

Un autre d'ajouter aussitôt :

« Nous serions en Paradis. »

Henri, nous l'avons vu, avait aussi dès son enfance une grande dévotion envers saint Joseph, dont il était heureux de porter le nom.

Il regardait comme une faveur d'être né pendant le mois de mars, d'avoir reconnu définitivement l'appel de Dieu et d'être entré au Petit Noviciat pendant ce mois.

Il portait avec une grande confiance le « cordon de saint Joseph » en vue de garder toujours une chasteté parfaite.

Pendant sa maladie, il récitait fréquemment les litanies du saint Patriarche, surtout le dernier mois, afin, disait-il, d'obtenir la grâce d'une sainte mort.

Sa dévotion envers saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, était faite d'amour et de confiance. Dans tous ses besoins, il invoquait ce bienheureux Père, et s'adressait surtout à lui pour obtenir l'esprit et les vertus de son saint état.

L'amour qu'Henri avait pour Dieu et pour Notre-Seigneur rejaillissait sur tous ses frères pour lesquels il était toujours prêt à se dévouer. Nous en avons eu des preuves nombreuses. Son âme si délicate ne pouvait souffrir le moindre manquement à la charité. Un jour, à table, plusieurs petits novices plaisantaient sur le compte d'un confrère aux manières un peu gauches. Un regard sévère d'Henri fit immédiatement changer le sujet de la conversation. Combien d'exemples analogues ne pourrait-on pas citer ?

Un petit novice était-il souffrant ou dans la peine, Henri allait le trouver et le consolait : « Bon courage, souffrez

pour le bon Dieu, je prierai pour vous. » Cette parole, venant du cœur, suffisait à remonter celui qui était sur le point de se décourager. Parfois ceux qui avaient des ennuis venaient vers lui, sûrs d'un accueil amical, et chacun s'en retournait consolé.

Que de fois n'a-t-il pas ainsi relevé par une intervention discrète un confrère, qu'une réprimande ou un insuccès avait attristé ou même abattu. Plusieurs reconnaissent lui devoir, après Dieu, la victoire dans certaines luttes difficiles et la fidélité à leur vocation.

La correction fraternelle est un devoir de charité imposé par la loi chrétienne. Dans les communautés religieuses, l'exercice en est déterminé par des règlements très sages, qui, du même coup, donnent sa part à l'humilité. Dès le petit noviciat, les jeunes postulants sont initiés, dans la mesure convenable à leur âge, à ces pratiques si opposées à l'esprit mondain. Ils s'avertissent charitablement de leurs défauts en présence de leurs professeurs et du Frère Directeur, qui veille à ce que tout se passe comme il convient, et dans un véritable esprit de charité. Henri remplissait alors son devoir comme en toute autre circonstance ; il ne voyait que le bien de ses confrères et de sa chère famille du Petit Noviciat. Nulle acception de personnes. Ses amis les plus intimes, s'ils y donnaient occasion, étaient avertis comme les autres, et plus que d'autres ; mais il le faisait avec tant de tact et de simplicité que personne ne s'en est jamais froissé. A l'égard de ceux qu'il savait plus faibles, il usait d'une grande modération ; et nous l'avons vu préférer souvent un avis privé à un avertissement public. Le succès, d'ailleurs, n'était pas moins certain. « Je n'ai jamais rencontré d'ami plus fidèle, écrit l'un de ses jeunes condisciples. Oh ! quel bien m'ont fait ces avertissements, ces rappels à l'ordre, qui, inspirés

par une tendre charité, étaient bien loin de me froisser, mais me portaient au contraire à me modifier, à m'améliorer. Je ne suis pas le seul à avoir ainsi profité de ses bons conseils. Beaucoup d'autres lui sont également redevables et reconnaissants. »

Il était bien rare qu'à cet exercice Henri reçût un avertissement, à moins toutefois que, dans un but indiqué ailleurs, un professeur ne s'avisât de saisir l'occasion pour lui adresser quelque reproche. Alors, il le recevait comme si ce fût la réalité et ne cherchait nullement à s'excuser. Son calme et son humilité édifiaient toute la pieuse assemblée.

Nous venons de parler d'amis intimes d'Henri. Par là, comme nous l'avons déjà remarqué, il faut entendre ceux que la Providence divine avait faits tels par des rapports qu'elle avait elle-même créés : tel nouveau, par exemple, dont il avait été comme l'ange gardien à ses débuts, et qui lui demeura toujours attaché par une affection reconnaissante.

En effet, la charité d'Henri était universelle. Il aimait — et combien fortement — ses parents, ses supérieurs, tous ses confrères ; mais c'était par les motifs de la foi la plus pure. L'amour de Jésus l'avait pris tout entier et avait élevé, ordonné, surnaturalisé ses affections pour les créatures. Son cœur était invulnérable à leurs attraits. Jamais il ne connut ces partialités étroites et dangereuses, désignées dans les maisons d'éducation sous le nom d'*amitiés particulières*. Si dans son amour s'établissaient des degrés, ils étaient réglés uniquement par la loi suprême de la charité. Plus il reconnaissait dans un cœur de vertu et d'amour divin, plus il l'aimait.

Ses rapports avec ses jeunes confrères étaient empreints

de réserve et de respect. Il ne se serait jamais permis de les toucher par plaisanterie. Il était ennemi de toute familiarité. Si un jeu de mains commençait en sa présence, il l'arrêtait sur le coup : « Jeu de mains, jeu de vilains », disait-il en se servant du proverbe connu. Le jeu cessait aussitôt.

Est-il besoin de revenir sur son exquise délicatesse en matière de chasteté? Elle se manifestait en tout et partout; les pages de ce livre en sont pour ainsi dire parfumées. Henri connut-il les luttes spéciales relatives à cette vertu? Nous ne saurions l'affirmer. Toujours est-il que s'il les connut, ce ne fut que pour remporter chaque fois d'insignes victoires; jamais la vertu des anges ne souffrit en lui la moindre atteinte. A défaut d'autres témoignages, sa piété tendre et ingénue, les prières continuelles qu'il adressait à Marie et à saint Joseph pour conserver ce précieux trésor, nous en seraient un sûr garant, aussi bien que la sévère mortification qu'il observait en toutes choses, et jusqu'en ses amusements, comme nous l'avons rapporté.

Car, si Henri ne pratiqua point d'austérités extraordinaires, si même il fuyait tout ce qui sentait la singularité, tout ce qui, en fait de vertu, aurait pu le distinguer des autres ou l'élever à ses propres yeux, il poussa la perfection des actions communes à un degré tel qu'il semble bien difficile de le dépasser.

Terminons ce portrait de notre cher petit novice en rappelant encore une fois l'heureuse impression produite par ses admirables vertus sur ceux qui l'entouraient.

« Qu'il est beau, dit saint Ambroise, d'être utile aux autres par sa présence! » Tel était bien le cas d'Henri. C'était, disent ses condisciples, un vrai modèle, un modèle

en tout, le modèle des modèles. Ses vertus lui avaient donné sur eux un merveilleux ascendant, qui était tout à leur avantage. Il faudrait en avoir été témoin pour reconnaître toute la puissance qu'eut cette influence pour le développement de la piété, de la charité, de l'esprit de famille, etc., au Petit Noviciat. Les petits novices qui ont connu Henri sont unanimes à déclarer qu'ils en ont subi le charme bienfaisant, et qu'ils en gardent un impérissable souvenir. Nombreux sont ceux qui s'appliquaient directement à l'imiter. « Dès mon arrivée au Petit Noviciat, écrit l'un d'eux, je le distinguai bien vite et le pris pour modèle. Sa belle tenue, la distinction de ses manières, ses procédés aimables et engageants m'avaient frappé. Par la suite, j'invitai plusieurs nouveaux petits novices à le choisir aussi comme modèle. »

Les Supérieurs connaissaient cette influence et savaient l'utiliser. Ils confiaient souvent à Henri, en récréation, ou aux travaux manuels, la direction d'un groupe de ses jeunes confrères. On savait que là où il se trouverait, tout marcherait à souhait.

De loin, on aperçoit un groupe de travailleurs un peu écarté des autres.

« Qui est là-bas? demande le Frère Directeur.

— C'est Henri Bernèche et son groupe.

— Si Henri Bernèche est là, reprend le supérieur, tout se passera convenablement. »

Les petits novices eux-mêmes, reconnaissant son mérite, étaient heureux de se trouver avec lui. Sa manière d'exiger le devoir était d'ailleurs toute faite de foi, de simplicité et d'amabilité. « Pensez-vous, disait-il à qui aurait voulu se dissiper, que parce que le cher Frère Directeur n'est pas ici, le bon Dieu ne nous regarde

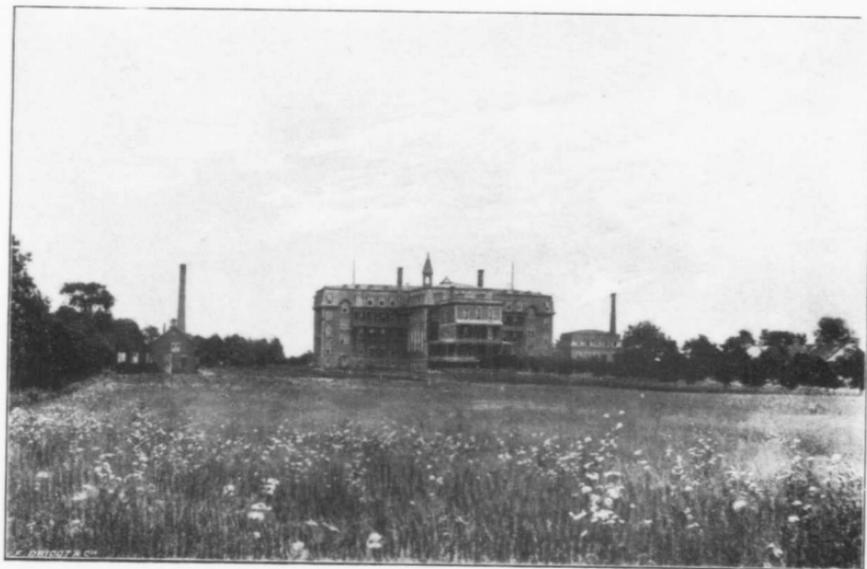
pas? » Une telle remarque, à des enfants d'ailleurs bien disposés, suffisait à tout faire rentrer dans l'ordre.

Un Frère est-il absent du travail ou de la récréation, Henri, en sa qualité de doyen, le supplée aussitôt, organise les groupes ou forme les camps, nomme les chefs, et la partie s'engage avec entrain, sans qu'il vienne à l'esprit de personne de murmurer ou de faire une remarque désagréable pour le président improvisé.

Ce jeune homme montrait donc des aptitudes rares pour sa future vocation. Il était manifestement doué pour conduire la jeunesse. « Je l'ai vu plusieurs fois, écrit un Frère, ancien Directeur, soit au milieu d'un groupe de récréation, captivant ses jeunes auditeurs, soit à la tête d'une escouade de travailleurs qui, sous son influence, s'occupaient en silence et avec une application vraiment remarquable. Et je me disais : « Quel bon maître fera un jour ce petit novice! »

Beaucoup pensaient ou parlaient de même. Mais la Providence avait sur lui d'autres desseins!...

---



NOVICIAT DU MONT DE LA SALLE. — VUE DU CÔTÉ DU JARDIN.





## TROISIÈME PARTIE

# LE NOVICE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### Derniers mois au Petit Noviciat.

---

Rien de grand, dans l'ordre de la grâce, ne s'achève sans la douleur. Quelque austère que soit cette vérité, jeunes lecteurs, nous ne pouvons vous la dissimuler. Depuis que le Fils de Dieu a voulu sauver le monde par la croix, le Calvaire est devenu pour tous ses fidèles imitateurs la dernière étape sur le chemin du Ciel. « Nul ne sera couronné s'il n'a vaillamment combattu. » Or, pour le chrétien, combattre c'est principalement souffrir. Il faut même aller plus loin et dire que plus une âme est chérie de Dieu, plus brillante la couronne qu'Il lui réserve au Paradis, plus grande aussi est la part qu'elle doit prendre ici-bas au calice du Seigneur, c'est-à-dire à la souffrance. Telle est la loi ; nous allons la voir se réaliser en notre cher Henri.

Cette dernière période de son existence commence vers

la fin de son séjour au Petit Noviciat. De là, ce premier chapitre détaché, pour l'unité du récit, de la partie qui précède.

Jusqu'au mois de janvier 1909, Henri Bernèche avait joui d'une excellente santé. Au Petit Noviciat, aucune indisposition n'avait interrompu le cours de ses exercices. Il semblait fait pour fournir une longue carrière et sa robuste apparence légitimait les espérances que l'on fondait sur lui. Vers cette époque, il fut pris d'un gros rhume, qui l'obligea de séjourner quelque temps à l'infirmerie. Promptement rétabli, il revint à ses occupations ordinaires, mais son organisme garda quelque chose de cette première atteinte.

L'année où nous a conduit notre récit est importante pour Henri Bernèche. Un événement attendu, désiré depuis trois ans, doit la marquer et la rendre pour lui mémorable entre toutes ; nous voulons parler de son entrée au Noviciat, suivie bientôt de la vêtue religieuse. Vers ce but qui s'approche s'orientent désormais toutes ses pensées.

Au mois de janvier a lieu l'ascension de quelques confrères au Noviciat. C'est la dernière promotion avant la sienne. Elle provoque chez lui la réflexion suivante, inscrite à la date du 26 sur son agenda :

« Dans quelques mois j'aurai le bonheur de passer au Noviciat. Est-il possible, ô bon Jésus, que vous daigniez m'accorder un si grand bonheur ? Je ne le mérite pas, vil ingrat que je suis. J'espère que, par votre grâce, je m'appliquerai à me bien préparer. »

La préparation au Noviciat devient, en effet, sa préoccupation principale. Le 9 mars il écrit :

« Demain je commence une neuvaine en l'honneur de

saint Joseph, afin d'obtenir la grâce de faire un bon noviciat et de devenir un bon Frère des Écoles chrétiennes. Tous les jours de cette neuvaine, je réciterai chaque matin, après la sainte Communion, le *Souvenez-vous* de saint Joseph. »

Le jour de la fête du grand Saint, il le supplie instamment de lui accorder ces grâces avec les vertus qui lui sont nécessaires.

Bientôt il fait part à sa famille de ses espérances :

Dans trois mois, écrit-il à sa tante, je serai au Noviciat, s'il plaît à Dieu. Je pense souvent à cela et je me dis quelquefois : Il y a quatre ans, je ne croyais pas me trouver maintenant au Mont de la Salle, et sur le point de recevoir l'habit religieux. Dieu réellement conduit les hommes par sa bonté. Pour moi il a été infiniment bon, car il m'a choisi parmi un grand nombre pour faire de moi un de ses apôtres. Je le remercie tous les jours de cette grâce, et je lui renouvelle souvent mon offrande. Je lui demande aussi de bénir mes bons parents qui se sont dévoués aux intérêts de mon âme.

Le 6 juin, fête de la très sainte Trinité, il assiste, comme les années précédentes, à la cérémonie si impressionnante de la rénovation des vœux par les Frères. Après l'avoir décrite brièvement, il ajoute :

« Pendant cette cérémonie, j'ai renouvelé ma consécration à Dieu, et je me disais : Un jour viendra où je me prosternerai devant Jésus-Hostie et lui offrirai solennellement mon corps, mes forces, mon âme, enfin tout mon être. — Je soupire après ce moment. »

Entre temps, Henri poursuit ses études. D'une rédaction écrite vers la fin du mois de mai, nous extrayons les lignes suivantes qui peignent l'état de son âme et révèlent le courant de ses pensées.

Le sujet à traiter est une source près de laquelle il fait venir trois voyageurs : un marchand, un vieillard, un adolescent.

« Le marchand dit : Cette source représente bien mon état. Les jours passent, et que sont mes occupations ? Je suis tout entier aux affaires du siècle, et je ne pense pas à sauver mon âme.

» Le vieillard : Comme tes eaux, ô source, mes jours se sont écoulés... Tu me rappelles les beaux jours de ma jeunesse, jours passés dans le bonheur, jours que rien n'est venu troubler.

» L'adolescent : Petite source, tu coules tranquillement sans qu'aucun obstacle n'arrête ta course. — Ma vie commence, je suis content comme toi. Je passe mes jours dans l'innocence. Je ne connais pas encore le mal. Dieu me fasse la grâce de n'en être jamais victime ! »

Le 15 juin, un orage dont il est témoin lui suggère ces réflexions :

« Nous sommes comme des pommiers. Quelquefois au moment où nous allons recueillir le fruit de nos peines, survient une tempête et, si nous ne sommes pas munis de grâces, si nous n'avons pas prié Dieu pour qu'il nous aide dans la tentation, nous faisons une lamentable chute. Nous voilà malheureux. Ce malheur sera peut-être éternel. Prions donc pour le moment de la lutte, afin d'en sortir vainqueurs et de nous ménager la récompense promise. »

Le moment de la lutte et de l'épreuve approchait pour lui ; elle devait revêtir une forme imprévue. Peu après avoir écrit ces lignes, Henri tombait subitement malade et allait prendre place à l'infirmerie générale pour une quinzaine de jours.

Ce peu de temps passé à l'infirmierie suffit pour faire briller ses vertus d'un éclat nouveau.

Il endura son mal avec une grande patience, sans laisser échapper aucune plainte. Exact à prendre au temps marqué les remèdes prescrits, il était toujours content de ce qu'on lui donnait et ne manquait pas de témoigner, avec un profond respect, sa vive reconnaissance envers ses charitables infirmiers. Il manifestait même son étonnement, se croyant indigne de tous les soins qu'on lui prodiguait.

Quelques petits novices se trouvaient dans la même salle qu'Henri. Celui-ci, comme plus ancien, présidait à tout. S'oubliant lui-même, il s'occupait de ses condisciples avec une sollicitude plus que fraternelle. A table, il veillait à ce que rien ne leur manquât. Si on leur donnait quelque dessert extraordinaire, des fraises, par exemple, fruit encore rare à ce moment de l'année, il se servait toujours le dernier.

Il dirigeait la conversation, et en écartait tout ce qui aurait pu blesser la charité. Doué à cet égard d'un instinct merveilleux, il flairait de loin le danger et ne le laissait pas même approcher. Un matin, pendant le déjeuner, la conversation entre deux petits novices s'égarait sur un sujet qui, sans être mauvais, aurait pu donner occasion à quelque manquement. Henri avertit charitablement ses deux compagnons. Ils s'arrêtent aussitôt et causent d'autre chose.

C'était lui aussi qui présidait à leurs petits jeux en chambre, qui veillait sur leur conduite, les conseillait et les reprenait au besoin. « Il fut pour nous un vrai père, dit l'un d'eux. Jamais il ne faillit à aucun devoir, même en certaines occasions où il dut lui en coûter beaucoup. »

Sur la recommandation faite aux petits novices par le Frère Directeur de rester le plus possible dans la salle qui leur était assignée, Henri ne la quitta jamais sans y être autorisé par le Cher Frère Infirmier. Il appréciait les avantages de cette vie commune pour lui-même comme pour ses jeunes compagnons, et il ne les quittait qu'à regret et sur l'ordre de ses supérieurs.

Le soir et le matin, tous les petits novices malades récitaient ensemble leur prière. C'était Henri qui présidait. Il le faisait avec une telle gravité et une telle onction que ses compagnons, édifiés et entraînés, s'efforçaient d'imiter son attention et sa ferveur.

Dans ses moments libres, il disait son chapelet, s'occupait de méditations ou faisait de pieuses lectures. En un mot, il s'entretenait constamment avec Dieu et s'unissait à lui du fond de son cœur. Parfois, pendant que ses confrères jouaient et se récréaient ensemble sur la galerie, il priait ou lisait devant son crucifix, dans sa cellule.

Durant cette maladie, Henri reçut la visite d'un Frère qu'il connaissait. Il se montra très reconnaissant et très poli, oubliant ses souffrances pour s'occuper de son ancien maître. Avant de le quitter, le Cher Frère lui donna comme souvenir une petite image de saint Joseph. A peine le Frère parti, Henri plaça l'image sur la table, et s'agenouilla pour prier.

Le Cher Frère Directeur du Petit Noviciat visitait régulièrement ses jeunes malades à l'infirmierie. Voulant voir s'ils s'intéressent à la piété, il leur demande une fois de quel Saint on célèbre la fête en ce jour. Personne ne peut répondre. Interrogé à son tour, Henri, qui vivait constamment dans une atmosphère de dévotion, répond

de suite et avec joie : C'est tel Saint, et il se met à résumer sa vie.

En quittant l'infirmerie, où il devait, hélas ! bientôt revenir, Henri laissait à tous, Frères anciens ou jeunes malades, l'impression d'une édification profonde. L'un d'eux, autrefois Directeur d'une maison importante à Montréal, frappé de son sérieux, de sa patience, de son amabilité, de sa piété, dit ne pouvoir mieux rendre sa pensée que par cette sorte d'antilogie : C'est *an old young Brother* (1), qui rappelle le mot si connu du Sage : J'ai connu *un vieillard de douze ans*.

Le retour d'Henri au milieu de ses condisciples leur causa une grande joie. Son absence de quinze jours avait été vivement ressentie, surtout par plusieurs de ses chers nouveaux, accoutumés à le suivre et à se guider par ses conseils. A l'un d'eux, qui manifestait son bonheur de le revoir, il dit en souriant :

« Vous avez appris, j'espère, à vous conduire un peu par vous-même. »

Une fois la première période d'initiation passée, il tenait à voir ces jeunes recrues prendre davantage d'initiative et se former à une vertu plus personnelle. A quelqu'un qui recourait trop souvent à lui, il répondit :

« Faites donc comme vous l'entendez; vous n'avez pas besoin de moi pour cela. »

Mais il réussissait difficilement à les convaincre et, le plus souvent, il était forcé par leur insistance à donner l'avis qu'on lui demandait.

Henri avait repris ses occupations ordinaires et, malgré de violents maux de tête dont il continuait à souffrir, il

(1) Un vieux jeune Frère.

se faisait un plaisir de présider au jeu comme auparavant. Choisi comme chef de camp, il ne demanda que dans des cas fort rares à être remplacé, tellement il se trouvait heureux de contribuer au maintien de la joie et de la gaieté parmi ses jeunes confrères.

Cependant le mal l'avait profondément atteint ; ses forces déclinaient rapidement. S'il pouvait encore suivre les classes, présider au jeu, il ne s'y livrait plus lui-même avec son ardeur accoutumée. Son sourire habituel laissait parfois transparaître une légère teinte de mélancolie. Lorsqu'aucun service ne lui était demandé, il recherchait volontiers le calme et la tranquillité. Les plus clairvoyants de ses condisciples se rendaient compte de ce changement et tâchaient de lui éviter la fatigue. En promenade, ils se mettaient en quête de quelque endroit à l'ombre où il pût commodément se reposer. Henri les remerciait avec son bon sourire et leur disait :

« Allez maintenant vous amuser ou lire à votre aise, et ne vous occupez pas de moi. »

Bientôt lui-même revenait vers eux, disant :

« Voyez, je suis bien reposé ! »

Puis il cherchait à les intéresser par sa conversation.

S'il voyait l'un d'eux occupé à transcrire quelque passage d'un livre, il s'offrait aussitôt à le lui dicter.

D'autres fois, on lui proposait de lui lire quelque chose qui pût lui plaire. Il acceptait de bonne grâce et demandait qu'on voulût bien lire quelques poésies sur la très sainte Vierge. Il les écoutait avec une attention joyeuse, et en faisait ensuite le sujet d'une conversation aussi agréable qu'édifiante, qui laissait ses jeunes compagnons ravis et encouragés à la pratique de la vertu.

Tel était Henri avec ceux que nous avons appelés ses

amis intimes. Quant aux autres, peut-être remarquaient-ils en lui quelques affaissements ; mais d'ordinaire, par habitude d'énergie, le vaillant enfant savait si bien réagir et dominer sa faiblesse qu'on l'aurait cru bien portant. Dévoté comme toujours, prêt à tout effort, à tout sacrifice, il ne reculait devant aucun travail qui pouvait se présenter.

Le Frère Directeur, se rendant compte de cet état de fatigue, lui prescrivit de prolonger son repos le matin. Notre malade le fit par obéissance, mais il avait bien soin alors de se lever pour la messe afin de ne pas manquer la sainte Communion.

Le 24 juillet, deux jours avant le passage au Noviciat, eut lieu la promenade annuelle au pèlerinage de la Réparation. Henri aida encore à préparer les tables et à servir pour le dîner.

A chacune des promotions antérieures, il avait accompagné les postulants élus de ses vœux les plus sincères.

« Aujourd'hui, leur disait-il, vous faites un pas de plus à la suite de Notre-Seigneur. Quel avantage et quel honneur pour vous ! Je vous en félicite et j'envie votre bonheur...

» Je viens tout joyeux, chers postulants, vous souhaiter un bon et heureux noviciat, je désire que Dieu vous bénisse et qu'il vous accorde une bonne santé, tant pour l'âme que pour le corps. Je le prierai souvent pour vous. Je lui demanderai qu'il vous soutienne dans toutes vos tentations, qu'il vous fasse la grâce de persévérer dans le saint état que vous avez le bonheur d'embrasser...

» Je vous souhaite d'être de véritables apôtres de l'enfance, non seulement en paroles, mais surtout en actions, par les bons exemples que vous donnerez à vos chers élèves.

» Que votre vie soit heureuse, laborieuse et dévouée. Qu'elle soit longue aussi, pour vous permettre d'opérer un grand bien dans les âmes, de faire connaître et aimer davantage Jésus.

» J'espère qu'un jour nous nous retrouverons auprès de Notre-Seigneur, de sa très sainte Mère et de saint Jean-Baptiste de la Salle, notre bienheureux Fondateur. Encore une fois, bon et heureux noviciat. »

Son tour arrive de faire ce pas en avant au service du Seigneur. Le voilà en quête de prières pour obtenir la grâce de faire un fervent noviciat. Il s'adresse dans ce but à ses parents, à ses amis, à ses jeunes condisciples.

« Quelle année de bénédictions que celle du Noviciat ! dit-il à l'un d'eux. Veuillez prier pour moi afin que je sois fidèle à tout ce que Dieu demandera de moi. »

Celui-ci, surpris et confus, — car il était loin, avoue-t-il ingénument, d'être parmi les fervents — proteste et réplique que ses prières n'ont pas grande valeur. C'est en vain ; Henri insiste :

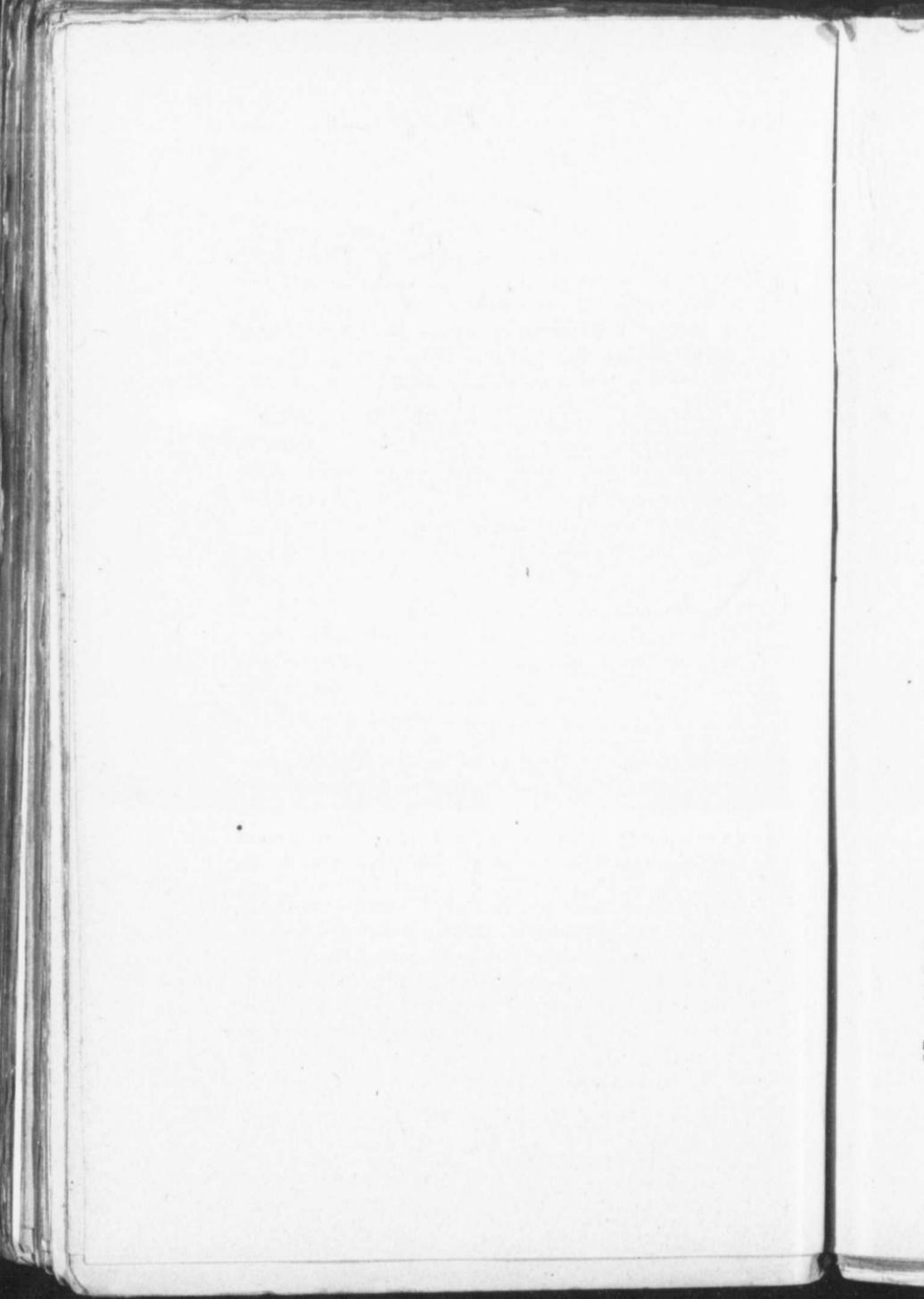
« Priez tout de même, dit-il, j'y compte. »

Tandis que le futur postulant se livrait ainsi à ses désirs de perfection et à ses sentiments d'humilité, ses confrères de la même promotion, au nombre de vingt-cinq, s'estimaient heureux d'être ses compagnons, plus heureux encore de l'avoir à leur tête en sa qualité de plus ancien.

Le jour est enfin venu. Le 26 juillet, au matin, sous la protection de la bonne sainte Anne, qu'il aimait et honorait d'un culte filial, Henri Bernèche et ses compagnons disaient adieu au Petit Noviciat, où ils avaient passé de si heureux jours, pour commencer, au Noviciat proprement dit, leur année de probation canonique.

Bien que cet établissement se trouve dans la même maison du Mont de la Salle, la séparation des petits novices et des grands novices n'en est pas moins effective ; et souvent, en pareille circonstance, malgré la joie des élus de monter d'un degré dans la famille religieuse, les cœurs se serrent en même temps que s'étreignent les mains de ces enfants qui ont vécu ensemble dans une si douce fraternité. Les larmes qui remplissaient les yeux d'Henri l'empêchèrent sans doute de remarquer celles que son départ faisait verser à tous ceux qui l'aimaient et l'estimaient. Et ceux-là, c'était tout le Petit Noviciat.

---





## CHAPITRE II

---

### La Prise d'Habit.

---

Un grand nombre de novices avaient connu Henri Bernèche au Petit Noviciat. Plusieurs mois avant son arrivée, son nom était sur toutes les lèvres. Pendant les récréations et les promenades, on parlait de lui, de sa douceur, de son obéissance, de sa régularité. On le considérait déjà comme un saint, comme un émule de Berchmans, à qui on ne craignait pas de le comparer. Tous saluaient d'avance sa venue comme l'aurore d'une année d'exceptionnelle ferveur, et se promettaient pour eux-mêmes les plus heureux fruits de sa présence au Noviciat.

Je laisse donc au lecteur à imaginer la joie avec laquelle il fut accueilli par cette pieuse assemblée. Parmi les novices de sa taille, chacun ambitionnait l'honneur d'être son « ange gardien » (1) ou plutôt son modeste conducteur, car en fait de vertu, d'industries pieuses, on avait conscience que le rôle serait de suite renversé, et que le nouveau venu serait le véritable « ange gardien » de celui qui aurait le bonheur de lui être associé.

(1) Terme employé dans quelques noviciats ou séminaires pour désigner un élève chargé d'accompagner un nouveau et de l'initier aux usages de la maison.

Henri ne perdit pas un instant, et se plongea, aussitôt arrivé, dans ses habitudes de prière. Pendant les placements que l'on fait en pareille occasion à la salle du Noviciat, à la chapelle, au réfectoire, au dortoir, etc., il ne cessa de réciter pieusement son chapelet.

Le jour même il écrivait dans son agenda :

« Aujourd'hui je commence mon noviciat. J'espère, avec la grâce de Dieu, le bien faire, me remplir de l'esprit de l'Institut, afin d'être plus tard un bon Frère des Écoles chrétiennes.

» O divin Jésus, j'espère que vous me donnerez la santé pour le bien faire. Je veux m'y mettre dès à présent. Secourez-moi, je vous en supplie, bon Père, car ma nature est faible, vous le savez ; sans votre secours je ne pourrai point supporter les épreuves. Mais, de mon côté, je veux faire tout ce qui dépend de moi. Je veux m'appliquer à la prière particulièrement.

» Marie, ma bonne Mère, venez à mon aide, je vous en supplie.

» Saint Jean-Baptiste de la Salle, n'oubliez pas celui qui veut être votre disciple.

» Seigneur, guérissez-moi, car vous le pouvez. O saint Jean-Baptiste de la Salle, suppliez mon bon Jésus qu'il me guérisse. Je vous en conjure.

» Saint Jean-Baptiste de la Salle, priez pour nous.

» Vénérable Frère Bénilde, priez pour nous. »

Ces ardentes supplications laissent entrevoir chez notre cher postulant une extrême fatigue et la vive préoccupation que son état précaire de santé ne devienne l'obstacle principal à son noviciat. C'est qu'en effet, en dépit des soins dont il fut entouré, son zèle courageux et son dévouement presque excessif n'avaient pas permis à sa convalescence de s'achever comme il eût été nécessaire ; son rhume du mois

de janvier avait reparu et, se greffant sur la maladie du mois de juin, résistait aux remèdes. Cela ne laissait pas que d'inquiéter son entourage ; lui-même sentait ses forces s'évanouir graduellement. Dans ces conditions, commencer un genre de vie plus sévère, et le mener avec tout le sérieux qu'il prétendait y mettre, était une entreprise évidemment disproportionnée aux moyens dont il disposait. Il n'avait d'espoir que dans la grâce du Seigneur, une grâce qui rendrait la vigueur à son corps affaibli, en même temps qu'elle entretiendrait et augmenterait celle de son âme.

Peut-être aussi Henri commence-t-il à soupçonner les graves conséquences que cet état de santé pourrait avoir pour sa vocation même, et, dès lors, quoi d'étonnant qu'il adresse au Ciel les prières les plus instantes pour éloigner le péril dont il se croit menacé et qu'il redoute plus que la mort ?

Cette préoccupation, toutefois, ne lui fait rien perdre de sa sérénité ni de sa gaité. Il commence les exercices du Noviciat avec toute la ferveur dont il est capable, et le 3 août, il annonce en ces termes au Frère Directeur de l'école Saint-Sauveur de Québec le grand événement qui vient de s'accomplir :

TRÈS CHER FRÈRE DIRECTEUR,

Je suis passé au Noviciat le 26 juillet, fête de la bonne sainte Anne. Oh ! que j'ai été heureux ce jour-là ! Je voyais que je m'approchais davantage de notre saint Fondateur et que j'allais m'appliquer tout particulièrement pendant cette année à connaître et à mettre en pratique la sainte Règle qu'il nous a laissée. J'espère qu'avec la grâce de Dieu je connaîtrai parfaitement cette Règle et que, surtout, je la mettrai en pratique. Il m'en a coûté un peu de quitter le Petit Noviciat, dans lequel j'ai passé trois ans. J'ai eu de la peine en disant au revoir à nos bons Frères Professeurs et surtout à notre dévoué Frère

Directeur. Il fallait avancer; Dieu me demandait un sacrifice; je l'ai fait et j'ai avancé. J'aime bien les exercices du Noviciat. Le jour de la prise d'habit n'est pas encore fixé. Cette année, ce ne sera pas le 15 août, fête de l'Assomption. Notre Cher Frère Directeur nous a dit que nous prendrons l'habit vers la fin de ce mois; combien il me tarde de voir arriver cet heureux jour; mais il viendra vite, et je vais m'efforcer de m'y préparer de mon mieux. Comme nous allons commencer la retraite le 9, la préparation sera facile; le temps passe vite quand on l'emploie bien et qu'on est avec Dieu. Tout en arrivant j'ai été frappé de la charité qui règne au Noviciat; jamais de parole tant soit peu désobligeante entre confrères. Tous sont joyeux, contents et vertueux. Ces qualités se reflètent sur le visage de plusieurs et nous inspirent le respect.

Suivent quelques commissions d'ordre matériel pour la famille, puis il termine :

Votre très humble et reconnaissant ancien élève, qui signe pour la dernière fois : Henri.

Le même jour une carte postale portait en substance les mêmes renseignements à son père bien-aimé.

Nous avons dit avec quel enthousiasme intime Henri fut accueilli au Noviciat par ses anciens condisciples. C'était sagesse, de la part des Directeurs de cet établissement, de ne point paraître partager ce sentiment; leur jugement sur Henri ne pouvait prudemment se formuler qu'après avoir vu le postulant à l'œuvre. L'un d'eux écrit :

« Je suis d'autant plus sincère en rendant témoignage au bon et saint jeune homme, que le bon Dieu a permis que je me tinsse plutôt dans l'indifférence à son égard. Ce n'est donc pas l'enthousiasme qui me dicte mes souvenirs, mais la réflexion sur mes impressions, alors que j'eus l'avantage d'être avec lui. J'avais entendu dire par quelques-uns de ses confrères que Henri Bernèche était un autre Jean Berchmans; et même, un jour qu'on avait lu la

vie de ce jeune Saint, un novice dit en récréation : « Qui sait si plus tard on ne dira pas la même chose d'Henri Bernèche ? » Sans le désapprouver, je n'adhérai pas le moins du monde à cette prophétie, que je pris pour un jugement en l'air, un propos d'enfant prompt à canoniser tout le monde. »

Ainsi, les Frères préposés à la direction du Noviciat adoptèrent à l'égard d'Henri une attitude plutôt réservée. Cette disposition entraînait dans les desseins de la Providence, qui voulait achever rapidement l'œuvre de la sanctification de cet élu, en le faisant passer par le creuset de l'épreuve.

Or, l'épreuve qui s'annonce maintenant devait être des plus cruelles.

Il est de règle dans l'Institut de soumettre les jeunes postulants, avant leur prise d'habit, à un examen médical. Cette règle est sage, et toute à l'avantage du postulant, de l'Institut et du public. En effet, la vie d'un religieux éducateur est par elle-même très pénible; elle réclame de celui qui l'embrasse une santé suffisante pour en supporter allègrement les fatigues. Maladif, il serait à charge à lui-même et à l'Institut, et deviendrait bien vite incapable de remplir ses fonctions de manière à satisfaire les légitimes exigences des autorités et des familles.

Ce fut le 7 août qu'Henri Bernèche, comme tous ses compagnons, fut présenté au médecin. Le mal se précisait; le docteur reconnut les premiers symptômes d'une affection spécifique de la gorge.

Le cas était grave, et il ne s'agissait de rien moins que du renvoi du postulant.

Quel coup pour le saint jeune homme quand on lui fit connaître cette décision! N'est-ce pas ici le lieu de se

rappeler cette pensée du Prophète : que le Seigneur est admirable jusque dans les afflictions et les épreuves qu'il ménage à ceux qui l'aiment ? Pour Henri Bernèche la vocation était tout ; il y tenait plus qu'à sa vie. Il voyait dans sa vocation le double objet sur lequel il avait concentré ses affections : Dieu, qu'il voulait servir de toute l'ardeur de son âme, par les moyens que lui offrirait la vie religieuse ; les enfants, auxquels il désirait consacrer ses forces et toutes les ressources de son zèle. Or voilà que tout à coup ses espérances lui apparaissent brisées, sa carrière arrêtée, sa vocation gravement compromise ; lui-même va se trouver replongé dans un monde qu'il avait été si heureux de fuir, et cela dans des circonstances qui devaient rendre cet exil d'un nouveau genre encore plus pénible.

Mais Dieu, vers qui montaient ses ferventes prières, veillait sur son serviteur. A peine cette décision fut-elle connue, qu'une double intervention se produisit. Le Frère Directeur de l'école Saint-Sauveur écrivit au Cher Frère Visiteur, intercédant pour son jeune protégé.

D'autre part, le Directeur du Petit Noviciat s'empressa de représenter les titres exceptionnels d'Henri à une mesure de faveur : sa conduite irréprochable, le bien incalculable qu'il avait déjà opéré par son heureuse influence sur ses confrères. Il lui en coûtait infiniment de voir éloigner de la Congrégation une âme d'élite dont bien peu soupçonnaient la valeur réelle. Pour lui, Henri Bernèche était un *vrai saint* et tout son désir était de voir la Congrégation garder un tel trésor ; la mort de ce jeune homme au milieu de nous pouvant être, à bon droit, considérée comme une faveur divine.

Le Cher Frère Visiteur fit bon accueil à ces démarches et se montra tout disposé à laisser Henri Bernèche

revêtir le saint habit et mourir au sein de la Communauté.

L'épreuve pourtant n'était pas finie. Le Seigneur le permettant, le Frère Directeur ne jugea pas à propos de faire connaître de suite au postulant la nouvelle décision prise à son égard. Peut-être ne la croyait-il pas définitive ? Il se contenta donc de lui dire que son renvoi était différé et qu'il aurait lieu à la fin de la retraite, lui conseillant en même temps de faire une neuvaine au Vénérable Frère Bénilde.

C'est dans cette incertitude sur son avenir qu'Henri commença cette importante retraite. Quels jours d'angoisse pour lui que ceux qui suivirent ! Mais aussi quels jours de prières et d'ardentes supplications ! Nous en aurons l'écho un peu plus tard. Jamais, toutefois, le découragement n'effleura son âme. Ses souffrances intimes furent pour lui l'occasion d'une résignation héroïque entre les mains de Dieu. Le vent de la tribulation souffle en tempête sur ce cœur si tendre ; mais rien n'en transparait. Son agenda spirituel lui-même, confident discret de ses pensées où Henri note avec ordre les principaux exercices de la retraite, n'en porte aucune trace, si ce n'est peut-être dans cette prière qui précède ses résolutions et où il exhale sa reconnaissance envers Notre-Seigneur et sa très sainte Mère :

« Seigneur Jésus, je vous remercie de la grâce que vous venez de me faire. Vous avez bien voulu que je fasse ma retraite ; je vous en remercie. Si vous n'aviez pas inspiré au Cher Frère Directeur de me garder, je ne serais plus ici. Que serais-je devenu ? Vous avez voulu m'accorder la grâce de la retraite. Merci, Jésus, merci.

» Je vous remercie aussi, ma bonne Mère Marie, car sans doute vous êtes intervenue. Je vous remercie de votre

intervention. O Marie, ma bonne Mère, guérissez-moi. »

Avant cette prière, nous trouvons dans le précieux carnet une note qu'Henri avait probablement recueillie à la suite d'une instruction :

« La dévotion est l'état d'une âme qui veut toujours le bon plaisir de Dieu. La vraie dévotion se trouve dans la volonté, et non dans le sentiment. »

On voit combien cette pensée était appropriée à son état présent.

Les résolutions d'Henri portent sur la manière de bien faire son noviciat et la résignation dans la maladie. Il semble donc qu'au moment où il les écrivit l'épreuve avait cessé, du moins sous cette première forme. Il savait que les Supérieurs consentaient à le garder. Mais cet état si pénible, bien que supporté et dominé avec un grandeur d'âme qui étonne, avait profondément affecté la santé déjà si ébranlée de notre pauvre Henri, de sorte qu'après la prise d'habit il ne pourra suivre que partiellement les exercices du Noviciat.

Durant ces jours d'anxiété douloureuse, et à la suite de sa retraite, quelle était sa conduite au Noviciat ? L'un des traits les plus remarquables, le lecteur doit s'y attendre, fut l'amour de sa vocation.

Sa tante Marie, le voyant malade, lui dit un jour :

« Peut-être que tu es entré trop jeune ?

— Non, répond-il vivement, on n'est jamais trop jeune pour venir ici. »

« Je ne comprends pas, disait-il à ses confrères postulants, qu'un petit novice arrivé au Noviciat, au Scolasticat, ne soit pas attaché pour toujours à sa vocation, qu'il ne soit pas encore fixé. »

Au moment de la visite médicale qui devait décider de son sort, il se recommande aux prières de ses chers confrères :

« Quelle peine pour moi, leur dit-il, si je suis obligé de m'en retourner ! Que je serais heureux au contraire, et que je remerciais Dieu s'il me faisait la grâce de prendre le saint habit ! Priez beaucoup pour moi, et je prierai aussi pour vous. »

On lui demande s'il prendra l'habit religieux.

« Si le bon Dieu le veut, » répond-il.

Mais une fois l'épreuve finie, pressé par les questions qu'on lui adresse :

« Oh ! ces jours d'incertitude ! s'écriera-t-il. — Que j'ai souffert de l'incertitude dans laquelle j'étais de savoir si je prendrais ou non l'habit religieux ! »

Il avouera même plus tard que sa maladie en avait été notablement aggravée :

« Je serais mort de chagrin si j'avais été obligé de quitter le Noviciat, dit-il, car mon mal s'est beaucoup aggravé durant ces jours d'incertitude, à cause de la peine que j'en éprouvais. »

A un autre il confie l'émotion qu'il a ressentie lorsque, vers la fin de la retraite, les petits novices avaient chanté le beau cantique : *Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours.*

Disons encore, pour ne plus revenir sur ce douloureux sujet, que peu après sa prise d'habit, Henri reçut la visite de sa chère tante Élisabeth. L'entretien roula moins sur l'état de santé déjà inquiétant du novice que sur les incidents qui avaient précédé. A cette dernière question : « Aurais-tu aimé à t'en revenir ? » Henri, sous l'étreinte

d'une poignante émotion, demeura sans réponse. La tante comprit qu'elle avait touché au cœur, et n'insista pas.

Pour le reste, nous retrouvons Henri appliqué comme à l'ordinaire à tous ses devoirs, fidèle à toutes les recommandations, prêt à tous les travaux.

En proie lui-même à de si vives inquiétudes, il trouve pour les autres le mot réconfortant. Un novice, appelé par le Frère Infirmier pour prendre quelque remède amer, laisse paraître sa répugnance. Henri lui dit en souriant :

« Allez, mon cher Frère, l'obéissance vaut mieux que le sacrifice ; ici vous avez l'un et l'autre ; courage donc, le bon Dieu peut vous guérir. »

Une partie de son temps se passait au jardin. Là, il se montrait obéissant jusqu'au scrupule, faisant avec joie et très exactement ce qu'on lui commandait. Il déployait au travail toute son énergie et gardait en toute occasion une tenue irréprochable. « Pendant deux mois, nous dit son compagnon, il ne lui arriva jamais de s'asseoir pour faire son ouvrage. »

Sa régularité était exemplaire. Il quittait le travail au moment précis qui lui avait été indiqué, et avertissait son compagnon de faire de même.

Le Frère Directeur avait prescrit à ces convalescents de dire leur chapelet pendant que les novices récitaient à la chapelle l'office de la très sainte Vierge, Henri n'y manqua jamais. Au premier son de la cloche, il allait s'asseoir et récitait son chapelet très modestement jusqu'à la fin de l'office. Son compagnon s'approchait-il pour lui parler pendant ce temps, il ne répondait pas, mais lui montrait son chapelet et lui faisait signe de le réciter.

Sa charité est la même. « Un jour, nous dit son confrère, je fus chargé par lui de conduire une brouettée de terre. Par maladresse, je la renverse sur le gazon. Il vient aussitôt, et m'aide bien patiemment à ramasser la terre tombée sur l'herbe. »

A maintes reprises, un professeur mit à l'épreuve la vertu d'Henri, sans jamais surprendre en lui le moindre signe de mécontentement. Au contraire, il avait l'air heureux de souffrir pour Dieu les contradictions et tout ce qui lui arrivait de pénible.

Mais laissons la parole à ce professeur lui-même.

« A cause de l'état de santé du postulant, le Frère Directeur du Noviciat me l'avait adjoint pour travailler au parterre, chaque après-midi, avec un autre postulant.

Un jour donc, au début, je lui fis remarquer que sa santé se remettrait difficilement s'il ne se donnait pas plus d'exercice. Et, à dessein de l'éprouver, je pris à partie sa prétendue paresse, et lui dis quelques paroles capables de froisser l'amour-propre :

« Il ne faut pas trop se ménager... ne craignez pas d'en trop faire... » etc.

Et à la fin du travail :

« C'est assez pour aujourd'hui ; j'espère que vous ferez mieux demain. »

Le jeune homme n'avait pas dit un mot et, de plus, s'était efforcé visiblement de répondre à mes exigences.

Le lendemain, quelle ne fut pas ma surprise de voir, au commencement du travail, le postulant m'aborder d'un air peiné et me dire respectueusement :

« Cher Frère, je vous demande pardon de n'avoir pas travaillé avec plus d'ardeur, hier après-midi ; je vous

promets de m'appliquer davantage, et je vais essayer de faire mieux. »

Alors seulement je compris que je me trouvais en présence d'un adolescent réellement vertueux, et, intérieurement, je ne pus me défendre d'une certaine confusion de la conduite que j'avais tenue à son égard.

Je lui dis donc en lui témoignant de l'intérêt :

« Il ne faut pas regarder à l'ouvrage à faire pour vous livrer au travail, mais consulter plutôt l'état de votre santé. Vu votre faiblesse, il ne vous était guère possible de travailler davantage. »

Après avoir entendu ces paroles, qui excusaient son prétendu manquement, il parut moins peiné, car il craignait réellement d'avoir commis quelque faute. »

Ses confrères s'intéressaient à sa santé et multipliaient les prières pour obtenir sa guérison. Voici dans quels termes, le 19 août, il en écrit à sa tante :

... Nous prions le Vénérable Frère Bénilde afin qu'il me guérisse. Mes confrères veulent bien prier pour moi en faisant des neuvaines. Je tâche de leur être reconnaissant, en priant pour eux et me montrant toujours prêt à leur rendre service. Voyez, chère Tante, quel avantage on a d'être religieux. Nous prions les uns pour les autres, et nous sommes heureux. Quelqu'un est-il malade ? Nos bons Chers Frères Infirmiers s'empressent de le soigner...

Après la retraite, sûr désormais de son admission à la prise d'habit, Henri tourne ses pensées vers ce grand événement, et s'y prépare en redoublant de ferveur dans tous ses exercices.

Il a hâte de faire part à sa famille inquiète de cette heureuse nouvelle, et le 20 août, il écrit à son père :

CHER PAPA,

Mardi prochain, j'espère prendre l'habit religieux. Je désire ardemment voir ce jour arrivé. C'est un jour de bonheur et de joie, où l'on se revêt des livrées de saint Jean-Baptiste de la Salle, notre saint Fondateur. C'est à partir de ce moment qu'on est incorporé dans l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

Je suis un peu malade ; ce n'est pas grand'chose : je suis fatigué et j'ai une grosse toux. J'espère que vous prierez et que vous ferez prier pour moi, afin que je guérisse, si c'est la volonté de Dieu. Nos bons Chers Frères Infirmiers et notre Cher Frère Directeur me soignent très bien, je vous assure. J'ai besoin de leur être reconnaissant de tout le bien qu'ils m'ont fait et qu'ils me font. Aussi, je prie tous les jours pour eux.

Notre retraite est finie. Je l'ai faite de mon mieux. Lorsqu'on est tant soit peu malade, on est vite abattu et l'on ne fait pas grand'chose. Mais je crois que j'ai fait une bonne retraite...

Henri avait reçu au baptême le nom de Joseph. Il désirait maintenant porter celui de Marie. Mais, dans sa profonde humilité, il se reconnaissait indigne d'une telle faveur. Il vint donc se prosterner au pied de l'autel de la Reine du Ciel, et lui demanda la grâce de porter son nom, mais seulement si elle l'en trouvait digne. Que pouvait répondre Marie à une si humble prière ? Elle l'exauça, et son digne enfant reçut le nom qu'il souhaitait.

\*  
\*\*

Ce fut le 24 août au soir qu'Henri eut le bonheur de revêtir le saint habit religieux. Sa joie, décuplée en quelque sorte par la terrible épreuve qu'il venait de traverser, rayonnait sur son visage. Laissons-le raconter à son père cette fête tout intime.

CHER PAPA,

Hier soir, fête de saint Barthélemy, j'ai reçu l'habit de saint Jean-Baptiste de la Salle. Nous étions vingt-huit postulants admis à revêtir le saint habit. C'était une grande fête de famille ; de nombreux Frères étaient présents. Nous avons d'abord imploré le secours du Saint-Esprit par le chant du *Veni Creator*, puis le Cher Frère Visiteur nous a donné une conférence. Il nous a expliqué le symbolisme de notre habit. La conférence terminée, il nous posa les questions d'usage, auxquelles nous avons répondu. Ce sont là des promesses d'honneur. Ces promesses ne sont pas encore des vœux, mais elles nous engagent quand même. Après avoir répondu aux questions, nous avons reçu de la main du Cher Frère Visiteur notre saint habit religieux. Puis on nous désigna notre parain. Je fus confié au Cher Frère Directeur du Petit Noviciat. J'en étais très heureux : il a été si dévoué et si bon pour moi pendant mon séjour au Petit Noviciat ! Nous nous sommes revêtus du saint habit et nous avons reçu notre nom de religion. Nous avons hâte d'entendre notre nom nouveau. Les Chers Frères nous ont donné l'accolade fraternelle avec un petit mot qui nous a fait du bien. Nous avons ensuite assisté au salut du Très Saint Sacrement. Pendant ce temps l'âme s'épanche et s'entretient avec Dieu ; et il semble que Dieu est plus disposé à nous entendre ce jour-là.

Nous étions heureux aussi de donner la main à nos confrères du Petit Noviciat, que nous avions laissés il y a un mois...

Votre fils qui prie pour vous, (non plus Henri, mais)

FRÈRE NORBERT DE MARIE.

La joie de se rencontrer avec ses anciens confrères du Petit Noviciat fut bien réciproque. Mais loin de s'absorber dans son propre bonheur, le nouveau Frère Norbert de Marie — c'est le nom sous lequel nous le désignerons désormais — n'oublia pas son rôle de consolateur. Au milieu de cette scène de joie universelle, il avisa un petit novice qui paraît un peu triste ; il s'approche de lui et lui demande s'il est malade.



LE FRÈRE NORBERT DE MARIE (SEPTEMBRE 1909).



« J'ai été malade il y a quelques jours, dit l'enfant, et je ne suis pas encore très bien.

— Allons, du courage, reprend le nouveau novice, priez bien la très sainte Vierge : elle vous soulagera. Prenez bien garde surtout aux maladies de l'âme. »

En annonçant aussi à sa pieuse tante l'heureux événement de sa prise d'habit, il ajoute les détails suivants d'un caractère plus intime :

Nous avons fait nos promesses de prise d'habit devant un grand concours de Frères et, je n'en doute pas, en présence du Ciel entier. Il me semblait voir Notre-Seigneur et tous les Saints se pencher vers nous et nous regarder en souriant. Je croyais voir grand'mère Bernèche et grand-père, ainsi que maman me regarder d'un air joyeux et me dire : « Courage, enfant, avance vaillamment, sers bien le bon Dieu, afin de venir nous rejoindre un jour. » Cette pensée m'a beaucoup impressionné.

Le nouveau Frère devait un témoignage de reconnaissance à son ancien Directeur de l'école Saint-Sauveur de Québec. Voici la lettre qu'il lui écrit le lendemain de sa prise d'habit.

TRÈS CHER FRÈRE DIRECTEUR,

Je vous remercie de tout mon cœur de vous être intéressé pour moi, au sujet de ma vocation, et de vous être opposé à mon retour à Québec. Je me sens beaucoup mieux et moins faible, surtout depuis que j'ai appris l'heureuse nouvelle que l'on m'acceptait à prendre le saint habit. Me voilà donc certain de demeurer dans le bel Institut de saint Jean-Baptiste de la Salle, et je viens de revêtir l'habit religieux dans cette chère Congrégation tant aimée, sous le nom de Frère Norbert de Marie, nom que vous avez choisi pour moi ; je vous en remercie, je le trouve bien beau...

J'ai pris la résolution bien arrêtée de faire sérieusement mon noviciat, afin d'être agréable au Cœur de Jésus et à sa très

sainte Mère. Par là je veux aussi vous témoigner ma reconnaissance, à vous qui avez tant fait pour ma vocation et surtout pour ma sainte persévérance.

On me dit pris d'un rhume qui pourrait devenir dangereux ; si je meurs jeune, tant mieux ; je serai exempt de bien des tentations, et surtout j'aurai le bonheur de persévérer. Dites donc à Émile C... que j'ai fait bien des pénitences pour qu'il se hâte de venir, afin que nous fassions notre noviciat en même temps.

Veuillez prier pour moi, afin que Dieu me donne le courage et la résignation pour accomplir sa sainte volonté à mon égard. Mes salutations respectueuses aux Chers Frères de votre bonne Communauté.

Votre élève reconnaissant.

F. NORBERT DE MARIE (votre Henri d'autrefois).

La fin de cette lettre nous montre que l'éventualité d'une mort prochaine était dès lors présente à son esprit et qu'il y était parfaitement résigné. Il évitera toutefois d'alarmer sa famille, et tâchera, au contraire, d'entretenir ses proches aussi longtemps que possible dans l'espoir d'une guérison qui lui paraît de moins en moins probable.

La prise d'habit est pour le jeune religieux l'ouverture officielle du Noviciat. Quel va être le programme spirituel du jeune Frère Norbert de Marie ? Le voici tracé de sa main à la suite de ses résolutions de retraite :

Dieu, toujours en vue ;  
Jésus, toujours mon modèle ;  
Marie, toujours mon aide ;  
Moi, toujours prêt au sacrifice ;  
Debout ! En avant ! Toujours mieux !

*Laus Deo !*

Terminons ce chapitre par les lignes suivantes qui nous font pénétrer jusqu'au plus intime de son âme :

« Faites, ô mon Jésus, que je meure en votre compagnie ainsi qu'en celle de votre divine Mère. Que je meure en vous aimant et ayant conscience d'avoir aimé Celui qui m'a aimé jusqu'à mourir pour moi, qui suis si pécheur. Je n'ai pas mérité une telle grâce.

« Oh ! oui, mon bon Jésus, je ne veux vivre que pour vous et votre gloire. »

---





### CHAPITRE III

---

#### La maladie.

---

Peu de temps après sa prise d'habit, le Frère Norbert de Marie reçut plusieurs visites soit des membres de sa famille, soit d'autres personnes amies. Toutes s'en retournaient édifiées de sa conversation si pieuse, de sa politesse et de ses prévenances, surtout de son attachement à sa vocation et de sa résignation dans la maladie et les souffrances.

Avec son père, l'entretien roula presque uniquement sur le grand bonheur qu'il avait eu d'être admis dans l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Frappé du changement déjà opéré dans son apparence par la maladie, son père la lui fit remarquer.

« Oh ! répond le Frère Norbert, ce n'est rien. J'ai été un peu malade, mais à présent je suis très bien. »

A une dame, maîtresse d'école et ancienne amie de sa mère, il tient un autre langage :

« Je sais que je suis assez malade, dit-il, mais tous nous devons mourir. Mourir à dix-sept ans ou à soixante, il

n'y a pas grande différence. Il en sera comme le bon Dieu voudra. »

Et il ajoutait :

« Surtout ne dites pas à ma tante Marie que je souffre beaucoup ; elle se fait trop de peine à mon sujet. »

On le voit, sa préoccupation était de ne point affliger prématurément sa famille. Il la préparera peu à peu lui-même au sacrifice, à mesure qu'il verra l'issue fatale devenir plus imminente.

Il avait dit à son père, dans la lettre qu'il lui écrivit après sa prise d'habit, que désormais sa correspondance se ferait plus rare, l'usage du Noviciat ne permettant guère les lettres qu'environ tous les deux mois. En réalité, et sur l'ordre de ses supérieurs probablement, il écrivit plus souvent ; mais au lieu de lettres d'une certaine étendue, ce sont maintenant de simples cartes postales, donnant quelques nouvelles plutôt optimistes sur sa santé.

Jusque vers la fin de septembre, le Frère Norbert suivit à peu près les exercices du Noviciat. A cette époque, il prit place parmi les malades, mais sans discontinuer encore ses exercices ordinaires. Il prenait ses repas et couchait à l'infirmerie et, pendant la journée, s'occupait avec ses confrères du Noviciat. Le 27 septembre, il faisait part à sa famille de sa nouvelle situation :

Cher Papa, à présent je suis à l'infirmerie. Ce n'est pas que je sois plus mal, mais c'est afin de me reposer et de prendre l'air plus facilement. Depuis que j'y suis, j'éprouve du mieux ; ma toux diminue beaucoup...

Bientôt, cependant, on lui fit entendre qu'en raison de la nature de sa maladie et de la difficulté qu'il avait à suivre tous les exercices de la communauté, il ferait bien de se tenir quelque peu à l'écart des autres novices.

La vie de communauté avait fait jusqu'ici les délices du Frère Norbert de Marie. Le Noviciat était sa famille. Il ne s'en séparait, même partiellement, qu'avec la peine la plus vive. Mais pour lui l'obéissance primait tout. Il accepta donc ce nouveau sacrifice.

Ce lui fut, en effet, une grande privation que de ne plus aller se récréer avec ses confrères ; et cette privation fut par eux bien partagée. Il assistait encore aux conférences spirituelles et aux catéchismes du Noviciat ; l'après-midi il continuait ses occupations manuelles au jardin, le docteur ayant surtout recommandé le grand air.

A l'époque où son séjour à l'infirmerie devenait plus continu, le Frère Norbert se traça un petit règlement fort précis, qu'il soumit à l'approbation de son Directeur, et qu'il observa depuis très exactement. Quand il avait dû s'en écarter, il ne manquait pas d'en avertir son supérieur et de lui en faire connaître les motifs. Cet horaire s'adapte à la fois à celui du Noviciat et à celui de l'infirmerie ; la prière y occupe la plus large place.

#### RÈGLEMENT (INFIRMERIE)

##### *Matin.*

5 h. 1/4. Lever.	10 heures. Recueillement.
6 heures. Sainte Messe.	10 h. 3/4. Oraison.
7 h. 1/4. Déjeuner.	11 heures. Conférence.
7 h. 3/4. Chapelet.	11 h. 1/2 Examen particulier.
8 heures. Chemin de la Croix.	Diner.
9 h. 3/4. Oraison.	Récréation.

##### *Soir.*

1 heure. Chapelet.	5 h. 1/2. Prière du soir.
1 h. 1/4. Travail ou promenade.	6 heures. Oraison.
4 heures. Oraison.	6 h. 1/2. Souper, récréation.
4 h. 1/4. Catéchisme.	7 h. 1/2. Coucher.

Pour se rendre de l'infirmerie au Noviciat, le cher

malade devait traverser la chapelle. De là, dans son règlement, un quart d'heure d'oraison avant la conférence, le matin, et un autre quart d'heure, le soir, avant le catéchisme. C'est donc au pied du tabernacle ou de l'autel de Marie qu'il venait attendre, dans un entretien intime avec Jésus ou avec sa bonne Mère du Ciel, la cloche qui l'appelait au Noviciat.

Il y venait encore pour réciter son chapelet ou faire assidûment son Chemin de la Croix, aussi longtemps que ses forces lui permirent de se tenir à genoux ou debout. Et quelle tenue alors, quelle modestie, quelle ferveur ! En le voyant parcourir les stations de la voie douloureuse, on devinait, par l'expression de son visage, les consolations qu'il goûtait dans ce saint exercice, où il puisait en si grande abondance la force et la résignation qui lui étaient nécessaires.

Le premier vendredi de chaque mois était fête pour lui. Le Très Saint Sacrement exposé à la chapelle l'attirait. Il multipliait et prolongeait ses visites, et chacun restait frappé du profond sentiment de religion que respirait toute sa personne.

Un novice était venu le voir au matin de l'un de ces jours. Après quelques minutes d'entretien, le Frère Norbert lui dit :

« Maintenant nous allons prier. Le Très Saint Sacrement est exposé dans la chapelle. Quelle bonne journée nous allons passer ! »

Chaque mercredi, il allait à confesse. Pour cela, il lui fallait encore traverser la chapelle dans toute sa longueur. A ce moment, les novices s'y trouvaient et récitaient leur office. Beaucoup d'entre eux ne pouvaient résister au désir de le voir ; mais lui, les yeux baissés, ne voyait personne.

Du reste, son recueillement était habituel. A sa démarche ni lente ni précipitée, mais grave et modeste, on voyait qu'il était toujours absorbé en Dieu. « Quelles bonnes impressions il laissait dans nos âmes, dit un novice, lorsque, dans ses petites promenades, il avait l'occasion de passer au milieu de nous ! »

Il en était de même au travail. Sa modestie, son obéissance, sa constance étaient admirables. On ne le voyait jamais désoccupé. Une pioche à la main, la vue baissée sur son ouvrage, il s'appliquait dans la simplicité de son cœur. Il travaillait lentement, car la maladie l'avait déjà beaucoup affaibli, mais énergiquement et sans relâche. Tel on l'avait vu au commencement, tel on le retrouvait à la fin.

« Comment, lui dit un jour un de ses confrères, vous ne vous reposez donc pas ?

— Ah ! répond-il, se reposer ici-bas ? Non, jamais ! J'irai jusqu'au bout ; on aura bien le temps de se reposer au ciel. »

Son unique repos était dans la prière. Quelque part qu'on le rencontrât, assis ou se promenant, on le voyait le chapelet à la main.

Le Cher Frère Sous-Directeur envoie un jour un novice pour lui tenir compagnie. Il trouve le cher malade assis sur un banc, en prière. Dès que le Frère Norbert l'aperçoit, il se hâte d'aller demander lui-même la permission de se rendre au cimetière avec ce confrère pour prier à l'intention des Frères défunts.

Depuis longtemps, cette dévotion aux âmes du Purgatoire lui était chère ; il avait fait en leur faveur le vœu héroïque de charité, et relevé dans son agenda, probablement d'après quelque ouvrage de piété, les avantages de cette dévotion.

Sa principale occupation au jardin, dans cet automne de 1909, était de préparer des caisses à fleurs, de les remplir de terre et d'y semer des graines qui devaient germer pendant l'hiver, pour être transplantées au printemps dans le parterre du Noviciat. Environ quinze jours après sa mort, on sortit de la cave ces caisses portant de jolies petites plantes. Un novice dit alors :

« C'est le cher Frère Norbert de Marie qui en a semé les graines. »

Un autre alors de s'écrier :

« La bénédiction du bon Dieu est sur notre parterre, cette année, car les fleurs que nous y mettons ont été semées de la main d'un saint ! »

De fait, le parterre ne fut jamais plus beau. Et au moment des fêtes du Congrès Eucharistique de Montréal, un grand nombre des fleurs semées par le Frère Norbert servirent aux décorations et contribuèrent ainsi au triomphe de Jésus-Hostie. Quel sort plus digne pouvait leur être réservé ? — Une main amie en orna aussi sa tombe.

Fleurs prédestinées, fruit d'un labeur obscur, n'étiez-vous pas l'image de cette floraison magnifique de sentiments généreux qui devait suivre de si près la mort de l'humble ouvrier ? Et vous, graines variées qu'avec amour il confiait à la terre, n'étiez-vous pas, dans la pensée de Dieu, un symbole prophétique de tant de vertus qui naîtront maintenant de ses exemples ?

Lorsque, par suite du mauvais temps ou pour toute autre cause, le travail au jardin n'était pas possible, le Frère Norbert en cherchait autre part. C'était surtout au Frère Sacristain qu'il aimait à s'offrir. Travailler à décorer la maison de Dieu, à parer les autels, était sa joie.

Le bon Frère Sacristain avait beau lui objecter la fatigue :

« Non, répondait le novice, cela me fait du bien. »

Il fallait céder. On lui donnait alors un petit travail qu'il achevait à la perfection ; puis il s'en retournait, joyeux d'avoir rendu service.

Un professeur du Petit Noviciat, préposé aux enfants de chœur, se trouve, après une fête, embarrassé d'une trentaine de surplis à replier.

« Laissez-moi faire, lui dit, de son accent le plus sincère, Frère Norbert de Marie, et lorsque vous aurez un travail semblable, ne vous gênez pas pour me le donner ; je suis trop heureux d'économiser un peu de votre temps. »

Sa charité a toujours la même promptitude. Causant avec un malade, il apprend que celui-ci ne se sent plus la force d'aller prendre ses repas au réfectoire ; aussitôt il s'offre à les lui monter dans sa chambre.

Un jour de promenade, un novice resté avec lui à la maison, lui demande de jouer quelque chose sur le violon.

« C'est bien, répond le Frère Norbert, nous allons jouer un cantique en l'honneur de la très sainte Vierge. »

Un novice nouvellement arrivé à l'infirmerie était retenu au lit. Il fait appeler le Frère Norbert, qui s'empresse de venir. L'heure de la lecture spirituelle approchait. Le Frère Norbert demande au novice s'il peut lui-même faire sa lecture. Sur sa réponse négative, il prend un livre et lit à haute voix, malgré son état de fatigue, s'arrêtant de temps en temps pour réfléchir sur ce qui vient d'être lu. Le lendemain il rendit à son confrère le même service, unissant ainsi l'esprit de régularité à celui de charité.

Le Frère Norbert s'intéresse toujours à ses chers petits novices ; il aime à les savoir heureux et contents. De la galerie de l'infirmerie, où il se promène pendant la récréation, il les regarde, le sourire aux lèvres, prendre innocemment leurs ébats dans la cour. Tout ce qui peut leur faire plaisir le réjouit. Mais en même temps il se souvient qu'il est novice. On l'invite un jour à une petite séance récréative :

« Très volontiers, dit-il, mais les novices y vont-ils ? Je ne puis y aller qu'à cette condition. »

Il serait fastidieux de rappeler à chaque période de cette histoire avec quel soin il veillait sur sa langue, et sur celle des autres, pour éviter, tout manquement à la charité, même en forme de plaisanterie ; avec quel tact il savait, sans blesser les présents, prendre la défense des absents, même lorsqu'il aurait eu à se plaindre d'eux.

Charitable à l'égard des autres, il était aussi plein de reconnaissance pour les soins dont il était l'objet. Toujours souriant, toujours satisfait, confus même des attentions qu'on avait pour lui, il remerciait des moindres services avec une grâce et une sincérité qui montraient que le *merci* partait du cœur plus encore que des lèvres.

Le matin même de sa mort, alors qu'il pouvait à peine respirer, il ne manquait pas de remercier chaque fois qu'on lui venait tant soit peu en aide ou qu'on essayait la sueur qui le couvrait.

Cette reconnaissance, il la témoignait aussi à l'égard de ses bons parents, pour lesquels il conserva jusqu'à la fin l'amour le plus tendre. Sa grand'mère lui avait envoyé quelques remèdes. Les montrant à un confrère qui était présent lorsqu'il les reçut :

« Voyez donc, dit-il avec un accent tout pénétré d'affec-

tion et de gratitude, quelle tendresse cette bonne grand-mère a pour moi ! »

Vers le milieu de décembre, le Frère Norbert de Marie, déjà très malade et abandonné du médecin, reçut la visite de ses grands-parents. C'était la première fois qu'ils le voyaient depuis son départ de Québec. Combien il s'efforça de les intéresser, de leur être agréable ! Il sut dissimuler ses souffrances et sa fatigue, leur tint longue compagnie au parloir et voulut même leur jouer quelques airs de violon, en particulier *Saint Patrick's Day*, à l'intention de sa grand-mère, qui est Irlandaise.

« Je l'ai appris pour vous, » lui dit-il.

Ce fut une véritable joie pour les deux bons vieillards. Ils le quittèrent enchantés. Mais quel effort et quelle fatigue pour leur cher petit-fils !

Quand il était en santé, jamais on n'avait pu remarquer en lui le moindre laisser-aller ni la moindre négligence. Il en fut de même pendant sa maladie. Sa chambre et sa personne étaient d'une absolue propreté. A quelque moment qu'on lui rendit visite, on trouvait tout dans un ordre impeccable : lit soigneusement fait, meubles époussetés, livres, fleurs, images, statues, rangés avec goût sur sa modeste table en bois ; lui-même occupé à quelque lecture pieuse, ou récitant son chapelet, ou absorbé dans la contemplation devant sa petite statue de la très sainte Vierge ou quelque image sainte. Dans les moments que son horaire marquait libres, il se récréait en jouant des cantiques sur le violon.

Par humilité autant que par charité, il s'ingéniait pour se suffire à lui-même et sollicitait le moins possible les services des chers Frères Infirmiers. « Bien des fois, nous

dit l'un d'eux, je m'offris à faire son lit ; mais il me remercia affectueusement. » Ce n'est qu'à l'extrémité qu'il accepta des soins étrangers, et encore si peu et avec une telle modestie qu'il donna jusqu'au bout la plus grande édification.

Sa piété si vigoureuse n'avait pourtant rien perdu de sa naïveté. Nous avons parlé de la petite statue de la très sainte Vierge qui était sur sa table. Dès qu'il l'eut reçue, il s'empressa de lui faire un trône, puis un beau diadème, puis un manteau royal avec de l'étoffe qu'il s'était procurée. A chacune des fêtes de Marie, il demandait au Frère Sacristain quelques fleurs pour mettre devant elle.

Sa tante Marie étant venue le visiter huit jours avant sa bienheureuse mort, lui demanda ce qui pourrait lui faire plaisir.

« Oh ! répondit-il, un beau bouquet de fleurs naturelles pour placer devant la statue de Marie. »

Bien vite exaucé, il disait saintement joyeux :

« Ces fleurs prieront pour moi ! Elles diront à ma bonne Mère que je veux l'aimer toujours. »

A Noël il fit une jolie crèche que ses visiteurs admiraient. L'un d'eux lui dit :

« Portez-la dans la communauté pour que tout le monde la voie. »

Lui de répondre aussitôt :

« Je ne l'ai pas faite pour la montrer, mais pour honorer le petit Jésus. »

Son ancien Directeur vint le voir et admira, lui aussi, la crèche où rien ne manquait, pas même la tirelire avec l'inscription : *Offrandes à l'Enfant Jésus.*

« Oh ! dit-il en riant, je crains bien, Frère Norbert, que votre tirelire ne s'emplisse pas vite, car la bourse de vos visiteurs n'est pas très fournie.

— Vous croyez ? répondit-il en souriant finement. Hier le bon Frère M..., voyant la tirelire, me dit : « Eh ! bien, Frère Norbert, *je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je vous le donne.* » Et ce disant il s'agenouilla devant la crèche, et récita une longue prière à mon intention. »

Ému par la simplicité du bon vieillard et par la candeur du jeune malade, le visiteur s'agenouilla à son tour en disant :

« Moi aussi, je veux vous faire mon offrande. »

Et devant cette simple crèche, il se sentit, a-t-il raconté, une ferveur inoubliable.

« Vous voyez, cher Frère Directeur, que mon bon Ange m'a bien inspiré de placer la tirelire et son inscription.

— Et vous aussi, vous déposez de temps en temps votre offrande ?

— Oh ! oui, dit-il, avec son charmant sourire, j'ai de nombreuses offrandes à faire ! J'offre à l'Enfant Jésus mon état de santé, mon désir de lui plaire, de faire toujours sa sainte volonté, mon isolement, mes petits ennuis, etc. »

Le jour de l'Immaculée-Conception, le cher malade écrivait cette courte prière :

« O Marie, ma bonne Mère, je vous supplie de m'accorder une grande pureté de cœur, d'esprit et de corps. Accordez-moi aussi une grande résignation à toutes les épreuves que le Seigneur m'envoie.

» Si je dois devenir un grand scélérat, faites que je meure de suite, afin de vous contempler ainsi que votre divin Fils pendant toute l'éternité.

» Je suis votre enfant, ô Marie, ne me laissez pas seul et ne m'oubliez pas, je vous en supplie. »

Ces grâces qu'il sollicitait si instamment, dans quelle mesure exceptionnelle n'en fut-il pas favorisé ?

Sa patience est inaltérable. Interrogé, il dit bonnement sa souffrance, mais sans plainte, sans chagrin, sans désir d'en être délivré, sans impatience. Du reste, inutile de le plaindre, surtout pour des raisons banales ou des motifs humains. Ces considérations ne font plus aucun effet sur son âme ; elles l'affligeraient plutôt. Pour lui, la sainte volonté de Dieu est tout.

Il ne demande pas de visites et fait volontiers le sacrifice de quelques-unes qui lui seraient particulièrement agréables.

Sa résignation, complète au début de sa maladie, devient un abandon parfait, un filial attachement à la très sainte volonté de Dieu, une absolue indifférence à la vie, à la mort.

Dès le milieu d'octobre des novices lui parlent de sa santé.

« Si le bon Dieu veut que je meure pendant mon noviciat, répond-il sans hésiter, j'en serai très heureux. »

A d'autres qui lui offrent leurs souhaits de meilleure santé, il répond :

« Que la volonté de Dieu se fasse ! »

« Que ce doit être décourageant, lui dit un novice, d'être si longtemps malade !

— Non, répond-il ; quand nous acceptons notre maladie et que nous l'offrons à Dieu, nous sommes toujours contents. »

Un soir, le Frère Sous-Directeur du Noviciat, le voyant souffrant, lui conseille un remède. Le lendemain, il s'informe du résultat.

« Je n'ai pas pu en parler au cher Frère Directeur, répond-il simplement, je m'en suis privé. »

« Dès les premières atteintes de sa maladie, nous rapporte le même Frère Sous-Directeur, je lui parlai à mots couverts de résignation, de soumission à la sainte volonté de Dieu ; sa réponse ferme et simple, le ton expressif de sa parole me surprit singulièrement. C'était déjà décidé chez lui, fallût-il mourir dès le lendemain.

Puis au fur et à mesure que la maladie faisait son œuvre, il en suivait avec calme les phases diverses.

« Avez-vous craché du sang ?

— Je n'en suis pas encore là.

— Comme votre collet est devenu grand !

— Oui, il faut que j'en demande un autre, etc. »

Toutes ces réponses étaient simples et joyeuses. Il voyait la main de Dieu dépouillant la victime ; il lui abandonnait son corps avant de lui remettre son âme.

Un jeune confrère malade faisait un jour récréation avec lui. On en vient à parler de la mort.

« Quelle crainte aurions-nous de la mort, dit alors le Frère Norbert, lorsque nous vivons toujours dans la paix d'une bonne conscience, lorsque, arrivés comme nous le sommes à l'âge de seize ou dix-sept ans, le péché nous est resté inconnu. Il n'y a pas de plus beau moment pour faire le sacrifice de notre vie à Dieu. »

Un matin, le Frère Directeur du Petit Noviciat le trouve plus accablé que d'habitude. La nuit avait été mauvaise, et la fatigue se peignait sur ses traits.

« Eh bien ! Frère Norbert, vous souffrez aujourd'hui ?

— Oui, un peu plus qu'à l'ordinaire, mais je suis content de souffrir pour expier mes péchés.

— La mort ne vous effraie pas ? Vous n'êtes pas chagrin de la voir s'avancer si rapidement ?

— Non, je n'ai point peur de mourir ; j'aurais aimé de vivre pour faire le catéchisme, mais, pour moi, vaut-il mieux vivre ou mourir ? Peut-être deviendrais-je infidèle à ma vocation. Je pourrais devenir un scélérat... Oh ! alors, plutôt la mort tout de suite. Du reste, Dieu sait bien ce qu'il me faut, je n'ai qu'à m'abandonner à sa sainte volonté. »

Cette pensée d'humilité, cette crainte d'offenser Dieu, de devenir un scélérat, comme il dit, sans troubler la sérénité de son âme, revenait souvent dans ses entretiens avec son ancien Directeur, ainsi que dans ses épanchements intimes au pied de la très sainte Vierge, comme nous l'avons vu plus haut.

Le Frère Norbert continue :

« Si le bon Dieu en décide autrement, que sa sainte volonté soit faite ! »

Puis il ajoute :

« Quand j'étais à Québec, ma tante Élisabeth me posait souvent et à brûle-pourpoint cette question : « Henri, es-tu prêt à mourir ? »

— Et que répondiez-vous ? dit le Directeur en riant,

— Oh ! toujours, oui, tante, je suis prêt. »

Il était donc familiarisé depuis longtemps avec la pensée de la mort et avait appris de bonne heure à se tenir constamment préparé à l'appel du souverain Juge.

Qu'on ne croie pas néanmoins que cette disposition si

parfaite de sa volonté l'empêchât de sentir, et parfois même très douloureusement, le glaive du sacrifice.

Un jour, causant à la salle commune de l'infirmerie avec un ancien Frère Directeur, malade lui-même depuis de longues années, le Frère Norbert paraissait un peu abattu.

« Il est dur pour un jeune homme comme moi, dit-il, d'être arraché à la vie.

— Mais votre récompense au ciel pour le sacrifice ?

— C'est vrai, reprend-il aussitôt joyeux ; pour le sacrifice de ma vie le bon Dieu me réserve au ciel la récompense que j'aurais pu gagner en le servant par une longue et laborieuse existence. »

Cet abandon, cette union à la volonté divine, était surtout chez le Frère Norbert de Marie un effet de la grâce et le fruit de ses ardentés prières. Chaque matin il consacrait un temps pour se retremper dans cette conformité à la sainte volonté de Dieu. Il renouvelait l'offrande de sa vie et demandait la grâce d'accepter et de supporter avec courage toutes les souffrances, épreuves et ennuis qu'il plairait à Dieu de lui envoyer.

Bientôt cette grâce surabondante rejaillit sur ceux de ses frères qui avaient, comme lui, à redouter une mort plus ou moins prochaine. En voici un exemple :

Au moment où le Frère Norbert de Marie dut prendre place définitivement à l'infirmerie, il y retrouva un de ses condisciples du Petit Noviciat qui avait été cruellement éprouvé. Quelques jours avant la fin de son scolasticat, au moment où, avec ses confrères, il comptait partir en communauté, ce jeune Frère fut pris d'hémorragies abondantes qui, tout à coup, brisèrent ses rêves d'apostolat. Comme il était très ardent et d'un caractère énergique, cette épreuve lui fut particulièrement sensible. Il avait

peine à se résigner à un état de santé qui ruinait ses plus chères espérances, et manifestait parfois ces sentiments dans la conversation. Cela lui arriva un jour en présence de plusieurs malades, au nombre desquels était le Frère Norbert. Ce dernier, dont les vues étaient si surnaturelles, lui fit immédiatement envisager les choses sous leur vrai jour.

« Comment, lui dit-il d'un ton simple et amical, la volonté de Dieu n'est-elle pas également adorable, qu'il s'agisse de se dévouer dans les classes ou de se préparer à la mort ? Cette divine volonté doit être la mesure de nos désirs. Si nous ne pouvons travailler, c'est que Dieu le veut ainsi. Il tiendra compte de notre bonne volonté. Sans doute, vous êtes bien jeune pour mourir, mais vous n'êtes pas le seul dans ce cas ; je suis plus jeune que vous et je n'ai plus que cela à faire maintenant. Après la grâce du Noviciat et du Scolasticat, vous devez vous soumettre totalement au bon plaisir de Dieu. »

Certes, l'intention de Frère Norbert n'était point de donner une leçon. Ses paroles cependant en furent une pour le confrère, et très efficace, la grâce de Dieu aidant, car il parvint à se résigner parfaitement et fit une sainte mort moins d'un mois et demi après.

Avec sa famille, la correspondance continue, de quinzaine en quinzaine, brève et rassurante.

Noël approche. Il offre ses vœux à son père, à ses tantes, à sa sœur, à ses grands-parents. A tous il demande des prières et il promet les siennes.

A l'occasion du nouvel an, les divers groupes de formation : Noviciat, Petit Noviciat, Scolasticat, se réunirent dans la grande salle pour les souhaits réciproques. Un

novice, croyant sans doute lui faire plaisir, lui dit un peu étourdimement :

« Que faites-vous donc, Frère Norbert, vous ne travaillez pas, et restez tout le temps à ne rien faire.

— Ah ! vous pensez que je ne fais rien, répondit-il en souriant, je prie tous les jours pour vous. »

Le 13 janvier, le cher malade croit devoir, avec ses parents, soulever un coin du voile et commencer à les préparer au terrible sacrifice. Il écrit à son père :

Cher Papa, je suis assez bien cette semaine. Ma santé est toujours la même. Une journée je suis bien, le lendemain malade. Il en est ainsi chaque semaine. J'accepte cet état, puisque c'est la volonté de Dieu qu'il en soit ainsi. Que son nom soit béni ! J'ai bien passé la fête de Noël ; vous aussi, sans doute. J'espère que votre santé à tous est excellente.

Nous sommes au dimanche de la Septuagésime ; voici venir la sainte Quarantaine. Le Frère Norbert écrit à cette date, 23 janvier dans son agenda spirituel :

« Grâces vous soient rendues, Seigneur, qui m'avez conservé jusqu'à ce jour.

« Dans quelque temps nous commencerons le Carême. Je veux me bien préparer à ce saint temps afin d'en profiter et d'en recueillir les fruits au saint jour de Pâques.

« Aujourd'hui je me donne complètement à vous, Seigneur Jésus. Je ne veux plus vivre que pour vous et avec vous. Ma vie est entre vos mains ; faites-en ce qu'il vous plaira et ce qui procurera le plus votre gloire. »

Le 5 février il écrit encore :

« Ce soir un Cher Frère nous a fait penser à la mort. « Nous causons de choses et d'autres, dit-il, cela est bien. Mais dans quelques années tous ici présents nous serons

morts ; lequel d'entre nous partira le premier ? » Cette pensée m'a frappé.

» Seigneur Jésus, peut-être sera-ce moi. C'est pourquoi je renouvelle le sacrifice de ma vie. Prenez-la, cette vie, si cela vous plait. Je me sou mets complètement à vous, Seigneur Jésus ; qu'il me soit fait selon votre désir. »

Le surlendemain, il reprend la plume et consigne dans son agenda les notes suivantes :

« Ces jours-ci, je souffre plus que d'habitude. Que je devrais donc être content et remercier le bon Dieu de ces souffrances ! Mais non, je me plains un peu trop. Il faut que je m'unisse davantage à Jésus et à Marie. C'est ce que je vais faire.

» Pendant ma lecture spirituelle, ce soir, je trouve ces paroles adressées à un malade qui priait pour sa guérison : « Vous me demandez à être délivré d'une chose qui vous est nécessaire, car si vous êtes d'or, le feu de la maladie vous éprouvera ; si vous êtes de fer, il vous délivrera de la rouille. »

Il s'applique à lui-même ces paroles : « Si je suis d'or, Dieu m'éprouvera afin de voir si je me suis donné complètement à lui. Si je suis de fer, Dieu enlèvera la rouille et fera que je me rapprocherai de lui. »

En attendant le jour des suprêmes révélations, nous laissons le lecteur choisir entre ces deux alternatives, Frère Norbert de Marie était-il d'or ou de fer ? Ne réunissait-il pas plutôt en lui les qualités précieuses de ces deux métaux : à la pureté et à l'éclat de l'or, ne joignait-il pas la résistance, la solidité du fer ?

Sa tante Marie était venue le voir, et, le trouvant un peu mieux, s'en était retournée pleine d'espérance. Mais

le temps n'est plus aux illusions. Le 13 février, le pieux malade écrit à son père la carte suivante :

Cher Papa, ma tante Marie vous a peut-être donné de mes nouvelles. Elle vous aura dit qu'elle m'avait trouvé mieux. Elle s'illusionne, car je ne suis pas mieux. Je maigris beaucoup et j'ai la figure blême. Vraiment je sens que je m'en vais. Je ne suis pas encore au lit, je ne garde pas la chambre, mais je ne puis guère sortir ni marcher longtemps, car je suis faible. Je ne suis pas encore aux portes du cimetière, mais j'aime mieux vous avertir. Priez Dieu qu'il me donne la résignation et m'accorde une bonne mort afin que j'aille rejoindre maman.

Votre fils qui vous aime.

F. NORBERT DE MARIE.

Vers cette époque, sur les conseils de quelques Frères, il fit une neuvaine pour obtenir sa guérison. De concert avec un confrère atteint du même mal, il l'entreprit en l'honneur de Notre-Dame des Trois *Ave Maria*.

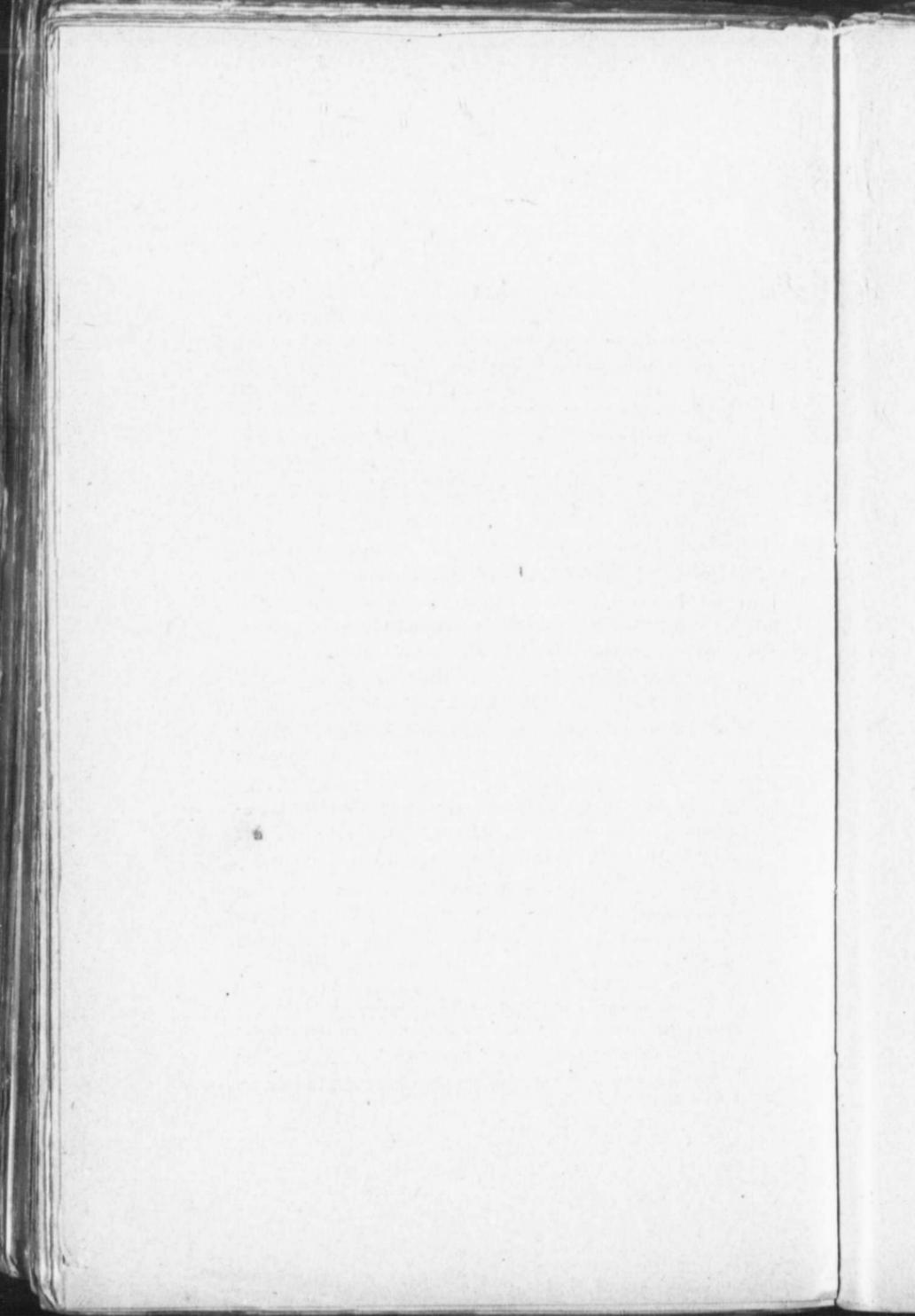
A cette occasion, il se fit un règlement spécial, calqué sur celui que nous avons donné, mais où la prière tient encore une plus large place. Les moments libres, tant du matin que du soir, sont tous consacrés à la récitation du chapelet.

A la suite de ce règlement, nous lisons la réflexion suivante, qui ne porte pas de date, et dont tous les malades peuvent faire leur profit :

« Ma maladie est la verge d'un père, et non l'épée d'un persécuteur.

« Un père frappe pour corriger et non pour tuer. Dieu me punit une fois pour ne pas me punir toujours. »

La neuvaine n'eut pas le résultat matériel demandé. Mais quel progrès dans la résignation et le saint amour de Dieu n'apporta-t-elle pas au pieux malade ! C'est ce que nous pourrions admirer dans les chapitres suivants.





## CHAPITRE IV

---

### Les derniers mois.

---

Avec les accroissements successifs du personnel, l'infirmerie du Mont de la Salle, limitée primitivement en superficie, a dû se développer en hauteur. Outre un rez-de-chaussée sous-sol, où sont installés la cuisine et le réfectoire, elle comprend trois étages, occupés, le premier par la salle de communauté et divers services, les deux autres par les chambres des malades. Au deuxième étage, l'infirmerie communique de plain-pied avec deux tribunes placées de chaque côté du chœur de la chapelle.

Cette disposition, commode peut-être à certains égards, ne laisse pas que d'avoir aussi des inconvénients tant pour les infirmiers que pour les malades, obligés, les uns et les autres, de descendre et de monter de nombreux escaliers.

Au début de son séjour à l'infirmerie, le Frère Norbert habita une chambre du troisième étage. Pour se rendre au Noviciat, il lui fallait descendre deux étages, traverser la chapelle puis remonter un étage de l'autre côté. Sans sortir de l'infirmerie, on voit ce qu'il avait à faire pour aller de sa chambre au réfectoire ou à la salle de commu-

nauté, et inversement. A mesure que les forces diminuaient, ces ascensions devinrent pour le malade un exercice de patience très pénible, mais d'autant plus méritoire que jamais il ne laissa échapper ni un seul mot de plainte, ni même un geste de lassitude. Cependant, nous dit un témoin, il entendait ses confrères tantôt exprimer leur contentement après la montée, tantôt exciter leur courage avant de l'effectuer. Le Frère Norbert, lui, montait les escaliers simplement, sans rien dire, au point qu'on aurait pu croire qu'il n'en éprouvait pas de fatigue. Il en éprouvait pourtant, mais cette fatigue, il l'offrait silencieusement à Notre-Seigneur, avec les autres souffrances et incommodités inhérentes à sa maladie.

D'ailleurs, pour rendre un service, il n'hésite jamais à s'imposer cet effort. Il aperçoit un jour dans le passage un petit novice qui semble chercher quelqu'un.

« Vous désirez sans doute voir le Frère Infirmier ? » demande-t-il à l'enfant.

Sur sa réponse affirmative, il descend aussitôt le prévenir.

Sa courageuse énergie, mise au service de son esprit de communauté et de sa charité, lui a fait accomplir ces pénibles voyages jusqu'aux derniers jours de sa maladie. Quatre jours seulement avant sa mort, il descendit encore, mais il ne put remonter seul.

« Alors, dit-il en souriant, cette fois, c'est bien la dernière. »

Le 16 février, les Chers Frères Infirmiers, remarquant la faiblesse croissante du cher malade, le firent descendre du troisième étage au deuxième. Il aurait ainsi un étage de moins à monter.

Ce transfert marquait un pas de plus vers la tombe ; il marquait aussi un pas de plus vers le Ciel ; le Frère Norbert le comprit, s'en réjouit, et résolut d'employer mieux encore, si possible, le peu de temps qui lui restait. Voici comment il note cet événement dans son agenda spirituel :

« Mercredi, 16 février. Je suis descendu au deuxième étage. C'est plus commode. J'ai moins d'escaliers à monter et surtout, je puis visiter Notre-Seigneur quand je veux. Que vous êtes bon, Seigneur Jésus, de m'avoir ainsi rapproché de vous ! Je vous en remercie de tout mon cœur. J'irai vous visiter souvent, doux Jésus !

» Je ne m'ennuierai pas dans ma chambre, car je ne suis pas seul. J'ai quatre compagnons. Les voici : Notre-Seigneur, Marie, saint Joseph et mon Ange gardien. Pour me consoler dans mes ennuis, je les invoquerai, et ils viendront certainement à mon aide. »

Deux ou trois jours plus tard, il écrit :

« Ma chambre est :

1° Un petit ermitage au milieu d'une ville : j'en suis le reclus. Je souffre avec patience, je fais des actes de résignation, de contrition ; je colle mes lèvres sur les plaies sacrées de mon divin Sauveur, surtout sur celle de ce Cœur sacré qui a tant aimé les hommes.

2° C'est un petit temple du Seigneur, une chapelle discrète dont je suis le prêtre ; mon lit de souffrance en est l'autel surmonté du crucifix. J'y ai aussi l'aimable statue de la très sainte Vierge. »

A l'occasion de ce changement de cellule, le Frère Norbert de Marie se défit de quelques objets : images, notes profanes et spirituelles, violon. C'est alors probablement qu'il brûla ce carnet dont nous avons parlé et sur lequel il avait écrit, depuis les deux dernières années de

son petit noviciat, ses sujets d'oraison. On peut regretter la perte de cet agenda qui nous aurait permis de lire plus à l'aise dans l'intérieur de cette belle âme.

Au moment où il procédait à cette petite liquidation, arrive le Frère Directeur du Petit Noviciat.

« J'ai là une quantité d'images, dit le Frère Norbert. Il faut que je commence, ajoute-t-il en riant, à me dépouiller; je ne sais trop ce que j'en pourrais faire.

— Donnez-les-moi, dit le Directeur, je saurai en tirer parti. »

Il ne répondit point, mais le Frère Directeur comprit qu'il voulait se munir de la permission. En effet, le lendemain, il s'empressa de lui remettre trois paquets d'images.

Du reste, dans sa nouvelle chambre, même amour de l'ordre, même exquise propreté. Sur ses habits, ni tache, ni souillure. A sa tante, qui en faisait un jour la remarque, il répondit :

« Ma tante, pour rien au monde je ne voudrais tacher mon habit religieux. »

Il avait pour ce saint habit un profond respect; jamais il ne le revêtait sans baiser pieusement la robe et le collet. Dans les derniers temps de sa maladie, alors que, pour s'habiller, le secours d'une main charitable lui était devenu nécessaire, si on oubliait de lui présenter chaque partie du vêtement à baiser, il arrêta celui qui l'aidait et portait lui-même l'objet à ses lèvres.

Jusqu'à la fin aussi, il gardera la même énergie dans sa tenue, la même charmante politesse, la même distinction dans ses manières, « Je ne me rappelle pas, dit un malade qui le suivit quelques mois plus tard dans la tombe, l'avoir vu une seule fois se tenir nonchalamment,

même les jours où il était le plus fatigué. » Et ce malade, pourtant très courageux lui-même, ajoute humblement : « Cela m'a fait plus d'une fois réfléchir et veiller sur moi. »

Cette indéfectible correction, aussi bien que son ardente piété, étaient pour tous ceux qui le voyaient une source de profonde et continuelle édification. Sa conversation en était une autre.

« Quand je pouvais disposer de quelques minutes, nous dit l'un de ses infirmiers, je prenais plaisir à converser avec lui. L'entretien roulait toujours sur un sujet pieux : le Saint du jour, la fête prochaine, son esprit, les fruits à en retirer, la manière de s'y préparer, etc. Il aimait à rappeler le courage que quelques Saints ont montré dans la souffrance. On devinait qu'il faisait son aliment de ces pieux souvenirs et qu'il y puisait la force pour supporter ses propres souffrances. »

Ainsi parlait le Frère Infirmier. Cette impression était partagée. « Je me plaisais, dit un vénérable vieillard, en la compagnie du Frère Norbert, car je me sentais en présence d'un petit saint. Toujours l'air souriant, il disait : « J'aurais été heureux si j'avais pu faire la classe aux enfants. Je leur aurais appris à aimer le petit Jésus, la très sainte Vierge et saint Joseph, etc. Le bon Dieu en a décidé autrement ; il m'a ôté la santé ; que sa sainte volonté soit faite ! »

Un Frère infirmier avait cru devoir l'informer sans détour de son état et de l'approche de sa fin. Il avait même précisé le terme à environ deux ou trois mois. Le Frère Norbert reçut cette annonce avec un calme parfait.

« Oui, disait-il, je sens mes forces m'abandonner et je vois venir la mort. Je l'accepte de bon cœur en expiation de mes péchés. »

Un novice lui dit :

« Vous allez bientôt mourir!

— J'attends l'heure de Dieu.

— Vous êtes toujours prêt?

— Oui; d'ailleurs quelle peine y aurait-il à quitter la terre? A tout moment on est exposé à pécher, tandis qu'au ciel je ne pécherai jamais. »

S'adressant à son infirmier, il dit un jour :

« Je ne sais comment seront mes derniers moments, mais *pourvu que le bon Dieu me laisse ma connaissance jusqu'au bout, tout sera pour Lui.* »

Parole sublime chez un malade de dix-sept ans! Et comme elle peint bien cette volonté depuis longtemps résolue à être toute à Dieu!

Un ancien professeur se préoccupait de son isolement.

« Vous n'êtes pas triste, au moins? Vous ne vous ennuyez pas?

— Je ne suis jamais triste, parce que je ne suis jamais seul. »

Nous avons vu plus haut quels étaient ses compagnons.

A un confrère malade qui lui pose la même question il répond :

« Je pense au ciel, je dis mon chapelet, je m'occupe, et je ne m'ennuie pas. »

La résignation, bientôt, fait place à la joie. Le voyant sourire, un novice lui demande :

« Êtes-vous content?

— Oh ! oui, répond-il, il n'est personne de plus heureux que moi.

— Vous ennuyez-vous ?

— M'ennuyer ! je n'en ai pas le temps. Je me prépare à bien mourir, je prie pour vous tous, et surtout pour ceux que l'épreuve visite, afin qu'ils aient le courage nécessaire, car il en coûte parfois ; il faut du courage pour être constamment à son devoir. »

Cette intention de pure charité lui était ordinaire.

« Je prie souvent pour les petits novices et les novices, disait-il à un autre, afin qu'ils soient fidèles à leur vocation. Lorsque je serai au ciel, je prierai encore bien plus pour eux. »

Ces paroles n'étaient pas un vain mot ; on peut dire sans exagération que ses journées se passaient à prier. Toute occupation que sa faiblesse l'obligeait d'abandonner était remplacée par la prière. Prière presque continue dans sa chambre ; visites fréquentes à la tribune de la chapelle ; chemins de croix tous les jours ; longues prières à genoux, et plus tard assis, au pied de l'autel de Marie ou de saint Joseph : tel était son programme habituel.

D'ailleurs, en priant d'une manière spéciale pour les novices et les petits novices, qui le touchaient de plus près, c'était aussi pour l'Institut tout entier, pour l'Église, et en particulier pour les enfants des écoles, qu'il ne cessait d'adresser à Dieu de ferventes supplications. Combien leur salut et leur sanctification lui étaient chers, à lui qui aurait tant voulu se dévouer pour les instruire ! Nul doute que, du haut du ciel, il n'accomplisse aujourd'hui cette promesse qu'il a faite d'intercéder pour eux.

La résignation joyeuse du Frère Norbert de Marie était toute parfumée d'humilité. Entre toutes les visites, il aimait particulièrement celles de quelques Frères qui l'encourageaient à souffrir et lui enseignaient à imiter

plus généreusement Jésus dans sa douloureuse passion, en évitant jusqu'aux moindres imperfections qui auraient pu altérer sa ressemblance avec lui.

« Oh ! je vous remercie, disait-il, on a réellement besoin d'être encouragé, car à certains jours la croix s'alourdit. »

Les jours suivants, il rappelait de lui-même à ces visiteurs quelques-unes des pensées qu'ils lui avaient suggérées, et montrait ainsi qu'il avait su en tirer profit.

Par contre, il ne pouvait absolument souffrir ce qui avait la moindre apparence de louange ou de compliment. Laissons ici la parole à son Directeur du Noviciat.

« Dans une visite que je lui faisais, je lui demandai d'échanger ses souffrances contre les prières que les novices offraient à son intention, et j'ajoutai :

— Dans cet échange, nous demeurerons de beaucoup vos débiteurs. »

Aussitôt la physionomie du malade prit une expression si attristée, tandis qu'un geste de la tête apportait à mes paroles une énergique dénégation, que je m'empressai de reprendre :

« Allons, c'est entendu, nous ne mesurerons pas le mérite de part et d'autre, nous en laisserons le soin à Dieu et nous n'en prions qu'avec plus de ferveur. »

Il répondit aussitôt par un signe d'acquiescement.

Entre temps, il continue lui-même à encourager ses compagnons de souffrance et d'infirmité.

« Si nous ne pouvons pas travailler sans nous fatiguer, dit-il à l'un d'eux, nous pouvons supporter la fatigue sans nous plaindre. »

A un autre, troublé de scrupules, qui se plaint de ne pouvoir prier :

« Venez, dit-il, récitons ensemble quelques prières : ça ira bien ! »

Hélas ! les forces le trahissent ; il ne peut plus prier ainsi à haute voix.

Cette année 1910, la fête de Pâques tombait le 27 mars, et la fête de saint Joseph, le samedi avant les Rameaux. Selon un usage autorisé par le Saint-Siège depuis quelques années, on anticipait les exercices du mois de saint Joseph afin de le clôturer au jour de sa fête, c'est-à-dire avant la grande semaine tout entière consacrée à la Passion du Sauveur.

A cette occasion, le Frère Norbert de Marie écrit dans son agenda :

« (17 février 1910). Nous avons commencé le beau mois de saint Joseph. Tous les jours je veux réciter vos litanies, ô saint Joseph, afin d'obtenir de vous la grâce de faire changer d'idée à ma tante. Ne permettez pas que ce qu'elle médite arrive, car souvenez-vous, ô saint Joseph, que c'est pendant votre beau mois que je suis entré ici. Et serait-ce pendant ce mois que je... ? Non, non, s'il plait à Dieu ; saint Joseph, protégez-moi. »

Ces quelques lignes demandent une explication. Qu'était-il arrivé ?

La bonne tante Marie Mercier ne pouvait abandonner l'espoir d'arracher son neveu à la mort. Elle s'était persuadée qu'un séjour de quelques mois chez ses grands-parents, au Sault-Montmorency, suffirait pour vaincre l'inexorable maladie et le rendre à la santé. Il pourrait ensuite reprendre les exercices de son noviciat et de sa vie religieuse.

Dans une visite qu'elle avait faite au Frère Norbert de Marie, peu de jours avant la date ci-dessus, elle

s'était ouverte à lui de son projet. Le malade, qui ne partageait pas ses illusions, et qui mettait sa sainte vocation au-dessus de tout, avait de suite écarté ses propositions.

« Je ne puis accepter, avait-il dit, car il me faudrait laisser là mon habit religieux, et je ne saurais me résoudre à quitter les livrées de notre saint Fondateur. En outre, quels soins religieux aurais-je là-bas, en comparaison de ceux que je trouve ici ? M. le Curé viendrait me voir de loin en loin ; il m'apporterait la sainte communion de fois à autre, tandis qu'ici je puis communier tous les jours, et je suis entouré de mes Frères qui m'édifient par leurs conversations. »

Il crut l'avoir convaincue. Mais il n'en était rien. Il apprit bientôt que, poussée par son affection, la bonne tante continuait ses démarches en vue de le ramener temporairement dans la famille.

Ainsi, pour la seconde fois, le pauvre enfant se voyait menacé de quitter son cher Noviciat et sa vocation, et cela juste au moment où, selon toute apparence, il touchait au terme désiré d'une sainte mort, entrevue dans un avenir très prochain.

Pour sa tante le retour semblait provisoire. Mais le Frère Norbert le voyait définitif. C'était la mort bientôt, au milieu du monde, loin de ses Frères, loin de sa chère communauté.

Après s'être fervemment recommandé à saint Joseph, il résolut de porter lui-même un coup décisif. Il écrivit à sa tante une lettre énergique, lui déclarant sa résolution irrévocable de rester dans sa vocation :

« ... Je suis un Frère des Écoles chrétiennes, dit-il ; je suis où Dieu me veut, j'y reste... Après tant de bienfaits reçus de Dieu, j'aurais l'audace de lui tourner le dos ?

Non, jamais ! J'espère qu'il n'en arrivera pas ainsi.

» Ah ! je vous en supplie, chère tante, ne revenez plus sur cette question. Je vous en supplie encore, car vous me faites beaucoup de peine.

» Je me suis donné au bon Dieu : eh bien ! c'est pour toujours. »

La bonne tante comprit et n'insista plus.

Elle écrivit à son cher neveu une lettre pleine d'affection, où elle lui expliquait le fond de sa pensée. Le Frère Norbert la remercia, et ainsi fut apaisé l'orage qui avait un instant menacé de troubler cette âme d'ailleurs si calme et si sereine.

Dans cette circonstance, M. Bernèche, en père vraiment chrétien, prévoyant peut-être aussi l'inutilité des moyens proposés, avait refusé d'intervenir. Il ne s'opposait pas au projet, mais il ne voulait en rien gêner la liberté de son fils ni lui enlever le seul bonheur auquel il attachait du prix, celui de vivre et de mourir dans la religion. Le Frère Norbert se montra profondément reconnaissant.

Ce n'était pas seulement la famille du malade qui se refusait à envisager l'éventualité d'une mort prochaine. Dans son entourage immédiat on aurait voulu aussi le croire guérissable ; beaucoup lui laissaient entrevoir un rétablissement comme possible. Mais au lieu de se confier dans les moyens que la science ou l'affection naturelle peuvent suggérer, c'est vers le Ciel qu'on se tournait. On cherchait en quelque sorte à lui faire violence par des prières répétées. On proposait neuvaine sur neuvaine. Comment laisser partir un jeune homme si accompli ? Comment laisser s'éteindre prématurément une existence dont le printemps était si plein de promesses ?

Mais les voies de Dieu ne sont pas nos voies, ni ses pensées nos pensées. Autant les ciels sont élevés au-dessus de la terre, dit le Prophète, autant les pensées de Dieu sont élevées au-dessus de nos pensées (1). La vie de cet élu touchait à son terme. Elle avait été courte, il est vrai ; mais de lui aussi ne pouvait-on pas dire que, parvenu en peu de temps à la perfection, il avait en réalité fourni une longue carrière (2) ?

Sa mission aussi était accomplie. Enfant, élève de l'école chrétienne, plus tard, petit novice, postulant et novice, il avait été cette lumière indiquant le droit chemin à ceux que la Providence lui avait donnés pour compagnons, ce ferment généreux qui avait provoqué autour de lui une merveilleuse émulation de vertu. En ce peu de temps, combien d'âmes éclairées, soulagées, réconfortées ; combien d'autres puissamment stimulées au bien, ou aidées à bien mourir !

Et ce travail de la grâce, une fois commencé par son moyen, ne sera pas interrompu ; la mort ne saurait en arrêter les progrès. Des générations successives d'écoliers et de novices se raconteront ses exemples, et la grâce obtenue par ses mérites et ses prières fécondera ces germes précieux, et en fera sortir des moissons sans cesse renouvelées de fruits de sainteté.

Le Frère Norbert de Marie se prêtait volontiers à tout ce qu'on désirait de lui ; il s'associa donc d'abord aux neuvaines proposées, et même il en avertit ses parents et le Frère Directeur de son ancienne école pour solliciter leurs prières. Il écrivait à son père le 26 février :

Cher papa, ma santé ne remonte guère ; au contraire, je diminue beaucoup. La fièvre me ronge et m'affaiblit...

(1) *Is.*, LV, 8, 9.

(2) *Sag.*, IV, 13.

Le 1<sup>er</sup> mars, je commence une neuvaine à saint Joseph, afin d'obtenir la résignation ; j'en commencerai une seconde le 10, jusqu'à la fête. J'espère que toute la famille se joindra à mes faibles prières et aux prières de la communauté.

On voit la nuance. La communauté demandait la guérison ; déjà le malade ne parle que de résignation.

« On fait des neuvaines pour ma guérison, dit-il un jour au Frère Infirmier ; quant à moi, j'ai une autre intention. »

Il donnait ainsi à entendre qu'il ne demandait que l'accomplissement du bon plaisir divin et la grâce d'une bonne mort.

C'est ce qu'il dit clairement à un novice qui l'avait rencontré à l'infirmerie.

« Je fais une neuvaine pour votre guérison.

— Non pour ma guérison, répond-il vivement, mais pour que j'accomplisse toujours la volonté du bon Dieu. »

Un autre lui disait, moitié en plaisantant :

« Peut-être, Frère Norbert, que vous ne priez pas saint Joseph assez fervemment. Avez-vous confiance en lui ?

— Si c'eût été la sainte volonté de Dieu, répond-il, je serais guéri depuis longtemps. Le bon Dieu veut me prendre au Paradis, voulez-vous m'empêcher d'y aller ? »

Voici d'ailleurs, d'après son agenda, quelles étaient ses dispositions au moment d'entreprendre ces neuvaines :

« 22 février 1910. O bon saint Joseph, accordez-moi la grâce de la résignation et de la soumission à la sainte volonté de Dieu. Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en moi, voilà tout ce que je désire. Si sa volonté est que je guérisse, je guérirai (et ce ne sera pas par les remèdes). Si, au contraire, je dois mourir, ma mort lui

procurera plus de gloire que ma guérison : ainsi je mourrai content. J'espère, ô saint Joseph, que vous m'assisterez à l'heure de ma mort ainsi que Jésus et Marie et tous mes parents qui sont au ciel. Vous ayant présents autour de moi, je pourrai recourir à vous tous contre les attaques de Satan. C'est le vœu le plus cher de mon cœur. »

Les deux neuvaines successives n'ayant pas obtenu la guérison du cher malade, on reconnut là un signe de la volonté divine, et il fut convenu entre lui et ses supérieurs que désormais on ne ferait plus de neuvaines, sinon pour lui obtenir la grâce d'une sainte mort.

Dans les premiers jours de mars, le Frère Norbert de Marie reçut au parloir la visite de sa chère tante Élisabeth qui, si longtemps, lui avait tenu lieu de mère. A cause de son extrême fatigue l'entretien dura peu et se termina par un adieu qui devait être le dernier.

Le même jour, il avait reçu la visite de M. Kennedy, ami de son grand-père, qui s'empessa de faire connaître à celui-ci l'état déjà avancé de la maladie, le verdict du médecin, que le Frère Norbert connaissait depuis quelques jours, et en même temps la parfaite résignation du cher malade.

« J'admire vraiment son courage, dit-il, car il est bien rare de trouver une telle résignation dans un jeune homme de son âge. Il a toute ma sympathie dans ses souffrances, et je prie Dieu de le conserver dans ces saintes dispositions de force chrétienne et de résignation à sa divine volonté, jusqu'à ce qu'il lui plaise de le couronner avec le chœur des saints Innocents. »

A la suite de cette visite, le Frère Norbert de Marie

avertit lui-même de sa situation ses parents de Québec et du Sault-Montmorency. Le 9 mars, il écrit à son père :

Cher papa, la semaine dernière j'ai vu M. le Docteur. Voici ce qu'il m'a dit : « Naturellement, vous ne pouvez pas guérir. » Puisqu'il en est ainsi, cher papa, mettons notre confiance en Dieu, et souhaitons qu'il n'arrive que sa sainte volonté. Dieu m'avait donné la santé, il me l'a ôtée, que son saint nom soit béni !

Deux jeunes Frères viennent un jour le visiter. Sur sa table se trouvent une orange et quelques bonbons.

« Voyez, dit-il avec un vif accent de reconnaissance, comme ces petits novices sont bons, comme ils sont charitables : ils se privent de ces douceurs pour me les donner. »

On vient à parler d'un jeune Frère mort depuis quelque temps.

« Il a beaucoup souffert, dit l'un des visiteurs.

— Oh ! oui !... Quand j'y pense !... »

Et il se met à pleurer. Ainsi, oubliant ses propres souffrances, il compatit tendrement à celles des autres.

Avant de le quitter, l'un des Frères lui remet une image représentant l'agonie de Notre-Seigneur avec cette inscription : *Mon Père, que votre volonté soit faite et non la mienne !* Le Frère Norbert, prenant cette image, la regarde quelques instants avec attention, puis murmure quelques mots tout bas. Il s'unissait, sans doute, à la prière de la grande Victime de notre salut.

Depuis ce moment, cette sainte image, exposée sur sa table, sera souvent l'objet de sa pieuse contemplation. Il la baise du cœur plus encore que des lèvres, et la divine parole devient l'expression fréquente de sa propre prière.

Le temps marche. Il semble rapide au Frère Norbert, qui écrit le 13 mars dans son agenda :

« Nous voilà déjà rendus au dimanche de la Passion. Seigneur Jésus, préparez-moi à bien accepter mes souffrances, surtout pendant la *Semaine Sainte*. Je les unis aux vôtres afin qu'elles soient plus agréables à Dieu. Je veux m'unir à vous, divin Jésus, pendant ce saint temps, afin d'expier mes péchés passés. »

Durant cette semaine, il disait à son ancien Directeur :

« Oh ! je vais m'appliquer à passer une bonne *Semaine Sainte*. Au Petit Noviciat, j'ai toujours aimé ces jours de prière. »

Le Seigneur allait répondre à ces ardents désirs en ajoutant à ses souffrances habituelles celle d'un douloureux abcès qui l'obligea à garder le lit dès le mardi saint.

Avant d'y monter, le Frère Norbert écrit cette carte à sa famille :

CHER PAPA,

22 mars 1910.

Je faiblis toujours. J'ai un abcès qui me fait beaucoup souffrir, mais j'offre cette petite souffrance de plus à Notre-Seigneur. J'espère que vous prierez pour moi, afin que j'unisse bien mes souffrances à celles de Notre-Seigneur, et que je les supporte avec patience.

Votre fils qui prie pour vous.

F. NORBERT DE MARIE.

Cette carte fut la dernière qu'il écrivit. Ses forces diminuant de plus en plus, le Cher Frère Directeur se chargea de donner lui-même des nouvelles à la famille.

A peine le Frère Norbert venait-il de prendre le lit que le Frère Directeur du Petit Noviciat entra pour sa visite accoutumée. Le voyant couché, il lui adresse ces paroles, qui n'avaient rien de prémédité :

« Eh bien ! Frère Norbert, vous voilà sur la croix !... La récompense approche !... »

A ces mots, des larmes perlèrent aux yeux du malade. Larmes arrachées à la sensibilité en face du sacrifice devenu imminent, ou larmes de joie à la pensée du ciel ? Qui le saura jamais ? Ce qui est certain, c'est que la volonté demeura immuable dans sa soumission au bon plaisir de Dieu, car, dans la même journée, le Frère Norbert, l'air radieux, apprit à un confrère qu'on lui avait dit nettement les choses, et que probablement il ne verrait pas le mois de mai. Et il ajoutait avec force :

« Voilà ce qu'il me faut, voilà ce que j'aime : qu'on me dise la vérité. Je prierai maintenant pour que j'aie le mois de Marie au Ciel. »

Cette idée devient fixe chez lui. Un novice lui demande :

« Vous allez bientôt nous quitter pour le Ciel ?

— Je pense bien, répond-il, que j'aurai le bonheur d'aller passer le mois de Marie avec elle au Paradis. »

Son abcès le retint au lit jusqu'à la fin de la Semaine Sainte. Le Frère Directeur lui parlant des exercices si beaux de ces jours s'attendait à une parole de regret. Mais non ; il témoigne seulement le désir d'avoir un livre d'office, heureux, disait-il, d'avoir reçu cette marque d'amour de Notre-Seigneur.

« C'est une grâce que le bon Dieu me fait, afin que je profite mieux de ces trois derniers jours. »

Il souffrit beaucoup, en effet, durant ce temps, mais il unissait ses souffrances à celles du divin Sauveur.

Quelqu'un lui parlait de ses nuits douloureuses et sans sommeil.

« Tout de même, disait-il, on est heureux, le matin, d'avoir souffert en union avec Notre-Seigneur, et d'avoir eu quelque chose à offrir au bon Dieu. »

Le Vendredi Saint, faisant à trois heures son chemin de la croix sur son crucifix, et pensant aux souffrances que Notre-Seigneur a endurées pour nous, il ne put s'empêcher d'éclater en sanglots.

Quelques jours plus tard, il note ce souvenir dans son agenda. Recueillons pieusement ces dernières lignes écrites de sa main et où transparaît encore une si touchante humilité :

« Le Vendredi Saint, à trois heures, le souvenir de la mort de Jésus m'a bien impressionné. Un Dieu se sacrifie pour expier nos péchés. Quel amour !

» Je lui ai demandé la grâce de faire une bonne mort et de m'admettre avec Lui dans son Paradis.

» Ne permettez pas, ô mon Jésus, que mon âme qui vous a tant coûté périsse pour l'éternité.

» Pendant la nuit du Jeudi au Vendredi Saint, j'ai uni mes souffrances à celles de Jésus Notre-Seigneur. *Oh ! mon union a été bien imparfaite, Seigneur Jésus, mais vous avez vu mon intention, et cela me suffit.* »

L'abcès aboutit dans la nuit du samedi au dimanche ; le malade se trouva beaucoup mieux. Il put se lever le jour de Pâques et paraître à la communauté de l'infirmierie. Mais ce n'était là qu'une amélioration passagère, qui ne pouvait tromper personne, le Frère Norbert moins que tout autre.

Est-ce la joie pascale, ou quelque promenade extraordinaire accordée aux petits novices à l'occasion de la fête, qui lui suggèrent les réflexions suivantes ?

« Ce matin, dit-il à un confrère malade, je pensais à la joie que j'éprouvais au Petit Noviciat avant les grandes promenades. Quand la journée s'annonce belle, que le firmament est pur, le soleil radieux, oh ! que les petits novices sont heureux !

Mais qu'était cette joie auprès de celle que je goûte en ce moment ? Quel beau voyage je m'appête à faire ! Je vais au ciel ; je m'en vais voir Dieu, mon doux Jésus, mon Frère, Marie, ma si bonne Mère, les Anges, les Saints et aussi ma mère, mon petit frère, mes grands-parents Bernèche. N'est-ce pas que j'ai raison de me réjouir ? »

L'heure de ce grand voyage s'approche, en effet. Nous allons assister aux derniers préparatifs.

---





## CHAPITRE V

---

### La mort.

---

La fête de Pâques avait été célébrée le 27 mars. L'un des premiers jours de la semaine, le Frère Norbert de Marie dit à son conseiller le plus assidu :

« J'ai l'intention de demander le sacrement de l'Extrême-Onction. »

Celui-ci encouragea ce pieux dessein.

« Eh bien, dit le malade, si les Frères Infirmiers et le Frère Directeur y consentent, je prierai M. le Chapelain de m'administrer vendredi prochain, premier vendredi du mois. Ce sera un beau jour puisqu'il est consacré au Sacré-Cœur. »

Dès ce moment, il ne songe plus qu'à se préparer à la réception de ce sacrement que Notre-Seigneur a bien voulu établir pour le soulagement et la consolation des malades. La veille, il se munit d'un livre et relut les prières liturgiques pour l'Extrême-Onction, afin de mieux entrer dans l'esprit de l'Église et de retirer un plus grand fruit du Sacrement.

Assis dans son fauteuil, profondément recueilli, il reçut

avec la piété la plus vive les saintes onctions. Il répondit à toutes les prières distinctement, avec le calme et la dignité qu'il mettait autrefois à répondre à la messe quand il était enfant de chœur.

M. le Chapelain lui appliqua ensuite l'indulgence des mourants, puis lui adressa quelques paroles d'encouragement :

« Vous êtes bien heureux, mon enfant, de mourir jeune, entouré de soins spirituels. »

Le malade acquiesçait et remerciait avec un vif sentiment de reconnaissance. Il était assisté à ce moment solennel par les Frères Directeurs de la maison, quelques professeurs, les Infirmiers et les Frères malades.

La cérémonie achevée, de douces larmes s'échappèrent de ses yeux pendant qu'il répétait :

« Oh ! que je suis content ! que je suis heureux !

— Vous voilà maintenant muni de votre billet pour le ciel, lui dit son Directeur.

— Oui, répondit-il, maintenant il ne me manque plus rien ; je suis prêt. »

L'assistance se retira pour le laisser quelque temps tout entier à son action de grâces et à son bonheur. C'était le 1<sup>er</sup> avril.

A partir de ce jour, sa résignation et son abandon à Dieu ne firent que s'accroître. Il voyait approcher la mort avec le calme des saints.

« Je mets toute ma confiance, disait-il, dans la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Trois scolastiques étant venus le voir, il s'entretint quelques minutes avec eux, les remercia affectueusement de leur visite et, comme adieu, leur laissa ces paroles :

« Oh ! chers Frères, qu'il fera bon là-haut, au ciel, louer Dieu en la compagnie de notre saint Fondateur. »

On était dans le mois d'avril, spécialement consacré par les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle à honorer leur bienheureux Père et Fondateur.

La pensée de la gloire de ce grand Saint le remplissait de joie.

« Qu'elle doit être belle, disait-il la couronne de notre saint Fondateur ! une chose me réjouit : c'est que je suis Frère des Écoles chrétiennes, que je vais bientôt mourir, et que je formerai comme une nouvelle perle à sa couronne. »

Parfois la souffrance et la faiblesse devenaient accablantes.

« Vous souffrez beaucoup ? lui demande un jour un professeur du Noviciat.

— Oui, mais ce qui me peine le plus, c'est que je ne puis rien faire, ni penser à rien de sérieux, pas même prier. Tout ce que je puis faire, c'est de me soumettre à la volonté du bon Dieu. Quand on est en santé, c'est assez facile de se soumettre à la volonté divine ; mais quand on sent qu'il faut faire le sacrifice de sa vie, c'est beaucoup plus difficile. Cependant je suis prêt à mourir quand le bon Dieu le jugera bon ; je suis complètement soumis à sa volonté. »

Un confrère lui demande :

« Feriez-vous un échange ? Voudriez-vous maintenant revenir à la santé ?

— Non, répond-il joyeusement, je ne veux rien changer maintenant que je suis prêt à mourir, je préfère mourir tout de suite.

— Vous êtes bien heureux de mourir dans de si bonnes

dispositions, surtout *Frère des Écoles chrétiennes*, tandis que moi, j'ai encore bien des épreuves et des tentations à supporter.

— Quoi donc ! n'avez-vous pas comme moi la très sainte Vierge pour vous secourir et vous protéger ? Peut-on craindre quelque chose sous la protection d'une Mère si bonne et si puissante ? Mettez en elle toute votre confiance, et votre persévérance est assurée, vous triompherez facilement de toutes les épreuves.

— Vous prierez pour moi quand vous serez près de cette bonne Mère du Ciel que vous aimez tant ? »

Avec un accent de profonde humilité, il répondit :

« Oh ! oui ; je prierai pour vous ; je ne serai peut-être pas très puissant, mais je ne vous oublierai pas. »

Quelques jours plus tard un autre lui disait :

« Je vais prier la très sainte Vierge pour vous, afin qu'elle daigne vous recevoir favorablement à votre mort. »

Et le malade, faisant un effort pour parler, répondait :

« Oui, priez-la bien afin qu'elle vienne à mon secours à mon dernier moment. Je l'aime, et elle est si bonne ! »

Outre le chapelet, qui était pour ainsi dire sa pratique préférée envers la très sainte Vierge, le Frère Norbert aimait aussi beaucoup ses litanies. Vers la fin, ne pouvant plus les réciter seul, il demandait à quelqu'un de les réciter pour lui. Il y répondait avec une piété touchante.

Le lundi de Quasimodo, 4 avril, l'Église célébrait la fête de l'Annonciation de la très sainte Vierge, renvoyée du 25 mars qui, cette année, tombait le Vendredi Saint. Le temps était beau, le cher malade put se rendre, pendant la récréation de midi, sur la galerie extérieure, où il s'assit.

Les petits novices, ses anciens condisciples, anxieux de ses nouvelles, en demandaient souvent à leurs professeurs. Ce jour-là, plusieurs obtinrent la permission de lui rendre une dernière visite et, accompagnés d'un Frère, le rejoignirent sur la galerie. A peine purent-ils le reconnaître, tant son pauvre corps était amaigri, mais son sourire doux et gracieux était resté le même, et ses yeux, pleins d'énergie et de fermeté, révélaient encore son bonheur et sa joie d'être au service de Dieu.

Il accueillit affectueusement ses chers petits confrères, leur serrant la main et saluant chacun par son nom.

Il causa peu, car sa parole n'était plus qu'un souffle entrecoupé d'accès de toux. Mais les quelques mots qu'il leur adressa resteront gravés dans leur mémoire. Il les encouragea à demeurer fermes dans leur sainte vocation, leur dit le bon souvenir qu'il gardait de son petit noviciat et l'affection qu'il avait pour eux tous. Enfin il se recommanda à leurs prières.

Au moment de le quitter, le professeur lui demande :

« Vous priez bien pour eux, n'est-ce pas ? »

— Tous les jours je prie pour les petits novices, répond-il avec un accent plein de charité. Je demande qu'ils soient toujours bons, purs, fidèles au bon Dieu. »

Au cours de cette rapide entrevue, un petit novice, habitué à l'appeler par son nom de famille, cherchait en vain son nom de religion.

« Frère Norbert, n'est-ce pas ? dit le professeur.

— *De Marie*, ajoute aussitôt le pieux malade, d'un ton qui faisait voir son attachement filial envers cette bonne Mère et la vive satisfaction qu'il éprouvait de porter son nom.

Le lendemain, son père, averti de son état, accourait

de Québec pour le voir. L'entretien fut des plus affectueux. Le Frère Norbert parlait du ciel, de sa mère et de ses frères qui l'y avaient précédé. Lorsque la conversation se portait sur des choses de ce monde, il paraissait indifférent, mais dès qu'il s'agissait de Dieu ou du ciel, son visage rayonnait de joie. Il remercia son père de l'avoir repris de ses fautes quand il était petit, l'assurant que Notre-Seigneur le récompenserait.

De son côté, M. Bernèche, heureux de trouver son enfant si bien disposé, manifesta son contentement pour les soins dont il le voyait entouré. Il ne se fit pas illusion. Du reste, le Frère Norbert ne lui cacha pas qu'il savait que sa fin était proche.

« Cher papa, sans doute c'est la dernière fois que nous nous voyons ici-bas, mais nous devons nous soumettre à la volonté de Celui qui est le Maître de toutes choses.

— Je vois bien, mon enfant, dit le père, que le bon Dieu veut te prendre ; j'ai l'intention de te faire enterrer au Sault-Montmorency. »

Le Frère Norbert s'en défendit aussitôt.

« Puisque tous deux nous avons fait un sacrifice au bon Dieu, répond-il à son père, faisons-le jusqu'au bout.

— Mais tu seras enterré près de ta mère ; pense donc quelle consolation ce sera pour moi de pouvoir aller souvent prier sur vos tombes.

— Cher papa, vous m'avez laissé suivre ma sainte vocation, je vous demande comme dernière faveur de me laisser reposer au milieu de mes Frères. Je me suis donné au bon Dieu, je ne veux pas me reprendre, même après ma mort. »

Avec la souffrance augmentaient la résignation et l'amour.

Huit jours après avoir reçu l'Extrême-Onction, le Frère Norbert de Marie entreprend une nouvelle neuvaine pour obtenir la grâce d'une bonne mort. Son ancien Directeur vient le voir.

« Comment allez-vous aujourd'hui ?

— Oh ! très bien ! J'ai encore un abcès, dit-il en riant. Il est vrai que nous sommes au premier jour de la neuvaine ; je suis bien aise d'avoir à souffrir un peu plus, car ce renouveau de souffrance m'oblige à m'attacher davantage au bon Dieu. »

Ce même jour il avait reçu plusieurs remèdes, fruits, douceurs, apportés par des parents.

« Mais j'ai mis tout cela de côté, avoue-t-il ingénûment ; je me suis aperçu qu'avec toutes ces douceurs on s'occupe trop du corps, et l'âme y perd. »

Il avait dit la même chose à un confrère malade :

« Trop de friandises, c'est nuisible ; cela rend capricieux. »

Par un second mariage, M. Bernèche s'était créé un nouveau foyer. Dès qu'il fut de retour à Québec il voulut que la belle-mère et la sœur bien-aimée du cher malade vinsent lui faire une dernière visite. Elles arrivèrent au Mont de la Salle le samedi 9 avril, et furent conduites près du Frère Norbert, qui ressentit une grande joie de les voir. Malgré ses vives souffrances, il conservait un visage souriant.

« J'ai hâte d'aller à Notre-Seigneur, leur disait-il. Quel plaisir y a-t-il sur la terre ? Je quitte tout sans regret. Il est vrai que j'aurais pu vivre encore pour souffrir et expier mes péchés. Mais Dieu ne le veut pas. *Fiat voluntas tua*, ajoutait-il en montrant l'image de l'agonie de Notre-Seigneur.

Je vais rejoindre maman, qui doit être rendue au ciel depuis longtemps, car elle a beaucoup souffert. »

Le lendemain, nouvelle visite. Un jeune Frère, neveu de M<sup>me</sup> Bernèche, l'accompagnait.

« Je ferai prier mes élèves pour vous, dit-il au malade.

— Oui, répond celui-ci, mais pas pour ma guérison, car je suis trop content de mourir. »

Le mardi matin, au moment des adieux, le Frère Norbert embrassa sa sœur la dernière, et voyant pleurer celle qui l'avait tant aimé, ses yeux aussi se remplirent de larmes. Il y eut quelques instants de silence, puis il dit :

« Prie pour moi. — Au revoir au ciel. »

La bonne tante Marie Mercier vint, elle aussi, voir le Frère Norbert une dernière fois. Elle lui apporta le crucifix indulgencié que sa mère tenait sur son cœur en mourant.

« Pauvre maman, dit le malade, les yeux gonflés de larmes, pendant la Semaine Sainte j'ai bien souvent pensé à elle et à ses souffrances. »

On se rappelle, en effet, que cette période coïncidait avec la douloureuse maladie de sa mère, neuf ans auparavant.

Sa tante lui parlant de ses propres souffrances, il répondit :

« C'est la prière qui me soutient.

— Tu dis ton chapelet, souvent ? »

A cette question, il sourit et ajoute :

« Oui ; si je ne priais pas comme je le fais, je pense que je me découragerais ; mais je prie ; le bon Dieu m'aide, je me sens plus fort après. Enfin, que sa sainte volonté soit faite ! »

Il la remercia aussi des attentions qu'elle avait toujours eues pour lui, en particulier durant sa maladie. Tout ce qu'on faisait en sa faveur lui semblait excessif.

« Vous vous donnez vraiment trop de peine. Pauvre tante, ici je suis heureux ; tous ces Chers Frères sont si bons pour moi, on ne peut s'en faire une idée. »

Malgré sa faiblesse et la difficulté qu'il éprouvait pour parler, le cher malade faisait son possible pour entretenir ses parents dans leurs dernières visites, les consoler et les encourager.

Au moment de se séparer de sa tante, toute affligée de le voir si près de sa fin, il eut encore pour elle un beau sourire, et de son air doux et heureux, il lui dit :

« Au revoir, chère tante, des amitiés à grand-père et à grand-mère. Dites-leur que je penserai à eux. Des amitiés à tous. »

La tante se retira toute réconfortée, emportant dans son esprit, pour ne plus la perdre, la vive image de cette résignation parfaite et de cette inébranlable confiance en Dieu.

En effet, la piété du malade prenait sans cesse de nouveaux accroissements ; c'était dans la prière, dans la sainte communion surtout, qu'il puisait la force nécessaire dans les moments plus pénibles qu'il avait à traverser. Peu de jours avant sa mort, il confia à un compagnon de maladie son émotion au moment de la visite matinale du divin Sauveur :

« Je pleurais ce matin en recevant la sainte Communion, lui dit-il, à la pensée de la bonté de Notre-Seigneur, qui se donne la peine de venir à moi lorsque je ne puis plus aller à lui. »

La reconnaissance et l'humilité s'unissaient en cette

belle âme. Un jeune confrère malade lui rendait de temps en temps quelques services. Voyant que sa fin ne pouvait plus être éloignée, le Frère Norbert lui demande humblement pardon des mauvais exemples qu'il croit lui avoir donnés et des peines qu'il lui a causées. Il le remercie en même temps de tout ce qu'il a fait pour lui et de tout ce qu'il fera jusqu'à sa mort.

Cette même pensée, il l'exprime au Frère Directeur du Petit Noviciat, à sa visite du 15 avril :

« Cher Frère Directeur, auriez-vous la bonté de remercier les petits novices de toutes les prières qu'ils ont faites pour moi et de celles qu'ils voudront bien faire jusqu'à ma mort. Je leur demande pardon des peines que j'aurais pu leur faire et des mauvais exemples que je leur ai donnés. »

Un esprit de zèle et de charité anime ses prières. Un confrère cause avec lui de la nécessité de se donner au bon Dieu d'une manière absolue et irrévocable, et le prie de lui obtenir cette grâce lorsqu'il sera au ciel.

« Non seulement pour vous, répondit-il, mais pour tous mes confrères. »

L'une de ses principales intentions était d'obtenir de bonnes vocations, ainsi que la générosité et la persévérance pour ceux que Dieu appelait.

« Vous voilà sur la croix, Frère Norbert, lui dit un de ses anciens professeurs.

— Oui, répondit-il gaiement, je suis heureux d'offrir mes souffrances à Notre-Seigneur pour les vocations. »

Puis il détourna vite la conversation, demandant des nouvelles de ses anciens disciples ou d'autres malades.

Une vocation qui lui tenait surtout à cœur était celle

de son ami d'enfance, Émile C... Que de prières et de sacrifices n'avait-il pas offerts à Dieu à son intention! Grande fut donc sa joie lorsque, trois ou quatre jours avant sa mort, il apprit la prochaine arrivée de cet intime compagnon de ses années d'école. Dieu réservait à l'un et à l'autre la consolation de se voir encore une fois. Le lundi, 18 avril, à 4 heures du soir, Émile C... arrivait au Noviciat. On le conduisit immédiatement auprès du malade. Laissons-le décrire lui-même cette courte et suprême entrevue.

« Je le trouvai assis dans un large fauteuil, oh! combien changé! blême, amaigri, brisé par la souffrance, mais toujours affable, souriant comme jadis. D'une voix à peine perceptible, il me dit sa joie de me voir enfin où ses désirs m'appelaient, puis son bonheur d'aller bientôt habiter la vraie patrie, et me promit de prier pour moi. »

Émile quitta son ami, qu'il ne devait plus revoir que dans son cercueil. C'est à lui, à ses conseils, à ses encouragements, à ses prières surtout qu'il attribue d'avoir pu surmonter les obstacles qui s'opposaient à son entrée au Noviciat.

Le 24 juin suivant, il reçut l'habit religieux sous le nom aimé de Frère Norbert de Marie, précieux héritage dont il s'efforce de se rendre digne, réclamant pour cela l'assistance et la protection de celui qui l'a devancé au ciel, en lui laissant, comme à nous, l'exemple de toutes les vertus.

Cette journée du 18 avait été extrêmement pénible, l'atmosphère lourde, le temps orageux, comme il arrive assez souvent en cette saison au Canada. Le malade, ne pouvant, à cause de la fatigue, faire sa lecture habituelle, pria un confrère de lui lire quelques passages de la *Vie de sainte Thérèse*.

On arrive à cette page :

« Notre-Seigneur me dit un jour : « Pensez-vous, ma fille, que le mérite soit dans la jouissance du bonheur « que donnent mes grâces et mes faveurs ? Nullement ; « mais il consiste à agir, à souffrir et à aimer. »

Notre-Seigneur cite en exemple saint Paul, qui a tant souffert et n'a goûté qu'une fois les consolations célestes ; il parle de ses propres souffrances et de celles de sa Mère, des saints martyrs et solitaires, puis il ajoute :

« Croyez-moi, ma fille, ceux que mon Père aime le plus « sont ceux qu'il fait souffrir davantage, quand il voit que « leur amour est égal à leur souffrance. En quoi puis-je « mieux témoigner que je vous aime, qu'en vous désirant « ce que j'ai désiré pour moi-même ? Considérez mes « plaies, et voyez si vos douleurs peuvent jamais appro- « cher de celles que j'ai endurées pour l'amour de vous. »

En entendant ces paroles, le Frère Norbert ne pouvait contenir sa joie.

« Que c'est beau ! disait-il ; oui, c'est bien cela. Oh ! comme la bonne sainte dit vrai ! Cher Frère, ajoutait-il en s'adressant au lecteur, voudriez-vous reprendre ce passage... »

Et son attitude même manifestait combien ses pensées et ses sentiments étaient à l'unisson de ceux que Notre-Seigneur exprimait à la vierge d'Avila.

Mais ce nouvel effort avait achevé d'épuiser ses forces. Lorsque, vers cinq heures et demie, le Frère Infirmier lui apporta son léger souper, le malade se prit à dire :

« Je ne sais ce que j'ai, mais je ne me sens pas bien du tout. »

Le Frère Infirmier lui aide aussitôt à se mettre au lit. A peine y est-il qu'une sueur froide et abondante l'inonde

tout entier. En même temps la respiration devient extrêmement pénible, et il perd ses sens pendant un quart d'heure. On crut le dénouement proche.

Cependant il revint peu à peu à lui, et dit en souriant :

« Je ne savais ce qui m'arrivait ! J'ignorais ce que c'est qu'une crise ; maintenant je le saurai... »

Et il exprima gaîment sa surprise aux autres Frères qui vinrent le visiter.

A vrai dire, son agonie commençait ; elle devait se prolonger jusqu'à onze heures moins cinq minutes de la nuit suivante, c'est-à-dire durer près de trente heures.

A sept heures et demie, le Frère Directeur du Petit Noviciat, prévenu, accourt en toute hâte. Il le trouve épuisé, haletant, mais joyeux, répétant ce qu'il avait dit à d'autres à propos de sa crise.

Ce qui frappa surtout le Frère Directeur, aussi bien que les autres assistants, ce fut l'état de *prière ininterrompue* dans lequel il était entré. A partir de la crise de cinq heures et demie, c'en est fini pour lui des choses du monde ; son esprit n'est plus occupé que de Dieu.

Durant la nuit et la journée suivante, il demande aux Frères Infirmiers de lui lire ou de lui suggérer quelques prières. Ceux-ci récitent quelques oraisons jaculatoires ou quelques invocations pour la bonne mort. Chaque fois il remercie d'une façon touchante, et entre ensuite dans un recueillement profond. De temps à autre, quelques aspirations d'amour, de confiance et d'abandon s'échappent de ses lèvres mourantes ; il renouvelle l'offrande de sa vie, et unit son sacrifice à celui du divin Sauveur.

Assis près de son lit, le Frère Directeur prie avec lui et, de temps en temps, essuie la sueur abondante qui le

couvre. Lui-même présente ses mains pour recevoir ce petit soulagement, puis reprend sa prière.

Nous avons dit que sa tante lui avait apporté le crucifix de sa mère. Elle y avait joint une image de la bonne sainte Anne, dont la dévotion est pour ainsi dire innée au cœur de tout Canadien. Le malade tenait pieusement le crucifix dans sa main, pour le contempler et le baiser ; il avait fait fixer l'image sur le mur, à portée de son regard.

Quand il entendit sonner dix heures, il dit à son ancien Directeur :

« Cher Frère Directeur, n'allez-vous pas vous reposer ?  
— Je voudrais bien, cher enfant, pouvoir passer la nuit entière auprès de vous. »

Il le remercia alors avec effusion, et l'on se remit à prier.

A minuit, le Frère Infirmier, voyant que la première partie de la nuit s'était assez bien passée, jugea que tout irait bien jusqu'au matin, et le Frère Directeur se retira.

Le mardi matin, 19 avril, Frère Norbert de Marie eut le bonheur de communier pour la dernière fois.

Bientôt après le Frère Directeur entre. Il trouve le malade toujours oppressé, et toujours priant.

« Courage, Frère Norbert, vous voilà à la porte du ciel ; vous y entrez bientôt.

— Oui, je l'espère. »

Peu après arrive un professeur. Malgré l'oppression et la faiblesse extrême, on remarquait encore une étonnante énergie dans les mouvements des bras.

« Asseyez-vous là, dit le malade ; priez bien aujourd'hui. »

Le professeur s'assit et se mit à prier.

La journée se passa ainsi au milieu d'une prière continue et de suffocations incessantes.

A huit heures et demie du soir, au moment où la communauté va prendre son repos, le Frère Norbert fit ostensiblement trois grands signes de croix sur sa couche. Depuis longtemps il avait adopté cette pratique en l'honneur de la très sainte Trinité.

« C'est bien, Frère Norbert, dit son ancien Directeur, je vois que vous êtes fidèle à votre pieuse pratique. »

Et il ajouta :

« Vous rappelez-vous les paroles de saint Jean-Baptiste de la Salle mourant ?

— Certainement, dit le malade.

— Eh bien, cher enfant, efforcez-vous d'entrer vous-même dans les dispositions exprimées par ces paroles.

— Oui, dit-il après une pause, j'adore la sainte volonté du bon Dieu dans tout ce qu'elle accomplit à mon égard ! »

Et la prière continua, tant la sienne que celle des Frères qui l'assistaient.

Vers dix heures et demie, il demanda au Frère Directeur de vouloir bien le changer un peu de position et de le relever sur son lit.

« Oh ! merci, dit-il, comme je suis bien ! »

Puis quelques instants après :

— Que je suis heureux ! que je suis content ! »

Ce furent ses dernières paroles. Il joignit les mains sur sa poitrine en forme de croix. Quelques minutes plus tard sa respiration se précipita, il entr'ouvrit la bouche et, au moment où le Frère Directeur lui suggérait la pieuse invocation : *Mon Jésus, miséricorde !* il expira.

Ainsi se trouvait accompli le vœu de son cœur. Dieu ayant gardé la connaissance au pieux mourant, TOUT, jusqu'au dernier soupir, avait été pour LUI SEUL.

Maintenant son âme virginale s'était envolée vers ce beau Ciel où depuis si longtemps habitaient ses pensées et ses affections. Sans doute, elle y fut accueillie par Jésus qu'elle avait tant aimé, par Marie et Joseph qu'elle avait si souvent invoqués et si fidèlement servis, par saint Jean-Baptiste de la Salle, son glorieux Père, enfin par toute la cour céleste, qui salua son arrivée de chants joyeux, tandis que sur la terre les témoins attendris de cet heureux passage achevaient les suprêmes prières.

« C'est un saint jeune homme, » avait dit M. le Chapelain aux Frères qui l'accompagnaient à la sacristie, après qu'il eut administré l'Extrême-Onction au Frère Norbert de Marie ; « il ira tout droit au Paradis. »

Telle est aussi la conviction de tous ceux qui l'ont connu ou qui ont assisté à ses derniers moments.

---



## CHAPITRE VI

---

### Après la mort.

---

« **Le héros de l'énergie est mort,** » s'écria le lendemain un petit novice en apprenant la douloureuse nouvelle, et bientôt cette parole, si pleine en sa concision, fut répétée par tous les échos de la vaste demeure.

Au Mont de la Salle, qui abrite l'infirmerie d'un district étendu, dont le personnel s'élève à plus de huit cents religieux, les leçons de la mort sont fréquentes. Toujours elles y produisent une impression profonde, et sont l'occasion de touchantes manifestations de piété et de charité. Toutefois, la mort du Frère Norbert de Marie y causa, par comparaison, une émotion extraordinaire.

Revêtu du saint habit, le défunt fut exposé en chapelle ardente. Petits novices, novices, seolastiques, Frères anciens, s'empressèrent autour de la dépouille mortelle. Les uns le baisaient au front, d'autres lui faisaient toucher leurs médailles ou leurs chapelets. Ce n'était point un mort ordinaire ; « **il ne faisait pas peur,** » au dire des enfants. Laissés libres de ne pas venir, aucun n'était resté en classe. On ne se rassasiait pas de le voir. Demeurés

ouverts, ses yeux n'avaient rien perdu de leur limpidité ni de leur éclat. Ce fait est attesté par tous les témoins. « Ses yeux, dit un professeur, étaient ceux d'un vivant, nous regardant avec bonté et tranquillité. » — « Plus je le considérais, dit un de ses anciens protégés, plus j'étais ravi. Ses yeux étaient, me semble-t-il, plus beaux encore que pendant sa vie. » Il avait l'air si heureux que plusieurs enviaient son sort. Tous répétaient qu'ils avaient contemplé la dépouille mortelle d'un saint. On lui appliquait la parole d'un ancien Frère en présence du cercueil du Frère Bérain-Denis : « Ce n'est pas une bière, c'est une châsse. »

La curiosité des petits novices, avides de recueillir les moindres détails sur la mort de leur ancien confrère, était insatiable. Une influence mystérieuse semblait planer sur ces enfants. Pour eux, ce jour-là, Henri Bernèche était tout. Penser à lui, parler de lui leur faisait du bien. Avec quel sérieux, quelle application, ils préparèrent les chants pour la funèbre cérémonie ! Quelle sagesse aussi, quel recueillement dans tous leurs exercices, en cette journée du mercredi !

Les petits novices n'étaient pas seuls à éprouver ces impressions sanctifiantes ; leurs anciens confrères, actuellement au Noviciat et au Scolasticat, y participaient pleinement. L'un d'eux, qui avait particulièrement bénéficié de la surnaturelle influence d'Henri Bernèche au Petit Noviciat, notait en ce même jour ses sentiments de la manière suivante :

« Comment dire l'affection que j'avais pour ce cher confrère ! Jésus l'aimait ! Marie le chérissait ! Tous deux sont venus le chercher pour le placer dans leur Paradis. Il était pur ; il faisait l'admiration des anges et des saints ; ils nous l'ont enlevé... »

» Jeune chevalier du Christ, il va prendre place dans la milice éternelle du Roi des rois. Il possède la paix, et personne ne la lui ravira. La paix est le fruit de la victoire, la victoire le fruit du combat.

» A nous qui combattons sur cette terre, donnez, Seigneur cette force de volonté devant laquelle s'effacent tous les obstacles, et recevez-nous au dernier jour dans la patrie céleste ! »

M. Kennedy, cet ami de la famille Mercier, qui nous a dit sa profonde édification à l'occasion d'une de ses visites, vint en ce même mercredi pour voir une fois encore le Frère Norbert de Marie, qu'il croyait toujours malade. Quelle ne fut pas sa surprise et sa peine en apprenant qu'il venait de mourir ! Il envoya aussitôt ses condoléances à la famille dans les termes suivants :

« Cher Monsieur, je me suis rendu aujourd'hui au Noviciat pour voir votre jeune homme, et l'on m'a dit qu'il était mort pendant la nuit. Je puis à peine trouver des mots pour vous dire quelle a été ma surprise et ma peine en apprenant cette triste nouvelle.

» On m'a conduit dans la chambre où se trouvent ses restes mortels. Ils sont exposés dans un cercueil. J'ai été content de voir le sourire céleste sur sa figure. Comme la rose il a été cueilli pendant qu'il éclairait et embaumait tous ceux qui l'approchaient ; et maintenant, au ciel, avec la légion des Innocents, il suit l'Agneau partout où il va.

» Veuillez accepter, cher Monsieur, pour vous et votre famille, l'expression de ma sympathie la plus sincère.

» Espérant que vous retrouverez un jour dans la brillante lumière du paradis le jeune saint que vous avez si tendrement aimé,

» Je reste, Monsieur, etc., etc. »

L'enterrement fut fixé au jeudi matin, à 8 h. 1/2.

Les obsèques gardèrent la simplicité usitée en pareil cas. Aucun chant extraordinaire ne s'ajouta aux mélodies liturgiques ; mais celles-ci furent exécutées avec une piété inaccoutumée ; l'âme semblait s'y écouler tout entière. Les enfants surtout cherchaient à traduire leurs sentiments d'affection sainte, de respect, de dévotion, pourrions-nous dire, à l'égard de leur ami, de leur frère, de leur protecteur. La piété et le recueillement de l'assemblée entière étaient remarquables.

Après l'absoute, le cortège prit le chemin du cimetière de la communauté. La dépouille mortelle était portée par les co-novices du cher défunt. Après le corps venaient les parents et les Frères anciens. Ensuite plusieurs jeunes Frères des communautés de Montréal, qui avaient voulu donner un dernier témoignage d'estime et d'affection à leur ancien confrère, puis les scolastiques, les novices et enfin les petits novices.

A cause de l'ordonnance même du cortège, les petits novices ne purent assister que de loin aux dernières prières. Quand les Frères se furent retirés, ils s'approchèrent de la tombe ouverte et commencèrent le *De profundis*. Mais cette touchante supplication ne put s'achever que dans le cœur de chacun, car bientôt les larmes étouffèrent les paroles, et les lèvres impuissantes se refusèrent à continuer. Ces larmes, pleines de douceur, n'étaient point provoquées par la tristesse ; elles étaient bien plutôt un juste tribut d'affection à celui qui avait été parmi eux le modèle aimé de toutes les vertus.

M. Bernèche avait assisté aux funérailles. Il pleura beaucoup son cher Henri ; mais sa douleur fit bientôt place à une paix et à une joie profondes. « Tous les ans,

à pareille date, dit-il, je reviendrai prier sur cette tombe. »

Il voulut emporter comme souvenir plusieurs objets ayant appartenu à son fils, en particulier cette petite crèche devant laquelle il avait si pieusement passé son dernier mois de la Sainte Enfance.

Ici se place un fait, le premier, nous l'espérons, d'une



CIMETIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ.

série que la confiance et la piété de nos lecteurs saura continuer.

M<sup>lle</sup> Marie Mercier, la tante si affectionnée du Frère Norbert, souffrait aux pieds, depuis environ deux mois, d'une douleur de forme rhumatismale. Malgré les remèdes, le mal ne faisait qu'empirer. Vers le milieu d'avril, la douleur était si aiguë que la marche lui devenait très pénible. Elle ne pouvait plier les pieds. A la nouvelle de la mort du cher novice, son affection l'emportant, elle voulut, malgré l'avis du médecin, entreprendre de nuit le long voyage de Québec à Montréal et au Mont de la Salle. Pendant

l'office elle souffrit des douleurs intolérables, mais à l'issue de l'enterrement, elle se trouva radicalement guérie. Jusqu'au moment où nous écrivons, c'est-à-dire un an après les funérailles, la guérison a persisté ; les douleurs n'ont pas reparu.

Voici un autre fait du même genre, raconté par un Frère, ancien Directeur, qui avait rempli auprès du Frère Norbert de Marie l'office de garde-malade de nuit. Nous lui laissons la parole :

« Depuis longtemps je ressentais dans les jambes d'assez fortes douleurs dont j'ignorais la cause, et qui s'étaient ajoutées à d'autres occasionnées par des varices.

» Or, en consignait mes souvenirs en vue de la biographie du Frère Norbert de Marie, je me sentis intérieurement pressé de solliciter ma guérison en invoquant celui dont tant de fois j'avais eu l'occasion d'admirer la ravissante piété et l'extraordinaire courage. A peine avais-je écrit le dernier mot de mes notes, que toute douleur s'évanouit pour ne plus reparaitre. Plus de six mois se sont déjà écoulés depuis. »

Quelqu'un (la personne n'est pas autrement désignée), qui avait eu à se reprocher des procédés peu charitables à l'égard du saint jeune homme, gardait une certaine crainte après la mort du Cher Frère, comme s'il avait à redouter quelque juste représaille de la part du serviteur de Dieu. Or, un jour que ces pensées flottaient dans son esprit, il lui sembla entendre intérieurement ces paroles : « *Au Ciel, on n'a plus de ces faiblesses.* » Leur effet fut instantané et complet. Dès ce moment, toute appréhension disparut.

« Vers le milieu d'octobre 1909, raconte un novice, ancien compagnon d'Henri Bernèche au Petit Noviciat,

je fus pris d'une maladie rhumatismale dont j'avais souffert un an auparavant. Je dus séjourner à l'infirmerie, où j'eus fréquemment l'occasion de voir le Frère Norbert de Marie et de m'édifier de sa vertu. J'étais frappé de sa modestie, de son recueillement et de son silence; il me paraissait être en contemplation. En voyant l'énergie avec laquelle il supportait ses souffrances, je me sentais plus de force pour endurer les miennes et moins pressé à me plaindre.

» Comme ma maladie paraissait devoir être longue, et peut-être me rendre impropre à la vie religieuse dans l'Institut des Frères, on m'envoya dans ma famille. Pour diminuer la peine que je ressentais de quitter mon cher Mont de la Salle, le Frère Directeur m'assura que j'étais toujours considéré comme petit novice, et que je pourrais reprendre ma place dès que je serais mieux.

» C'est donc chez mes parents que j'appris le décès du Frère Norbert de Marie. Le Cher Frère Directeur m'écrivait : « Nous avons un saint de plus au ciel; vous pouvez l'invoquer en toute confiance, il doit avoir un grand crédit auprès de Dieu. » Immédiatement je me mis à prier le cher défunt de vouloir bien s'intéresser à ma cause. Les rhumatismes disparurent promptement : j'étais exaucé. En annonçant la bonne nouvelle au Cher Frère Directeur, je lui marquais que dans quelques jours j'allais rejoindre mes confrères bien-aimés.

» Mais voici que se présente un obstacle imprévu; mon père s'oppose à mon retour. Dans cette nouvelle épreuve, je recours encore au Frère Norbert de Marie. Pendant deux mois je l'invoquai; et si j'ai pu demeurer ferme dans mon dessein, et enfin obtenir l'autorisation sollicitée, c'est à sa pensée et à son intercession que je le dois. »

M. Pierre V... était tombé dangereusement malade

d'une fluxion de poitrine que le docteur jugea assez grave pour conseiller les précautions usitées en pareil cas, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel. Un point de côté très douloureux arrêtait presque la respiration. Fièvre intense, délire intermittent, privation de sommeil, tels étaient les principaux symptômes du mal. Le patient n'obtenait de soulagement que par des piqûres de morphine que le docteur avait ordonnées.

Au Mont de la Salle se trouvait, en qualité de novice, un fils de M. V... En apprenant l'affligeante nouvelle, il s'empressa de recommander son père aux prières des diverses communautés de la maison, qui commencèrent aussitôt une neuvaine au Frère Norbert de Marie. Le Frère Directeur du Petit Noviciat remit au novice, pour qu'il l'envoyât à sa famille, une image ayant appartenu au défunt. On était au soir du cinquième jour de la maladie lorsque M<sup>me</sup> V... la reçut ; jusque-là nulle amélioration ne s'était produite. Ayant lu la lettre d'envoi, M<sup>me</sup> V... appliqua de suite l'image sur le côté souffrant. A l'instant le point douloureux disparut et la fièvre baissa.

La nuit fut paisible, le malade dormit jusqu'au matin. Lorsque, vers neuf heures, on prit la température, elle était redevenue normale. La convalescence fut très rapide, et en peu de temps M. V... se vit en état de reprendre son rude travail de boulanger. Il continue à porter sur la poitrine l'image, instrument de sa guérison.

Du même coup une autre faveur lui fut octroyée. A la suite d'une chute qui datait alors de trois ans, des plaies s'étaient formées aux jambes, et malgré tous ses soins, elles ne se fermaient pas. La guérison de ces plaies commença la nuit même de l'application de l'image sur la poitrine. Elle était complète le jour où le convalescent sortit du lit.

Ces faveurs ne sont pas les seules attribuées aux mérites et à l'intercession du Frère Norbert de Marie; mais jusqu'ici c'est surtout pour obtenir des grâces spirituelles que ses anciens confrères l'ont invoqué. Pour être moins sensibles, ces dernières n'en sont que plus précieuses. Déjà que d'épreuves vaillamment supportées, que de tentations vaincues, que de progrès réalisés, que de consolantes transformations opérées! Les témoins édifiés et surtout les heureux sujets de ces grâces pourraient nous le dire.

Un novice vient de mourir, qui avait habituellement son portrait sous les yeux et son souvenir plein le cœur. Combien l'exemple du Frère Norbert lui a été bienfaisant, et quel puissant secours il y a puisé pour faire lui-même une sainte mort après un an et demi de maladie!

La réputation de sainteté du cher jeune homme n'avait pas tardé à franchir les limites du Mont de la Salle et même des communautés des Frères. Plusieurs personnes à Québec, en particulier Mgr Gauvreau, curé de Saint-Roch, le R. P. Valiquette, O. M. I., curé de Saint-Sauveur, en parlaient avec de grands éloges.

« Oh! disait M. le curé de Sault-Montmorency, nous avons un protecteur de plus au ciel, qui nous assistera et nous protégera durant le cours de notre vie. »

Mais le plus bel hommage rendu jusqu'ici à la mémoire du Frère Norbert de Marie n'est-il pas l'accueil enthousiaste fait à la simple proposition d'une biographie, et cette multitude de notes qu'on a pu réunir en un temps si court? Tous à l'envi, parents, directeurs, professeurs, condisciples, ont voulu y coopérer, et avec quel amour ne l'ont-ils pas fait!

Celui qui achève cette esquisse au jour anniversaire

de la bienheureuse mort du Frère Norbert de Marie, reconnaît humblement n'avoir eu ici d'autre rôle et d'autre mérite que celui d'un médiocre copiste. Mais lui aussi ne saurait dire quelle consolation et quel réconfort il a trouvés dans ce travail. Il ne lui reste plus qu'à unir ses vœux ardents à ceux de tous les amis du cher défunt pour que le Seigneur daigne, selon sa promesse, perpétuer le souvenir de ce juste entre les justes, et multiplier les signes qui permettraient un jour à la sainte Église de ceindre son front de l'aurole immortelle des Bienheureux.

---



## Épilogue

---

Malgré son étendue, cette biographie reste fort incomplète. Tels incidents, de nature à mettre dans un très haut relief la vertu d'Henri Bernèche et du Frère Norbert de Marie, ont été, par charité, passés sous silence. Ainsi s'est accompli en partie, jusque dans la mort, le vœu qu'il adressait à saint Joseph, de « rester inconnu, même à ses confrères ». Telle qu'elle est, elle suffit cependant à nous donner de bien utiles leçons.

Nous y apprécions les fruits d'une véritable éducation chrétienne, dans la famille et à l'école ; nous y voyons jusqu'à quel degré de perfection la grâce de Dieu peut conduire un enfant, un jeune homme, qui se montre docile à ses inspirations.

Nous y apprenons aussi que la sainteté ne consiste pas dans des actions d'éclat, mais dans le fidèle accomplissement des devoirs journaliers. Ainsi comprise — et c'est la seule vraie manière de la comprendre — la sainteté est à la portée de tous. Tous nous pouvons aimer Dieu, le prier, obéir à sa loi, fuir le mal, nous dévouer à nos frères.

A l'exemple de saint Augustin, disons-nous à nous-mêmes : Ce qu'a fait cet enfant, cet adolescent, ne le pourrais-je pas, moi aussi ?

Courage donc, écolier chrétien, jeune homme vertueux, pieux novice d'une Congrégation religieuse, qui avez lu ces pages. Enivrez-vous du parfum de vertu qui s'en exhale ; laissez-vous entraîner par les exemples qui les remplissent. C'est la récompense des Saints d'attirer après eux, sur la voie du ciel, de nombreux imitateurs. Que cette récompense soit celle du Frère Norbert de Marie, et que son intercession nous obtienne à tous la grâce de le suivre !

---

### PRIÈRE

Seigneur Jésus, vous qui prenez vos délices parmi les cœurs purs, et qui avez promis que les humbles seront exaltés, daignez, nous vous en supplions, manifester la gloire et le crédit dont jouit près de vous votre jeune serviteur Frère Norbert de Marie, afin que, encouragés par ses exemples et soutenus par ses mérites, nous courions joyeusement dans la voie de vos commandements, et vous servions, comme lui, de toute l'ardeur de notre âme. AINSI SOIT-IL.

*Notre Père. — Je vous salue, Marie.*

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## PREMIÈRE PARTIE

### L'ENFANT CHRÉTIEN

	Pages.
PRÉFACE.....	7
CHAPITRE I. — Le pays natal. — La famille.....	11
CHAPITRE II. — La première enfance.....	27
CHAPITRE III. — La première communion.....	37
CHAPITRE IV. — L'écolier.....	47
CHAPITRE V. — L'enfant de chœur.....	63
CHAPITRE VI. — La vocation.....	71

## DEUXIÈME PARTIE

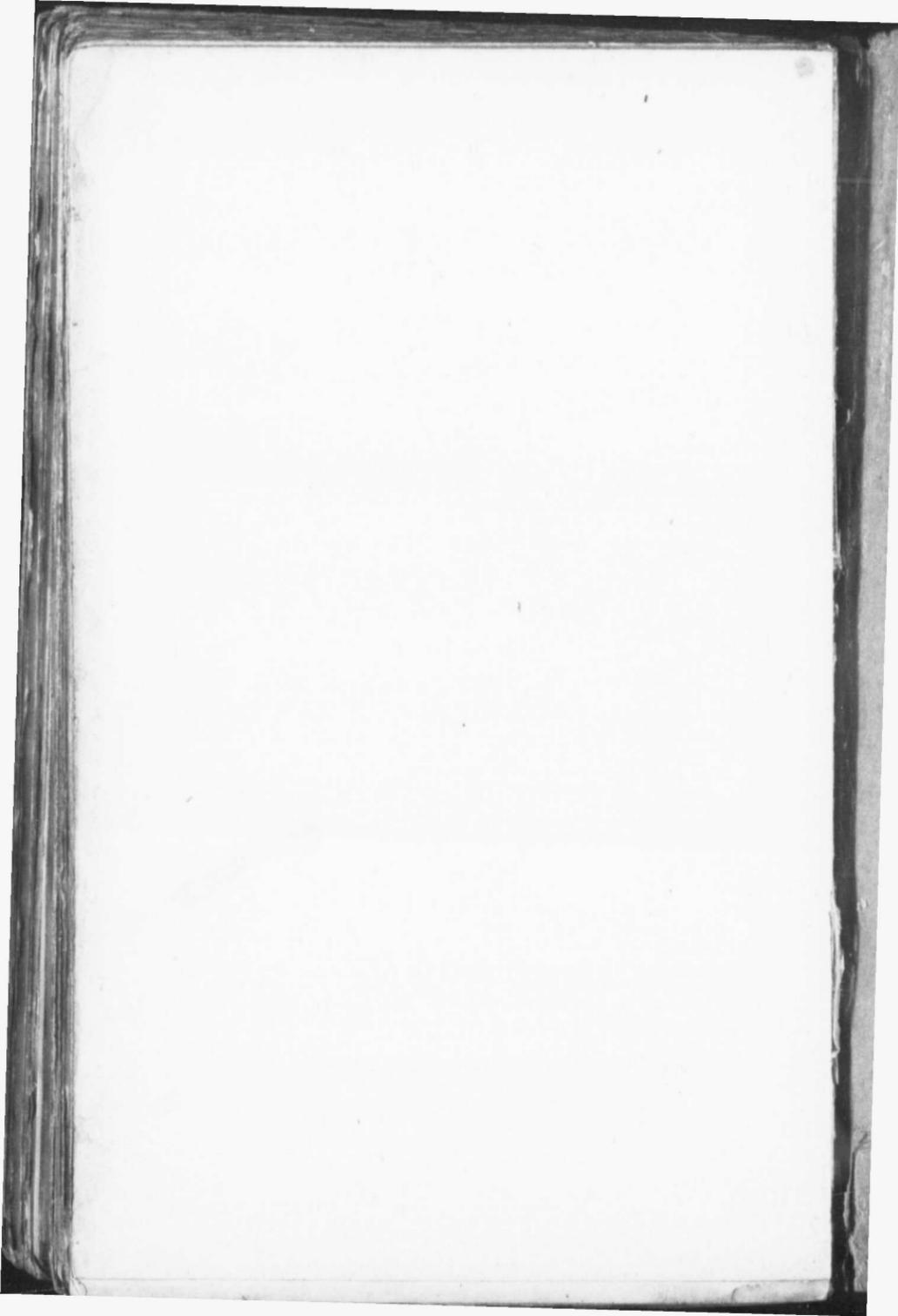
### LE PETIT NOVICE

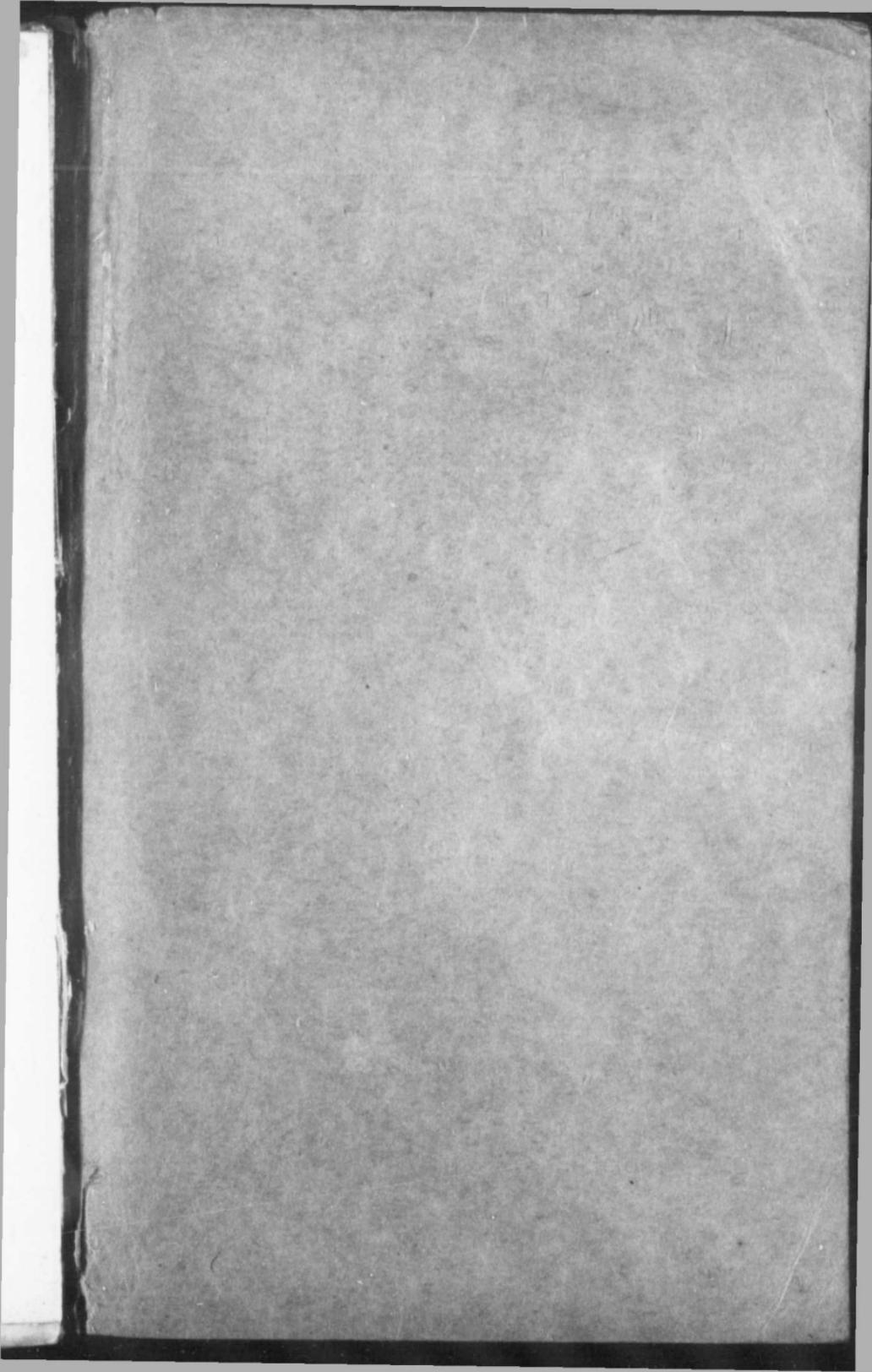
CHAPITRE I. — Le Petit Noviciat.....	83
CHAPITRE II. — En classe.....	95
CHAPITRE III. — En récréation.....	109
CHAPITRE IV. — Gymnastique et travaux manuels.....	133
CHAPITRE V. — Fêtes et événements divers.....	145
CHAPITRE VI. — Les exercices spirituels.....	161
CHAPITRE VII. — Portrait.....	181

## TROISIÈME PARTIE

### LE NOVICE

CHAPITRE I. — Derniers mois au Petit Noviciat.....	203
CHAPITRE II. — La prise d'habit.....	215
CHAPITRE III. — La maladie.....	233
CHAPITRE IV. — Les derniers mois.....	253
CHAPITRE V. — La mort.....	273
CHAPITRE VI. — Après la mort.....	289
ÉPILOGUE.....	299





NLC - BNC



3 3286 10026723 2

